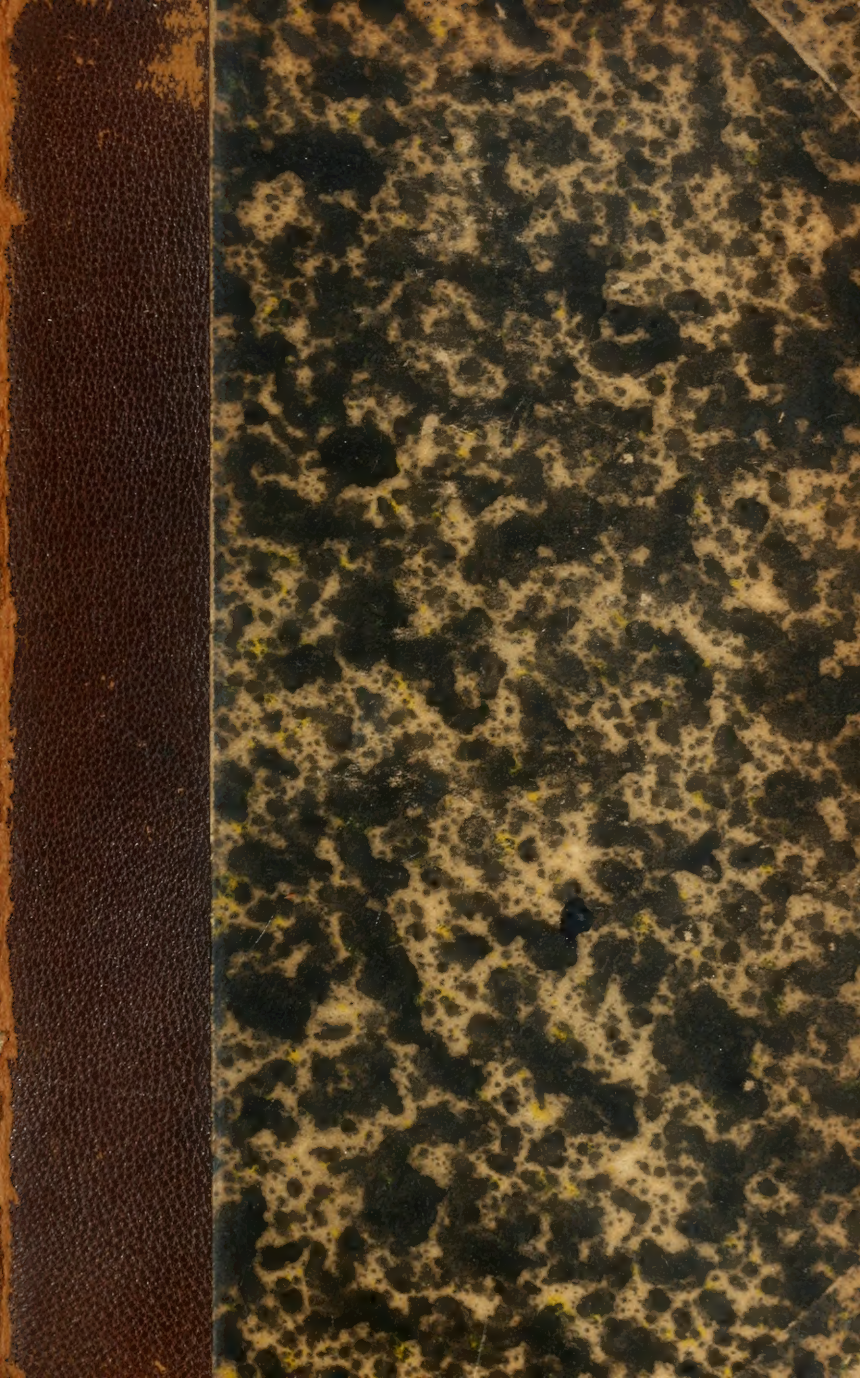
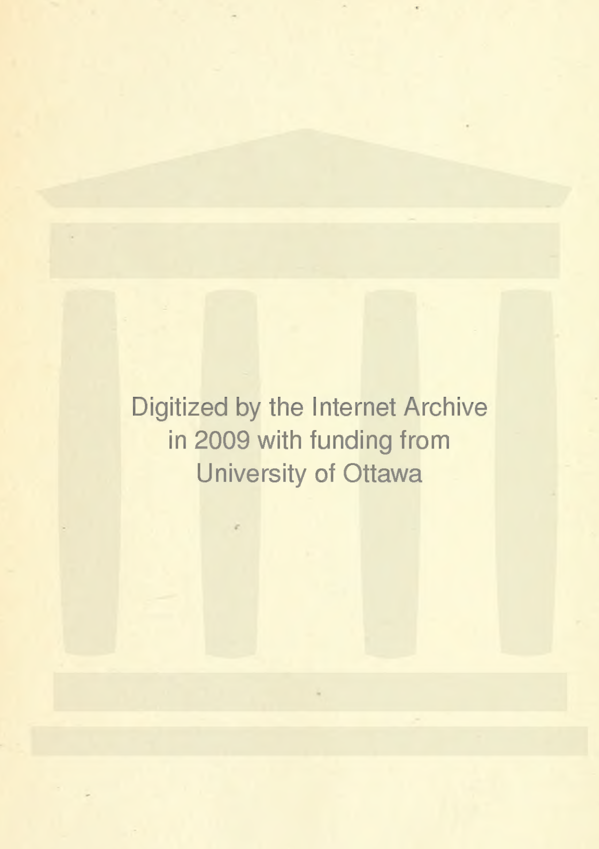
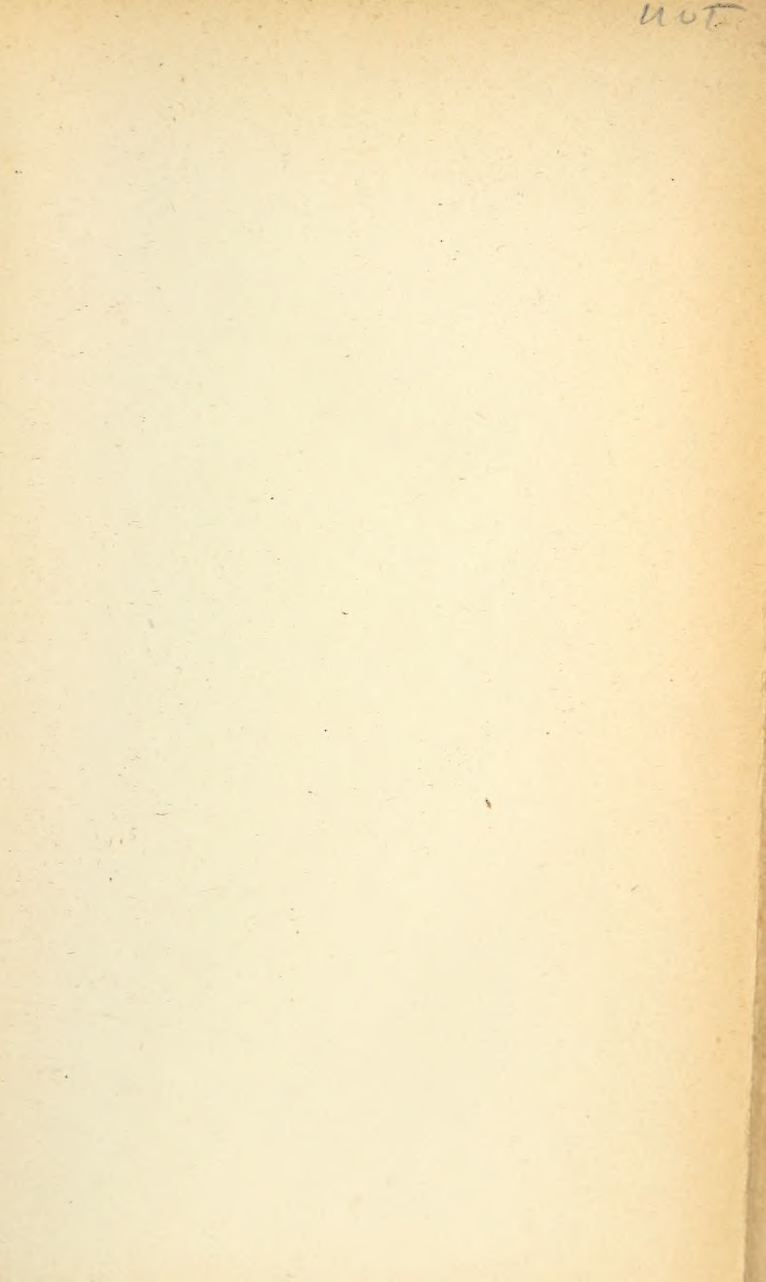










JOURNAL

D'UN

PRÊTRE LORRAIN

PENDANT LA RÉVOLUTION

(1791—1799)

OUVRAGE DU MÊME AUTEUR

PUBLIÉ PAR LA LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

Le Forum romain et les forums impériaux. 5e édition entièrement refondue. Un vol. gr. in-16 avec 2 grands plans et 62 gravures ou plans et 8 phototypies. Cart. toile.... 6 fr.

JOURNAL

D'UN

PRÈTRE LORRAIN

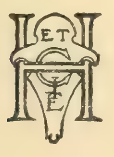
PENDANT LA RÉVOLUTION

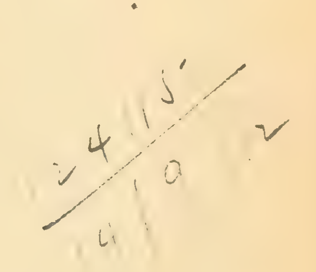
(1791—1799)

PUBLIÉ AVEC UNE INTRODUCTION, UNE NOTICE ET DES NOTES PAR

H. THÉDENAT

de l'Institut





PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1912

A Monsieur l'Abbé E. MANGENOT,

Professeur à l'Institut catholique de Paris.

Cher Monsieur l'Abbé,

D*ès que j'ai eu entre les mains le manuscrit publié dans ce volume, ma pensée est allée vers vous.*

Je n'avais pas eu encore l'honneur de vous rencontrer. Vous m'étiez bien connu cependant de différents côtés et spécialement par votre savant ouvrage sur les Ecclésiastiques de la Meurthe, martyrs et confesseurs de la foi pendant la Révolution française. *Notre ami commun, votre collègue, M. l'abbé Baudin, a eu l'amabilité de m'introduire près de vous.*

Quoique le haut enseignement dont vous êtes chargé vous ait malheureusement contraint à abandonner vos travaux sur l'histoire ecclésiastique de

la Lorraine, vous avez bien voulu, en ma faveur, y revenir.

Je vous dois tous les renseignements extraits des manuscrits et des archives de Meurthe-et-Moselle; vous m'avez largement ouvert le trésor de vos notes sur les prêtres lorrains pendant la Révolution; par vous j'ai été mis au courant de la bibliographie spéciale au lieu et au sujet, dont rien ne vous échappe..

Je verrais sans aucun plaisir paraître mon livre, ou plutôt notre livre, si justice ne vous y était rendue.

Il m'est doux aussi de penser que je devrai à ce volume le bonheur de vous connaître personnellement et, si vous le permettez, de vous conserver comme ami.

Abbé Henry THÉDENAT,
Membre de l'Institut.

Septembre 1911.

AVANT-PROPOS

Ce manuscrit, où l'abbé Alaidon relate les voyages auxquels l'ont contraint les lois d'exil pendant la Révolution, provient de la Bibliothèque de S. E. le cardinal Mathieu. Il m'a été communiqué par mon excellent ami, M. l'abbé Hertzog, procureur général de la Compagnie de Saint-Sulpice, qui le possède aujourd'hui. Autorisé par lui à le publier, je tiens à lui en exprimer ici toute ma reconnaissance.

Comment le journal manuscrit de Nicolas Alaidon, curé de Saint-Pierre, au faubourg de Saint-Mansuy, à Toul, est-il entré dans la bibliothèque de S. E. le cardinal Mathieu? — Le cardinal Mathieu naquit dans le diocèse de Nancy peu de temps après la mort du vénérable curé dont le souvenir était resté vivant dans son pays. Il serait naturel que l'abbé Mathieu, ayant tou-

jours été curieux des choses de la Lorraine, eût entendu parler de ce journal et se le fût procuré. Mais on sait par le cardinal lui-même que c'est sa sœur, prieure de Saint-Nicolas-du-Port, qui le lui donna[1].

Voici comment le manuscrit put se trouver en la possession de Mlle Mathieu : En 1806, après le rétablissement du culte, plusieurs religieuses Bénédictines du Saint-Sacrement de la maison de Toul, dispersées à la Révolution, auxquelles s'adjoignirent quelques-unes de leurs sœurs des maisons de Nancy et de Rambervillers, se groupèrent autour de leur ancienne sous-prieure, la mère Aimée de Vassimont. Leur cloître ayant été affecté à un service public, elles louèrent un petit immeuble à Toul, et y vécurent ensemble jusqu'en 1812, époque à laquelle, aidées par un don généreux du chanoine Bernardin Pallas[2], elles achetèrent le monastère de Notre-Dame-du-Port, près Nancy, et s'y établirent[3]. Or, pendant cette période (1806-1812), l'abbé Alaidon, rentré à Toul en 1802, fut en rapports très fréquents

1. Lettre inédite de S. E. le cardinal Mathieu à M. l'abbé E. Mangenot.

2. Sur l'abbé B. Pallas, voir plus loin, p. 245, n. 1.

3. Cf. *Livre-journal du monastère des religieuses bénédictines de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement de l'autel, situé dans la ville et diocèse de Toul, transféré à Saint-Nicolas-du-Port en 1812* (ms.). — Abbé Guillaume, *la Mère Aimée de Vassimont*, dans la « Semaine religieuse de Lorraine », mai 1868. — E. Martin, *Histoire*, t. III, p. 281-282.

avec la mère Aimée de Vassimont. Et, plus tard, Mlle Mathieu devint, comme l'avait été Mme de Vassimont, prieure du couvent de Saint-Nicolas-du-Port. Il ne serait pas étonnant que, de son vivant, l'abbé Alaidon eût donné son journal à la mère de Vassimont ou qu'on le lui eût remis après sa mort, et que, lorsqu'elle fut à son tour prieure de ce même couvent de Saint-Nicolas-du-Port, Mlle Mathieu y eût trouvé le manuscrit qu'elle a donné à son frère[1].

Le manuscrit de l'abbé Alaidon porte le titre suivant, beaucoup trop long pour qu'il nous ait été possible de le conserver :



Relation

des principales choses qui me sont arrivées depuis mon refus de prestation de serment, tant en France que dans les lieux où j'ai demeuré pendant mon exil, et des voyages que j'ai été obligé de faire pour éviter les armées, écrite par moi-même

à la plus grande gloire de la divine providence.

1. S. E. le cardinal Mathieu avait l'intention de publier ce journal, et, pour cette raison sans doute, a toujours refusé de le communiquer.

A cet endroit, la page a été coupée. Un accent, resté sur le bord de la coupure, indique bien que, au-dessous de ce qui précède, l'abbé Alaidon avait écrit quelque chose. Une moitié de page, du même papier que le cahier, mais en sens inverse, a été collée pour remplacer ce qui avait été enlevé. Ce travail est certainement antérieur à la reliure qui paraît à peu près contemporaine du manuscrit[1].

Sur ce morceau ajouté, une main inconnue, incontestablement ancienne aussi et certainement d'une personne âgée[2], que nous retrouvons plusieurs fois en marge du manuscrit, a ainsi complété le titre :

par M. Alaidon ancien
curé de la paroisse de St
Pièrre (sic) faubourg St-Mansui
de la ville de Toul.

Le cartonnage a bien le caractère du commencement du XIXe siècle.

Un petit carré de papier, collé sur le dos,

1. Les bords du papier ajouté ont été rougis par le relieur en même temps que la tranche du volume.

2. Nous démontrons plus loin (p. 111, note 2) que ces notes furent ajoutées entre les années 1823 et 1837, et un certain temps sans doute après 1823.

porte comme titre, de la main de l'abbé Alaidon, les lignes suivantes :



Providence
de Dieu
envers
moi.

Le format est l'in-12. Du commencement à la fin du manuscrit, l'écriture est d'une extraordinaire régularité et d'une grande finesse. A ce point de vue matériel, c'est une œuvre de patience curieuse. Les ratures sont excessivement rares et c'est bien, avec la régularité de l'écriture, la preuve que nous avons sous les yeux non pas les notes mêmes prises au jour le jour, mais une rédaction de ces notes.

Toutefois, cette rédaction est contemporaine des événements. C'est entre les années 1799-1801 que l'abbé Alaidon l'écrivit. Il était alors à Eichstätt, s'y étant installé le 24 mars 1799, pour attendre le terme de l'exil ou mourir sans revoir sa patrie. En effet, à la fin de son récit (voir plus loin, p. 264-265), on lit ces mots :

« Je présentai une supplique au prince-évêque [d'Eichstätt] pour obtenir de nouveau une chambre dans son séminaire, qu'il a daigné m'accorder et *où je suis encore à présent*.... J'attendrai ici, s'il lui plaît [à Dieu], ou qu'il m'appelle à lui, ou qu'il me permette de retourner à mes fonctions pastorales; n'ayant uniquement à cœur que de faire sa sainte volonté. »

On peut même préciser davantage. A la fin des remarques générales (voir plus loin, p. 276), l'abbé Alaidon conclut : « Voilà à peu près ce que j'ai vu, ce que j'ai éprouvé *pendant l'espace de huit ans que je fus sorti de France* ». Or, il avait quitté la France le 11 septembre de l'année 1792 et s'était décidément fixé à Eichstätt le 24 mars de l'année 1799. C'est donc en 1799, aussitôt ses courses terminées, qu'il commença la rédaction de son journal, pour en écrire la dernière page en l'année 1800, la huitième de son exil.

J'ai publié le manuscrit intégralement, sans rien retrancher ni changer au texte. Pour en rendre plus facile la lecture, j'ai augmenté le nombre des alinéas, divisé le journal en vingt-cinq chapitres et, en tête de chaque chapitre, ajouté un sommaire. Enfin j'ai substitué à l'orthographe du XVIIIe siècle, l'orthographe moderne.

Ce n'a pas été un petit travail de dater les événements, l'abbé Alaidon n'y ayant guère pensé. J'ai réussi à rétablir la chronologie et à

mettre une date précise au commencement et à la fin de chaque chapitre.

Avec l'aide de M. l'abbé E. Mangenot, j'ai pu donner quelques renseignements biographiques sur tous les prêtres lorrains que l'abbé Alaidon mentionne dans son journal. Quoi que j'ai eu l'intention, pour éviter de trop longs détails, de borner mes notes à la Lorraine, il m'a paru bon cependant d'utiliser les renseignements sur les monastères de Pologne que je dois à la bienveillante obligeance de Mademoiselle Zamoyska, parce qu'ils sont très intéressants et d'une recherche difficile.

Les noms de lieu sont souvent estropiés. Je les ai rétablis, quand je l'ai pu : dans une note si la restitution me laissait quelque doute; dans le texte même lorsqu'elle était certaine.

J'espère que quelques lecteurs s'intéresseront à ce récit simple et vrai. Ils n'y trouveront pas des considérations philosophiques sur la Révolution française ni des aperçus sur son histoire, mais un récit poignant, réel et réaliste, de la vie que menèrent pendant douze ans les prêtres réfugiés en Allemagne par suite des lois dites de déportation; de leur fuite vers des régions de plus en plus lointaines à mesure que progressait la marche triomphante de nos armées; de la lutte pour la vie de chaque jour où ils furent engagés;

de leur misère, qui n'eut d'égales que leur douceur et leur résignation.

. . . . Quis talia fando
Temperet a lacrymis?

La Fosse, août 1911.

Abbé H. THÉDENAT.

L'ABBÉ NICOLAS ALAIDON
ET SON JOURNAL

I

Les renseignements sont rares sur les premières années de l'abbé Nicolas Alaidon. Le lieu de sa naissance est même, sinon incertain, tout au moins discuté. Si l'on en croit une note manuscrite de Mgr Delalle[1], professeur au grand séminaire de Nancy, puis curé de la cathédrale de Toul et enfin évêque de Rodez, il serait né à Nancy, rue des Quatre-Églises. Mais, avec raison, M. l'abbé Thiriet[2] pense que ce témoignage ne peut pas prévaloir contre ceux des abbés Chatrian[3], Guil-

1. Cité par l'abbé H.-J. Thiriet, *l'Abbé Mollevaut*, p. 21, note 1.

2. Thiriet, *l. c.*

3. Chatrian, cité par Thiriet, *l. c.* — L'abbé Laurent Chatrian naquit à Lunéville le 4 mars 1732. « On peut évaluer à cinq in-quarto, quatre in-octavo et près de cent in-douze le nombre des volumes écrits à la main par l'abbé Chatrian, tant à Saint-Clément, comme vicaire et ensuite comme curé, que pendant

laume[1] et Charlot[2] qui le font naître à Commercy, le 24 octobre de l'année 1738.

Au témoignage de l'abbé Chatrian, son éducation première fut peu suivie. C'est surtout grâce à d'heureuses dispositions naturelles que, dès l'âge le plus tendre, le petit Nicolas Alaidon se fit remarquer, entre les autres enfants, par sa piété, son assiduité aux offices de la paroisse, la pureté de ses mœurs. De lui-même et autant que c'était en son pouvoir, il cherchait à s'instruire sur les vérités de la religion. Aussi il fut appelé très jeune à faire sa première communion[3].

Après avoir fourni ces renseignements, l'abbé Chatrian que, faute d'avoir pu consulter son manuscrit, nous citons d'après l'abbé Thiriet, et l'abbé Guillaume[4], nous apprennent que Nicolas Alaidon fut ordonné prêtre le 2 avril 1763, à vingt-cinq ans. Chatrian le qualifie d'ecclésiastique, « humble, vertueux, éclairé »[5]. Décernés par l'abbé Chatrian, ces éloges méritent d'être pris au sérieux : l'annaliste du clergé de Nancy, doué d'un esprit très critique, caustique même, ne pèche guère par excès de bienveillance.

Après son ordination, l'abbé Alaidon fut chanoine de Saint-Gérard à la cathédrale de Toul[6]

son émigration et depuis sa retraite à Lunéville où il mourut le 24 août 1814. » (Voir Guillaume, *Histoire*, t. IV, p. 316-319.)

1. *Saint-Mansui*, p. 17, note 1.
2. Notes manuscrites (nécrologue).
3. Thiriet, *l. c.*
4. *L. c.*
5. Voir Thiriet, *l. c.*
6. Guillaume, *Saint-Mansui*, p. 17, note 1.

et attaché, comme prêtre habitué, à la paroisse Saint-Nicolas de Nancy[1], mais dans des circonstances particulières.

En l'année 1732, une demoiselle Catherine Michel avait légué à cette paroisse douze mille livres, à charge de faire dire, chaque jour de l'année et à perpétuité, une messe[2]. Celui qui la célébrerait et en recevrait les honoraires devrait être attaché à la paroisse en qualité de prêtre habitué[3].

Plus d'une fois ce poste, humble en apparence, fut confié, au sortir du séminaire de Toul, à des ecclésiastiques intelligents, qui pouvaient ainsi, comme le jeune clergé résidant à Nancy, suivre les cours de la Faculté de théologie de l'Université, et y prendre leurs grades. De telle sorte que la fondation Catherine Michel, destinée à venir en aide à la paroisse Saint-Nicolas, fut, en même temps, une véritable bourse d'études[4]. Aussi, outre

1. Voir Guillaume, *l. c.*; Thiriet, *l. c.*

2. L'acte de donation est conservé aux archives de Meurthe-et-Moselle, G, 1077.

3. Cette décision fut prise par l'abbé Pêcheur, premier curé de la paroisse Saint-Nicolas (1731-1742).

4. Comme il arrive souvent, les ecclésiastiques étant généralement de pauvres financiers (Dieu me garde de trop les en blâmer!), le capital de la fondation Catherine Michel disparut vers l'année 1760, englouti dans un mauvais placement. Mais Mgr Drouas, alors évêque de Toul, prit soin que les intentions de la donatrice fussent respectées. Ni les messes fondées, ni le prêtre habitué (ou troisième vicaire) attaché à la paroisse ne furent supprimés. A dater de l'année 1786, ce fut la ville de Nancy qui paya le traitement du troisième vicaire. — Voir sur ces détails : *Extrait du mémoire de M. Rollin, curé, aux conseillers de l'hôtel de ville de Nancy, en 1786, pour obtenir de la ville le traitement d'un troisième vicaire* (Archives municipales de Nancy,

l'abbé Alaidon, nous voyons quelques prêtres justement estimés à cette époque dans le clergé lorrain, débuter dans le ministère, en qualité de prêtres habitués, à Saint-Nicolas de Nancy : MM. Mérat, Barbiche, Mollevaut, Rollin.

Pourquoi ne suivrions-nous pas cet exemple? Ne pourrait-on pas, à des paroisses voisines des universités, attacher, à titre de prêtres habitués, de jeunes ecclésiastiques aptes aux études supérieures? Chargés d'un ministère utile encore, quoique restreint, ils trouveraient ainsi, pendant quelques années, avec les moyens d'existence, la facilité de suivre les cours des facultés, de passer des examens, de faire une thèse de doctorat, de se préparer à l'enseignement secondaire ou supérieur; et cependant ils seraient aussi initiés au labeur paroissial dont il est regrettable que les jeunes prêtres destinés aux hautes études soit complètement écartés.

L'abbé Alaidon resta deux ans à Saint-Nicolas (1763-1765). Le 15 janvier 1765, l'abbé Naudot, de Dieulouard, ayant été nommé curé de Jézainville, résigna en sa faveur la cure de Saint-Pierre, au bourg de Saint-Mansuy, à Toul. L'étendue de la paroisse avait été considérablement réduite [1]; mais,

D. D. 24), publié par M. Beugnet, curé actuel de la paroisse, dans le *Bulletin paroissial de Saint-Nicolas*, décembre, 1907.

1. Elle comprenait jadis, à l'intérieur des murs, le massif des maisons qui s'élevaient depuis l'hôtel du gouverneur jusqu'à la Maison-Dieu et la porte de la place. Mais, en l'année 1631, ceux qui demeuraient dans cette partie du territoire paroissial

malgré cet amoindrissement, son revenu était encore convenable [1].

Une chose fut pénible à l'abbé Alaidon. Sa paroisse n'avait pas d'église. C'est dans l'abbatiale des Bénédictins de Saint-Mansuy, à un autel collatéral, que le curé de Saint-Pierre célébrait les offices paroissiaux. Quant aux ornements, linges, vases sacrés et autres objets nécessaires au culte, ils étaient enfermés dans une armoire ménagée sous le grand orgue. De telle sorte que, entrant en possession de son nouveau poste, l'abbé Alaidon trouva, comme église, un autel, et, comme sacristie, une armoire. Situation peu enviable ; rare sans doute, sinon unique, dans les fastes paroissiaux. Des difficultés avec les religieux bénédictins la compliquèrent encore. Il semble surprenant que l'entente ne soit pas toujours complète entre les deux clergés. Même séparés, ils sont parfois, les

demandèrent à être rattachés à une église moins éloignée. Leur prière fut exaucée ; et, seul, le faubourg de Saint-Mansuy, habité par des laboureurs et par des vignerons, resta sous la juridiction du curé de Saint-Pierre.

1. M. l'abbé E. Mangenot a retrouvé aux archives de Meurthe-et-Moselle (L. 2440, n° 29) la déclaration des revenus de cette paroisse, présentée par l'abbé Alaidon, en 1791, à l'administration du directoire de Toul :

45 charges de vin à prendre aux bouges de l'abbé de Saint-Mansuy, évaluées : 154 livres, 2 sous, 6 deniers.

25 resaulx de blé, à revenir des Bénédictins de Saint-Mansuy, évalués : 403 livres, 12 sous.

Des novales, affermées pour 84 livres.

1 jour de vigne, dont le revenu annuel a été estimé 40 livres.

Le casuel évalué à 15 livres.

Le traitement était fixé à 1200 livres.

Ce qui fait un total de 1896 livres, 14 sous, 6 deniers.

uns et les autres, victimes de réciproques malentendus; et là, ils vivaient côte à côte, abrités sous les voûtes de la même église!

Il fallait une église à la paroisse; le curé le comprit et résolut de la construire. Commencée à la fin de l'année 1773 elle fut inaugurée en 1777.

Voilà donc enfin le curé et les paroissiens chez eux. De l'abbé Alaidon curé Chatrian[1] fait un magnifique éloge.

« M. Alaidon faisait beaucoup d'aumônes. A un cœur excellent, il joignait une facilité et une délicatesse d'esprit qui auraient pu le faire briller aux premières places; mais sa piété et son application au gouvernement de sa paroisse le rendaient encore plus respectable. L'éducation de la jeunesse était un des principaux objets de sa sollicitude, et l'école qu'il avait formée pour cet effet servait de modèle dans le diocèse.

« Quelques sermons prêchés à Toul avaient fait admirer ses talents pour la chaire[2]. Dans sa paroisse il savait se proportionner (*sic*) à la portée de ceux à qui il parlait, et, soit aux prônes, soit aux prières du soir, son église était toujours pleine. »

Nous savons aussi par le cahier de la sœur Gabrielle[3] que, si dans les bancs de ses fidèles paroissiens il voyait des places vides pendant l'office paroissial, il allait au domicile des absents s'informer des motifs qui les avaient retenus.

Il ne semble pas que le régime de la séparation

1. Cité par l'abbé Thiriet, p. 22.
2. En 1771, il avait été désigné pour la mission royale de Nancy.
3. Voir la liste bibliographique, p. 277.

ait complètement rétabli la paix entre le curé et l'abbé des Bénédictins. Une survivance était restée du temps où la paroisse recevait l'hospitalité dans une chapelle latérale de l'église abbatiale. Pendant l'octave de la Fête-Dieu, les processions se déroulaient par les rues du faubourg Saint-Mansuy, sur le sol jonché de fleurs, entre les maisons pavoisées, ornées de guirlandes et de tentures; et ce n'était pas, comme partout ailleurs, le clergé de la paroisse, mais les moines de l'abbaye qui dirigeaient la pompe sacrée et présentaient à l'adoration des fidèles le corps de Jésus-Christ. Le curé n'y assistait que comme invité et son cœur en saignait. Une année, sans prévenir les Bénédictins, il sort de son église et, avec moins de pompe sans doute, mais seul au milieu de ses fidèles paroissiens, il conduit la procession par le faubourg. Ce fut pour lui une grande joie et il nous appelle à la partager :

« J'eus même le bonheur de faire les processions du Saint Sacrement pendant l'octave de la Fête-Dieu; cérémonie que je n'avois jamais faite dans ma paroisse parce que d'autres la faisaient pour moi[1]. »

Toutefois, cette fête eut un lendemain que le bon curé passe sous silence. Le jour suivant, en effet, par ministère de l'huissier Mourot, les Bénédictins, outrés de voir leurs droits ainsi méconnus, lui firent signifier d'avoir à s'abstenir d'une telle usurpation dans l'avenir.

L'avenir! Il n'était à longue échéance ni pour les

1. Voir plus loin, p. 6.

Bénédictins ni pour le pauvre curé. Ceci se passait entre les jeudis 23 et 30 juin de l'année 1791. Déjà l'abbé Alaidon avait refusé de prêter le serment, et, le cœur serré, il attendait, de jour en jour, l'intrus dont des circonstances imprévues avaient retardé la venue. A la Fête-Dieu de l'année 1792, ce ne sera pas l'abbé de Saint-Mansuy, ce ne sera pas le curé qui aura le privilège de présider les processions. A l'intrus il appartiendra de les diriger ou de les supprimer.

O vanité des petites querelles!

II

En effet, en cette année 1791, vers le milieu du mois de janvier, avis avait été donné aux prêtres fonctionnaires du département de la Meurthe d'avoir à prêter le serment prescrit par la loi des 27 novembre-26 décembre 1790, promulguée le 2 janvier suivant. Un décret du 4 janvier avait encore aggravé la loi récente, d'après lequel tout serment devait, sous peine de nullité, être exempt de préambule ou d'explications.

Les curés auraient à prêter le serment dans leur église, un dimanche, avant la messe paroissiale, en présence des officiers municipaux du lieu, du peuple et du clergé. Jusque-là toute fonction curiale leur était interdite.

Voici la formule du serment :

« Je jure de veiller avec soin sur les fidèles de la paroisse qui m'est confiée ; d'être fidèle à la nation, à

la loi et au roi et de maintenir de tout mon pouvoir la constitution décrétée par l'Assemblée et acceptée par le roi. »

Pris en lui-même, ce serment peut sembler assez innocent. Mais il ne faut pas oublier que la constitution que, par serment, on s'engageait à maintenir de tout son pouvoir, c'était, ce ne pouvait être que la constitution civile du clergé en flagrant désaccord avec la constitution même de l'Église.

Parmi les provinces qui firent le plus d'opposition à la constitution civile du clergé l'Alsace et la Lorraine se distinguèrent [1]. Là, le voisinage de la frontière faisait plus facile la fuite et, dès que les temps deviendraient meilleurs, plus facile aussi le retour; dans beaucoup de paroisses où les protestants étaient nombreux, la foi, éprouvée par la lutte et la contradiction, était plus ferme qu'ailleurs [2]; la solide instruction et la gravité du clergé lorrain contribuèrent aussi, pour une bonne part, à cet heureux résultat.

Comme tous les prêtres de France, l'abbé Alaidon hésita. Les églises abandonnées aux intrus, la foi des fidèles en danger, leurs consciences dirigées par un clergé schismatique, n'était-ce pas, pour les prêtres les plus zélés et les plus pieux, des motifs suffisants de doute et d'incertitude? D'autres, et là fut la cause malheureuse de bien des apostasies, ne pouvaient se déterminer à

1. Cf. Abbé P. Pisani, *l'Église de Paris*, I, p. 176 et suiv.

2. Ceci n'est vrai que pour l'Alsace et la Lorraine allemande. En Lorraine française il n'y avait pas de protestants.

échanger une vie aisée contre une austère et glorieuse pauvreté. Les évêques, dont les exemples furent, dans la suite, admirables, ne donnèrent pas, dès le début, des directions précises; Rome garda longtemps le silence.

Quelles étaient les opinions des évêques, des meilleurs de ses confrères, de ses amis; quelles résolutions prendraient-ils? C'est ce que l'abbé Alaidon s'efforça de pénétrer. Il rencontra des sentiments divers; mais, intérieurement, pendant toute la durée de cette enquête personnelle, il se trouvait toujours du parti de ceux qui voulaient refuser le serment; et, quand sa religion fut éclairée, il formula ainsi son irrévocable détermination :

« Grâce à vous, ô mon Dieu, je dis en moi-même : ouy, quand je verrois tous ceux de cette ville [Toul] le prêter, je ne le prêterois pas, quoy qu'il pût m'arriver[1]. »

Dès lors plus d'hésitation. De toute sa puissance il s'emploie à ramener à des sentiments meilleurs les amis, les confrères qu'il sait prêts à faiblir, et, plus d'une fois, il a la joie d'y réussir.

Puis les semaines s'écoulent pendant lesquelles l'abbé Alaidon passe par cette série d'épreuves que connurent tous les prêtres qui refusèrent le serment : les sollicitations du maire, pas trop mauvais parfois et peut-être inconscient; les prières des paroissiens ne comprenant pas que, pour refuser un

1. Voir plus loin, p. 2.

serment, leur curé les abandonnât : « Oh! c'est que vous ne nous aimez pas et que vous êtes bien aise de nous quitter. Que deviendrons-nous, nous et nos enfants[1]? » A la date fixée, le refus formel : c'est-à-dire le presbytère abandonné à l'intrus; l'église d'abord partagée entre les deux curés jusqu'à ce que le bon soit, peu à peu, par des vexations savantes, éliminé et contraint à dire la messe dans la maison charitable qui lui donnait asile. Enfin, l'hostilité d'une partie de la population; la messe dite et le ministère exercé en secret et trahis par des imprudences ou des dénonciations.

C'est, sans aucun doute, pendant cette période errante et cachée qui précéda le départ de l'abbé Alaidon pour l'étranger, que se place l'anecdote suivante. Elle est empruntée à un cahier dans lequel, par ordre de ses supérieures, une religieuse de la Maison-Dieu de Toul réunit ses souvenirs. Deux pages y sont consacrées à l'abbé Alaidon dont la mémoire était vénérée comme celle d'un saint.

« Monsieur Alaidon, qui fit bâtir une église pour les habitants de Saint-Mansuy la desservit l'espace de vingt ans, jusqu'au moment de la Terreur. Il se tint caché, disait la messe de nuit dans l'ancienne maison Sainte-Geneviève. Le petit garçon de notre bonne fermière lui servait sa messe. L'enfant fut si discret qu'il cacha, même à sa mère, ses pieuses excursions. Lorsqu'elle les eut reconnues, elle en fut toute fière[2]. »

Le ministère secrètement exercé dans des circonstances particulièrement périlleuses, la pru-

1. Voir plus loin, p. 7.
2. *Cahier* de la sœur Gabrielle.

dence, la ruse même toujours en éveil, et, en même temps, le courage, l'audace nécessaires pour apporter, avec les sacrements, les consolations de la religion et Dieu lui-même aux âmes qui en vivaient, n'était-ce pas une noble lutte qui mettait en jeu toutes les ressources de la volonté, de l'intelligence et du cœur? Et, en même temps, dans la brume d'un avenir plus ou moins éloigné, toujours incertain mais à tout moment possible, l'auréole du martyre, suprême récompense des sacrifices, des souffrances, du don de soi-même si entier que la crainte de la mort n'existe plus. C'était encore une belle vie, plus belle, pour ces grandes âmes de prêtre, que les années de leur ministère paroissial paisiblement écoulées dans le calme du presbytère rustique et de son jardin fleuri; nous ne pouvons appeler malheureux ceux qui la vécurent. Et combien dont les noms sont inconnus! Que de maisons subsistent dans les campagnes où l'on sait, traditionnellement, la cachette du prêtre! Que de lieux perdus où on montre encore la bâtisse misérable, la grange, vers laquelle, au temps de la Terreur, se dirigeaient, silencieuses dans la nuit, pour assister aux saints mystères, les populations qui refusaient la messe de l'intrus!

Nous sommes arrivés à la fin du mois d'août de l'année 1792. Les lois précédemment votées contre le clergé furent aggravées par celle du 26 août :

« Tous les prêtres assujettis au serment de 1791 et qui ne l'ont pas prêté, ou qui, l'ayant prêté, l'auront

rétracté, doivent sortir dans les huit jours de leur département, et, dans les quinze jours, du territoire français.

« Ils sont tenus de se présenter devant leur municipalité et de déclarer dans quel pays ils veulent se retirer; ils reçoivent alors un secours de route et un passeport indiquant le délai dans lequel ils doivent être sortis du royaume.

« Les pénalités sont : la déportation à la Guyane pour ceux qui n'auront pas fait la déclaration et dix ans de détention pour ceux qui auront dépassé les délais.

« Les ecclésiastiques non obligés au serment, depuis les prêtres jusqu'aux clercs et frères lais, sans distinction, seront soumis à la loi du 26 août s'ils ont causé quelque trouble ou si leur expulsion est demandée par *six* citoyens résidant dans le même département. »

L'abbé Alaidon ne voulut pas demander son passeport et laissa s'écouler les délais prescrits. Il avait l'intention de ne pas s'éloigner, d'exercer en secret le ministère. Il céda cependant â de sages conseils. Mais, par le fait même que les délais prévus par la loi étaient expirés, il se trouvait passible d'une peine de dix années de détention. Il s'enfuit donc secrètement le 21 septembre 1792. Le matin, de très bonne heure, « le cœur bien gros », il traversa sa paroisse, caché dans le fond d'une voiture. Le soir même, il couchait dans un village occupé par les troupes prussiennes. Parti sans passeport et sans déclaration, sa situation légale était non pas d'un prêtre déporté mais d'un émigré [1].

1. D'ailleurs la loi du 29 vendémiaire an II (20 octobre 1793) porta la peine de mort exécutoire dans les vingt-quatre heures contre tout ecclésiastique rentrant en France.

C'est maintenant seulement que commence la vie douloureuse de l'abbé Alaidon. Rien ne lui reste de son passé. Après avoir dirigé pendant vingt-six ans (1765-1791) sa paroisse, dont il a construit l'église, il faut l'abandonner. Désormais, il devra lutter non plus pour les âmes de ses chers paroissiens, mais pour sa propre vie matérielle, pour le pain de chaque jour. Il faut, pour bien comprendre l'amertume de la vie, avoir subi ces changements radicaux; il faut avoir vu s'écrouler brusquement des institutions que l'on croyait devoir vivre toujours, ou, tout au moins, plus longtemps que soi, auxquelles on était attaché comme le lierre à l'arbre, et avoir, avec elles, perdu toute confiance dans la durée des choses, tout sentiment de sécurité.

III

Je ne raconterai pas ici les voyages de l'abbé Alaidon. Dans son journal, lui-même en fait le récit. Le plus souvent, pendant toutes les saisons, sous des cieux divers, à pied et sac au dos, il erre de ville en ville, dans le duché de Luxembourg, en deçà du Rhin, en Westphalie, dans le Palatinat, en Saxe, dans la Pologne, en Bavière, en Bohême, en Suisse. Ce n'est pas l'inconstance des goûts changeants qui le promène ainsi de pays en pays. Installé dans une ville, il y a trouvé des amis improvisés, des leçons de français, des secours et, mieux que cela, un gagne-pain. Soudain on signale l'approche des armées françaises; parfois le bruit

lointain du canon confirme la nouvelle. Et de nouveau, prêtres et émigrés, de s'enfuir à la hâte. Il faut reprendre le sac et les courses de misère sur les routes, dans l'incertitude du prochain repas, du gîte où, la nuit venue, on pourra coucher. Ils partent par groupes de trois ou quatre, suivant les rencontres, les affinités, la naissance dans le même diocèse. Mais, chemin faisant, ils rejoignent des confrères âgés, malades, incertains de la route; comment les abandonner? Et la troupe va toujours grossissant; et, le soir, les voilà vingt, trente et plus à la porte d'une petite auberge; heureux s'ils obtiennent un peu de soupe, un morceau de pain, quelques pommes de terre; de la paille pour dormir. Parfois, tous ensemble vivent dans une petite chambre, y mangent, y font même leur cuisine. Le soir on étend la litière et la couverture est faite.

Les autorités locales leur disputaient encore cette misérable existence, alarmées, non sans raison, par cette invasion imprévue; les passeports étaient soigneusement visés et difficilement on pouvait s'en procurer. La permission de séjour était limitée à deux ou trois jours après lesquels, à pied, sous le soleil ardent, les pluies ou la neige, il fallait repartir avec les mêmes angoisses.

Pendant huit ans l'abbé Alaidon mena cette vie errante. Il la raconte avec grande simplicité, sans plaintes et sans fiel. Dans tout son journal on ne relève contre ses persécuteurs aucune parole violente. Chose plus rare encore, envers ses confrères qui ont prêté le serment, il use de la même douceur.

Il les blâme assurément; il rend grâces à Dieu de l'avoir retenu sur le bord de l'abîme où ils sont tombés; mais il ne les injurie pas. Il semble que le souci de sa propre conscience l'occupe trop pour qu'il ait le temps de se croire chargé de celle des autres. Cette douceur, indice de la paix intérieure, cette charité envers les égarés, et en même temps cette inébranlable persévérance dans la bonne voie, ne prouvent-elles pas la pureté de ses intentions et que, seul, l'amour de la vérité et du bien l'inspirait?

Dans tout le récit de ses dures pérégrinations, aux heures les plus noires, il ne sait pas récriminer. Mais, dès que survient un événement plus heureux, même de minime importance, un repas un peu meilleur chez des hôtes compatissants, « un bon petit souper » généreusement offert, aux pauvres proscrits errants, dans quelque couvent de bonnes sœurs, sa reconnaissance n'a plus de limites, monte vers Dieu, s'épanouit en oraisons. Tout en admirant la vérité et la simplicité de ses bons sentiments, le lecteur eût préféré peut-être qu'il en atténuât l'expression, qu'il ne la prodiguât pas à tout propos : « Nous avions une espèce de dysenterie qui durait depuis plus d'un mois; il nous en guérit avec votre aide, ô mon Dieu. » Sa charité se répand en paroles aimables sur ceux qu'il rencontre : Tous sont : « ce bon curé, ce charitable prêtre, ce vénérable chanoine, cette femme respectable, ce doyen bienfaisant, ce monsieur bien honnête... » Il a, pour son usage, tout un vocabulaire spécial de bienveillance. Peut-être aurais-je pu, en publiant le texte, supprimer quel-

ques invocations et quelques épithètes. Je ne m'y suis pas cru autorisé. Ce ne sont pas, sous la plume de l'abbé Alaidon, de vaines formules ni un style conventionnel; les élaguer, c'eût été ne pas le laisser lui-même. D'ailleurs, je suis convaincu que les moins candides de ses lecteurs, et peut-être suis-je un de ceux-là, les lui pardonneront, touchés de sa droiture, de sa sincérité, de sa grande bonté.

C'est bien ainsi, d'ailleurs, que le juge l'impartial abbé Chatrian, dans son manuscrit que, plus d'une fois déjà, nous avons cité d'après l'abbé H.-J. Thiriet[1] :

« M. Alaidon avait l'esprit ferme et solide, un grand fonds de discernement et de bon sens, un cœur simple et droit, une franchise et une simplicité qui ne se démentaient jamais. Quoique sérieux et froid par caractère, il était assez affable en société. »

Nous pouvons même ajouter qu'il était parfois quelque peu enjoué et jovial, et dans des moments où, comme le héros de Ch. Dickens, il avait du mérite à l'être.

Il était naïf aussi, d'une surprenante naïveté et son journal en offre maint exemple ; mais, en même temps, intelligent : pendant vingt-six ans il fut un sage administrateur de sa paroisse, construisant l'église, fondant une école que prirent pour modèle toutes celles du diocèse, attirant la foule au pied de la chaire et autour du confessionnal; d'un naturel bien équilibré; habile encore à se tirer

1. Page 22.

d'affaire dans les pas difficiles; le dernier chapitre de son journal[1] le montre observateur avisé, ne craignant pas de reconnaître la naïveté de ses idées préconçues et de les redresser lui-même. La nature humaine est fertile en contrastes.

L'estime qu'inspirait la fermeté de son caractère, l'indéniable sincérité de sa très grande piété et surtout sa bonté[2] furent les causes principales de son succès. Partout où il passa, il fut aimé; et c'est une grande force. Si, parmi plusieurs prêtres échoués chez eux, des étrangers charitables n'en pouvaient retenir que quelques-uns, l'abbé Alaidon était toujours du nombre; et, plus d'une fois, au départ, ses hôtes lui firent la conduite les yeux pleins de larmes.

Il ne faut pas demander à ce journal des renseignements historiques qui, d'ailleurs, ne nous apprendraient rien de nouveau. La fuite même de l'abbé Alaidon devant les armées françaises est, pour ainsi dire, anonyme. Il nous apprend qu'il dut, souvent avec précipitation, quitter telle ou telle ville parce que les Français arrivaient. A la suite de quelle victoire? Nous pouvons le deviner, mais non par lui. Ignorant la langue du pays dans lequel il vivait, lui-même devait n'être pas toujours bien renseigné. Il n'a ni la science ni la

1. Chap. XXV, *Remarques générales*, p. 266.

2. « M. Alaidon faisait beaucoup d'aumônes... Ami constant, compatissant, généreux, il se montra surtout hospitalier à l'égard de ceux qui, chassés de leurs places et dépouillés de leurs emplois pour refus de serment, lui paraissaient spécialement les pauvres de Jésus-Christ. » (Chatrian, cité par H.-J. Thiriet, p. 22.)

verve critique de l'abbé Baston[1]; son journal ne ressemble en rien à celui de François Delestre[2], qui nous parle d'histoire générale beaucoup plus que de lui-même. Le récit de l'abbé Alaidon, c'est la lutte pour la vie dans toute son intensité, avec ses duretés, ses privations, ses incertitudes et aussi les rares et fugitives joies d'une généreuse hospitalité : « Une pareille réception, écrit-il après un séjour de deux jours et demi dans l'abbaye de Novecelle en Saxe, nous fit oublier tous nos maux. Nous admirions l'aimable providence qui savait si bien les adoucir[3]. » Mais c'étaient de courtes trêves après lesquelles la tourmente emportait de nouveau ses victimes sur les routes inconnues. Quelque doux que leur fût le repos et pénible la reprise de la lutte, ils ne prolongeaient pas outre mesure les douceurs de l'hospitalité et résistaient même aux instances de leurs hôtes pour « ne pas abuser des bontés » de peur de « gêner » et « d'être à charge » et aussi afin de « ménager les bonnes dispositions pour ceux de nos confrères qui viendraient après nous[4] ».

On dirait que les privations, la difficulté de vivre et la crainte de n'y pas réussir aient rendu l'abbé Alaidon quelque peu gourmand. Du moins les repas occupent une trop grande place dans son journal. Pauvres gens! N'en sont-ils pas bien excusables! N'était-ce pas pour eux une nécessité de

1. Voir à la bibliographie, p. 277.
2. *Id.*
3. Voir plus loin, p. 167.
4. *Id.*, p. 169.

trouver à manger? Facilement nous pourrions les railler entre nos deux repas convenablement et régulièrement servis. Et quel héroïsme, quelle trempe de caractère pour supporter, avec tant de vaillance et sans en prévoir le terme, une telle vie!

C'est précisément à la réalité et au réalisme de ce récit, qui va toujours au but pratique, qui ne s'égare ni dans les digressions ni dans les considérations politiques, qu'est dû l'intérêt tout spécial de ce journal. C'est, au point de vue psychologique, une intéressante lecture.

IV

Obligé, bien souvent, de tout abandonner pour fuir les armées françaises, l'abbé Alaidon maudira-t-il, comme beaucoup d'autres, leurs victoires? Fera-t-il des vœux pour ces armées étrangères où combattent ses compagnons d'exil, des émigrés pour lesquels, suivant les croyances d'alors, là où était le roi légitime, là était la patrie, et dont le succès lui ouvrirait les portes de la France? On n'en trouve pas trace dans son journal.

Au contraire, il donne la note patriotique.

Résidant chez le curé de Rambrouck, petite ville du Luxembourg, voisine de la frontière :

« Ma promenade ordinaire, nous dit-il, était un bois charmant qui était tout près du village; comme il fallait un peu monter pour y aller, j'avais une très belle vue. Je voyais non seulement Arlon et tous ses alentours; je voyais même jusqu'à Longwy. Je vous priai,

ô mon Dieu, de nous en ouvrir les portes et celles de toute la France. Mais, Seigneur, mes prières n'étaient pas dignes d'être exaucées et de désarmer votre colère[1]. »

Au moment où il quitte Eichstätt, des habitants effrayés par l'approche des Français lui demandent comment ils devront se conduire avec eux :

« — Faites-leur politesse, leur dis-je ; offrez-leur tout ce que vous avez, et sûrement ils ne vous feront pas de mal ; au contraire, ils seront sensibles à votre générosité et ils n'en abuseront pas[2]. »

A Cobourg, il refuse d'assister à la revue des troupes destinées à rejoindre l'armée[3].

Il a trouvé, dans une famille polonaise, près de Posen, une définitive hospitalité ; c'est-à-dire le repos et la fin de ses misères. Mais l'autorisation d'y résider lui est refusée. L'évêque de Posen lui promet que toute difficulté sera levée s'il consent à prêter le serment de fidélité au roi de Prusse. Il refuse et reprend la vie errante[4].

Les populations catholiques furent charitables aux pauvres exilés, spécialement la Westphalie. Dans la généreuse Pologne, l'abbé Alaidon et d'autres auraient trouvé, jusqu'aux jours meilleurs, un asile et la fin de leurs peines ; mais les défiances de l'administration civile leur refusèrent

1. Voir plus loin, p. 80.
2. *Id.*, p. 151.
3. *Id.*, p. 136.
4. *Id.*, p. 196.

le permis de séjour. Souvent aussi les protestants se montrèrent secourables à l'abbé Alaidon et à ses compagnons de misère; le journal en cite de très touchants exemples[1]. De leur côté les prêtres français, dénués de ressources, témoignèrent leur gratitude par des prières; ils n'avaient que ce moyen à leur disposition; mais il était bon.

A Warendorf, petite ville de Westphalie, le clergé et la population avaient été particulièrement hospitaliers et bienfaisants. Après entente avec le curé de la grande paroisse de la ville, il fut décidé que, tous les jours, dans cette église, les prêtres français assistés diraient, à tour de rôle, une messe basse pour leurs bienfaiteurs; de plus, tous les mercredis, une messe solennelle serait chantée aux mêmes intentions, précédée de la récitation des petites heures d'un office composé tout exprès. L'auteur en est l'abbé Léopold Voinier, ancien et dernier supérieur du collège de Saint-Claude, à Toul, celui que, dans son journal, l'abbé Alaidon appelle, « mon ami Popol »[2]. Les hymnes sont l'œuvre de l'abbé Maigret, curé d'Agincourt, humaniste distingué, ancien élève du collège de la Marche à Paris et professeur au collège de Nancy[3].

1. Voir spécialement p. 162, 170-174, 267 s.

2. Voir plus loin, p. 96 et la note et p. 123-124.

3. Nous savons (Thiriet, p. 29) que l'abbé Maigret avait écrit aussi les hymnes d'un office commun à saint Vincent, patron des vignerons, et à saint Fiacre, patron des jardiniers. L'auteur de cet office est l'abbé Mollevaut, curé de la paroisse Saint-Vincent et Saint-Fiacre, faubourg de Nancy. Les jardiniers ne pardonnaient pas aux vignerons que, à la fête paroissiale, saint Vincent seul, à l'exclusion de saint Fiacre, eût son office. En réunissant les deux saints dans le même office, le sage curé

Cet office est intitulé :

Office qui doit être récité par le clergé français, pour les peuples qui, lui ayant accordé l'hospitalité, l'entretiennent, l'habillent, le nourrissent[1].

L'abbé Chatrian en a donné une copie dans son précieux manuscrit[2]. Je regrette de n'avoir pas pu le voir. Il est surprenant que, de cet office tiré à quatre éditions au moins, aucun exemplaire ne soit connu[3].

Mais, à défaut de l'office de Warendorf, nous avons des renseignements beaucoup plus complets sur un office récité par les prêtres français exilés, en Westphalie aussi, et dans une ville voisine de Warendorf, à Munster, où résidait alors le cardinal de La Rochefoucauld, archevêque de Rouen. L'abbé Julien Loth, qui en a eu un exemplaire manuscrit entre les mains, nous en donne une analyse très complète dans sa vie du vénérable prélat. Il est très regrettable qu'il ne l'ait pas publié en entier, aux pièces justificatives, à la fin de son volume; c'est à cette analyse que nous empruntons les titres des différentes parties de l'office[4].

rétablit la concorde entre les jardiniers et les vignerons et la paix dans sa paroisse. Les hymnes de ce double office ont été traduites en vers français par le P. Doré, Jésuite (1733-1816), auteur de chansons et de poésies spirituelles et élégantes.

1. *Officium a clero Gallicano exule recitandum pro populis qui eum hospitio receperunt, alunt, vestiunt, nutriunt.*

2. Cf. abbé Vacant, *la Bibliothèque*, p. 86.

3. La quatrième édition fut imprimée à Dresde, au printemps de l'année 1797, par les soins des abbés Alaidon et Dupont, à la demande de l'auteur, l'abbé Voinier. (Voir plus loin, p. 208.)

4. Abbé Julien Loth, *Histoire*, p. 613-620.

Nous n'avons pas le titre général de l'office de Munster, peut-être n'en portait-il pas? Les titres des trois nocturnes sont en complet rapport avec le titre général de l'office de Warendorf : hospitalité, nourriture, vêtement.

Faut-il en conclure que ces deux offices n'en font qu'un? C'est possible, quoique, d'après le journal de l'abbé Alaidon, il ne semble pas que l'abbé L. Voinier ait résidé à Munster. Peut-être composa-t-il cet office pendant son long séjour à Cologne où il se consacrait aux prêtres français exilés [1]. Les prêtres réfugiés à Munster, et ceux de Warendorf, l'auraient adopté. Les deux villes étant voisines il n'est pas probable qu'il y ait eu deux offices différents. Faute de connaître le manuscrit de l'abbé Chatrian, nous sommes réduits à cette conjecture assez vraisemblable [2].

Voici les titres des différentes parties de l'office, d'après l'analyse de l'abbé Loth :

En tête, comme épigraphe, on lit ce passage si bien choisi dans Jérémie :

« *Cherchez la paix de la cité vers laquelle le Seigneur a conduit vos pas, et priez Dieu pour elle, parce que dans sa paix sera votre paix* [3]. »

Premier nocturne : *Le clergé français est reçu en hospitalité* [4].

1. Voir plus loin, p. 95 ss.

2. L'abbé Sicard fait aussi mention de cet office, *l'Ancien Clergé;* t. III, p. 157.

3. Jérémie, XXIX, 7 : *Et quaerite pacem civitatis ad quam transmigrare vos feci[t Dominus]; et orate pro ea ad Dominum; quia in illius pace erit pax vobis.*

4. *Clerus Gallicanus hospitio exceptus.*

Deuxième nocturne : *Le clergé français est nourri*[1].

Troisième nocturne : *Le clergé français est vêtu*[2].

Laudes : *Avec quelle bonté fut reçu le clergé français exilé*[3].

Vêpres : *Bénédiction du clergé français sur ses hôtes*[4].

Complies : *Le clergé français prie pour que la paix dans le temps et dans l'éternité soit accordée aux nations vers lesquelles Dieu l'a fait émigrer*[5].

Les antiennes, les psaumes, les hymnes, les versets, les leçons, tirés des écritures, tout en un mot, dans chacune des parties de cet office, se rapporte merveilleusement au genre de charité indiqué dans le titre.

L'abbé Loth nous a donné le texte complet de l'hymne des vêpres. Si les offices de Munster et de Warendorf sont identiques, elle est de l'abbé Maigret. Écrite dans un mètre cher à Horace, elle est bien digne de la réputation du poète latin et de l'élégant humaniste qu'était l'abbé Maigret. Avec quelle émotion les prêtres exilés devaient la chanter dans la cathédrale de Munster, sous la présidence du cardinal de La Rochefoucauld ! Je ne puis résister au désir d'en reproduire le texte en entier, d'après l'abbé Loth, et de le traduire.

« Rampant dans l'ombre, l'impiété, pendant longtemps, n'a pas osé lever sa face sinistre ; elle va la tête haute maintenant, méditant de faciles triomphes.

1. *Clerus Gallicanus cibo refectus.*
2. *Clerus Gallicanus vestimentis indutus.*
3. *Clerus Gallicanus exul quam benigne exceptus.*
4. *Cleri Gallicani benedictio super hospites.*
5. *Clerus Gallicanus orat pro pace temporali et aeterna gentium ad quas transmigrare eum fecit Dominus.*

« Les temples du Tout-Puissant s'écroulent; sous la hache impie, victime, le pontife tombe; sur tes autels, O Christ, une mort, émule de la tienne, verse le sang des prêtres.

« La terre est ivre du sang des martyrs: et, proscrits, échappés à mille périls, ceux qui survivent ont fui vers des terres que réchauffe un autre soleil.

« Nos descendants le croiront-ils? Un crime plus grand encore et inconnu au monde... Oh douleur! Voici qu'une déesse... Non, je ne puis le dire. Ce qu'osent les sacrilèges, mieux vaut le taire.

« Mais c'est assez s'indigner : Combien, et par milliers, refusent de ployer le genou devant Baal! Ne dédaigne pas, ô Dieu, ces restes de la piété; sinon la terre entraînera dans la ruine la foi qui s'écroule[1].

1. Gliscens per umbras impietas diu
Non ausa tetrum tollere verticem;
Cervice procedit superba
Nunc, faciles agitans triumphos.

Ruunt Tonantis templa; sub impia
Cadit securi victima pontifex;
Aris sacerdotum cruorem
Aemula mors tibi, Christe, libat.

Inebriatur sanguine martyrum
Tellus; et exul, mille periculis
Elapsa, terras pars superstes
Sole alio petiit calentes.

Credent nepotes? Majus adhuc nefas
Novumque mundo... Proh dolor! En dea...
Horremus effari. Quod audent
Sacrilegi melius silendum.

Datum sat irae : millia quot genu
Baal recusant! Reliquias, Deus,
Ne sperne sanctas; aut labantis
Terra trahet fidei ruinam.

« Si tu nous abandonnes, la foi aussi périra. Abrège ces jours de douleur, ô Père, en souvenir de tes fidèles; car déjà, dans le désastre qui le menace, l'univers va périr.

« Gloire suprême au Père, suprême au Fils; louange égale à toi, Esprit Saint; daigne, avec les hommes vertueux, nous faire entrer aux royaumes éternels. Ainsi soit-il[1]. »

Au château de Winchester en Angleterre, où furent recueillis et nourris à la fois pendant plusieurs années sept cent quarante-quatre prêtres français, ceux-ci laissèrent dans la chapelle, gravées en une longue inscription latine de quarante-quatre lignes, l'expression de leur reconnaissance et leurs prières pour leurs bienfaiteurs[2].

V

Pendant toute la durée de la Révolution, des prophéties circulèrent. Leurs origines inconnues les entouraient de mystère. Elles annonçaient avec précision des événements qui, en effet, étaient

1. Si nos relinques, corruet et fides.
Dies nefandos abbrevia, Pater,
Memor piorum. Jam minaci
Clade ruit periturus orbis.

Sit summa Patri, summaque Filio,
Sit, alme, compar laus tibi, Spiritus;
Cum gente digneris benigna
Nos superis sociare regnis. Amen.

2. Loth, *l'Abbé Baston*, t. II, p. 118.

arrivés. Malheureusement elles n'avaient été connues qu'après ces événements, et la date de leur première apparition restait très vague[1]. Ces prophéties, nous les avons vues revivre à toutes les époques troublées du XIXe siècle. A la chute du premier Empire et en 1830. Combien sont nées ou ont reparu après nos désastres de 1870 : la prophétie d'Orval; la sœur de Blois; le grand Pape et le grand Roi; et des chevauchées de guerriers dans les nuages; et des cartes géographiques, avec rectifications de frontières, tracées dans les vieilles vitres oxydées, où, comme dans les nuages, on voit tout ce que l'on veut, tout ce que peut suggérer une imagination surexcitée par des émotions violentes. L'abbé Alaidon fut, sans doute, par son ferme bon sens, défendu contre ces croyances maladives; on n'en voit pas trace dans son journal.

Plusieurs de ces prophéties fixaient à l'année 1797 le rétablissement du culte. Un moment elles semblèrent triompher : le 7 fructidor de cette même année (jeudi 24 août 1797) le Conseil des Anciens approuva la loi suivante :

« Les lois qui prononcent la peine de réclusion ou de déportation contre les ecclésiastiques sont et demeurent abrogées. Les lois qui assimilent les prêtres déportés aux émigrés sont également rapportées. »

La France ouvrait donc les portes de la patrie à ses prêtres! Et aussitôt, sur toutes les routes de l'exil, dans les villes et les villages, au fond des

1. Sur les prophéties pendant la Révolution, voir l'abbé Sicard, *l'Ancien Clergé*, t. III, p. 153; Loth, *l'Abbé Baston*, t. II, p. 351.

plus lointaines retraites, passa un souffle d'espérance. Tous se dirigèrent vers la frontière. Les évêques leur envoyaient des instructions ou les mandaient près d'eux pour les leur donner. L'abbé Alaidon, alors à Eichstätt, se préparait à partir pour Strasbourg, quand il fut rejoint par une lettre de l'abbé Guillot, secrétaire de l'évêque de Toul, Monseigneur François Xavier des Michels de Champorcin, résidant à Constance. Par cette lettre, l'évêque lui conseillait de « se hâter afin de profiter des heureuses circonstances qui se présentaient alors ». Immédiatement il se met en route et, ayant quitté Eichstätt le mercredi 6 septembre, il est à Constance le lundi 11. Mais là, au lieu de recevoir des instructions pour rentrer en France, il apprend que, après le coup d'état du 18 fructidor (4 septembre 1797), on a remis en vigueur les lois rapportées, que la France est de nouveau fermée et qu'il faut reprendre la vie de misère [1].

Jusqu'en l'année 1799, l'abbé Alaidon continua cette triste existence. En 1802 seulement, après trois ans d'une vie plus calme, il put rentrer en France. Les Lorrains accueillaient avec joie leurs anciens pasteurs. Les intrus, d'ailleurs, depuis les plus humbles jusqu'aux plus élevés, s'étaient complètement déconsidérés à Nancy. Nous en pouvons donner comme preuve l'anecdote suivante racontée par un témoin oculaire [2] :

1. Voir plus loin, p. 231-235.

2. L'abbé Claude Masson, *Manuel d'éducation chrétienne*, t, III, p. 179. (Voir aussi Thiriet, p. 84; E. Mangenot, *les Ecclésiastiques*, p. 162.)

« Me trouvant à Nancy[1] un jour de décade solennelle, je vis, en passant sur la Carrière, une immense estrade sur laquelle s'élevait une statue colossale de la Liberté ; tout autour fumaient des cassolettes d'encens ; tout le peuple se rangeait respectueusement en deux groupes pour laisser passage aux chars de triomphe qui amenaient des filles et des femmes habillées en nymphes pour prendre place à côté de la statue. Une brillante musique, marchant à leur suite, exécutait des airs de chansons dont les paroles étaient ensuite chantées en grand chœur par les autorités constituées qui s'avançaient en corps entre deux haies de soldats. Je côtoie à la hâte cette longue file d'adorateurs de la Liberté, et j'arrive sur les trottoirs lorsque la fin du cortège y passe. Comme je me trouvais alors élevé au-dessus des personnages qui figuraient dans cette pompe décadaire, je m'avançai sur les bords des degrés pour les considérer. Quel fut mon étonnement, de voir rangés en file alignée, et marchant au pas militaire, tous les prêtres jureurs de la ville, les curés et les vicaires, les professeurs de l'École centrale, les chanoines de la cathédrale, et, à la tête de la dernière ligne, l'évêque constitutionnel lui-même chantant à plein gosier avec son clergé : *Ah! ça ira, ça ira!*

« J'avais eu des liaisons intimes avec plusieurs de ces dévots pèlerins qui allaient, en si belles compagnies de nymphes à la Vénus, offrir leurs prières et leurs encens à la Sainte Liberté... J'avais joui entre autres de l'amitié du professeur de rhétorique M(angin) et de l'évêque N(icolas)[2]... Quand ils furent à ma portée je poussai un *hem* qui m'attira leurs regards... Je levai alors les épaules; leurs joues devinrent subitement

1. En 1800, voir E. Mangenot, p. 161-162.

2. Deuxième évêque intrus de la Meurthe, successeur de Lalande et ancien curé de Tantonville.

couleur d'écarlate... Mais ils se remirent bientôt de cette petite confusion imprévue. »

Rentré en France sans avoir demandé l'autorisation du ministre général de la police, l'abbé Alaidon fut soumis à un nouveau serment. Mais celui-là n'était pas contraire à sa conscience. Il le prêta le 9 germinal an X (mardi 30 mars 1802) à la préfecture de Nancy :

« Je déclare que je suis en la communion des évêques de France nommés par suite de la convention passée entre le gouvernement Français et sa Sainteté Pie VII. Je serai fidèle au gouvernement établi par la constitution et je n'entretiendrai ni directement ni indirectement aucune liaison ni correspondance avec les ennemis de l'État. »

Ayant déclaré qu'il choisissait Toul comme lieu de résidence, il fut autorisé à y demeurer.

VI

Une grande douleur compensa, pour l'abbé Alaidon, les joies du retour. Pendant tout le temps de son exil, il avait pensé au bonheur de se retrouver au milieu de ses paroissiens, d'exercer ses fonctions de curé dans cette même église qu'il avait construite. Et, sur la terre étrangère, quand, par hasard, il présidait un office, c'est vers elle que se reportait sa pensée :

« Je fis aussi connaissance d'un des amis et confrères de mon bon curé [de Rambrouck]; comme celui-ci étoit estropié et ne pouvoit pas se tenir longtems

debout à l'autel, il m'invitoit les jours de grande fête à aller faire son office ; ce qui me combloit de joye ; je chantois la messe et les vêpres, il me sembloit encore être dans ma paroisse. J'ai eu ce bonheur aux fêtes de Noël, de l'Epiphanie, pendant le carême et la semaine sainte et aux fêtes de Pâques. Ce curé me donnoit à dîner, et l'honoraire de mes messes. J'avois beaucoup de peine pour y aller, mais je l'endurois volontiers pour le plaisir que j'avois à faire encore quelqu'une de mes fonctions [1]. »

A Cologne, un ami mal renseigné lui apprend que son église a été renversée :

« Les paroles du saint homme Job me revinrent à l'esprit : le Seigneur me l'avoit donné, le seigneur me l'a ôté, que son saint nom soit béni. J'ai appris cependant depuis que cette église, qui étoit une œuvre de la Providence, subsistoit encore. Au reste, que la volonté de Dieu soit faite [2]. »

Son église, en effet, n'avait pas été détruite, mais elle avait été vendue comme bien national pour la somme de trois mille livres. Quand, au moment où l'abbé Alaidon rentrait en France, on reconstitua le culte, la paroisse Saint-Pierre, du faubourg de Saint-Mansuy, à Toul, ne fut pas rétablie. En vain, dès l'année 1802, l'abbé Alaidon s'y employa de tout son pouvoir; en vain cinquante-deux de ses anciens paroissiens adressèrent une pétition à l'évêque de Nancy. Ils y énumèrent longuement les motifs pressants de restaurer le culte au faubourg Saint-Mansuy, après quoi ils exposent :

1. Voir plus loin, p. 80-81.
2. *Id.*, p. 100.

« Qu'ils désirent ardemment d'avoir leur ancien pasteur, le citoyen Nicolas Alaidon qui les a conduits pendant plus de vingt ans auparavant la Révolution, avec une douceur, une charité, un zèle qui lui a gagné les cœurs et qu'il les a toujours édifiés par une conduite exemplaire et irréprochable et leur a bâti l'église paroissiale encore existante, vendue, à la vérité, mais dont l'acquéreur, qui est un des exposants, consent volontiers à en céder l'usage au culte divin[1]. »

Ni le curé ni les paroissiens n'obtinrent gain de cause. L'abbé Alaidon refusa tout autre poste. Il s'établit près de la Maison-Dieu dont, dès ce moment, il se considéra comme le chapelain. Par ses soins, la chapelle fut restaurée. Espérant rentrer un jour dans sa chère église, il avait, au moment de la tourmente, mis en lieu sûr une partie du mobilier. Il en fit don à la Maison-Dieu. La bonne religieuse qui a rédigé la notice que, plusieurs fois déjà, nous avons citée, énumère avec complaisance tous les dons, grands et petits, dont il combla la chapelle :

« Linge, ornements, statues de la sainte Vierge, de saint Joseph et de saint Nicolas ; une quantité de petites statuettes contenaient des reliques : une de saint Pierre apôtre qui se trouve aujourd'hui dans le reliquaire qui est sur l'autel de la Sainte-Vierge, avec une relique de saint Amon, deuxième évêque de Toul et celle de sainte Aprône, sœur de saint Evre, et le confessionnal. C'est aussi à lui que nous devons l'insigne relique de saint Boniface de la légion Thébaine, qui vient de l'abbaye du faubourg Saint-Evre. »

1. Guillaume, *Saint-Mansui*, p. 17. L'original est aux Archives de Meurthe-et-Moselle, 4471 (registre).

Il avait également sauvé un beau reliquaire contenant les reliques de saint Mansuy. Il le donna, de son vivant, à la fabrique de la cathédrale, à charge de faire dire chaque année, pendant cent ans, deux messes pour le repos de son âme [1].

Pendant vingt années encore, l'abbé Alaidon exerça le ministère à la Maison-Dieu. Vers la fin de sa vie, il y demeura. Directeur des religieuses, il en fut très aimé et vénéré. Son ministère dans la ville était très étendu, son confessionnal très entouré. De nombreux auditeurs, comme autrefois, suivaient ses instructions et ses sermons. On ne l'appelait que le saint prêtre et ce titre lui a survécu [2].

A une époque que nous ne pouvons préciser, sans doute quand l'âge et les infirmités le contraignirent à renoncer au ministère, il quitta Toul et se retira à Nancy près de ses deux sœurs. Le lundi 19 mars de l'année 1827, il vint dîner au Grand Séminaire. Il était alors âgé de quatre-vingt-neuf ans. Dans une note manuscrite [3], monseigneur Delalle, en ce temps-là professeur au séminaire, raconte que, après le repas, il accompagna l'abbé

1. Guillaume, *Saint-Mansui*, p. 28. — L'abbé Alaidon n'avait pas volé ces reliques; et d'ailleurs, personne n'aurait pu le blâmer de les avoir recueillies pour les sauver de la profanation. Mais, quand on ferma les couvents, on enleva les reliques des reliquaires qui étaient mis sous scellés et on les partagea entre religieux, ecclésiastiques et fidèles. On sait que l'abbé Alaidon avait ainsi obtenu l'humérus de saint Mansuy qui, le 1er septembre 1629, avait été donné par les Bénédictins au chapitre de la cathédrale de Toul.

2. Voir Thiriet, p. 23; Guillaume, *Saint Mansui*, p. 17.

3. Citée par Thiriet, *l. c.*

Alaidon jusqu'à la porte de la rue. Et, en le quittant : « Désormais, lui dit-il, nous ne vous appel-
« lerons plus Alaidon (*Allez donc*), mais *Venez donc.*
« Ce calembour affectueux, continue le narrateur,
« me valut un tendre embrassement du bon vieil-
« lard. »

Le lendemain, le bon vieillard n'était plus.

« Le bon vieillard ». Cette épithète de *bon* que sans cesse il prodigua et qu'on retrouve à chaque page de son journal, plus qu'à personne lui convenait. Il est juste qu'au soir de son dernier jour une voix amie la lui ait adressée : elle résume toute sa vie.

JOURNAL

D'UN

PRÊTRE LORRAIN

PENDANT LA RÉVOLUTION

(1791-1799)

CHAPITRE I

LE SERMENT

(16 janvier — 24 juillet 1791).

REFUS DE PRÊTER LE SERMENT. = DÉFECTIONS. = LE MAIRE ET LE CURÉ. = LE CURÉ ET LES PAROISSIENS. = LES ADIEUX.

Il y avait vingt-six ans et plus que j'exerçais le saint ministère dans la paroisse d'un des faubourgs d'une ville épiscopale de France[1], lorsque le fameux décret de prêter le serment de soutenir la constitution dite civile du clergé, faite par l'Assemblée Nationale, me fut signifié aussi bien qu'à tous les évêques et curés du royaume[2].

1. La paroisse Saint-Pierre, à Saint-Mansuy, faubourg de Toul.
2. Dans le département de la Meurthe, la prestation du serment fut fixée au dimanche 24 janvier 1791. Signification en avait été faite la semaine précédente aux prêtres fonctionnaires publics.

Mais Dieu m'avait déjà prévenu. Je sentais en moi-même une certaine répugnance très forte de le prêter.

Ne voulant pas cependant m'en rapporter à mes propres lumières, je cherchais à savoir ce que faisaient et disaient les évêques à ce sujet; j'écrivais à mes voisins; je m'informais près de mes amis et de mes confrères sur ce qu'ils en pensaient et quelles étaient leurs dispositions. Les uns étaient pour, les autres étaient contre. Je me sentais toujours intérieurement du parti des derniers et cela alla si loin que, grâces à vous, ô mon Dieu, je dis en moi-même : « Oui, quand je verrais tous ceux de cette ville le prêter, je ne le prêterais pas, quoi qu'il pût m'arriver ». Ayant même entendu dire qu'un de mes amis était un peu disposé à le prêter, je lui écrivis jusqu'à deux lettres latines, et sa réponse, qui me rassura, me combla de consolation, aussi bien que l'héroïsme qu'il fit paraître alors et avec lequel il s'est toujours montré depuis.

J'allai trouver un autre confrère qui était vraiment disposé à le prêter. Je lui dis ce que je pus; mais son parti était pris. Bien loin de se rendre, il tâcha de m'attirer à lui, me disant que je serais dépouillé et que je deviendrais misérable. Dieu me soutint et je lui répondis que la divine Pro-

vidence ne m'avait jamais manqué et que j'avais la douce confiance qu'elle pourvoierait à mes besoins ; qu'au reste, lorsque j'aurais faim, je viendrais lui demander du pain et que j'espérais qu'il ne m'en refuserait pas. Sur quoi nous nous quittâmes et il suivit le parti qu'il avait pris.

Le maire de la municipalité de la ville[1] qui était aussi la nôtre, m'envoya plusieurs fois un émissaire pour me sonder, pour m'exciter, avec promesse de me faire avoir une des paroisses de notre ville. Je le fis remercier de ses offres et lui fis dire que ma conscience ne me permettait pas de les accepter.

Cependant le temps auquel il fallait se déclarer approchait. Je convins avec un de mes amis du jour et de l'heure auxquels nous irions à la municipalité. Je me rendis exactement au moment fixé, mais mon ami, retenu par des raisons indispensables, ne put s'y trouver. A sa place je trouvai un certain monsieur de la même maison que mon ami, et je crus qu'il pensait comme lui et qu'il avait été envoyé pour m'accompagner à la municipalité.

Après avoir causé quelque temps avec lui, voyant que mon ami n'arrivait pas, je lui proposai

1. C'était P.-L. Bicquilley. Élu maire de Toul au mois de février 1790, il demeura en fonctions jusqu'à l'élection de son successeur, Dominique Jacob, qui eut lieu le dimanche 13 novembre 1791, (Cf. A. Denis, *Toul*, p. 188, 225.)

de nous faire annoncer à la municipalité. Il y consentit. On nous annonça donc et aussitôt on nous fit entrer; on nous fit beaucoup d'accueil; plusieurs des municipaux nous saluèrent très honnêtement.

M. le Maire se leva de son siège, et, avec un visage gai et content, nous dit : « Vous venez, messieurs, faire votre déclaration ; soyez les bienvenus. Monsieur N..., voulez-vous bien conduire ces messieurs dans la chambre où vous savez qu'on reçoit les déclarations. — Monsieur, lui dis-je, avant d'aller dans cette chambre, voulez-vous bien me permettre de vous faire une ou deux questions? — Volontiers, me répondit-il. — En faisant ma déclaration, pourrai-je y mettre telle explication et telle restriction que je jugerai à propos? — Non, monsieur, me dit-il, la loi le défend[1]. — Du moins, continuai-je, quand vous viendrez dans ma paroisse recevoir mon serment, me sera-t-il permis d'y mettre telle réserve que ma conscience exigera? — Non, monsieur. — Eh bien! repris-je, daignez, monsieur, me souffrir un instant et entendre ici ma résolution. Je sais, et vous ne l'ignorez pas, monsieur, que c'est

1. Un décret du 4 janvier 1791 exigeait la prestation pure et simple du serment, sans préambule, restriction ou explication, sous peine de nullité.

aux évêques qu'il appartient de décider en matière de foi, de régler ce qui concerne le gouvernement et la discipline de l'Église. Ainsi, quand je verrai tous les évêques de France unis au Saint-Siège prêter ce serment et m'apprendre par leur exemple et par leurs paroles que je puis sûrement le prêter, je le ferai volontiers; mais, jusqu'à ce moment, trouvez bon que je le diffère. »

Cela dit, je les saluai, et me retirai, croyant que celui qui était entré avec moi me suivrait. Mais non, sans dire mot, il fut conduit dans la fatale chambre des déclarations, comme une pauvre brebis à la boucherie. C'est vous, mon Dieu, qui m'avez tiré de ce pas dangereux et qui m'avez fait une grâce que vous n'avez point accordée à mon malheureux compagnon.

Je continuai à exercer mes fonctions pastorales assez paisiblement jusqu'au septième dimanche après la Pentecôte de cette année[1], parce que celui qu'on avait d'abord voulu forcer à devenir évêque intrus[2], ayant disputé pendant longtemps

1. Le 31 juillet 1791.

2. Pierre-François Chatelain, né à Noreuil (Pas-de-Calais), le 26 janvier 1724. Ancien Lazariste : depuis 1766 chanoine de Saint-Gengoult à Toul. Élu évêque constitutionnel de la Meurthe, le 13 mars 1791 ; démissionnaire le 18 avril suivant, avant d'avoir été sacré. Il mourut le 22 février 1808, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, prêtre habitué de la paroisse de Saint-Gengoult à Toul. (Cf. abbé Eug. Mangenot, *les Ecclésiastiques*, p. 212, note 2.)

et enfin refusé, il fallut chercher et aveugler un autre homme pour le mettre à sa place. On en trouva un[1] qui ne vint que vers la Pentecôte[2]. En conséquence, j'eus le temps de faire faire les Pâques à mes paroissiens, la première communion aux enfants que je trouvai disposés. J'eus même le bonheur de faire les processions du Saint-Sacrement pendant l'octave de la Fête-Dieu, cérémonie que je n'avais jamais faite dans ma paroisse, parce que d'autres la faisaient pour moi[3]. Je célébrai aussi ma fête patronale de Saint-Pierre[4] qui, cette année, tombait pendant ladite

1. François-Luc Lalande, ancien Oratorien, vicaire épiscopal de l'évêque intrus de Paris, Gobel. Élu le 8 mai 1791 évêque constitutionnel de la Meurthe et installé le 5 juin suivant.

Il fut parmi les évêques et les prêtres qui, à la suite de Gobel, apostasièrent devant la Convention (séance du 7 novembre 1793), rendant leurs lettres d'ordination et déclarant qu'ils renonçaient pour toujours à leur qualité de prêtre et au caractère épiscopal; on appelait cela se déprêtriser. (Cf. Pisani, *l'Église de Paris*, II, p. 63-64).

2. Il vint en effet le dimanche 5 juin, huit jours avant la Pentecôte.

3. Ces autres, c'étaient les Bénédictins de l'abbaye de Saint-Mansuy; ils invitaient le curé de Saint-Pierre à assister à la procession. Mme François rapporte à ce sujet ce détail : « M. Alaidon ne voulant pas marcher à la suite de ces religieux, fit faire *une fois* la procession de la Fête-Dieu aux habitants du faubourg, sans en prévenir les Bénédictins. Ceux-ci, outrés de voir leurs droits méconnus, firent signifier au curé, par le ministère de l'huissier Mourot, d'avoir à s'abstenir à l'avenir » (*Études*, p. 70. — Voir plus haut, p. XXI).

4. Le mercredi 29 juin.

octave. Vous aviez, ô mon Dieu, rassemblé tous ces objets de piété et de dévotion pour me consoler et pour être à votre peuple un nouveau motif de s'attacher à vous.

De temps en temps néanmoins, j'avais à soutenir certains assauts qui m'étaient d'autant plus sensibles qu'ils venaient de mes paroissiens. Ils me disaient : « Mais pourquoi ne faites-vous point le serment? Nous n'y voyons point de mal; il y en a bien d'autres qui l'on fait. Oh! c'est que vous ne nous aimez pas et que vous êtes bien aise de nous quitter. Que deviendrons-nous, nous et nos enfants? — Soyez fidèles à Dieu, leur disais-je, et il ne vous abandonnera pas. Je vous aime, je crois vous l'avoir assez prouvé; mais je ne puis faire ce serment en conscience. Au reste, je serai toujours votre pasteur; je ne me séparerai point de vous, et je vous rendrai toujours les services que je pourrai. » J'avais aussi quelquefois des assauts d'une autre espèce à essuyer. Mais, grâce à Dieu, au lieu de m'affaiblir, ils ne servaient qu'à me fortifier de plus en plus dans le parti que j'avais pris.

Enfin, nous fûmes avertis que nous devions être dépossédés et remplacés par des intrus le septième dimanche après la Pentecôte, qui, cette année-là, tombait le 29 ou le 30 de juil-

let[1]. Je fis mes adieux à mes paroissiens le dimanche précédent[2]. Je leur dis en général ce que j'avais déjà dit à plusieurs en particulier. Je leur lus, comme par forme de testament, un inventaire de tout ce que j'avais fait et amassé et pour l'église et pour les pauvres; et, après la lecture, j'en envoyai une copie au premier chatelier[3] que j'engageai à la conserver avec soin. J'en retins une autre pour moi, pour avoir toujours un monument subsistant des bienfaits de la Providence. Ce moment me fut très sensible et j'eus beaucoup de peine d'achever de chanter ma messe; il le fut de même à mes paroissiens qui le témoignèrent par leurs larmes et leur tristesse profonde.

1. C'était le 31 juillet.
2. Le 24 juillet 1791.
3. Le premier chatelier était sans doute le marguillier.

CHAPITRE II

LE CURÉ ET LES INTRUS

(30 juillet 1791 — mai 1792).

LE CURÉ ET SON INTRUS. = INSUCCÈS DE L'INTRUS. = L'ÉVANGILE DU SEPTIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE. = L'INTRUS AU PRESBYTÈRE, LE CURÉ HOSPITALISÉ PAR LA CHARITÉ PRIVÉE. = L'ÉGLISE A DEUX. = MINISTÈRE PRIVÉ. = LES CLEFS ET LES ORNEMENTS. = INTERVENTION DU PREMIER INTRUS DE LA VILLE. = LE CURÉ RÉDUIT A DIRE LA MESSE CHEZ LUI.

Le samedi suivant [1], vers les six heures du soir, je vis arriver mon intrus, et il était en même temps municipal de notre ville [2]. Il me dit

1. Le 30 juillet 1791.

2. Henriot, chanoine régulier de Notre-Sauveur, en résidence à l'abbaye Saint-Léon, située au faubourg Saint-Evre de Toul. Il avait prêté serment de fidélité à la Constitution civile du clergé le 30 janvier 1791. Il se déprêtrisa en 1794 et épousa une demoiselle Gérard, de Toul. « Il devint l'un des orateurs habituels des fêtes révolutionnaires. Lorsque la ville (de Toul) réorganisa le collège communal dans les anciens bâtiments de Saint-Léon, M. Henriot fut nommé professeur de la classe élementaire de latin. Il avait fait inscrire sur la porte de sa classe ce qui suit : *Ici on s'honore du titre de citoyen.* Or, les élèves invités à se donner ce beau titre avaient de neuf à douze ans. M. le professeur usait volontiers de la férule et du fouet à lanières. Aussi ses élèves avaient-ils gardé de lui un vif souvenir. » (Mme François, *Études*, p. 85-86.)

d'un ton fort honnête qu'il était envoyé pour m'annoncer qu'il viendrait, le lendemain, chanter ma messe et les vêpres; qu'il était bien fâché de me déplacer; qu'il y avait été forcé; qu'il espérait que cela ne durerait pas longtemps, et que le plus beau de ses jours serait celui où il me remettrait tout entre les mains. Je lui répondis que je ne pouvais pas m'y opposer, mais que je ne renonçais pas à ma qualité de pasteur; que je le serais toujours; qu'il avait eu sans doute de bonnes raisons pour se déterminer à une telle action; que je désirais, au moins autant que lui, l'arrivée du beau jour qu'il me promettait, et, après quelques discours à peu près semblables, nous nous séparâmes.

Le lendemain[1], je fis sonner ma messe à sept heures, après avoir été au confessionnal. Les paroissiens, qui étaient instruits de tout, vinrent en foule, de sorte que l'église se trouva pleine comme aux plus grands jours de fête, et j'appris que l'intrus n'avait eu à la grand'messe qu'environ une dizaine de personnes.

Ce qu'il y eut de remarquable, et ce qui frappa quantité de personnes, fut la circonstance de ce septième dimanche qui a pour évangile de

1. Le dimanche 31 juillet 1791.

la messe ce morceau de saint Mathieu ou Jésus-Christ dit aux peuples : « Prenez garde, ou donnez-vous de garde des faux prophètes qui viennent à vous sous la peau ou sous des dehors de brebis, et qui intérieurement sont des loups ravisseurs : vous les reconnaîtrez par leurs œuvres », etc. Vous l'avez ainsi permis, ô mon Dieu, afin de donner une dernière leçon à votre peuple, et pour l'engager à nous demeurer toujours attaché, nous qui avions l'honneur d'être vos vrais ministres et qui le sommes toujours en effet.

J'employai toute la semaine suivante à vider la maison de cure, comme il nous était ordonné de faire, et je fis transporter mon petit mobilier dans différentes maisons où on voulut bien le recevoir. Pour moi, je vins habiter une jolie petite maison, située dans un jardin, que la Divine Providence m'avait fait offrir par une dame respectable [1] qui en était la propriétaire. Là je jouissais d'un bon air, d'une vue charmante, de beaucoup plus d'agréments que dans la maison curiale. Cette dame charitable venait m'y visiter souvent avec sa famille. Toutes les semaines, et quelque-

1. « Mme Déguilly, mère de Mme de Verely » (note marginale de la main inconnue déjà signalée, p. x et 111, note 2). C'était la grand'mère du chanoine de Verely, dont il sera parlé bien des fois dans la suite de la relation (voir p. 27, note 1).

fois plusieurs fois, elle m'y régalait en faisant apporter son dîner, qui était toujours très copieux et très bon. C'était pour adoucir mon sort et pour ménager ma dépense qu'elle en agissait ainsi.

De cette demeure si agréable que j'ai habitée pendant environ onze mois[1], j'allais tous les jours célébrer la sainte messe dans l'église paroissiale, à sept heures du matin, et, les dimanches et fêtes, presque toujours elle était remplie. Cela excita l'envie ou de l'intrus ou de ceux qui étaient de son parti, en sorte qu'ils formèrent le complot de m'enfermer avec tout le peuple, la nuit de Noël[2], dans le temps que j'y célébrerais. Dieu permit que j'en fusse averti, et j'allai m'en plaindre au maire de la municipalité[3] qui m'en crut et donna les ordres les plus prompts au commandant de la garde nationale de veiller à ce que l'on n'exécute point ce dessein, sous peine d'en répondre à son propre et privé nom. Malgré cela, je ne voulus point m'exposer, ni mon peuple. Je différai jusqu'au matin, et je célébrai tranquillement mes trois messes.

Je continuai toujours d'entendre les confessions

1. Août 1791-juillet 1792.
2. Le dimanche 25 décembre 1791.
3. C'était Dominique Jacob, élu le 13 novembre 1791. M. A. Denis lui a consacré une notice biographique, *Toul*, p. 396-398.

à mon ordinaire, à donner la sainte communion, à visiter les malades, en cachette cependant, ce qui monta la tête à mon intrus et lui fit employer tous les moyens de m'empêcher de faire toutes ces fonctions, surtout depuis que je lui avais refusé de venir chanter une messe de mort que, ou bonnement, ou pour me tendre un piège, il était venu m'inviter à venir chanter avec lui.

A l'approche du carême, il commença à m'ôter les clefs du confessionnal et du tabernacle. Pour confesser, je me mis dans un banc du chœur et, comme je me pourvus de petites hosties, j'en apportais avec moi que je consacrais à la sainte messe, en sorte que je fis faire les Pâques [1] à presque tous les paroissiens qui s'adressaient à moi, et aux autres qui me demeuraient attachés. Voyant qu'il n'avait pas réussi, mon intrus me fit ôter ornements et linges nécessaires pour la sainte messe. Mais il n'avança pas davantage. Comme j'avais avec moi tout cela, j'ordonnai à ma servante de me l'apporter tous les jours, et, aussitôt après la messe, de le rapporter à la maison. Enfin mon intrus désolé, n'osant pas me redemander les clefs de l'église et de la sacristie que j'avais conservées jusqu'alors, se plaignit

1. En cette année 1792, la fête de Pâques tombait le 8 avril.

à la municipalité qui donna ordre au premier intrus de la ville[1] de me les demander.

Ce premier intrus, dont ma paroisse était devenue succursale par le nouvel arrangement[2], m'écrivit et m'engagea à lui remettre lesdites clefs. Je lui répondis qu'il n'ignorait pas que ces clefs m'appartenaient, que je les avais payées de

1. C'était l'abbé Aubry, intrus de la cathédrale de Toul. Né à Viocourt (Vosges), il fit de bonnes études au collège Saint-Claude, à Toul, entra ensuite au grand séminaire où il se distingua assez pour attirer l'attention du chapitre. Ordonné prêtre, il fut nommé chanoine de Saint-Gérard à la cathédrale de Toul. Un an après on lui donna la chapelle de Saint-Amon, à Toul, qui rapportait six cents livres. Il prêchait souvent et avec succès.

Il fut notable et membre de la municipalité, intrus à la paroisse Saint-Aignan de Toul et élu, le 6 novembre 1791, curé de Saint-Etienne, l'ancienne cathédrale. Sous la Terreur il refusa de livrer ses lettres de prêtrise et de renoncer ainsi à son caractère sacerdotal. Dès lors, il vécut caché dans son pays natal. Quand, en 1795, on put rouvrir les églises, il se réinstalla à la cathédrale de Toul. Il fut, en 1802, nommé curé de Saint-Gengoult de Toul. En 1803, il régularisa sa situation et fut maintenu par Mgr Osmond, évêque de Nancy. (Denis, *Toul*.) Il continua à prêcher jusqu'à sa mort qui survint en juillet 1827 (Denis, *Toul*; Guillaume, *Quelques fleurs sur une tombe*). — Dans sa *Vie de Mgr Osmond* (p. 484-489), l'abbé Guillaume raconte le curieux incident survenu dans l'église Saint-Gengoult entre l'évêque et le curé : le curé a-t-il droit au port de l'étole, dans son église, en présence de l'évêque? La difficulté fut tranchée par une lettre de Portalis.

2. A la réduction des paroisses de Toul, proposée le 28 juillet 1791 par le Directoire du département (Archives de Meurthe-et-Moselle, L, 75) et opérée le 23 août, par un décret de l'Assemblée nationale, approuvé par le roi le 11 septembre, l'église ci-devant paroissiale de Saint-Mansuy ne fut conservée que comme simple oratoire desservi par Nicolas Leclerc, vicaire de Saint-Etienne. (A. Denis, *Toul*, p. 215, 218.)

mon argent, qu'elles n'étaient point nécessaires, puisqu'ils en avaient, et qu'il était étonnant qu'il me les demandât. Il porta sans doute ma réponse à la municipalité, car, le lendemain ou deux jours après, je reçus une lettre de M. le maire, qui m'enjoignait de remettre ces clefs entre ses mains. Je cédai enfin, et je remis les clefs, non aux intrus, mais à la municipalité. J'ai trouvé des personnes qui m'ont blâmé de ma faiblesse en cette occasion. Si j'ai mal fait, Seigneur, je m'en repens; en tout cas, je n'en ai point eu l'intention.

Lorsque je fus ainsi dépouillé, le premier intrus vint me visiter; pour me consoler, il me dit qu'il n'avait contribué en rien à ce dépouillement; qu'en tout cas il venait m'offrir son église; que j'y jouirais de la plus grande liberté et que je lui ferais plaisir. Je lui répondis qu'il était bien plus simple de me laisser mon église; que je le remerciais de la sienne; qu'il savait bien que nous ne pouvions plus frayer ensemble, comme autrefois; que Dieu serait le juge de ce que nous avions fait l'un et l'autre; qu'au reste je ne me repentais point de mon refus de serment, et que, si j'étais à recommencer, je le refuserais encore. Peu de temps après, il me quitta, me priant de ne point lui en vouloir : « A Dieu ne plaise, lui

dis-je, daigne-t-il vous éclairer, et vous rappeler à lui! »

J'avais, comme je l'ai dit plus haut, tout ce qu'il me fallait pour célébrer la sainte messe. Je me réduisis donc à m'arranger un autel dans la salle de la maison que j'habitais, ensuite dans un petit cabinet, selon la permission qui nous en avait été accordée par nos premiers pasteurs; et je conservais, selon ladite permission, le Très-Saint Sacrement, en sorte que cette jolie petite maison eut encore l'avantage inestimable de devenir une église, un temple de Jésus-Christ. Quel bonheur! mon Dieu! Je jouissais de vous, vous étiez toujours avec moi; ah! que vous charmiez toutes mes peines! que vous me dédommagiez de tous les sacrifices que j'avais été obligé de faire! Mais vous permîtes que cet heureux état ne fût pas de longue durée. Vous êtes juste, Seigneur, non, je ne le méritais pas. Et, d'ailleurs, je n'aurais point eu de part à votre croix s'il en eût été toujours de même. Il fallait donc de nouveaux sacrifices. Il fallait tout quitter, tout sacrifier, et voici comme Dieu permit que cela arrivât.

CHAPITRE III

LE PASSEPORT

(Mai — juillet 1792.)

UN COMPAGNON DANGEREUX. = FLAGRANT DÉLIT DE MINISTÈRE. = DÉNONCIATION. = DEMANDE DE PASSEPORT. = CHASSE AUX PRÊTRES. = PERQUISITIONS. = LES PAPIERS SECRETS DE L'ÉVÊQUE.

Il vint dans notre ville un bon curé qui avait été obligé de se sauver, non seulement de sa paroisse mais même de son département, parce qu'il y avait décret de prise de corps contre lui. Je ne connaissais pas ce digne confrère, mais il était ami d'un de mes amis qui avait beaucoup de crédit sur l'esprit de la dame qui m'avait logé dans la petite maison de ma paroisse. Ce mien ami proposa à cette dame de le loger avec moi et elle y consentit, pourvu que j'y consentisse moi-même; ce que cet ami m'étant venu proposer, je lui répondis que Madame était bien la maîtresse, mais qu'il y avait à craindre que cela nous jouât un mauvais tour à l'un et à l'autre. Il me répondit

que non, qu'il recommanderait bien à son protégé de ne pas sortir, de ne pas même se montrer, et que je pourrais lui dire librement s'il ne gardait point ces conventions. Je n'insistai point, voyant que c'était un parti pris, mais, depuis ce moment, je sentis toujours une certaine crainte en moi-même, en sorte que je dis à une demoiselle respectable, fille de cette dame : « Madame votre mère a permis que ce monsieur vînt loger avec moi; je n'ai ni pu ni dû m'y refuser, mais vous verrez que nous serons chassés tous les deux ».

Mon nouvel hôte suivit pendant quelques jours ce dont on était convenu. Mais, comme il n'était pas un solitaire, il commença à aller promener à la campagne, très bien déguisé. Ensuite il alla à la ville avec le même costume, et on le voyait rentrer dans notre habitation. Jusque-là il n'y avait pas encore beaucoup de danger. Mais ce qui nous y mit bientôt, c'est qu'il endossa sa soutane, qui lui était arrivée depuis peu. On le reconnut; on le vit sortir et rentrer; dès le moment, on commença à parler; on dit que je retirais non seulement des personnes pour les confesser, leur faire entendre la messe, leur donner la communion, mais encore des prêtres réfractaires, et on chercha le moyen de nous faire décamper.

Sur ces entrefaites un jeune garçon de ma paroisse tomba dangereusement malade. J'allai le visiter. C'était un enfant sage; je lui avais fait faire la première communion il y avait environ deux ans. Je l'aimais et il m'était attaché. Le voyant en danger, je lui proposai de recevoir les derniers sacrements; il y consentit. Je le confessai donc, lui donnai le saint viatique et l'extrême-onction, n'ayant pour assistant que son père qui était un bon chrétien. Je recommandai le secret à l'un et à l'autre, aussi bien qu'à la mère, très brave femme. Mais la grand'mère de cet enfant étant venue le voir et le trouvant extrêmement mal lui dit qu'il faudrait qu'il se confessât. Le pauvre enfant, ne pensant plus au secret, lui répondit qu'il l'avait été, et que M. le curé lui avait donné les sacrements. Cette bonne femme, qui probablement n'y entendait pas malice, raconta cela en présence de ceux qui étaient chez elle, et un d'entre eux en alla avertir mon intrus.

Il laissa l'enfant tranquille, qui mourut environ vingt-quatre heures après; mais il n'en agit pas de même à mon égard. Il me dénonça à la municipalité, et aussitôt M. le maire m'envoya citer à comparaître. J'y allai à l'heure qui m'avait été assignée, et il était presque nuit. Cependant, j'y allai sans crainte, devinant bien pourquoi j'étais

mandé. A mon arrivée, M. le maire se leva; il était accompagné de toute la municipalité, excepté de mon intrus qui n'y était pas. Après m'avoir salué, il me dit : « Il nous est revenu, monsieur, que vous exerciez encore vos anciennes fonctions. Est-ce que vous ne connaissez pas la loi qui vous les interdit? — Cette loi, lui répondis-je, ne m'a pas été signifiée. — Eh bien! écoutez-la, poursuivit-il; je vais vous en faire lecture; mais, auparavant, ayez la bonté de vous asseoir. » Je m'assis avec lui et d'autres auprès du feu; ensuite il lut cette prétendue loi et me demanda : « Avez-vous l'intention de vous y conformer? — Non, monsieur, lui dis-je. — Et pourquoi? — Parce que je ne le peux pas. — Mais cette loi est portée par l'Assemblée. — Mais si les apôtres s'étaient conformés aux lois portées par les empereurs païens, vous n'auriez pas à présent la religion chrétienne. — Entendez-vous comme il vous répond, dit alors un municipal au maire; voulez-vous que je verbalise contre lui? — Monsieur, répliqua M. le maire, vous n'êtes point là pour cela. »

Après avoir causé encore avec ledit maire et d'autres, je leur dis : « Messieurs, ayez la bonté de me donner un passeport. — Et pourquoi? monsieur, me dirent-ils? Restez avec nous; où

voulez-vous aller? — Messieurs, leur repartis-je, comme je ne suis point disposé à obéir à votre loi, il se présentera d'autres occasions, et on viendra toujours vous faire des plaintes: il vaut bien mieux que je m'éloigne. — Et quel passeport voulez-vous donc, ajoutèrent-ils? — Pour toute la France, leur répliquai-je. — Eh bien! vous l'aurez. Cependant vous feriez mieux de rester parmi nous. » Je me levai, les saluai, et, en passant devant ce monsieur qui voulait verbaliser, je le saluai aussi et dis : « Oh! monsieur, que vous allez vite! » Quelques jours après j'eus mon passeport, mais il n'était que pour les départements circonvoisins.

Tout ceci me fit observer de plus près. Le bruit se répandit que j'avais un prêtre caché avec moi. Des nationaux de la ville, provoqués, allèrent au nombre au moins de cent dans un jardin où on disait déjà qu'il y en avait un [1]. Après l'avoir mis en fuite, ils vinrent en foule du côté de la maison que j'occupais. La crainte me saisit; je ne voulus point y demeurer, et je me retirai vite dans une maison voisine où je me cachai environ pendant trois heures. Pendant ce temps, ces nationaux entrèrent, les uns dans le jardin, les autres fouil-

1. Première quinzaine de juillet, 1792 (Voir E. Mangenot, *les Ecclésiastiques*, p. 87, note 3).

lèrent toute la maison. Ils y trouvèrent mes ornements, mes linges, tout ce dont je me servais pour célébrer la sainte messe. Je les entendais jurer après moi et le confrère que j'avais eu avec moi, mais que j'avais invité à s'éloigner. « Où est-il? Il n'est pas loin, disait un jeune homme à qui j'avais fait faire la première communion et qui était établi à la ville, si je voulais, j'aurais bientôt fait de le trouver. » J'entendais tout, et sûrement je n'étais pas à mon aise. « Il n'a qu'à partir, le..... Demain, nous reviendrons, et, si nous le trouvons, il aura à faire à nous. »

Tandis qu'ils s'animaient ainsi les uns les autres, par votre providence, ô mon Dieu! arriva le maire avec deux ou trois municipaux; ils calmèrent ces séditieux, firent de nouvelles recherches dans la maison, mais sans faire aucun dommage; ils ouvrirent une armoire où il y avait de petits ouvrages contre les intrus[1] que sans doute ils ne virent pas, puisque je les retrouvai à la même place, où ils étaient cependant bien visibles. Mais ils aperçurent une boîte de reliques

1. On avait multiplié les brochures contre la légitimité du serment constitutionnel et on les avait répandues à profusion. (Sur les écrits de ce genre, composés par des prêtres lorrains, voir E. Martin, *Histoire*, t. III, p. 92-93). Le coffret enlevé chez l'abbé Gauthier (Voir plus loin, p. 25, note) montre l'intérêt que le peuple et la municipalité portaient à cette propagande.

que j'avais reçue de l'abbaye de l'autre faubourg de notre ville[1]. Ils la prirent; et, parce qu'ayant fait reconnaître et authentiquer les dites reliques, j'avais fait sceller cette boîte du sceau de Monseigneur notre évêque[2] : « Ah! voici, s'écrièrent-ils, voici les papiers de l'évêque; nous verrons, nous verrons ce qu'ils disent ». Ils décidèrent qu'on emporterait cette boîte en triomphe à la municipalité, comme une trouvaille très importante.

Elle fut emportée en effet, et ils l'accompagnèrent, criant partout qu'ils avaient trouvé les papiers secrets de l'évêque, et qu'ils allaient découvrir bien des choses[3].

Lorsque je fus averti qu'ils étaient tous partis, je revins dans mon habitation et, ayant trouvé

1. Abbaye Saint-Léon du faubourg Saint-Evre. Bâtie au XIe siècle pour des chanoines de Saint-Augustin, elle passa en 1627 aux chanoines réguliers de Notre-Sauveur, de la Réforme de saint Pierre-Fourier. (Mme François, *Études*, p. 73 et ss.)

2. Étienne-François-Xavier des Michels de Champorcin, 93e et dernier évêque de Toul, 1773-1802. (Voir E. Martin, *Histoire*, t. II, p. 616-632, t. III, p. 163, 230, note 1.)

3. Lorsque les couvents furent fermés, on enleva les reliques des reliquaires, qui étaient mis sous scellés s'ils avaient quelque valeur, et on les partagea entre religieux, ecclésiastiques ou personnes pieuses. M. Alaidon avait recueilli ainsi la portion des reliques de saint Mansuy (l'humérus), qui avait été donnée, le 1er septembre 1629, au chapitre de la cathédrale de Toul par les Bénédictins de Saint-Mansuy. Après le Concordat, il donna le reliquaire à la cathédrale de Toul. Depuis 1867, ce reliquaire est à l'église Saint-Gengoult de la même ville. (Guillaume, *la Cathédrale de Toul*, p. 201 ; *Saint Mansui*, p. 26, 28, 29.)

quelque dérangement dans mes affaires, j'écrivis au maire de la municipalité, et lui témoignai mon étonnement et mon mécontentement de ce qu'en mon absence on avait eu la hardiesse de venir faire une pareille inquisition. Le maire me répondit poliment qu'il avait appris qu'une troupe d'hommes s'était portée sur la maison que j'habitais, qu'il était accouru pour les empêcher de faire aucun dommage, et qu'il ne croyait pas qu'on en eût fait, et, comme je lui avais de nouveau demandé un passeport, c'est alors qu'il me l'envoya [1].

1. Le jeudi 12 juillet 1792, le maire de Toul, introduit en séance, rendit compte au Directoire du département de la Meurthe « de quelques mouvements tumultueux qui ont eu lieu à Toul à l'occassion de prêtres insermentés, qui disaient des messes dans leurs chambres, y confessaient, communiaient, rassemblaient des étrangers, entretenaient ainsi le fanatisme et propageaient leurs principes anticonstitutionnels. Des citoyens se sont portés chez les abbés Pallas, Sirejean, dénoncés par la rumeur publique; ils y ont trouvé des autels dressés, des vases et ornements d'église, calices et ciboires, grandes et petites hosties, en un mot tout ce qui est nécessaire à la célébration du culte. Ces prêtres sont convenus que tous les jours ils disaient la messe. Six ecclésiastiques même se trouvaient réunis pour cet objet chez Pallas au moment où on y est entré. Quelques personnes se sont permises (*sic*) d'enlever des armes trouvées dans les maisons habitées par ces prêtres suspects; la municipalité a pensé que le respect dû à la propriété ne permettait pas de retenir les effets saisis illégalement; elle les a restitués sur-le-champ aux propriétaires. Les circonstances de cet événement, a dit M. le maire, et les quelques scènes épisodiques qui les ont accompagnées se trouvent consignées avec beaucoup de détail dans les procès-verbaux qui ont été dressés et envoyés au Directoire du district pour qu'il vous les fît passer: je ne vous

On attendit que toute la municipalité fût réunie pour ouvrir la fameuse boîte qu'on avait apportée avec tant de pompe et tant de joie. Mais quelle fut leur confusion lorsqu'ils n'y virent que quelques os et les papiers qui constataient leur authenticité ! Honteux de leur prétendu triomphe, ils avertirent ma sœur et lui dirent qu'elle pouvait remporter cette boîte, ce qu'elle fit en effet.

en entretiendrai donc pas; je suis plus empressé de vous apprendre que tout est tranquille, l'ordre s'est rétabli à la voix des magistrats qui se sont portés au milieu du peuple pour lui faire sentir l'irrégularité de sa conduite; au nom de la loi, tout est rentré dans le devoir, et l'on a discontinué des visites domiciliaires que les soupçons les mieux fondés ne légalisaient pas. Le maire a ajouté qu'il n'y a pas eu une seule égratignure faite, que si les citoyens ont enlevé quelques effets, ce n'est point avec le dessein de se les approprier, mais seulement pour les déposer à la municipalité comme preuves de conviction; qu'on y avait porté entre autres choses un coffret rempli de libelles incendiaires, qu'à l'instant le scellé avait été apposé sur ce coffret trouvé chez l'abbé Gauthier. Le maire a fini par dire que Toul se remplissait d'habitants des petites villes qui venaient s'y mettre en sûreté, et qu'un grand nombre de prêtres surtout s'y étaient réfugiés, ce qui obligeait la municipalité à redoubler de surveillance et d'activité. Le Directoire, applaudissant au zèle, aux sentiments civiques de la municipalité, l'a invitée à continuer d'employer au maintien de la tranquillité publique et au respect dû aux personnes et aux propriétés, l'ascendant que son patriotisme lui donnait sur le peuple et la juste confiance qu'on avait en elle. » (*Registre des délibérations du Directoire du département*, Archives de Meurthe-et-Moselle, L, 77, n. 14.) Cet intéressant procès-verbal, qui illustre si bien le récit de l'abbé Alaidon, méritait d'être transcrit en entier.

CHAPITRE IV

EN FUITE

(Juillet — 11 septembre 1792).

EN FUITE. — MARCHES ET CONTRE MARCHES. — RÉFUGIÉ A NANCY. — RETOUR SECRET. — PERQUISITIONS ET CRAINTES. — RETRAITE CACHÉE. — DÉCRET DE DÉPORTATION. — DÉPART SANS LE PASSEPORT LÉGAL.

Malgré cette esclandre et ces menaces des nationaux, mon dessein était de demeurer et de ne point quitter ma paroisse. Mais je me laissai vaincre aux invitations qui me furent faites par mes paroissiens de m'éloigner du moins pour quelque temps. Je me déguisai donc et je partis à onze heures du soir, accompagné de deux de mes paroissiens qui me conduisirent à deux bonnes lieues de ma paroisse, surtout par le chemin qu'ils me firent prendre. Nous marchâmes jusqu'à deux heures du matin par un beau clair de lune, car c'était la fin du mois de juillet [1]. Nous arrivâmes

1. De l'année 1792.

chez un de mes amis qui, m'ayant reconnu à la voix, se leva aussitôt et vint m'ouvrir sa porte. Je lui contai mon histoire et lui demandai un lit qu'il m'accorda très amicalement. Mes conducteurs ayant rafraîchi revinrent en ligne droite chez eux et y arrivèrent sans qu'on sût qu'ils avaient voyagé pendant la nuit. Pour moi, j'allai me reposer quelques heures. Ensuite j'allai dire la sainte messe et déjeunai bien volontiers.

Pendant le déjeuner arriva le petit-fils de la dame de la maison que j'habitais dans ma paroisse [1]. Bon prêtre, bon chanoine, bon ami, il avait appris mon affaire et il accourait pour me rassurer et m'engager à revenir. Il me proposa d'aller dîner chez Monsieur son oncle qui était un seigneur des environs; nous y allâmes ensemble et j'y fus très bien reçu. Nous en partîmes après

1. Antoine-Étienne-Jean-Baptiste Chautan de Verely, né à Toul le 31 juillet 1762, était le plus jeune fils d'un major d'artillerie qui avait épousé Marie-Anne Royer. Il fit ses études dans sa ville natale et y reçut les ordres jusqu'au diaconat. Ordonné prêtre à Verdun, il fut pourvu de la huitième prébende au chapitre de la cathédrale de cette ville le 20 juin 1789. En 1791 il revint dans sa famille à Toul. Déporté pendant la Révolution, il fut, après le rétablissement du culte, simple prêtre habitué à Toul. Après la restauration du siège épiscopal de Verdun, Mgr de Villeneuve le nomma chanoine titulaire de sa cathédrale (deuxième prébende), le 8 septembre 1827. Ses deux sœurs, qui ne s'étaient pas mariées, l'accompagnèrent à Verdun où il mourut au mois de mai de l'année 1837. « C'était un homme bien respectable, un digne prêtre qui s'employait à toute sorte de bien. » (Voir Robinet, *Pouillé*, t. I, p. 101, 127.)

avoir soupé entre huit et neuf heures du soir et nous arrivâmes vers les dix heures dans ma petite demeure, sans être vus de personne. Je n'y restai que deux jours; ce bon prêtre était menacé aussi bien que moi.

Sa famille nous conseilla d'aller passer quelques jours chez ce Monsieur oncle de ce cher ami; nous partîmes donc derechef vers les neuf heures du soir et nous arrivâmes entre onze heures et minuit. Nous couchâmes chez l'ancien curé qui était encore sur pied et, le lendemain, nous entrâmes, sans être vus, dans le château où ce bon curé logeait déjà, du moins dans une petite maison adjacente, parce qu'il avait été obligé, aussi bien que moi, de quitter depuis longtemps la maison curiale. Nous demeurâmes à peu près huit jours dans ce château, fort tranquilles; et, par le rôle d'une demoiselle très pieuse [1] nièce de ce seigneur, nous pûmes y célébrer tous les jours la sainte messe. Mais comme il venait tous les jours quelque personne du village au château,

1. « Mlle Louis. » (Note de la main inconnue.) — Mlle Louis, sœur de l'abbé baron Louis, était religieuse au monastère toulois des Bénédictines de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement. A la Révolution, elle rentra dans sa famille, où elle se dévoua à l'éducation de ses neveux, les jeunes de Rigny. Pendant plus de quarante ans après sa sortie du couvent, elle donna l'exemple des plus hautes vertus. Son souvenir est resté en vénération à Toul. (Mme François, *Études*, p. 135.)

quelqu'un nous aperçut, il le dit à d'autres ; le bruit se répandit que c'étaient des prêtres ; on gronda, on menaça le seigneur. En étant averti, je partis le lendemain de bon matin avec le jeune curé du lieu, et nous allâmes à Maréville [1], près de Nancy, où nous avions appris qu'il y avait déjà plusieurs prêtres réfugiés.

Parmi ces vénérables confrères, j'eus l'avantage d'y trouver mon oncle [2], curé des environs,

1. Il y avait à Maréville une maison fondée par Stanislas Leczinski, duc nominal de la Lorraine. C'était une infirmerie et maison de force pour les fils de famille et les personnes enfermées par lettres de cachet. L'administration en avait été confiée aux Frères des Écoles chrétiennes, qui avaient joint à la maison de force un pensionnat libre pour les enfants âgés de plus de quatorze ans et un noviciat de leur congrégation. En 1792, cette maison occupait 33 frères. A la fin de 1791, plus de 60 prêtres insermentés y habitaient, moyennant une modique pension. (E. Mangenot, *les Ecclésiastiques*, p. 22, note 1 et p. 288, note 5.)

2. François Rosselange, né à Saint-Mihiel le 22 novembre 1726. Ordonné prêtre à Verdun en septembre 1751, il entra dans le diocèse de Toul en qualité de vicaire commensal de M. J.-N. Collin, dit La Fosse, curé de Colombey-les-Belles. En 1754, il fut nommé curé de Villers-les-Nancy, paroisse voisine de Maréville. Il prêta le serment, mais avec un préambule et des restrictions qui le firent déclarer nul. Il dût abandonner sa paroisse à l'intrus, et se retira à Maréville. Obéissant au décret du 26 août 1792, il prit au secrétariat du district de Nancy un arrêté de déportation pour Deux-Ponts dans le Palatinat, et quitta la France avec son ami l'abbé Mangin, aumônier de la maison de Maréville. Tous les deux, trompés par une légère détente dans la persécution, rentrèrent en France et exercèrent secrètement le ministère. Arrêtés à Charmes-sur-Moselle (Vosges), le 11 novembre 1793, ils furent jugés, sans avocat, à Mirecourt et exécutés le 15. (E. Mangenot, *les Ecclésiastiques*, p. 47-57.) L'abbé Alaidon, son neveu, a envoyé une note sur lui à l'*Ami de la religion*, t. XXXI, p. 328.

qui s'y était retiré depuis qu'il avait été obligé de quitter sa paroisse. Comme il avait rendu de grands services à cette maison, et que d'ailleurs le frère [1] qui en était le directeur était un homme ferme et très bien disposé, nous fûmes reçus très amicalement. Cependant, ayant causé avec mon oncle et avec d'autres, et ayant entendu dire que cette maison était très menacée, qu'on n'y était pas même sûr d'un jour [2], je pris le parti de venir voir ma sœur à Nancy et d'y rester quelques jours. J'y vins donc le même jour vers les six heures du soir. Les pauvres filles furent très réjouies de me voir, mais en même temps très embarrassées. « Ah, mon Dieu! où allez-vous? me dirent-elles. Le bruit court que l'on doit assassiner tous les prêtres cette nuit même; et notre maison est si suspecte! » Ainsi permettiez-vous, Seigneur, qu'on s'élevât contre vos ministres; mais votre providence veillait sans cesse sur eux; vous fîtes éventer ce projet barbare afin qu'il n'eût point son exécution. En effet, les

1. Le frère Jean-Marie, dans le monde André Toye Collègue, visiteur général de la congrégation. Arrêté et cité devant le tribunal révolutionnaire, il fut acquitté et mourut dans l'exil en 1799. (E. Mangenot, *O. l.*, p. 21, note 4.)

2. Le dimanche 29 juillet 1792, la populace de Nancy, conduite par deux vicaires épiscopaux, se porta, au nombre de 2000 personnes, à Maréville et ne s'apaisa que contre la promesse de la dispersion des prêtres insermentés. (E. Mangenot, *O. l.*, p. 22.)

prêtres, avertis, changèrent de demeure et se mirent par là en sûreté.

Ma sœur, de son côté, ne voulant pas que je fusse exposé dans sa maison, m'en chercha et m'en trouva une où je fus sauvé de tout danger. Je demeurai à Nancy huit ou dix jours. Le matin, je sortais et cherchais à dire la sainte messe en cachette. J'allais ensuite chez mes sœurs, où je passais la journée et ensuite je revenais pour coucher chez les personnes bienfaisantes qui avaient bien voulu me recevoir et qui eurent même la bonté de me donner plusieurs fois à manger. Dans cet intervalle, je retournai deux ou trois fois à Maréville, tant pour y dire la messe que pour y voir mon oncle[1], et ce fut là que je le vis pour la dernière fois; car, ayant été déporté peu de temps après et étant sorti de France avec M. Mangin, prêtre aumônier dudit Maréville, il voulut y rentrer[2], mais il fut pris à *Chaté*[3], à ce que je crois[4], dans le département des Vosges,

1. L'abbé Rosselange.

2. Munis de passeports pour Deux-Ponts, dans le Palatinat, où s'étaient réfugiés beaucoup de prêtres du diocèse de Nancy, les deux amis, Rosselange et Mangin, quittèrent Nancy le 13 septembre 1792. Mais ils rentrèrent en France le 6 novembre suivant. (Voir E. Mangenot, *les Ecclésiastiques*, p. 62-64.)

3. Lisez : Châtel (Vosges).

4. M. Alaidon se trompe ; c'est à Charmes-sur-Moselle (Vosges) que son oncle et l'abbé Mangin furent arrêtés, le lundi 11 novembre 1793, et guillotinés à Mirecourt, le 15 novembre suivant.

conduit à Mirecourt avec son digne compagnon, jugé et guillotiné. Je vous remercie, ô mon Dieu, de la grâce que vous avez faite à ce cher oncle; il avait toujours vécu comme un saint et j'ai cette douce confiance que vous l'avez reçu dans le séjour de votre gloire après lui avoir accordé le glorieux privilège d'être mis au nombre de vos martyrs.

Quant à moi, ennuyé de toutes ces courses, je voulus revenir dans ma paroisse. Je fis donc dire à la dame qui avait la charité de me loger[1] que tel jour je me trouverais à une campagne qu'elle avait à une lieue de notre ville. Elle s'y rendit avec toute sa famille et y fit préparer un excellent dîner. J'y arrivai et tous me témoignèrent une grande joie de me revoir; mais mes braves sœurs furent très inquiètes sur mon compte. Voyant qu'il n'y avait plus de sûreté pour les prêtres, elles m'engagèrent à ranger mes affaires et à partir au plus tôt, me citant l'exemple de leurs curés et de beaucoup d'autres qui partaient tous les jours.

J'arrivai donc à cette campagne, d'où, après avoir passé la journée, je vins, avec un des fils de cette dame, me rabattre dans un jardin qui

Sur leur arrestation, leur procès et leur exécution, voir E. Mangenot, *les Ecclésiastiques*, p. 64-74.

1. Mme Déguilly (Voir plus haut, p. 11, note 1.)

appartenait à ce monsieur. Nous y demeurâmes jusqu'au moment où les gens qui travaillaient à la campagne rentrèrent dans la ville. Pour ne pas être reconnus, nous nous mêlâmes parmi eux, et ainsi je me retrouvai dans notre ville. Je la traversai fort tranquillement à la faveur de l'obscurité, et j'arrivai chez un de mes meilleurs amis que j'avais prévenu et qui m'attendait; c'était un chanoine de notre cathédrale. Il me reçut à bras ouverts et m'offrit et sa maison et tout ce qu'il avait. J'étais parfaitement bien chez lui, mais la crainte s'était déjà emparée de tous ceux qui y demeuraient. On y avait déjà fait plusieurs visites; il y avait aux environs un fameux municipal que l'on redoutait. Je me mis un jour à chanter dans ma chambre et on prétendit que je pouvais être entendu.

Tout cela rassemblé détermina mon ami à me chercher une maison où je pourrais être en sûreté; il me la proposa, s'offrit à y payer ma pension et à venir m'y rejoindre. J'allai donc dans cette nouvelle demeure où je ne connaissais personne. Mais, comme le monsieur et la dame pensaient fort bien, j'y fus très bien reçu. On y prit toutes les précautions possibles pour m'y tenir bien caché; en sorte que les enfants même de la maison ignorèrent toujours que j'y étais.

Je ne divulgai le secret à qui que ce soit; ma sœur, qui vint deux fois dans la maison et que j'entendis, ne le sut pas. Je me contentai de la recommander au Bon Dieu. Mais mon ami envoyait tous les jours pour avoir de mes nouvelles; enfin, il voulut en avoir par lui-même; il vint se réunir à moi, à l'insu de toute la maison, excepté de son domestique qui était extrêmement discret et qui n'avait garde de découvrir son maître. Comme ce bon ami m'avait pourvu de tout ce qui m'était nécessaire pour dire la sainte messe, je la disais tous les jours dans ma chambre; le maître de la maison me la servait, la dame y assistait. Lorsque cet ami fut avec moi, nous continuâmes à la célébrer; nous récitions le bréviaire ensemble, nous faisions la prière en commun, nous priions, nous gémissions, nous attendions quelque moment favorable, mais le temps de notre délivrance n'était point encore arrivé.

Dans cette retraite, j'appris qu'un autre de mes amis avait du penchant à prêter le serment de la liberté et de l'égalité qu'on exigeait alors. Je lui écrivis en latin ce que je pensais de ce serment, pour tâcher de l'en détourner. Le Seigneur bénit mes faibles efforts, et cet ami, qui avait reçu ma lettre sans savoir d'où elle venait

ni où j'étais, en adopta les sentiments et se tint ferme.

Je restai dans cette maison au moins six semaines et environ deux avec mon bon ami et bienfaiteur. Pendant ce temps arriva le fameux décret de déportation [1] qui nous enjoignait d'aller prendre à la municipalité un passeport de déportation, de sortir du département dans la huitaine et du royaume dans quinze jours, sous peine, etc. Ce décret fut publié ; le temps fixé s'écoula ; je ne voulus point prendre de passeport [2] ; je ne voulais point partir. « Il le faut, me dit mon ami, il ne faut point vous exposer. Je m'étais proposé de partir avec vous ; mais comme le décret ne frappe que les fonctionnaires publics, je m'en vais demeurer dans une telle ville, à un tel endroit ; mais pour vous, il faut que vous partiez. »

Je me soumis, il me quitta, et je cherchai les moyens de suivre son conseil. J'écrivis à ma sœur de me trouver quelqu'un qui voulût partir avec moi et de louer une voiture. La chose fut bientôt arrangée, le jour fut fixé et, le 11 septembre [3], après avoir célébré la petite messe, je

1. C'est la loi votée, le 26 août 1792, par l'Assemblée nationale. (Voir plus haut, p. XXVI-XXVII.)

2. Par le fait, l'abbé Alaidon devait être considéré comme émigré, et non comme prêtre déporté.

3. De l'année 1792.

montai en voiture avec mon compagnon de voyage, prêtre de notre ville, et une dame qui avait des affaires dans la ville où nous allions. Je consolai aussi ma sœur qui était là, présente, en tâchant de lui persuader que je reviendrais bientôt, comme je l'espérais en effet, mais vous en aviez disposé autrement, ô mon Dieu; soyez-en loué et béni.

CHAPITRE V

L'EXIL

(11 septembre — octobre 1792).

ARRIVÉE ET SÉJOUR A VERDUN OCCUPÉ PAR L'ARMÉE PRUSSIENNE. = L'ÉVÊQUE. = SÉJOUR AU GRAND SÉMINAIRE. = L'ARMÉE PRUSSIENNE ÉVACUE VERDUN. = IL FAUT LA SUIVRE. = VOYAGE PÉNIBLE AU MILIEU DES CONVOIS DE L'ARMÉE. = ARRIVÉE A LONGUYON.

Nous partîmes vers les six heures du matin dans une voiture commode, bien propre à nous cacher, surtout ayant devant nous cette dame qui nous accompagnait et qui avait rangé tous ses attirails de manière qu'on ne nous voyait presque pas. Je passai, le cœur bien gros, à travers ma paroisse; je n'y aperçus qu'une femme et notre respectable sœur d'école[1] à qui j'aurais voulu dire quelque chose; mais j'en fus empêché. Nous eûmes un temps assez favorable

1. M. Alaidon avait fondé dans sa paroisse une école de filles qui « servait de modèle dans le diocèse » de Toul, au dire de Chatrian, cité par H.-J. Thiriet (*L'abbé Gabriel Mollevaut*, p. 22.)

et le voiturier alla si bon train qu'il nous mena coucher dans un village qui était déjà sous une puissance étrangère [1].

Nous n'eûmes aucune mauvaise rencontre et personne ne demanda où nous allions. Cependant il y avait encore de mauvais sujets dans ce village, et le lendemain matin on nous avertit qu'il était temps de partir si nous ne voulions nous exposer à quelque scène qui deviendrait peut-être fâcheuse. Nous dépêchâmes donc notre départ, et nous arrivâmes à Verdun dans la matinée. Cette ville était alors au pouvoir du roi de Prusse. Elle était si pleine de monde qu'on ne trouvait presque plus à se loger ni à se nourrir. Elle était encore dépavée et il y avait jusqu'à un demi-pied de boue au moins dans les rues. Nous étions dans une bonne auberge, mais on nous dit qu'on aurait beaucoup de peine à nous coucher.

Comme nous apprîmes que le pieux et digne évêque de cette ville [2] y était revenu, je proposai à mon compagnon d'aller le voir et de le prier de vouloir bien nous accorder un logement dans son

1. Il s'agit des armées du roi de Prusse qui étaient entrées à Verdun le 2 septembre 1792, et occupaient une partie du département de la Meuse.

2. Mgr Henri-Louis-René Desnos, évêque de Verdun (1770-1793), avait quitté sa ville épiscopale le 21 janvier 1791, et il y était rentré au mois de septembre 1792. (Voir Robinet, *Pouillé*, t. I, p. 47-48.)

séminaire. Il accepta la proposition, et aussitôt après dîner nous exécutâmes notre projet. Ce bon pasteur nous reçut comme si nous avions été ses propres brebis; il nous embrassa, nous consola, nous fit espérer que bientôt nous pourrions retourner chez nous. Enfin il nous dit qu'il consentait très volontiers que nous logeassions dans son séminaire, s'il y avait encore place.

Nous le quittâmes pour aller chez les personnes qu'il nous recommanda de voir à ce sujet. Elles nous donnèrent par écrit ladite permission, et aussitôt nous courûmes au séminaire où, par un trait de providence, nous trouvâmes encore à nous loger, quoiqu'il fût déjà presque rempli.

Un de mes amis, chanoine de la cathédrale de cette ville [1], m'avait donné une lettre de recommandation pour un de ses vénérables confrères [2].

Ce Monsieur fit avec nous toutes les démarches nécessaires, et nous rendit tous les services possibles. Il aurait bien voulu me loger chez lui, mais il ne le pouvait pas, parce qu'il avait un officier et son domestique à loger. Il m'invita

1. C'est le chanoine de Vercly. (Voir p. 27, note 1.)

2. La main inconnue a ajouté en note : « M. de la Girousière, mort à Paderborn, en 1800 ». — Christophe-François-Noël-Jean Mulet de la Girousière, né à Bonzée en 1737, avait été pourvu de la 23e prébende à la cathédrale de Verdun le 20 juin 1759. Il émigra à Trèves en 1792. (Voir Robinet, *Pouillé*, t. I, p. 110.)

même à manger chez lui. Il m'engagea aussi à me faire approuver pour la confession et vint avec moi chez M. le grand vicaire qui m'accorda aussitôt cette approbation. J'avais obtenu sous sa protection une bonne chambre à feu au séminaire où je trouvai déjà plusieurs prêtres de notre diocèse que je ne connaissais pas beaucoup. Mais, dans cette circonstance, nous nous vîmes avec beaucoup de plaisir et nous devînmes amis. Nous nous consolions les uns les autres, nous tâchions de nous édifier; nous avions le bonheur d'avoir une église où nous pouvions célébrer tranquillement et aller prier quand nous voulions. Oh! qu'elle nous parut précieuse après en avoir été privés si longtemps!

Mais ce bonheur ne fut pas de longue durée; vous vouliez nous éprouver, ô mon Dieu, et vous vouliez nous donner de nouvelles preuves de votre providence. En effet, après trois semaines ou tout au plus quatre, le roi de Prusse se retira avec son armée [1] et nous fûmes obligés de la suivre ou plutôt de nous mêler au milieu de tous les bagages.

C'est ici où il fallut faire ce que je n'avais jamais fait : marcher avec une armée, par des

1. Après la bataille de Valmy (14 octobre 1792).

chemins affreux, dans la boue jusqu'à mi-jambes, et avec cela porter le sac. J'avais acheté à Verdun un sac de nuit dans lequel je mis tout ce que j'avais de linges et autres effets nécessaires. J'essayai si je pourrais soutenir cette charge sur mon dos, mais je sentis bien que je ne pourrais pas la porter pendant un quart de lieue.

Dieu vint à mon secours : j'appris qu'il y avait au poids de la ville deux voitures de fromage qui retournaient à vide au lieu où nous allions. J'allai trouver les voituriers avec quelques-uns de mes confrères; nous fîmes prix avec eux pour nous rendre nos sacs à Arlon; nous les leur confiâmes après que j'eus tiré du mien seulement une chemise, une coiffe de nuit, un mouchoir, une paire de chaussons et mon rasoir. Ainsi allégé, je partis avec deux ou trois. Les chemins étaient abominables, et d'ailleurs souvent nous étions arrêtés par le train de l'armée, éclaboussés par les chevaux. Enfin nous vînmes coucher à Étain. Là, j'avais une fille de ma paroisse que j'avais élevée, qui était sœur d'école [1]. Je proposai à mon compagnon de voyage d'aller voir si, du con-

1. L'école d'Etain avait été fondée en 1779 et elle était tenue par les sœurs Vatelottes ou de la Doctrine chrétienne, dont il sera parlé plus loin. (Voir plus loin, p. 64, note 1.) Les premières sœurs arrivèrent le 25 mars 1779. (E. Marin, *Mougenot*, Introduction, p. xxv.)

sentement de ses consœurs, elle pourrait nous loger. Nous en fûmes fort bien reçus; elles se mirent aux petits soins à notre égard, nous donnèrent bon souper et bon lit, et cela nous remit de nos fatigues. Le lendemain, après avoir déjeuné, je demandai à cette sœur si elle connaissait quelqu'un dans la ville qui pourrait, sur mon billet, me prêter quatre louis, car lorsque j'étais parti de notre ville je n'en avais voulu prendre que six sur moi; elle me dit qu'elle ferait mon affaire. En effet, elle m'apporta aussitôt ces quatre louis. Je lui laissai mon billet et lui dis qu'elle le donnerait à mes sœurs, quand elle irait au pays, et qu'elles l'acquitteraient. Je lui donnai ensuite mes avis, et la recommandai à ses anciennes; puis nous partîmes et nous fîmes une terrible journée.

Toujours au milieu des bagages de l'armée, nous fîmes environ trois lieues dans la matinée, et c'est tout ce que nous pûmes faire à raison des mauvais chemins et des embarras. Nous voulûmes nous reposer dans un village, mais nous ne trouvâmes ni à loger ni à manger. Nous nous rabattîmes cependant chez un pauvre homme dont la femme allait mettre le pain au four. Nous la priâmes de nous y jeter un morceau de pâte qu'elle fit cuire à moitié. Ce fut là tout notre

dîner, avec un peu d'eau-de-vie qu'un étranger, qui se trouva là avec nous, nous fit prendre. Cela ne nous suffit guère; aussi, le reste de la route, jusqu'à Longuion [1], j'étais faible et j'avais beaucoup de peine à avancer. Nous y arrivâmes cependant entre cinq et six heures du soir, fort épuisés. Nous battîmes une partie de la ville; nous frappâmes à plusieurs portes; tout était si plein qu'on ne pouvait nous loger.

1. Longuyon est une petite ville du département de Meurthe-et-Moselle. Elle était le siège d'un archidiaconé du diocèse de Trèves et possédait une collégiale.

CHAPITRE VI

AU MILIEU DES BAGAGES DE L'ARMÉE

(Octobre 1792).

HOSPITALITÉ CHEZ UN CHANOINE DE LONGUYON. = LA MONTRE. = ENCORE LES CONVOIS DE L'ARMÉE. = VAINS EFFORTS POUR EN SORTIR. = PERTE DE NOS BAGAGES. = DÉPART POUR ESCH DANS LE DUCHÉ DE LUXEMBOURG. = COUCHER SUR LA PAILLE DANS LE « SCHTOUFF ». = LE BON CURÉ DE RAMBROUCK. = ARRIVÉE A ESCH.

On nous parla d'un bon chanoine chez lequel on nous conseilla d'aller. Nous eûmes bien de la peine à trouver sa maison, parce qu'il était presque nuit. Enfin on nous la montra et je sonnai à la porte. Ce fut le frère de ce chanoine qui y vint; c'était un chevalier de Saint-Louis, fort honnête. Je le saluai, et lui dis qu'on nous avait indiqué la maison de M. son frère, nous faisant espérer qu'il aurait la charité de nous donner à coucher; que nous ne demandions que le couvert pour pouvoir nous reposer. « Messieurs, nous dit-il, je suis bien fâché, mais cela n'est pas possible. Mon frère a déjà chez lui trente

maîtres, leurs domestiques, leurs chevaux, leurs équipages : voyez (nous montrant une grande cour remplie de voitures) cela n'est pas possible. — Mais donnez-nous seulement un petit coin sur votre grenier, ou permettez-nous de coucher sous une de ces voitures. — Cela n'est pas possible, messieurs. — Eh bien! monsieur, il faut donc passer la nuit dans la rue, car nous ne trouvons personne qui veuille nous recevoir. » Le bon Dieu le toucha alors. « Eh bien! messieurs, nous dit-il, tenez, voilà du feu dans cette chambre devant vous; si vous voulez, allez-y. »

Nous le remerciâmes beaucoup de sa charité, et nous vînmes dans la chambre qu'il nous avait montrée. Il y avait là plusieurs domestiques des seigneurs étrangers qui étaient logés dans cette maison et qui fumaient leurs pipes. D'abord, cette odeur me fit mal. Comme j'étais harassé et plein de boue, je voulus m'approcher du feu pour un peu me ressuyer; mais à peine eus-je senti le chaud que je me trouvai faible. Je m'éloignai et je tombai en faiblesse. Mon compagnon accourut à moi; on m'apporta un peu de vinaigre et je revins à moi. M. le chevalier avait fait apporter de la bière et du pain, mais je ne pus point en goûter.

Il me prit un certain besoin naturel et je sortis

pour y satisfaire. Dieu permit que dans les lieux communs je trouvasse une montre qu'on y avait oubliée. Cette trouvaille contribua un peu à nous procurer de nouveaux soulagements et une grande consolation. Je me saisis de la montre et j'allai à la cuisine où je dis au domestique que je voudrais parler au maître de la maison et que j'avais quelque chose à lui remettre. Ce domestique me dit que son maître était avec un archevêque et autres grands seigneurs, qu'il n'était pas possible de lui parler, mais que je pouvais lui confier ce que j'avais à lui remettre et qu'il lui porterait. « Eh bien! lui dis-je, tenez, voilà une montre que je viens de trouver; je ne sais à qui elle appartient; portez-la à votre maître afin qu'il la remette à celui qui l'a perdue. » Il fit cette commission aussitôt.

Je retournai me remettre un peu éloigné de notre feu et, quelque temps après, nous vîmes arriver ce brave chanoine suivi d'un domestique qui nous apportait à souper et une bouteille de bon vin. Ce Monsieur nous demanda mille pardons de ne nous avoir pas encore vus. Il nous raconta qu'il n'avait pu jusqu'alors quitter la compagnie qu'il avait chez lui. Il nous témoigna combien il était fâché de nous voir si mal. « Je m'en vais tâcher au moins de vous faire faire un

lit autant bon que je pourrai; dites-moi, continua-t-il, avez-vous besoin de quelques chose? — Non, monsieur, lui dîmes-nous, nous sommes très contents et très reconnaissants de votre charité. Nous vous prions de ne pas vous gêner pour nous; nous savons tous vos embarras, soyez donc tranquille sur notre compte. » Après avoir causé avec nous environ une demi-heure, il se retira, nous souhaita une bonne nuit et envoya ensuite faire notre lit dans la chambre à feu qui était voisine. Je ne mangeai presque pas du souper qu'il avait fait apporter, mais le vin que je pris me fit grand bien, me réchauffa, et j'eus une bonne nuit.

Le lendemain, vers les six heures du matin, j'allai à la cuisine où je trouvai la servante. « Je vous prie, lui dis-je, de remercier votre Monsieur de notre part. — Oh! me dit-elle, notre Monsieur a été si fâché de vous sentir comme vous étiez, qu'il n'en a pas dormi toute la nuit. — Ah! dites-lui bien que nous avons bien reposé, qu'encore une fois nous sommes bien contents, mais surtout très sensibles à la peine que sa charité lui a fait ressentir. — Voulez-vous déjeuner, me dit-elle? — Non, lui répondis-je, je vous suis bien obligé. — Eh bien! du moins prenez un morceau de pain. » Me souvenant de la veille : « Je le

veux bien, lui dis-je; donnez-en encore pour mon compagnon. » Elle me donna donc deux morceaux de bon pain, et nous partîmes, munis de ce viatique.

Mais c'était la misère pour sortir de ce lieu. Tous les bagages étaient déjà en route. Ne pouvant passer sur la chaussée, nous fûmes obligés de prendre un détour, mais enfin nous nous retrouvâmes de nouveau au milieu de toute la bagarre.

Alors je dis à mes compagnons de voyage (nous nous étions réunis au nombre de six ou sept) : « Vous voyez, messieurs, que nous sommes fort mal en accompagnant toujours l'armée ; tâchons de nous en séparer et entrons le plus tôt possible sur les terres de l'empire. » On goûta ma proposition, et, après environ une lieue de marche, nous nous arrêtâmes pour déjeuner dans un village ; nous y mangeâmes une partie de notre pain; ensuite nous fîmes chercher quelqu'un qui nous conduisit par des traverses où nous voulions aller. Il se présenta un jeune garçon auquel on nous dit que nous pouvions nous fier; il nous conduisit bien en effet. Lorsque nous fûmes sur les terres d'empire, nous payâmes notre guide et nous le renvoyâmes ; nous vînmes coucher dans un gros village, à une lieue environ à côté de

Longwy, où nous passâmes le dimanche et le lundi matin. Je me rappelle que ce village s'appelle Saint-Léger. Nous y logeâmes dans une auberge; mais M. le curé, très honnête, nous donna un fort bon dîner le dimanche.

Le lundi, nous en partîmes pour venir à Arlon; nous croyions que l'armée avait déjà passé cette ville. Point du tout, nous retombâmes encore au milieu d'elle et ce fut nouvelle misère pour trouver à loger et à manger. L'embarras même devint plus grand, parce que c'est là que nous commençâmes à nous trouver parmi les peuples qui parlent allemand. Ne sachant trop que devenir, je proposai d'aller voir le Père gardien des Capucins, de le prier de nous recevoir chez lui, ou, s'il ne pouvait pas, de nous adresser à quelque personne de sa connaissance. Le Père gardien ne put nous recevoir. Sa maison était si pleine qu'à peine pouvait-il loger ses religieux; mais il nous fit conduire chez une veuve, brave femme, mais qui avait trop de monde chez elle. Quand elle nous vit arriver au nombre de sept, elle étendit de grands bras, voulant nous montrer par là qu'elle ne pouvait ni nous loger, ni nous donner à manger. Cependant elle nous donna à dîner, mais très mincement.

Après le dîner, voyant bien que nous ne pour-

rions pas vivre tous dans cette maison, nous nous séparâmes. Je voulus cependant y rester avec mon compagnon, mais nous y fûmes fort mal, n'ayant, pour ainsi dire, qu'un peu de pain et un lit qui n'était pas mollet, car nous fûmes obligés de coucher sur le plancher deux nuits de suite. Nous voyant si mal, nous allâmes parler au Père prieur des Carmes et lui demander s'il pourrait nous indiquer quelque village où nous pourrions nous retirer et vivre à bon compte. Il nous dit qu'il n'en connaissait pas aux environs, mais que si nous voulions aller à une petite ville à sept lieues environ de là, nommée Esch-sur-la-Sure [1], nous pourrions y trouver quelques ressources. Il nous indiqua même un certain particulier auquel il nous dit que nous pouvions nous adresser. Nous le remerçiâmes et prîmes congé de lui.

Mais, avant de nous décider à aller à Esch, nous voulûmes faire une tentative dans un village plus voisin et d'Arlon et de Longwy, chez M. le curé qui, nous avait dit son neveu, pourrait bien nous prendre en pension. J'y allai assez volontiers; mais j'aurais, ce semble, été fâché que ce bon curé nous acceptât lorsque je vis et sa maison et

1. Esch-sur-l'Alzette.

sa situation. Le cher homme n'était presque plus à lui, et il n'y avait pas de propreté chez lui. Nous y soupâmes cependant, nous y couchâmes, et bien ; le lendemain, nous y dinâmes encore ; mais ce bon curé fort âgé, fort timide et infirme, ne voyant pas arriver son neveu que nous lui avions dit nous avoir envoyés chez lui, nous prit pour des espions, nous dit qu'il ne pouvait pas nous tenir davantage, et que nous ayions à sortir de chez lui. Nous ne demandâmes pas notre reste, et nous vînmes nous rabattre chez ce neveu, qui n'était point encore de retour chez lui ; nous l'attendîmes jusqu'au soir ; enfin il arriva. Nous lui contâmes de son oncle, et le priâmes de vouloir bien aller le rassurer sur notre compte. Je ne sais s'il le fit, mais, après avoir couché chez lui, nous revînmes à Arlon.

Nous y avions précédemment fait des recherches de nos paquets qu'on devait nous rendre dans cette ville. Nous en fîmes encore, mais inutilement. On nous raconta que les voituriers qui les avaient chargés, et qui n'avaient pu marcher qu'après toute l'armée, avaient été surpris par les patriotes, qu'ils n'avaient eu que le temps de dételer leurs chevaux et de se sauver bien vite, laissant là leurs voitures. Nous en fûmes pour tous nos petits butins dont nous n'avons effectivement récupéré

aucun; mais votre providence, ô mon Dieu, ne nous manqua pas. Nous fîmes un petit dîner à Arlon, pendant lequel nous nous décidâmes à aller à Esch, comme on nous l'avait conseillé, et nous nous mîmes aussitôt en marche.

Comme il était déjà trois heures du soir, et que nous étions au mois d'octobre, nous ne fîmes qu'une lieue, et nous vînmes coucher à Attert. Nous apprîmes là à coucher sur la paille, dans le schtouff ou chambre où il y a un fourneau. C'est l'usage dans toute l'Allemagne. On étend de la paille, selon le nombre de personnes qu'il y a à coucher, sans draps, sans couverture, et c'est là qu'on prend son repos.

De là, nous vînmes à Rambrouck dans une auberge qui est sur la route; l'hôte parlait français. En causant avec lui, il nous dit qu'ils avaient un bon curé, et que sûrement il nous recevrait bien si nous allions le voir. Après dîner mon compagnon me proposa d'aller chez ce brave curé. Je lui répondis que mon intention était d'arriver à Esch au plus tôt; qu'au reste il pouvait y aller et que j'attendrais ici ce qu'il viendrait m'en dire. Je restai donc à l'auberge, tandis qu'il allait chez M. le curé.

Il y demeura fort longtemps; enfin il vint me dire que c'était un homme très touché de notre

sort, plein de charité, qu'il l'avait invité à aller coucher chez lui et moi aussi dont il lui avait parlé, à y passer le dimanche et même quelques jours si nous voulions. J'y allai donc avec lui, et j'éprouvai que mon compagnon ne m'avait rien dit de trop de ce curé bienfaisant. Il nous reçut et nous traita comme ses frères. Lui ayant proposé de nous prendre en pension, il nous dit qu'à présent cela n'était pas possible; qu'il n'avait qu'une vieille servante infirme qu'il voulait et qu'il devait ménager, mais que, dans la suite, il verrait et qu'il ne s'y refuserait pas, s'il pouvait le faire. Nous nous remîmes là de nos fatigues et des mauvais traitements que nous avions eus la semaine d'auparavant. Enfin, le lundi, après avoir demandé à ce bon curé la permission de venir le voir de temps en temps, et l'avoir obtenue, nous le remerciâmes, et nous nous mîmes en route pour aller à Esch-sur-Sure [1], ou Esch-le-Trou, qui fut notre première demeure en Allemagne, ou du moins dans le duché de Luxembourg.

1. Esch-sur-l'Alzette.

CHAPITRE VII

EN LUXEMBOURG
PÈLERINAGE A SAINT-HUBERT

(Octobre 1792 — avril 1793).

ESCH-SUR-L'ALZETTE. = LES TRUITES. = EN PENSION CHEZ UN VICAIRE. = LE BON PETIT MARCHAND. = CHANGEMENT DE PENSION. = L'HÔPITAL MILITAIRE ET L'ÉPIDÉMIE. = MORT DU VICAIRE. = L'INTÉRIM. = NOUVEAU CHANGEMENT DE PENSION. = PÈLERINAGE A SAINT-HUBERT. = CHARITÉ DES CURÉS. = DRAME DANS UN RUISSEAU. = LE BON CURÉ. = RETOUR A ESCH PAR BASTOGNE.

Esch est une petite ville fort ancienne, située dans un fond épouvantable, sur une petite rivière nommée la Sure, peu profonde en cet endroit, et si fertile que dans certain temps de l'année, c'est-à-dire au mois de juillet ou d'août, presque tous les habitants vont à la pêche, et prennent tant de truites qu'ils en mangent abondamment et en font sécher, pour s'en servir aux jours maigres pendant l'année, et surtout pendant le carême. Au milieu de cette petite ville s'élève un rocher fort escarpé, ou plutôt une montagne fort

élevée, sur laquelle, en forme de citadelle, est situé un château très ancien. Mais cette montagne, en comparaison de celles qu'il faut descendre pour arriver à cette ville, est à peu près comme la petite colline de Dommartin [1] en comparaison de la côte Saint-Michel [2].

C'est dans cette ville que nous fixâmes donc d'abord notre demeure. Nous étions adressés à M. le vicaire de cette petite ville par notre bon curé de Rambrouck. Nous descendîmes donc de la voiture qui nous avait amenés et nous entrâmes chez lui. C'était un bon cœur, mais il était si pauvre qu'il n'avait ni meubles de chambre, ni ustensiles de cuisine que ceux qu'on lui prêtait. Néanmoins nous lui proposâmes de nous prendre en pension, et il y consentit, nous disant qu'il se pourvoirait de tout ce qui nous était nécessaire. Nous convînmes de lui donner trois écus par mois et nos messes ; ce qui faisait plus de 36 livres par mois. Il fallut d'abord lui avancer le premier mois, parce qu'il n'avait pas d'argent. Il nous fit manger pendant quinze jours chez un des coseigneurs et nous y fûmes assez bien. Mais après il nous reprit chez lui pour manger, et nous y fûmes fort mal.

1. Dommartin-lès-Toul.
2. Mont Saint-Michel où est présentement le fort Saint-Michel.

Quant au coucher, il s'accommoda avec un aubergiste, et nous y allions prendre notre repos. Il nous rendit cependant un service important à tous les deux. Nous avions depuis notre sortie de Verdun une infirmité fort gênante, une espèce de dysenterie qui durait depuis plus d'un mois; il nous en guérit avec votre secours, ô mon Dieu, en nous faisant prendre de la bouillie faite avec de la farine d'avoine. Mais voyant que nous ne pouvions avoir chez lui un ordinaire réglé, nous prîmes le parti d'en sortir au bout de deux mois et voici comment cela arriva.

Il était arrivé un petit marchand qui logeait chez de braves gens de l'endroit. Mon compagnon alla, par hasard, voir s'il avait des mouchoirs, car nous n'en avions chacun que deux, après la perte de nos paquets. Il causa avec ce marchand qui lui raconta que les gens chez qui il logeait étaient de bonnes gens et qu'il n'y payait pas cher. Il ouvrit alors de grandes oreilles, et, après lui avoir raconté à son tour combien nous étions et chèrement et mal, il dit à cet homme que nous voudrions bien être comme lui. Comme ce bon petit marchand était fort compatissant, il répondit à mon compagnon que, si nous voulions, il proposerait à ces gens de nous prendre en pension, et qu'il était sûr qu'ils ne nous deman-

deraient pas plus de douze francs par mois. « Je m'en vais en avertir mon confrère », dit mon compagnon, et il vint me raconter sa bonne trouvaille, et m'engager à venir avec lui. J'y allai bien vite; ce petit marchand parla et aussitôt notre affaire fut conclue, précisément à douze livres par mois. Nous finîmes avec M. le vicaire, et dès le lendemain nous vînmes chez nos nouveaux hôtes. C'étaient l'oncle et le neveu. Mon compagnon coucha chez le neveu et moi chez l'oncle et nous eûmes tous les deux un fort bon lit. Ce qui me plaisait particulièrement, c'était de coucher seul, ce qui n'était pas arrivé depuis longtemps. Nous mangions alternativement huit jours chez l'oncle et huit jours chez le neveu. Nous avions, outre la soupe, trois ou quatre mets, gros à la vérité, de viande salée et mal cuite mais, quoique nous mangeassions avec beaucoup d'appétit et beaucoup, nous n'en étions pas incommodés.

C'est l'usage en Allemagne de manger de ces sortes de viande, et de boire de la bière. Pour le pain, il est ordinairement de seigle, quelquefois mal fait mais aussi souvent fort bien fait, et plus savoureux et plus sain, du moins à mon goût, que le pain de froment.

Nous demeurâmes pendant deux mois chez ces

braves gens, et nous n'eûmes pas de peine à les payer, d'autant plus qu'on nous donnait de temps en temps des messes à acquitter, qui étaient rétribuées dans ce pays à treize sols de France. Ce temps écoulé, ils nous dirent qu'ils ne pouvaient plus continuer. Il nous fallut donc chercher ailleurs, et nous trouvâmes un petit marchand du lieu qui voulut bien nous prendre; mais il demanda trois gros écus par mois; nous y consentîmes. J'eus une bonne chambre et un bon lit dans sa maison, mais mon compagnon alla coucher ailleurs.

Sur ces entrefaites arriva à Esch un hôpital de soldats de l'armée; il y avait plusieurs malades, et d'une maladie contagieuse : chaque semaine il en mourait. Petit à petit la maladie se communiqua aux habitants, et ils mouraient comme les soldats. Il y avait bien dans le lieu une église, mais il n'y avait point de cimetière. Il fallait conduire les morts à la mère-église dans un village où résidait M. le curé, et toujours en montant pendant trois quarts d'heure au moins. Aussi mettait-on les cercueils sur une charrette; M. le vicaire marchait devant précédé d'une croix et, après la charrette, venaient tous les hommes et les femmes ensuite, deux à deux, récitant le chapelet à voix haute et à deux chœurs. Afin que la difficulté et la longueur du chemin

n'empêchassent pas d'assister à la sépulture d'un défunt ou d'une défunte, il y avait entre les habitants un certain pacte par lequel il devait y avoir une personne de chaque maison et famille à l'enterrement sous peine d'un petit écu d'amende. On faisait des services pour ces défunts toujours à trois grandes messes. M. le curé nous invitait à venir chanter ces messes, et cela arrivait quelquefois deux fois, quelquefois trois fois par semaine. Toutes les fois que nous y allions, nous avions vingt-six sols de France et M. le curé nous donnait à dîner. En conséquence nous étions convenus avec notre hôte que tous les jours où nous ne dînerions pas chez lui seraient autant de dîners que nous reprendrions au bout du mois; de cette manière, un mois de nourriture allait quelquefois jusqu'à six semaines.

Le pauvre vicaire avait beaucoup de besogne; il tenait l'école des petits garçons et des petites filles. C'est l'usage dans ce pays-là, en sorte que les vicaires font les fonctions de vicaires, de sacristains, de chantres et de maîtres d'école. Il allait aussi visiter exactement les malades. Il succomba enfin, devint malade lui-même, et mourut du pourpre après avoir été arrêté tout au plus huit jours. Du consentement de M. le

curé, je lui administrai le sacrement d'extrême-onction; il était temps, car il mourut deux ou trois heures après. J'administrai aussi quelques autres personnes et, grâce à Dieu, je n'en fus point indisposé. Dieu, qui voulait nous conserver, fit partir l'hôpital, et insensiblement la maladie cessa.

Il n'y avait plus de vicaire dans ce lieu, ni personne qui en pût faire les fonctions. M. le curé nous proposa de faire ce que nous pourrions, en attendant qu'il pourrait avoir un vicaire. Nous nous prêtâmes donc, mon confrère et moi. Pendant trois mois nous chantâmes les messes, les vêpres, les bénédictions; mais, ne sachant point l'allemand, nous ne pouvions point prêcher, ni catéchiser, ni confesser. Je fus cependant approuvé dans ce diocèse, qui est celui de Trèves, mais seulement pour les Français.

Notre second hôte ne s'accommoda pas tout à fait de notre arrangement, et, au bout de six semaines ou deux mois, il nous fallut encore chercher une autre pension. Nous allâmes dans une auberge où on nous demanda un louis et quatre messes par mois; mais nous étions mieux et les choses étaient mieux apprêtées. Nous fîmes les mêmes conventions qu'avec l'hôte que nous quittions et chez qui je conservai même ma

chambre et mon lit, de l'agrément de ce brave homme, qui m'était beaucoup attaché.

Depuis notre séjour à Esch, nous avions été voir déjà, une fois ou deux, notre bon curé de Rambrouck; nous lui rappelions ses promesses, mais il avait toujours les mêmes raisons; ainsi nous ne pouvions rien terminer.

Mais, après Pâques[1], il me prit envie d'aller faire un pèlerinage à Saint-Hubert, dont nous n'étions éloignés que de dix lieues. Nous demandâmes un itinéraire, et nous nous mîmes en chemin après en avoir averti M. le curé. En chemin, nous fûmes bien reçus par MM. les curés et autres prêtres, mais surtout chez les deux derniers, du côté de Saint-Hubert. Chez l'avant-dernier j'y trouvai deux curés du diocèse de Nancy, dont je connaissais un particulièrement; l'un et l'autre nous firent beaucoup d'amitiés, engagèrent leur curé à nous donner à coucher, ce à quoi il se détermina d'autant plus volontiers que nous avions une recommandation auprès de lui de la part de son frère qui demeurait à Esch. Le lendemain matin nous partîmes, après avoir remercié notre hôte et nos confrères.

1. Le 31 mars de l'année 1793.

Il avait gelé la nuit et il faisait fort froid. En voulant passer un ruisseau sur un bois incliné, mon compagnon tomba tout de son long dans l'eau. Je fus extrêmement effrayé; je ne pouvais lui donner aucun secours. Il se releva et retomba encore. Je crus pour un moment que j'allais le perdre. Je m'avançais tant que je pouvais pour tâcher enfin de le secourir, lorsqu'il se retira de nouveau, et, par la grâce de Dieu, il se tira de danger. Nous entrâmes dans un moulin voisin, mais, pour y arriver, je fus obligé de prendre un grand détour, et même d'attendre deux personnes que je vis venir de loin, afin que, les suivant, je trouvasse enfin un endroit où je pourrais passer ce fatal ruisseau. Je le passai heureusement, et je vins retrouver mon pauvre compagnon qui tâchait de se sécher auprès du feu. Je l'engageai à prendre quelque chose pour se remettre, et il le fit. Ayant un peu repris ses sens et à demi sec, il voulut partir. Je l'engageai à dîner là, mais il tint ferme et nous reprîmes notre route; je me sentais faible aussi.

Enfin la Providence nous conduisit chez notre dernier curé, près de Saint-Hubert. C'était un homme de tout cœur; il nous reçut en vrai ami; il donna à changer de tout à mon compagnon, et le mit très à son aise. Il nous fit préparer un

excellent dîner et nous donna du bon vin. Nous voulions ensuite aller coucher à Saint-Hubert, mais il ne le voulut pas. « Reposez-vous, nous dit-il, vous en avez besoin. Je m'en vais, moi, à Saint-Hubert parce que j'y ai à faire; j'en reviendrai le plus tôt que je pourrai, je vous annoncerai où vous voulez aller loger et demain je vous y accompagnerai. » Nous restâmes donc. Mademoiselle sa sœur nous fit, selon ses ordres, préparer du café, et, après l'avoir pris, je voulus m'approcher du feu; mais je fus bientôt obligé de m'en éloigner, car je sentais que j'allais tomber en faiblesse. Cela n'eut pas de suite, grâce à Dieu. Je me trouvais mieux quelques moments après et j'eus une soirée fort tranquille. Notre bon curé, étant de retour, fit tout son possible pour nous récréer. Nous fûmes fort gais. Après un bon petit souper, nous allâmes nous reposer. Le lendemain, après la sainte messe, nous déjeunâmes, et notre bon curé, ne pouvant pas venir avec nous, nous donna un guide, en nous recommandant de passer chez lui, ce que nous ne fîmes cependant pas, parce que nous prîmes une autre route.

Nous arrivâmes à Saint-Hubert de bonne heure, n'y ayant qu'environ trois quarts d'heure du village que nous quittions, et nous vînmes

loger chez les sœurs Vatelotes[1] qui avaient là un établissement nouveau. Parmi ces sœurs, qui étaient au nombre de trois, il y en avait une que j'avais connue dans notre ville, que j'avais vue sœur d'école chez mon oncle[2] et ailleurs. Comme elle était là en qualité de supérieure, elle nous reçut fort bien. Elle nous accompagna où nous voulions aller, nous conduisit entre autres chez M. le curé, à qui elle demanda des lits pour nous, et qui nous en accorda. Nous allâmes faire notre prière dans l'église de Saint-Hubert, et demander d'y dire la messe le lendemain.

L'église de Saint-Hubert est grande et bien bâtie ; il y a tant de marbre qu'on pourrait presque dire qu'elle est une carrière ; tout le pavé est de marbre, les murs, les piliers sont revêtus de marbre ; cependant cette église est triste, n'offrant aux yeux que presque toujours le même aspect sombre et presque noir à moitié.

1. Les sœurs Vatelotes, ainsi nommées de leur fondateur, Jean-Baptiste Vatelot, chanoine de Toul, tenaient des écoles de filles. Elles sont connues aujourd'hui sous le nom de Sœurs de la Doctrine chrétienne et ont leur maison-mère à Nancy.

2. En 1779, l'abbé Rosselange, curé de Villers-lès-Nancy, avait établi dans sa paroisse une école de filles, qui fut confiée à la sœur Julie, de la Doctrine chrétienne. Elle avait été, au dire de Chatrian, seconde maîtresse d'école à Badonviller. Elle était aussi excellente pharmacienne. Au mois de juillet 1783, elle fut appelée à de plus hautes fonctions dans sa Congrégation. On ne sait pas si elle fut remplacée. L'école n'existait plus en 1790. (E. Mangenot, *les Ecclésiastiques*, p. 48-49.)

D'ailleurs cette église est extrêmement froide, à cause de cette quantité de marbre. Le palais de M. l'abbé est beau, mais la ville est peu de chose, sans murs et sans portes. Nous en partîmes après avoir dit la sainte messe et fait un déjeuner dînant. La sœur, qui avait une connaissance à deux lieues, nous conduisit jusque-là. Nous nous y reposâmes et nous rafraîchîmes et nous continuâmes notre route jusqu'à Bastonne [1], où nous couchâmes.

Cette ville, capitale des Ardennes, est petite, mais assez bien. Nous tâchâmes aussi d'y célébrer et nous en eûmes le bonheur, et, après un petit déjeuner, nous en sortîmes. Nous croyions pouvoir gagner notre demeure sans nous arrêter, mais le chemin était trop long. Nous arrivâmes vers les trois heures du soir, fort fatigués, chez un bon curé qui nous avait déjà reçus et invités à repasser chez lui. Il n'y était pas, mais sa nièce nous reçut aussi bien que s'il y avait été. Nous fîmes un bon petit dîner, et, ainsi reposés et fortifiés, nous ne voulûmes pas coucher là et nous revînmes à Esch vers les sept heures du soir.

1. Bastogne.

CHAPITRE VIII

TRÈVES

(Avril — 11 mai 1793).

DÉPART POUR TRÈVES. = LUXEMBOURG. = VOYAGE DIFFICILE. = ARRIVÉE ET SÉJOUR A TRÈVES. = L'ÉVÊQUE DE TOUL. = MORT DE L'ABBÉ MOYE. = RETOUR A ESCH.

Contents de notre voyage, il nous prit envie d'en faire un autre plus long et plus dispendieux. C'était à Trèves que nous voulûmes aller, et il y avait dix-huit lieues. La chose était difficile pour des gens qui n'étaient pas accoutumés à marcher. Cependant nous nous y décidâmes pour voir cette ville si ancienne, notre métropole, et pour y visiter Monseigneur notre évêque[1] qui y faisait sa demeure.

Après donc nous être reposés pendant quelques jours, nous nous mîmes en chemin pour venir à Luxembourg, que nous voulions voir en passant. Nous y entrâmes sans être arrêtés, et nous en

1. L'évêque de Toul était alors Mgr Etienne-François-Xavier des Michels de Champorcin (Voir p. 23, n. 2).

fûmes surpris, car on arrêtait tous les étrangers aux portes. Mais nous n'en fûmes pas quittes pour cela. Personne ne voulait nous recevoir sans une permission du commandant, qu'il nous fallut aller chercher et que nous eûmes beaucoup de peine à obtenir. Il nous l'accorda cependant pour cinq jours; mais nous ne voulions pas y demeurer si longtemps, parce que ce n'était point là le but de notre voyage et que, d'ailleurs, il faisait trop cher dans cette ville. Comme j'avais encore quelques petits assignats, j'achetai quelques marchandises dont j'avais besoin, mais je perdis la moitié de leur valeur.

Tandis que je fus dans cette ville, j'allai voir de nos confrères qui logeaient hors des murs dans un moulin fort enfoncé. Ils étaient au nombre de six, fort mal logés et fort mal nourris. Ils faisaient eux-mêmes leur cuisine, et certainement il s'en fallait beaucoup qu'elle pût exciter la sensualité. Je dînai avec eux, et j'en fus presque incommodé.

Nous allâmes aussi visiter la chapelle de Notre-Dame de Luxembourg, que je trouvai fort belle; mais la statue et toutes les richesses avaient été transportées à la paroisse, dans la ville. Nous l'y vîmes, et une partie de ses richesses, parce qu'on faisait alors une octave ou neuvaine en l'honneur

de la Sainte-Vierge. Il y avait des messes depuis le grand matin jusqu'à midi, et j'eus le bonheur de la célébrer trois fois dans cette église.

Nous continuâmes notre route le vendredi, parce que nous apprîmes qu'il y avait des voitures de l'armée qui allaient à vide jusqu'à la moitié de notre chemin. Nous en vîmes en effet qui partaient vers les neuf heures du matin. Nous tâchâmes de nous faire entendre à un de ces voituriers qui nous permit de monter. Nous voilà embarqués; mais nous allions si lentement que je commençais déjà à m'ennuyer, lorsqu'il arriva ordre à toutes ces voitures de retourner, et je n'en fus point fâché. Nous descendîmes donc et à pied nous vînmes dîner à un village sur la route à deux lieues de la ville. Pendant notre dîner se présenta une autre voiture qui allait à Grevenmacher. Nous fîmes prix, et, comme celle-ci allait bon train, nous y arrivâmes vers les quatre heures du soir.

Nous voulions, s'il était possible, arriver à Trèves le même jour. Nous allâmes voir un batelier pour nous y conduire par eau. Mais, comme il nous demanda trop cher, nous le quittâmes et nous mîmes à piétonner. A sept heures, nous étions dans un village où nous avions dessein de coucher parce que nous nous sentions fatigués.

L'hôte de la maison où nous étions entrés à ce dessein nous dit qu'il ne pouvait pas, mais qu'à une demi-lieue nous trouverions un autre village où nous pourrions loger. « Allons donc, dîmes-nous, nous ferons encore bien cela » ; mais nous fûmes bien trompés. Nous marchâmes une demi-heure, trois quarts d'heure, une heure, point de village ; la nuit nous prend et nous voilà seuls sur la route, sans savoir la route, ni jusqu'où elle nous conduirait. De temps en temps nous voyions bien des lumières loin de la route, tantôt à droite, tantôt à gauche, mais j'engageais toujours mon compagnon à avancer.

Enfin, à force de marcher, nous voyons à notre droite une grande porte qui me semblait une porte de grange. « Allons frapper là, dis-je à mon compagnon. » Nous y allâmes, et nous frappons. On vint demander aussitôt qui c'était. Nous répondîmes, et on nous ouvrit. Nous reconnûmes alors que nous étions à la porte de la ville, par le corps de garde qui était là.

On nous interrogea, on nous demanda nos certificats : nous les donnâmes et on les mit entre les mains d'un soldat qui eut ordre de nous conduire à la grand'garde. Nous étions si fatigués que nous n'en pouvions plus ; il fallut encore cependant marcher pendant un grand quart

d'heure sur le pavé que nous trouvions si dur, et pendant la nuit. Mon pauvre compagnon tombait par pièce. « Je ne peux plus aller, me disait-il, je m'en vais entrer ici. — Gardez-vous-en bien, lui répliquai-je, on nous prendrait pour des espions, et nous pourrions bien nous en repentir. » Il se traîna donc comme il put, et moi aussi. Enfin nous arrivâmes : il était plus de neuf heures du soir. On remit nos papiers à celui qui présidait à la grand'garde, et il nous dit qu'il était trop tard pour aller chez M. le général, qu'il allait retenir nos papiers, que nous reviendrions le lendemain vers les neuf heures.

Il nous demanda où nous allions loger. « Hélas! monsieur, nous n'en savons rien, nous ne savons pas même où il y a des auberges; si vous vouliez bien nous en indiquer une et nous y faire conduire, nous vous serions bien obligés. » Il appela un soldat qui, de sa part, nous conduisit dans une fort bonne maison et chez de bonnes gens. Il était alors dix heures. Nous y trouvâmes encore plusieurs officiers à table, et on nous servit un bon souper dont nous avions grand besoin. On nous donna aussi une bonne chambre et à chacun un fort bon lit où nous reposâmes très bien.

Le lendemain matin, après mes devoirs, mon premier soin fut de chercher un bon ami que je

savais être à Trèves. A force de le chercher, enfin je le trouvai. Il me combla de caresses et m'invita à dîner avec lui. J'acceptai, et, après avoir causé quelque temps avec lui, je revins reprendre mon compagnon pour aller à la grand'garde à l'heure fixée; nous nous y rendîmes, et peu après on nous donna un soldat pour nous conduire chez M. le général. Y étant arrivés, nous lui fûmes présentés avec nos papiers. Il nous demanda ce que nous venions faire dans cette ville. Nous lui répondîmes que nous venions voir notre évêque. « Est-ce qu'il est ici? nous dit-il. — Oui, monseigneur. — Et qui est-il? — C'est Monseigneur l'évêque de Toul[1]; et nous vous prions de nous accorder la permission de rester quelques jours. — Je vous accorde trois jours, répondit-il; mais il faudra partir après. » Nous le remerciâmes, et comme il voulait nous rendre nos papiers : « Non, dit un officier, qui était là, non, il ne faut pas les rendre ». Il les prit et nous dit : « Quand vous voudrez partir, messieurs, vous viendrez les prendre chez moi. — Où logez-vous, monsieur, et sommes-nous sûrs de vous trouver? » Après qu'il nous eut indiqué son auberge et assuré

1. Voir plus haut, p. 23, note 2.

que nous le trouverions toujours, nous nous retirâmes.

Comme nous étions près de la métropole, nous y allâmes, et nous vîmes une église fort ancienne; et, comme nous entendions chanter et que nous ne voyions personne dans le chœur, nous tirâmes du côté d'où venaient les voix, et nous vîmes une seconde église, à peu près aussi grande que la première, dans laquelle on chantait une messe de morts. Après y avoir fait notre prière, nous sortîmes. Je remis mon compagnon dans notre auberge, et j'allai retrouver mon ami et dîner avec lui. Je me trouvai si bien de son petit dîner que je le priai de parler à son hôte, et de lui demander la permission de venir, tous les jours que je serais à Trèves, manger avec lui, en payant. Il me l'obtint et cela me procura l'avantage d'être avec mon ami, et de ne pas tant dépenser. Après dîner, cet ami me conduisit chez Monseigneur notre évêque qui me reçut avec bonté. Il nous dit qu'il espérait beaucoup rentrer cette année. Mais le temps de votre miséricorde n'était pas encore arrivé, ô mon Dieu!

Après avoir causé quelque temps avec Sa Grandeur, nous allâmes faire un tour de ville, ou du moins nous traversâmes une partie de la ville pour aller voir les églises qui sont en dehors.

Nous vîmes celle de Saint-Paulin que je trouvai très belle, aussi bien que celle de Saint-Maximin. Dans celle de Saint-Mathieu, nous vîmes le tombeau en marbre du saint apôtre. Nous visitâmes aussi l'église d'une troisième abbaye, que je crois être celle de Notre-Dame, mais nous ne pûmes pas voir celle de Saint-Martin.

L'église qui me parut la plus singulière est celle de Saint-Siméon, à la porte de la ville. Il y a là trois églises l'une sur l'autre, et c'est dans la plus élevée qu'on faisait l'office. Près de la place, je vis écrits en gros caractères deux vers latins qui signifiaient en français : *Trèves a existé treize cents ans avant Rome; qu'elle dure et jouisse d'une paix éternelle*[1], ce qui fait remonter l'origine de cette ville environ à l'an deux mille depuis la création du monde.

Pendant mon séjour à Trèves, il y mourut un saint prêtre du diocèse de Metz, nommé M. Moy[2],

1. Cette inscription est gravée sur le mur de l'hôtel de la maison rouge (ancien hôtel de ville). Je n'ai retrouvé dans les livres que le premier vers, qui est faux; cela me console d'ignorer le second.

Ante Romam Treveri stetit annis mille trecentis.

La même pensée est exprimée dans un distique gravé sur la tour de l'horloge à Soleure :

In Celtis nihil est Solidoro antiquius, unis
Exceptis Treveris quorum ego dicta soror.

2. C'est le samedi 4 mai 1793 qu'il mourut du typhus, contracté en visitant les soldats malades. Tous les prêtres français

qui avait été missionnaire en Chine, où il avait baptisé jusqu'à quarante mille enfants qui étaient jetés dans les rues pour être dévorés des chiens, et qui avait souffert pour la foi. Il était revenu en France où il donnait des missions. Lorsque vint la révolution, il fut déporté comme nous, et il finit sa vie à Trèves, où il continuait de vivre saintement. J'en fus averti par mon ami. J'assistai à sa sépulture et à ses services. Je voulus avoir quelque chose de ce saint homme. Je me transportai au lieu de sa demeure, et j'obtins un rabat que je conserve toujours.

Ce même jour, nous allâmes de nouveau, mon compagnon et moi, rendre notre visite à Monseigneur notre évêque et lui faire nos adieux; puis nous nous occupâmes de nos papiers, nous cherchâmes la maison de l'officier qui les avait retenus. Après avoir attendu quelque temps dans une antichambre, il nous les fit remettre et nous nous disposâmes à partir le lendemain, qui était le mardi des rogations[1].

Mon ami nous accompagna jusqu'à la Chartreuse, à une bonne lieue de Trèves, où nous

présents à Trèves (ils étaient environ 600, dont 12 ou 14 évêques), assistèrent à ses funérailles. Il fut inhumé au cimetière de l'église paroissiale de Saint-Laurent, près du palais du Prince. (Cf. J. Marchal, *Vie de M. l'abbé Moye*, p. 603-609.)

1. Le mardi 7 mai 1793.

célébrâmes la sainte messe après laquelle nous continuâmes notre route, et là il fallut passer la Moselle qui, dans ce pays, est aussi large qu'un fleuve. Nous la passâmes sur une nacelle. Nous retrouvâmes notre route. L'ami voulut nous conduire jusqu'au premier village et ce fut là qu'il nous quitta. Nous fîmes encore quatre ou cinq lieues ce jour-là, et, le lendemain, nous arrivâmes de bonne heure à Luxembourg, où nous passâmes la fête de l'Ascension [1], et nous en partîmes le lendemain. Nous étions rendus à Esch le samedi [2].

1. Le jeudi 9 mai 1793.
2. Le samedi 11 mai 1793.

CHAPITRE IX

SÉJOUR A RAMBROUCK

(11 mai 1793 — mai 1794).

LA FÊTE DE RAMBROUCK. = EN PENSION CHEZ LE BON CURÉ DE RAMBROUCK. = EN VUE DE LA FRANCE. = ALERTES. = OCCUPATION D'ARLON PAR LES FRANÇAIS. = DÉPART DE RAMBROUCK MENACÉ PAR L'ARMÉE FRANÇAISE.

A notre arrivée nous trouvâmes mort notre dernier hôte que nous avions laissé malade. La veuve nous annonça qu'elle ne pouvait plus nous tenir, parce qu'elle avait encore deux malades sur les bras. Nous cherchâmes donc, et on nous reçut avec bien de la peine chez un marchand autre que celui où nous avions logé auparavant, et chez lequel je conservais toujours ma chambre. On nous y reçut, dis-je, au même prix d'un louis et de quatre messes par mois. Ce fut là la dernière pension que je fis à Esch : je commençais à m'y ennuyer ; ma bourse diminuait et les messes n'y étaient plus aussi communes ; surtout depuis qu'il y était arrivé deux nouveaux

confrères. J'y demeurai pourtant encore jusqu'à la fin du mois d'août[1].

A cette époque, je proposai à mon compagnon d'aller à la fête chez notre bon curé de Rambrouck qui nous y avait effectivement invités. et de presser ce brave curé de se décider à nous dire s'il voulait enfin nous prendre chez lui ou non. Il y consentit et nous y allâmes dès la veille. Ce curé bienfaisant nous reçut à son ordinaire, c'est-à-dire nous fit beaucoup d'accueil. Après les premiers discours, qui furent assaisonnés de bons rafraîchissements, mon compagnon, à qui j'avais donné le mot, sortit, et demeura quelque temps. Me trouvant seul avec mon curé, je lui dis : « Ah! ça, mon cher curé, voilà longtemps que vous nous faites espérer que vous nous prendrez chez vous en pension, et nous le désirons toujours; décidez-vous enfin. — Vous voyez, me répondit-il, que j'ai toujours les mêmes raisons. S'il n'y en avait qu'un, je pourrais le prendre, mais pour deux, je ne puis, d'autant plus que je n'ai qu'une chambre et qu'un lit que je puisse donner. — Eh bien, n'en prenez qu'un, lui répliquai-je; l'autre fera comme il pourra. Lequel voulez-vous? — Vous, me dit-il; mais l'embarras est de

1. De l'année 1793.

l'annoncer à votre compagnon. — Je me charge de tout, lui dis-je : et combien vous donnerai-je par mois? — Je ne vous demanderai rien, répliqua-t-il ; vous donnerez seulement quelque chose à la servante. » Je le remerciai beaucoup de sa charité, et lui dis qu'il était bien juste de donner quelque chose à cette pauvre fille ; que je ne manquerais pas de me conformer à ses intentions.

Mon compagnon rentra et nous parlâmes d'autre chose ; peu après on servit le souper qui fut fort gai ; et, l'heure de nous retirer venue, nous saluâmes notre bon curé et nous nous retirâmes dans notre chambre. A peine y étions-nous que mon compagnon me dit : « Avez-vous parlé au curé? — Oui, lui dis-je. — Et à quoi se décide-t-il? — Il se décide à en prendre un de nous deux. — Et lequel? — Devinez, lui dis-je. — C'est vous, me répondit-il. — Eh bien, oui ! je n'osais presque pas vous le dire. — J'en suis bien aise, continua-t-il, et moi je tâcherai de trouver une pension dans le village afin de ne point nous séparer. »

Nous fîmes donc la fête à Rambrouck, qui est un village à trois petites lieues d'Arlon. Le lendemain de la fête, je demandai à M. le curé s'il était toujours dans les mêmes dispositions, et si

je pouvais aller chercher le petit nouveau paquet que je m'étais amassé depuis la perte du premier; et, m'ayant répondu que oui, nous partîmes, mon compagnon et moi, pour retourner à Esch. J'y fis mes adieux et mes remerciements, payai mes petites dettes et je revins à Rambrouck trois ou quatre jours après [1]. Mon pauvre compagnon avait le cœur bien gros. Il me dit qu'il viendrait dans peu me voir et qu'il ferait tout son possible pour venir loger dans ce village. Mais Dieu ne permit pas qu'il trouvât de logement convenable, et il resta à Esch.

Me voilà donc à Rambrouck chez mon bon curé, qui me donna bonne chambre, bon lit, bonne nourriture, tout près de l'église, jouissant enfin de tout ce que je pouvais désirer. J'y avais aussi des livres pour m'occuper. La seule chose qui me manquait était de n'être pas dans ma paroisse. Quelle providence admirable! Pour comble d'agrément, ce bon curé parlait bien français, en sorte que nous pouvions aisément converser ensemble. Quand il allait voir ses amis voisins, il me proposait d'aller avec lui, mais il me laissait parfaitement ma liberté. J'y ai été quelquefois, et ces Messieurs me recevaient tous

1. Fin d'août 1793.

avec bonté. D'ailleurs, mon curé était aimé et respecté et n'allait pas souvent les visiter, en sorte que c'était toujours une espèce de fête quand nous allions quelque part. Il était très exact à ses devoirs, prêchait, confessait assiduement. Il ne découchait jamais pour son plaisir et était fort sobre. C'était, en un mot, un homme tel qu'il m'en fallait un. Mon Dieu, je vous bénis et vous remercie de me l'avoir donné.

Tandis que j'étais là, j'allais tous les jours un peu prendre l'air, et ma promenade ordinaire était un bois charmant qui était tout près du village. Comme il fallait un peu monter pour y aller j'avais une très belle vue. Je voyais non seulement Arlon et tous ses alentours, mais je voyais même jusqu'à Longwy. Je vous priais, ô mon Dieu, de nous en ouvrir les portes et celles de toute la France; mais, Seigneur, mes prières n'étaient pas dignes d'être exaucées et de désarmer votre colère.

Je fis aussi connaissance d'un des amis et confrères de mon bon curé. Comme celui-ci était estropié et ne pouvait pas se tenir longtemps debout à l'autel, il m'invitait les jours de grande fête à aller faire son office, ce qui me comblait de joie. Je chantais la messe et les vêpres: il me semblait encore être dans ma paroisse. J'ai eu

ce bonheur aux fêtes de Noël[1], de l'Épiphanie[2], pendant le carême et la semaine sainte et aux fêtes de Pâques[3]; ce curé me donnait à dîner et l'honoraire de mes messes, lorsque j'y allais. J'avais beaucoup de peine pour y aller, mais je l'endurais volontiers pour le plaisir que j'avais à faire encore quelqu'une de mes fonctions.

J'allais de temps en temps à Esch voir mon compagnon et les gens qui m'avaient fait du bien. Ils me voyaient toujours avec plaisir. Mon petit marchand me gardait toujours sa chambre gratis et c'était chez lui que je couchais. Mon compagnon venait aussi de temps en temps nous visiter et mon bon curé le recevait également bien.

J'avais demeuré à peu près onze mois à Esch[4]; j'en passai environ autant à Rambrouck[5], où je fus tranquille jusqu'aux environs de Pâques 1794. Pendant le carême qui précéda nous eûmes de temps en temps des alertes. Les patriotes étaient rassemblés du côté de Longwy et faisaient mine de vouloir s'emparer d'Arlon. Enfin ils prirent cette ville le jour du jeudi saint[6]. J'étais alors

1. Le mercredi 25 décembre 1793.
2. Le dimanche 6 janvier 1794.
3. Le 20 avril 1794.
4. Octobre 1792-août 1793.
5. Août 1793-mai 1794.
6. Le 17 avril 1794.

occupé chez l'ami de mon curé. Nous souffrîmes beaucoup ces jours-là. Enfin, le saint jour de Pâques, voyant que les crises devenaient plus fréquentes et plus sérieuses, je revins à Rambrouck.

Comme nous étions à dîner, on vint nous dire que les Français n'étaient qu'à une lieue de nous. Je pliai vite ma serviette et dis à mon bon curé que je partais. Je partis en effet sur-le-champ et j'allai chez un autre curé à une lieue de Rambrouck, où demeurait un curé du diocèse de Langres avec qui j'avais fait connaissance déjà depuis longtemps. On craignait déjà là et j'augmentai encore la crainte. Cependant quelqu'un nous rassura en nous disant que c'étaient seulement deux ou trois Français qui étaient venus si près de nous chercher quelque contribution. En conséquence, je pris le parti de revenir chez mon curé; j'y passai la semaine de Pâques et quelque temps après j'allai me réfugier à Esch pendant huit jours. Ce curé de Langres mon voisin y vint avec moi; au bout de quatre jours il voulut retourner chez son curé; je lui recommandai de nous donner des nouvelles, et il tint parole.

Lorsque je sortis de Rambrouck ces deux premières fois, le village, les bois étaient pleins de

gens, d'animaux, de voitures. C'étaient des pauvres gens qui, par la crainte des patriotes, se sauvaient et emmenaient avec eux leurs enfants, leurs bestiaux, et ce qui leur était le plus nécessaire. Ils couchaient dans les bois, exposés à toutes les injures du temps.

Malgré ce spectacle si déchirant, je revins encore. J'aurais bien désiré me clouer à Rambrouck. J'y restai encore quelque temps; mais, étant continuellement en danger d'être surpris pendant la nuit, cela me fatiguait beaucoup; mon curé craignait de son côté. On lui fit entendre que les Français lui feraient beaucoup de mal parce qu'il m'avait réfugié chez lui. Il avait tant de bonté qu'il n'osait ni me le dire ni me le témoigner. L'ayant appris d'ailleurs, je me décidai à le mettre à son aise et à le débarrasser de moi. Je vis mon curé de Langres; je lui proposai de nous éloigner l'un et l'autre et d'aller jusqu'à Cologne. Après quelques réflexions, il y consentit. Nous prîmes jour, et nous pensâmes à faire nos paquets. J'avais déjà trop à porter, quoique j'eusse perdu mon premier paquet. Je pris donc ce qui me parut le plus nécessaire et je laissai au moins la moitié de mon petit butin. J'avais prévenu mon bon curé de notre résolution et il me dit que nous faisions prudemment. Un autre curé du diocèse de Trèves,

mais dont la paroisse était du côté de Longwy, ayant appris que nous étions sur le point de partir, demanda de venir avec nous. « Bien volontiers, lui dîmes-nous, nous partons tel jour. »

CHAPITRE X

DE RAMBROUCK A COLOGNE

(Été de 1794).

CURÉS CHARITABLES. = LE PÈRE THÉODORE. = JOURS MOINS BONS. = ARRIVÉE A COLOGNE.

Le jour fixé pour le départ, je pris congé de mon curé charitable, vers les cinq heures du soir. Je le remerciai de toutes ses bontés. Il me donna une lettre de recommandation pour un ami qu'il avait à Cologne, appela son neveu pour porter mon sac qu'il ne permit point que j'endossasse chez lui, et vint me conduire. En chemin faisant, il compatissait beaucoup à mon sort. Il me dit qu'il n'avait pas envie de voyager comme nous; que si les Français venaient il ne quitterait point sa paroisse. « Vous avez raison, lui dis-je, vous ne pouvez pas la quitter tandis qu'ils ne vous en chasseront pas, et je serais encore dans la mienne, s'ils ne nous en avaient pas chassés. » Je l'embrassai ensuite et, en me

quittant, il ajouta : « Vous n'avez pas voulu apprendre l'allemand, mais vous vous en repentirez ».

Il ordonna à son neveu d'avancer toujours avec mon sac et se retira. Je suivis ce jeune homme tout doucement en disant mon bréviaire, et, quand je l'eus fini, je pris mon sac sur mes épaules, remerciai le neveu et j'arrivai au rendez-vous, qui était la maison du curé chez qui était ce confrère langrois avec qui je devais partir le lendemain matin.

Ce curé, qui m'avait déjà reçu plusieurs fois, me reçut encore cette dernière. Je soupai et couchai chez lui. Le lendemain matin, notre troisième arriva. Je dis la sainte messe et, après avoir déjeuné, nous partîmes. Le temps menaçait ; nous fûmes déjà mouillés après une heure de marche et, malgré l'itinéraire qu'on nous avait donné, nous commençâmes à nous égarer, ce qui est fort aisé, non seulement dans ce pays-là, mais encore dans toute l'Allemagne, lorsqu'il n'y a point de chaussée.

Nous nous remîmes cependant et nous commençions déjà à être fatigués et à sentir un besoin de prendre quelque nourriture. Nous trouvâmes notre premier village. Je dis à mes deux compagnons : « Restez un peu en arrière ; je m'en vais

entrer chez M. le curé et je le prierai de m'indiquer une auberge. » Je trouvai un vénérable vieillard qui avait déjà dîné. Aussitôt qu'il me vit, il me fit mettre mon sac à bas. Je fis instance pour le tenir et le priai de m'indiquer une auberge. « C'est ici, votre auberge, me dit-il, posez votre sac; vous n'aurez pas grand'chose, mais nous ferons comme nous pourrons. — Mais, monsieur, je ne suis pas seul, lui dis-je; j'ai deux compagnons de voyage. — Où sont-ils? répliqua-t-il. — Les voilà qui passent. — Appelez-les. » J'ouvris la fenêtre, et fis signe aux deux confrères de venir. Ils vinrent et furent également bien reçus. Ce vénérable vieillard nous donna un bon dîner, et nous pressait surtout de boire du bon vin, qui est une chose bien rare dans ce pays-là, car la boisson ordinaire, et là, et dans toute l'Allemagne, et Saxe et Pologne, et Bohême, est la bière. Nous nous contînmes pourtant et, après avoir bien demandé notre route, nous remerciâmes notre vénérable hôte et nous continuâmes notre chemin. « Vous avez bonne main, me dirent mes nouveaux compagnons, ainsi vous voudrez bien continuer. — Vous en pouvez faire autant que moi, messieurs; sous la conduite de la Providence on ne manque jamais; ce sera chacun à notre tour si vous voulez bien. »

Nous allâmes coucher quelques lieues plus loin

et nous fîmes peu de dépense, parce que nous avions bien dîné. Nous nous remîmes à piétonner le lendemain, et la divine Providence vint encore à notre secours. Nous arrivâmes chez un curé qui nous parut très bienfaisant. Il nous reçut et nous dit qu'il avait chez lui un capucin qui avait demeuré à Toul. Je désirais beaucoup voir ce père qu'on alla chercher et qui vint aussitôt. C'était un nommé père Théodore, qui sauta à mon col dès qu'il me vit. Il parla à M. le curé, et aussitôt on nous fit asseoir; et on apporta à rafraîchir. C'était après dîner. Ce bon curé nous faisait de grandes instances; il écoutait nos aventures en pleurant. Le père Théodore, de son côté, nous comblait de caresses. Nous ne pouvions plus nous tirer de là. Cependant nous voulûmes aller plus loin. Alors notre bon père Théodore nous dit : « Eh bien! je vais vous conduire chez un curé, et vous y serez très bien venus ».

Il ne voulut pas permettre que je portasse mon sac et le chargea sur ses épaules. J'embrassai ce brave curé qui avait les larmes aux yeux. Nous fûmes même obligés de le consoler en lui racontant tout ce que la Providence faisait pour nous et il nous laissa partir. Nous avions deux lieues à faire pour arriver à notre gîte. Le père Théodore nous conduisit jusque-là, toujours portant mon

sac, ce qui me soulagea beaucoup. Enfin nous arrivâmes. M. le curé était en campagne et ne devait rentrer que bien tard ou le lendemain. Mon père Théodore, qui était ami de la maison, nous recommanda bien à la fille, et d'ailleurs nous trouvâmes là un jeune homme de notre diocèse, nommé Pierrot, que M. le curé tenait gratis. Il était si bien dans cette maison que, sur sa recommandation et sur celle du père Théodore, on nous donna un aussi beau souper que si le maître y avait été. Notre bon père capucin voulut retourner chez son curé. Il nous embrassa donc, et s'en alla.

A sa place, ce jeune homme fut aux petits soins pour nous. Il nous raconta comment il était dans cette maison, et nous fit espérer que non seulement son curé nous verrait avec plaisir, mais qu'il ne nous laisserait pas partir le lendemain. Après souper il nous mena dans des chambres fort propres où nous eûmes de très bons lits. Je crois que c'est le curé de campagne que j'aie vu le mieux logé et le plus proprement arrangé. Il revint lorsque nous étions déjà couchés, en sorte que nous ne le vîmes que le lendemain. Nous dîmes même nos messes auparavant, et en revenant nous le trouvâmes.

C'était un homme plein de bonté, de politesse,

d'honnêteté, tout cœur. Ce qui ajouta encore à notre agrément, c'est qu'il parlait français. Dès qu'il nous vit, il nous salua très honnêtement. « Je suis charmé de vous voir, messieurs, nous dit-il. Ah! çà, il faut déjeuner. » Nous répondîmes, nous lui fîmes un petit compliment et nous dîmes que nous acceptions son déjeuner pour prendre des forces pour partir. « Partir, messieurs, répliqua-t-il; oh! vous ne partirez pas aujourd'hui, s'il vous plaît. Je veux causer avec vous; restez même ici deux ou trois jours pour vous reposer, et ensuite vous continuerez votre route. » Nous le remerçiâmes de ses bontés et lui dîmes que, pour avoir l'honneur d'être avec lui, nous resterions ce jour-là. Il en parut très content, nous fit préparer un dîner et souper excellents et chercha tout ce qui pouvait nous récréer. Nous étions émerveillés de trouver tant de charité dans des personnes que nous ne connaissions pas, mais c'était vous, ô mon Dieu, qui les disposiez ainsi à notre égard et qui adoucissiez les peines de notre exil et charmiez les fatigues de notre voyage : aussi cela nous encourageait.

Le lendemain nous partîmes pleins de courage, après avoir remercié notre hôte si honnête. Nous croyions que cela allait continuer, mais il plut à Dieu de nous priver de pareille rencontre jusqu'à

Cologne. Nous n'avions encore fait environ qu'une douzaine de lieues, et il nous en restait encore vingt-quatre pour y arriver. N'importe, nous nous remîmes en chemin; mes compagnons étaient toujours plus contents et bien vigoureux. mais, petit à petit, notre force diminua.

Je ne sais par quelle pusillanimité nous n'osâmes plus aller chez Messieurs les curés, en sorte que nous en fûmes réduits à notre petit ordinaire. Nous vînmes cependant dans une abbaye, pour demander à y dire la messe. D'abord on nous fit attendre longtemps, puis on vint nous dire qu'il était trop tard. Le père confesseur de cette abbaye de religieuses me mit en main un petit écu, et je lui dis : « Ce n'est pas là, monsieur, ce que nous demandons, » mais il persista et je reçus cette charité que je partageai avec mes compagnons.

De là, nous arrivâmes dans une petite ville nommée Prym[1]. Nous y trouvâmes plusieurs confrères, dont les uns y demeuraient et les autres cherchaient à s'y fixer. Nous aurions été assez d'avis de nous y arrêter aussi, mais on nous dit qu'il y avait peu de ressources et que plus on serait, moins il y en aurait. Nous quittâmes donc

1. Sans doute Prüm, ville de la Prusse Rhénane, sur la Prüm, affluent de la Sure.

notre dessein, et nous avançâmes vers une autre petite ville dont j'ai oublié le nom. Nous tombâmes là dans une auberge tenue par de braves gens, et le curé de la paroisse était bon; mais il ne paraissait pas trop être son maître. Il nous fit politesse et nous donna même à manger de bon cœur; mais il nous parut que nous l'aurions gêné.

Mes compagnons ne voulaient pas aller plus loin; il y en eut même un qui, n'ayant pas beaucoup, voyant que sa petite bourse diminuait tous les jours, d'ailleurs fatigué et rendu, voulut nous quitter, et retourner sur ses pas. Ne pouvant le déterminer à nous suivre, nous le reconduisîmes, lui souhaitant toute sorte de prospérités et nous revînmes dans notre petite ville où nous demeurâmes trois jours pour nous reposer et voir si nous pourrions nous loger quelque part. L'aubergiste nous aurait bien tenu à un louis par mois, mais c'était une auberge. D'ailleurs, ce lieu n'était pas agréable, et je n'y voyais pas grande ressource. « Allons, dis-je au compagnon qui me restait, voyez si vous voulez pousser plus loin; pour moi, j'y suis décidé. » Il fit quelque difficulté; cependant il se rendit et, le lendemain, ayant pris un guide pour quelque temps, nous partîmes et nous vînmes dans une autre ville,

mais plus grande et plus agréable que celle que nous avions quittée.

Il y avait là un voiturier qui allait à Cologne toutes les semaines; nous le vîmes, et nous fîmes prix avec lui pour nous y conduire, ou du moins nos paquets. Nous attendîmes le jour de son départ et nous l'accompagnâmes. Il y avait quinze lieues de là à Cologne, mais nous allâmes bon train et nous y arrivâmes bientôt. Nous étions avec le voiturier aux portes de la ville, ce qui fit sans doute qu'on nous laissa entrer sans nous rien demander, et même sans nous rien dire.

CHAPITRE XI

COLOGNE. LE PRÉSIDENT POPOL

(Été de 1794).

LES RELIQUES DES TROIS ROIS. — LE RHIN. — CINQ DANS UNE CHAMBRE D'AUBERGE. — HEUREUSE RENCONTRE DU PRÉSIDENT POPOL. — ENCOMBREMENT DE PRÊTRES FRANÇAIS. — LA GUILLOTINE ET L'ONCLE MARTYR. — LE PONT DE BATEAUX.

COLOGNE est une très grande ville; il faut une heure pour aller d'un bout à l'autre. Il y a dans cette ville une quantité prodigieuse d'églises, et il y en a de fort belles. L'église métropolitaine, ou cathédrale, est fort vaste; elle aurait été immense si elle avait été achevée. Les reliques des trois rois y reposent; j'ai vu la chapelle où on les conserve, mais je n'y ai pas vu ces précieuses reliques qui avaient déjà été transportées ailleurs, par crainte des Français. Cette ville est située sur le Rhin que je me réjouissais de voir depuis longtemps, et que je me figurais si grand que je m'imaginais que d'un bord je ne pourrais pas voir la rive opposée. Aussi, quand je le vis

la première fois, je vis un beau fleuve sans doute, je n'en avais pas encore vu de si large, mais je dis : « N'est-ce que cela? » Je me figurais bien autre chose.

Arrivés à Cologne, nous cherchâmes d'abord des prêtres de la connaissance de mon compagnon, et dont il avait l'adresse. Nous parvînmes à les trouver. Ils étaient déjà trois dans une chambre, et il y avait encore un lit. Nous fîmes demander à l'hôte qui les logeait s'il voulait nous recevoir dans la même chambre, et nous céder pour nous deux ce lit qui était vacant. Il y consentit, au prix de quatre sols chacun par nuit. On nous parla ensuite d'une auberge où beaucoup de prêtres français étaient nourris à bon marché. Nous convînmes d'y aller avec ces Messieurs, mais nous vivions mal là. Il y avait tant de presse qu'il fallait, pour ainsi dire, se disputer, s'emparer en arrivant d'une place, quand on en trouvait, ensuite aller tendre son écuelle, son assiette pour avoir à manger, ce qui ne m'accommoda pas longtemps. Pour le soir, nous faisions ensemble une collation dans notre chambre. Telle fut notre vie.

Cependant j'entendais parler d'un Monsieur qui se donnait beaucoup de peine pour rendre service aux prêtres qui arrivaient en cette ville,

où il y en avait déjà un grand nombre. On nommait ce Monsieur M. le Président. J'aurais bien désiré, mais je n'osais, aller importuner un président. Je m'informai qui il était, si on pouvait le trouver, et à quelle heure, où il logeait. On me satisfit tellement sur toutes ces questions que je reconnus que M. le Président était mon cher ami Popol[1]. « Ah! je m'en vais le voir, dis-je, à l'instant. Comment, c'est lui! Oh! mon Dieu! que vous êtes attentif à mes besoins! » Je battis la ville pour trouver son logement. J'y parvins enfin, mais je ne le trouvai pas; il était sorti pour le service de quelque confrère. Je priai qu'on lui dit qu'un prêtre de sa ville était venu pour le voir. Je sortis et, avec mon compagnon que j'avais avec moi, nous allâmes chercher le bureau auquel il fallait se présenter pour avoir la permission de dire la sainte messe, permission qu'on n'accordait qu'à ceux qui avaient quelqu'un qui les connût, et qui pût répondre d'eux. Nous y

1. François-Léopold Voinier, né à Velaine-sous-Amance. Il fut le troisième et dernier supérieur du collège-séminaire de Saint-Claude, à Toul. Parti pour la Bavière avec M. Hébert, chanoine de la cathédrale, il rentra à Toul après Fructidor et fut recueilli par M. Balthazard Madelin, marchand d'étoffes, qui l'avait fait ramener de Bitche par un nommé Poirot, dit le Cagneux. Après le Concordat il fut nommé curé de Marbache et mourut en 1812. C'est lui qui composa l'office que récitaient les prêtres français pour leurs bienfaiteurs (Voir plus loin, p. 123-124, et plus haut, p. XXXVI-XLI).

trouvâmes plusieurs prêtres qui venaient pour la même raison que nous et nous attendîmes notre tour.

Il y avait dans ce bureau un vénérable curé de notre diocèse qui me reconnut et qui aurait été déjà ma caution. Mais dans ce moment je vis arriver mon président qui me distingua bientôt. Il courut à moi et moi à lui. Nous nous embrassâmes là, devant tout le monde, et de bien bon cœur. « Ah ! qu'est-ce que vous venez faire ici? me dit-il; en vérité, vous avez bon nez; vous arrivez quand les autres s'en vont. Messieurs, ajouta-t-il en parlant aux Messieurs du bureau, en voici un, prenez garde à lui. » Ces Messieurs, qui le connaissaient, se mirent à rire, et nous rîmes beaucoup avec eux.

« Ah ! çà, me dit-il, je m'en vais vous faire expédier votre permission ; mais il faut aussi vous faire approuver, parce que vous en aurez besoin. — Je le veux bien, lui répondis je, si vous pensez que cela m'est nécessaire. » Il me fit expédier l'un et l'autre aussitôt, et ensuite il me conduisit chez lui, où il me raconta comme il était bien, et dans une famille très honnête. Il me parla de ses occupations, surtout de celles que lui donnaient les prêtres français depuis longtemps, me demanda si j'avais besoin de quelque chose, et m'offrit

tout ce qu'il avait, et tout ce qu'il pouvait. « Vous ne demeurerez pas ici longtemps, me dit-il; Antoine, un de nos bons amis qui était à quinze lieues de là dans une abbaye de Bernardines, avec Monsieur son oncle, abbé lui-même [1], m'a écrit qu'il vous avait trouvé une place. »

Il faut remarquer que dès Rambrouck j'étais en relations avec ce bon Antoine, autrement M. de Vercly, chanoine de Verdun; que je l'avais prévenu que j'étais disposé à aller le joindre, et qu'il m'attendait. « Je m'en vais lui mander que vous êtes arrivé, ajouta mon cher président ou supérieur de Saint-Claude; nous verrons sa réponse; en attendant, vous viendrez me voir tous les jours, et vous pourrez aller dire la messe dans l'église de Carmélites, où il y a grand concours, et avoir souvent des honoraires. »

C'était précisément là qu'était sacristain ce prêtre pour lequel M. le curé de Rambrouck m'avait donné une lettre de recommandation. Je la lui rendis. En conséquence il me reçut bien, m'offrit à rafraîchir, et me dit que, tant qu'il pourrait, il me préférerait aux autres prêtres. J'allai donc avec confiance dire la messe dans

1. Le chanoine Chautan de Vercly, (voir p. 27, note 1) et son oncle, abbé de Morimont, portant le même nom. (Voir *Revue eccl. de Metz*, août, 1911.)

cette église les premiers jours. Mais il me fallait faire au moins une demi-lieue pour y aller. Il y avait d'ailleurs à peu près une cinquantaine de prêtres qui célébraient dans cette église dont plusieurs me paraissaient être dans le besoin. Enfin, il fallait encore souvent attendre. Toutes ces raisons me déterminèrent à discontinuer, et à aller célébrer à la cathédrale dont j'étais beaucoup plus près, où j'étais libre pour le moment où je voulais célébrer, et où j'étais fort proprement.

J'allais tous les jours chez mon président, plutôt deux fois qu'une, puisque nous disions le bréviaire ensemble. Un jour il reçut une lettre d'un de ses amis qui lui annonçait que deux frères de notre ville, que nous connaissions beaucoup l'un et l'autre, avaient été guillotinés. Nous gémîmes et plaignîmes amèrement leur famille. « Je ne sais, ajoutai-je, ce qu'est devenu mon oncle [1]. On m'a dit qu'il était rentré, et je crains bien qu'il n'ait eu le même sort. — Vous l'avez deviné, me dit-il; il l'a été à Mirecourt avec M. Mangin, chapelain de Maréville [2]. Et, puisqu'il faut tout vous dire, votre église est renversée [3]. »

1. L'abbé Rosselange. Mêmes références qu'à la note suivante.
2. Voir plus haut, p. 29, note 2 (E. Mangenot, *les Ecclésiastiques*, p. 60-74).
3. C'était une erreur. L'église Saint-Pierre avait été vendue comme bien national, et elle était encore debout en 1802, mise

Je ne sais si ce fut apathie, mais je ne fus ému ni de l'une, ni de l'autre nouvelle. Pour la première, je pensai que Dieu avait voulu récompenser la grande piété de mon vénérable oncle par la couronne du martyre, et je me sentis plus porté à chanter le *Te Deum* qu'un *De Profundis*, et j'ai toujours continué dans ces sentiments. Quant à la seconde nouvelle, les paroles du saint homme Job me revinrent à l'esprit : Le Seigneur me l'avait donnée, il me l'a ôtée, que son saint nom soit béni! J'ai appris cependant depuis que cette église, qui était une œuvre de la Providence, subsistait encore. Au reste, que la volonté de Dieu soit faite!

Je demeurai à Cologne pendant trois semaines environ, et j'y eus la consolation d'y entendre prêcher trois fois le fameux père Beauregard [1]

par son propriétaire à la disposition du culte. Elle existe encore aujourd'hui et sert de grange. (Mme François, *Études*, p. 70. Voir plus haut, p. XLVI-XLVII).

1. Le P. Beauregard, ancien Jésuite, prédicateur renommé et très couru, né à Pont-à-Mousson en 1731. Réfugié en Angleterre, il prêcha des retraites aux prêtres français exilés qu'il contrista par la dureté de ses jugements sur le clergé français. C'était un tort, car ces prédications étaient publiques et s'adressaient à des prêtres qui, pour rester fidèles à leur foi, avaient affronté la mort et l'exil avec la pauvreté et toutes les misères, et qui avaient besoin, pour être secourus, de l'estime du peuple qui leur accordait l'hospitalité. Après avoir, dans l'exil, exercé le ministère avec zèle, le P. Beauregard se retira à Groningen, chez la princesse de Hohenlohe, et y mourut en 1804, à l'âge de soixante-treize ans. (J. Loth, l'*Abbé Baston*, t. II, p. 67 et suiv.)

dans l'église des RR. PP. Jésuites qui, quoique fort grande, était absolument pleine, jusque dans les tribunes qui sont autour de cette église. J'eus même une fois le plaisir de causer quelques instants sur le port, où il me dit qu'il avait bien manqué d'avoir le même sort que le père Lenfant à Paris[1], qu'il était sur le point de partir avec la famille du prince de Hohenlohe, chez lequel il était très grandement. Il est à présent en Russie.

Nous allions presque tous les jours sur le port où nous voyions quantité de grands bateaux de transport de Prusse, de Hollande, de beaucoup d'autres pays. Nous voyions aussi passer le Rhin pour aller dans le Palatinat, la Westphalie, etc. Mon compagnon me proposa un jour de le passer pour aller nous promener de l'autre côté. Je l'acceptai. Nous nous mîmes sur le pont de bateaux avec tous les autres, et nous passâmes le Rhin dans l'espace de six minutes et demie. Quelque

1. Le P. Lenfant, ancien Jésuite, prédicateur célèbre, confesseur du roi. Prisonnier avec beaucoup d'autres, dans la chapelle de l'Abbaye (Saint-Germain, à Paris), il monte, avec l'abbé de Chapt-Rastignac, dans la tribune de cette chapelle. De là, les deux prêtres annoncent à leurs compagnons de captivité qu'on va tous les mettre à mort et qu'ils vont leur donner l'absolution. « Une demi-heure après, a écrit un des témoins, ces deux prêtres furent appelés et nous entendîmes leurs derniers cris. » (Loth, *l'Abbé Baston*, t. II, p. 412-413; Abbé Pisani, *l'Église de Paris*, t. I, p. 269.)

temps après nous le repassâmes dans le même espace de temps.

Ce pont de bateaux est une très belle invention : c'est une grande sâlle ronde, à jour de tous côtés, tenue bien fermement sur deux gros bateaux, garnie de bancs tout autour et de treillis servant de dossiers, surmontée d'un dôme, dans toute son étendue, très bien orné et porté sur plusieurs colonnes; en sorte que l'on est là à couvert. Il y a dans cette salle assez de place et pour les personnes, et pour des animaux, et pour des voitures. Ce pont tient à une chaîne soutenue de distance en distance par des petites nacelles au nombre de quatre ou cinq, et, quelque distance après la dernière, est une ancre au fond de l'eau, immobile, et qui rend ce pont aussi ferme et aussi solide qu'un autre pont. Dans la traversée ce pont décrit à peu près un quart de cercle, et jamais ni plus ni moins.

CHAPITRE XII

DE COLOGNE A WARENDORF

(Été et automne de 1794).

DÉPART DE COLOGNE. = LE BAISER A LA PINCETTE. = LA VILLE DE DUSSELDORF PLEINE DE FRANÇAIS. = RHEINBERG. = MON CHER AMI LE CHANOINE DE VERCLY. = L'ABBAYE; PROJET D'Y PASSER L'HIVER. = DÉPART A L'APPROCHE DES FRANÇAIS. = ABBAYE DE BERNARDINS. = ENCORE LES FRANÇAIS, ENCORE LA FUITE. = MUNSTER ENCOMBRÉ D'ÉMIGRÉS ET DE PRÊTRES DÉPORTÉS. = LES FRÈRES VARIN. = DÉPART POUR WARENDORF.

Enfin nous reçûmes des nouvelles de notre cher de Vercly; il m'invitait à venir tout de suite, sans trop savoir encore où il me mettrait, parce que, voyant que je n'arrivais pas, il avait disposé de la place qu'il m'avait d'abord trouvée, en faveur d'autres prètres qui s'étaient présentés. Nous mîmes nos paquets à la diligence de Cologne à Rheinberg, qui était la ville où nous devions nous rendre, à l'adresse qui nous avait été donnée, et nous pensâmes à nous y rendre à pied mon compagnon et moi. Je fis mes adieux à mon

cher président, que j'embrassai à la pincette, et le lendemain nous sortîmes de Cologne, pour venir passer le Rhin à une lieue de là, vis-à-vis une petite ville nommée Mulheim. Nous le passâmes sur un pont de bateaux semblable à celui de Cologne, et, de cette ville, nous vînmes à Dusseldorf.

C'est une ville fort agréable sur le Rhin, à sept lieues de Cologne, capitale du Bas-Palatinat, où nous ne fîmes que passer. Nous y vîmes quelques prêtres de notre connaissance qui nous exhortèrent à voir la galerie, c'est-à-dire les salles de tableaux qui y sont dans le palais du prince. Nous les vîmes en effet, mais nous n'étions pas assez connaisseurs pour en bien juger. Je trouvai cela magnifique et je fus fort content de ce spectacle.

En allant au palais je vis tant de Français, particulièrement sur la place, que je jugeai que cette ville, qui n'est pas bien grande, devait en être pleine. Comme il était encore bonne heure, nous prîmes le parti, le jour même de notre arrivée, d'aller coucher à deux ou trois lieues de là. Nous repassâmes donc le Rhin, continuâmes notre route, et arrivâmes le lendemain à Rheinberg.

Nous y cherchâmes d'abord M. le curé de

Jouy-aux-Arches[1], près de Metz, à qui on nous avait dit d'adresser nos paquets. Il les avait reçus et trouvait déjà le temps long de ne pas nous voir arriver.

Après nous avoir bien accueillis, il nous conduisit chez un ecclésiastique très charitable, qui recevait chez lui et se donnait mille peines pour placer nos confrères qui arrivaient de ces côtés-là, c'est à-dire des dernières villes des Pays-Bas autrichiens du côté de la Hollande. Cet ecclésiastique nous reçut avec une grande bonté, nous fit rafraîchir, manger chez lui, et même m'y donna une très belle et bonne chambre. Il nous dit que M. de Vercly devait venir chez lui le lendemain et qu'il se réjouissait beaucoup de nous voir. C'est votre aimable Providence, ô mon Dieu, qui me suit et m'accompagne partout. Je vis en effet arriver ce bon ami. Quelle fut sa joie, et quelle fut la mienne! nous ne nous étions pas vus depuis

1. Nicolas Mandoux, curé de Jouy-aux-Arches, né à Metz le 18 janvier 1763, sur la paroisse Saint-Victor. Il fut ordonné prêtre le 28 mars 1789 et nommé vicaire à Jouy le 29 avril suivant. L'abbé G. Folliot, curé de cette paroisse depuis 1749, résigna la cure en sa faveur le 3 mai 1790. En 1793 il fut porté sur la liste des émigrés de la Moselle et ne rentra en France qu'en 1802. Vicaire à Thionville, desservant de Retonfey (mai 1808), de Florange (novembre 1810), curé de Longuyon (10 novembre 1814), de Briey (1er mars 1824): il mourut dans ce poste le 12 mai 1826. (Communication de M. l'abbé Dorvaux, directeur du séminaire de philosophie à Metz.)

mon départ de notre ville. Il me dit qu'il m'avait trouvé une maison pour me loger, à un bon quart d'heure de l'abbaye où il était, m'instruisit comment nous devions nous y prendre pour venir à cette abbaye, pour ne point embarrasser ni M. son oncle, ni lui, et me dit que nous pourrions y venir le lundi suivant. C'était le samedi qu'il nous parlait.

Fidèles à son avis, nous quittâmes Rheinberg, et nous vînmes à l'abbaye, comme voyageurs. Nous fîmes semblant d'ignorer qu'il y était avec M. son oncle. Nous demandâmes s'il y avait là des Français : on nous répondit que oui, et on alla les avertir. Ils vinrent aussitôt. Nous parûmes étonnés, et en même temps bien aises de les rencontrer. On nous apporta à rafraîchir. J'y trouvai la bière excellente. Mon cher de Vercly alla avertir M. l'abbé de la maison, et il nous fut accordé d'y souper. Pour le coucher, il y avait pourvu, et il nous conduisit à ce dessein dans une auberge à quelque distance de l'abbaye. Le lendemain nous y vînmes dire nos messes. Nous y déjeunâmes, et, après avoir bien causé avec l'oncle et le neveu, nous allâmes dîner dans une auberge voisine. Dans la soirée, ce bon M. de Vercly nous conduisit dans les maisons où il nous avait cherché des logements et la nourri-

ture. On nous y reçut bien. Il y avait un prêtre dans celle où je fus introduit; ce qui me servit beaucoup parce qu'au moins je pouvais parler latin avec lui.

Deux jours après, je retournai à Rheinberg pour chercher mon paquet. Ce bon ecclésiastique chez lequel j'avais logé ne sachant pas que je l'étais, m'avait déjà trouvé une place, et il me dit que j'y aurais bien été. Je le remerciai de ses bontés, et, après avoir dîné chez lui, je revins à mon gîte. Je pris avec moi quelque chose de mon paquet, et on m'envoya le reste par une occasion.

J'étais éloigné de l'abbaye de vingt minutes. Il fallait cependant y aller dire la sainte messe; mais j'y allais avec beaucoup de plaisir. C'était dans la belle saison, et j'avais un chemin, champêtre à la vérité, mais charmant, presque toujours à couvert de la chaleur, sous des arbres qui sont en quantité dans ce pays. J'avais d'ailleurs l'agrément de voir tous les jours et l'oncle vénérable et son cher neveu. Souvent même je déjeunais avec eux, et, après les avoir vus le matin, ils venaient encore très souvent, après leur dîner, me prendre pour aller promener avec eux.

Déjà l'oncle et le neveu cherchaient les moyens de me faire loger à l'abbaye pour le temps de

l'hiver, si nous l'avions passé là. Mais Dieu ne le permit pas. Nous apprîmes que les Français approchaient toujours. Nous entendions même le bruit des canons. Enfin on nous dit qu'ils n'étaient plus qu'à cinq ou six lieues de nous. Nous avions le Rhin à traverser pour nous mettre en sûreté. Nous craignions qu'en différant plus longtemps nous ne trouvassions plus de bateaux. M. le vénérable abbé se décida à partir et son neveu et moi suivîmes son avis. Le jour du départ fut fixé. M. l'abbé voulut bien que je l'accompagnasse. Ainsi, après avoir demeuré environ un mois dans ces bocages, je passai le Rhin ayant pour compagnons et l'oncle et le neveu. Quant à l'ancien compagnon, je fus obligé de le quitter parce que M. l'abbé ne voulait pas et ne pouvait pas mener plus de personnes avec lui.

Après le passage du Rhin, M. l'abbé accompagné de son neveu et de moi vint se rabattre dans une petite abbaye de dames bernardines, à deux lieues du Rhin, où nous ne restâmes que quatorze jours, parce que les Français, qui étaient déjà maîtres de la rive gauche du Rhin, se disposaient à passer ce fleuve en bombardant Dusseldorf. Mais, tout le temps que nous fûmes dans cette abbaye, nous mangions avec

Mme l'abbesse et ses religieuses, et nous étions fort bien. Tous les jours aussi nous voyions arriver jusqu'à vingt, trente prêtres français. Mme l'abbesse avait donné ordre qu'on les reçût tous; aussi on les recevait, on les nourrissait bien; on leur donnait les lits qu'on pouvait. Mais, comme il n'y en avait pas pour tout le monde, les autres couchaient sur la paille, et tous partaient contents.

Nous partîmes nous-mêmes à notre tour sur une mauvaise voiture et je dis à notre vénérable abbé : « Ah! quelle différence, monsieur l'abbé! — Il faut se faire à tout, mon cher, me répondit-il. J'avais autrefois un bel équipage, le bon Dieu me l'a ôté! Eh bien! je l'en bénis. » Nous eûmes des voitures à peu près aussi mauvaises jusqu'à Munster, capitale de la Westphalie, où nous nous rendîmes par un assez mauvais temps. J'admirais mon vénérable abbé, exposé à la pluie et aux vents; il était toujours tranquille et même gai.

A Munster, qui est une belle ville et assez grande, il y avait tant de Français émigrés et de prêtres déportés, qu'on ne voyait point d'autres personnes[1]. Toutes les auberges étaient si pleines

1. En six ans, la ville de Munster avec une merveilleuse charité logea, nourrit et vêtit plus de 2000 prêtres français. (Cf. Loth, *Histoire*, p. 606.) Ceux-ci témoignèrent leur recon-

qu'on avait peine à trouver à se loger. A la suite de M. l'abbé, nous fûmes cependant reçus dans une fort bonne : j'y soupai avec la compagnie et beaucoup d'autres, mais cela coûta fort cher à M. l'abbé, qui ne permit pas que je payasse. Le lendemain, pour ne pas lui être à charge, je m'associai à d'autres prêtres qui mangeaient chez un boulanger et j'y mangeai tant que je restai dans cette ville. Mais j'allais toujours coucher dans la même chambre que le neveu de M. l'abbé qui était resté à l'auberge avec lui.

Il fallut encore là aller au bureau ecclésiastique pour avoir la permission de dire la sainte messe, et même pour pouvoir demeurer dans la ville. J'y allai donc avec mon cher de Vercly. Nous y vîmes beaucoup de personnes de notre connaissance. Quand mon tour vint, le Monsieur qui présidait au bureau me demanda si j'avais besoin d'argent, car on en donnait là à ceux qui en manquaient. Je lui répondis que je pouvais encore m'en passer. Après quoi, il me donna mes permissions. Je me retirais lorsque j'aperçus

naissance par des prières pour leurs bienfaiteurs : une messe quotidienne et, le jeudi, la récitation d'un office composé exprès. (*Ibid.*, p. 613-620.) Les prêtres refugiés à Warendorf témoignèrent leur reconnaissance de la même manière, aussi par un office, le même probablement, et des messes. (Voir plus loin, p. 123-124, et plus haut, p. XXXVII, s.)

mon bon ami causer avec deux jeunes hommes que je ne connaissais pas[1]. Je m'approchai, et mon ami me dit : « Tenez, voilà des gens de notre pays. » Je conversai avec eux. Bientôt nous eûmes fait connaissance. Ils me prirent en affection et, comme ils étaient déjà placés l'un et l'autre, ils me dirent qu'ils allaient retourner, et qu'ils chercheraient à me placer moi-même dans l'endroit où ils étaient. Nouveau trait de votre aimable Providence, ô mon Dieu!

Ces deux aimables jeunes hommes, dont l'un prêtre[2] et l'autre laïque, étaient frères, natifs de Loisey, gros village dans le Barrois; ils tinrent fidèlement leur promesse. Ils cherchèrent, et Dieu permit qu'ils trouvassent. Aussitôt le laïque m'écrivit que je pouvais venir, qu'il avait trouvé mon affaire; mais qu'il ne fallait pas tarder de peur ou que les gens ne changeassent de senti-

1. A cet endroit du manuscrit, la main inconnue a écrit en marge : « Mrs. Varin ».

2. La même main inconnue a écrit en marge : « A présent vicaire général de Verdun depuis 1823 ». — De ces mots *à présent vicaire général*, il résulte que les notes marginales sont antérieures à l'année 1837, époque à laquelle M. Varin cessa d'être vicaire général; et des mots *depuis 1823* on peut conclure qu'elles sont de quelque temps postérieures à l'année 1823. — Il s'agit ici de Remy Varin, né à Loisey le 16 octobre 1765; vicaire général de Verdun, de 1823 à 1837; nommé chanoine titulaire de la cathédrale de Verdun (8e prébende), le 14 octobre 1835; mort le 19 septembre 1856. (Voir Robinet, *Pouillé*, t. I, p. 126, 130.)

ment, ou que d'autres arrivants ne gagnassent ce qu'il m'avait préparé.

Je fis part de ma trouvaille à notre vénérable abbé qui attendait d'un moment à l'autre qu'il pût partir par une diligence de Munster, pour aller dans une abbaye où il avait intention de se rendre. Il fut enchanté et m'exhorta à profiter de ce que m'offrait la Providence. Il me dit que son neveu viendrait avec moi jusque-là et qu'il le prendrait avec lui en passant. Le neveu, qui ne demandait pas mieux, s'y montra très disposé, et, le lendemain, après avoir été cinq jours à Munster, nous en partîmes et vînmes à Warendorf, lieu du domicile qui m'était offert.

CHAPITRE XIII

A WARENDORF

(Octobre 1794 — 6 février 1795).

WARENDORF EN WESTPHALIE. = SES DEUX CENTS PRÊTRES OU ÉMIGRÉS. = SES AGRÉMENTS. = GRANDE CHARITÉ DES HABITANTS. = ADIEU AU CHANOINE DE VERCLY ET A SON ONCLE. = LE CAFÉ. = HEUREUSES RENCONTRES DE CONFRÈRES. = LE SOUPER MYSTÉRIEUX. = LE RECEVEUR DU PRINCE-ÉVÊQUE DE MUNSTER. = LES PRÊTRES FRANÇAIS TÉMOIGNENT LEUR RECONNAISSANCE. = SERMONS POUR LES ÉMIGRÉS. = LA GROSSE COMMERÇANTE DES PAYS-BAS. = JOURS HEUREUX. = NOUVEAU DÉPART AUX APPROCHES DE L'ARMÉE FRANÇAISE.

WARENDORF est une petite ville de Wesphalie, à cinq lieues de Munster, qui contient entre quatre et cinq mille âmes, sans compter environ deux cents Français, tant prêtres qu'émigrés, qui s'y étaient réfugiés. Cette ville n'a rien absolument de remarquable. Elle ne laisse pas cependant d'avoir ses agréments. Elle a deux paroisses, un couvent de Récollets, et il y avait encore trois Jésuites, dont deux exerçaient le saint ministère. L'autre, aveugle, ne pouvait plus rien. Les RR. PP. Récollets se sont très

bien montrés envers nous. Ils recevaient bien tous nos confrères qui passaient chez eux et s'employèrent même à en placer plusieurs. Les pères jésuites avaient la confiance des habitants. Par leurs sermons, ils les disposèrent très favorablement envers nous, en sorte que ces bonnes gens se disputèrent, pour ainsi dire, à qui logerait et nourrirait ceux des nôtres qui arrivèrent les premiers dans cette ville. M. le curé de la grande paroisse en avait pris deux chez lui et il y avait au moins soixante et dix prêtres français qui avaient leurs repas tous les jours chez différents bourgeois.

Les choses en étaient là lorsque j'arrivai à Warendorf. Il semblait que tout devait être épuisé. Point du tout; j'y trouvai encore une fort bonne part que la divine Providence, du moins pour quelque temps, m'avait réservée. Accompagné de mon cher de Vercly, j'allai remettre à M. le curé une lettre de recommandation que M. l'abbé, qui le connaissait, m'avait remise pour lui. Il nous reçut bien et nous dit qu'il aurait fait volontiers ce que M. l'abbé lui demandait pour moi, si déjà il n'avait eu ces deux prêtres; et que, s'ils venaient à partir, il me prendrait chez lui.

Nous allâmes ensuite chercher nos messieurs

Varin. Ce sont ces deux jeunes hommes dont j'avais fait la connaissance à Munster et qui s'étaient intéressés pour moi. Ils s'étaient donné tant de mouvements qu'ils m'avaient trouvé gratis un logement et trois habitants qui avaient consenti à me nourrir. Un boutonnier s'était engagé pour le dimanche et le lundi, un boulanger pour le mardi et le mercredi, enfin un commerçant en blé pour le jeudi, le vendredi et le samedi. Nous trouvâmes ces deux frères, et, aussitôt, ils me conduisirent chez le bourgeois qui voulait bien me loger. C'était un brandevinier. Je saluai ces bonnes gens; c'est tout ce que je pus faire. Mes compagnons firent le reste, et on me conduisit dans ma chambre.

Il fallut encore aller voir mes autres hôtes. Mon cher de Vercly, qui ne me quittait pas, voulut y venir avec moi, et M. Varin, le laïque, nous y conduisit. Je fus fort bien reçu de tous. Ils consentirent de nouveau que je vinsse chez eux. Je m'exprimai comme je pus pour témoigner ma reconnaissance et priai mes compagnons de suppléer à ce que je ne pouvais dire, et ce fut alors particulièrement que je me rappelai ce que mon bon curé de Rambrouck m'avait prédit, que je me repentirais de n'avoir pas voulu apprendre l'allemand. Mon cher de Vercly fut

très content de me voir ainsi arrangé. Il resta encore deux ou trois jours avec moi. Il mangea et coucha chez l'hôte qui me logeait et enfin me quitta pour aller en avant pour attendre M. son oncle, ou pour le rejoindre, s'il était déjà passé. Mais point du tout. M. l'abbé passa le lendemain dans la diligence. J'eus le plaisir de déjeuner avec lui chez M. le curé et ce fut là que je le vis pour la dernière fois.

J'avais commencé à aller manger chez mes nouveaux hôtes et il paraissait que c'était de bon cœur qu'ils me voyaient. Ils m'invitaient à venir prendre le café, les jours que je mangeais chez eux. J'y allai une fois ou deux, pour répondre à leur invitation. Mais, comme c'était vers les trois heures du soir qu'ils prenaient le café pour la seconde fois, et que cela me faisait perdre beaucoup de temps, je les remerciai et n'y allai plus. Quant au café du matin (c'est l'usage dans ce pays de le prendre deux fois), l'hôte qui me logeait me le donnait tous les jours. Or ce café se peut prendre en effet deux fois sans incommoder et sans beaucoup de dépense, parce que, du moins chez les gens ordinaires, c'est plutôt de la racine de chicorée que du café. Avec un petit morceau de sucre jaune qu'ils roulent dans leur bouche, ils prennent fort bien leurs cinq et six tasses de

ce café. Ils ont aussi dans ce pays deux sortes de pain : un pain très blanc et très bon, mais un pain noir si dur qu'il faut des espèces de tranchoirs pour le couper. Plusieurs ne peuvent manger de ce dernier, et il épouvante véritablement quand on le voit, tant il est noir. Cependant il a un goût très savoureux. J'en mangeais avec plaisir, surtout avec du beurre qui est excellent en Westphalie. Ce pain est un pain de seigle; mes bons hôtes, craignant qu'il ne me fît mal, avaient soin de m'en donner du blanc, mais par petites tranches, comme c'est la coutume de le servir dans le pays.

Parmi les prêtres qui étaient à Warendorf, j'eus le plaisir d'y trouver MM. les curés de Bouvron [1], de Lagney [2], de Lay [3], de Pagny-sur-

1. Remy, curé de Bouvron. Le premier acte de baptême qu'il ait signé comme curé de Bouvron est du samedi 5 janvier 1782. Le premier signé après l'exil est du 30 prairial an X (samedi 19 juin 1802); le dernier est du jeudi 30 juillet 1829. Il se retira à Lagney et c'est probablement là qu'il mourut (Communication de M. l'abbé Laurent, curé de Bouvron.)

2. François Clément fut curé de la paroisse de Lagney, où il était né, du mois de février 1782 au mois de septembre 1791. Il rentra à Nancy en 1797, et, après le concordat, fut nommé aumônier de l'hospice Saint-Julien à Nancy. Il mourut à Nancy, le 20 février 1826, âgé de soixante-seize ans et fut inhumé à Lagney. Son légataire universel, M. de Gauvain, fonda, en 1827, dix « messes hautes » du Saint-Sacrement pour le repos de son âme.

3. Dominique Chaput, curé de Lay, né à Troussey en 1747; mort, en 1827, supérieur des sœurs de la doctrine chrétienne.

Meuse[1] et de Troussey[2]. J'y vis aussi un chanoine de Verdun et son neveu que j'avais déjà vus, au commencement de mon voyage de Rambrouck à Cologne, chez ce Monsieur curé si honnête qui nous avait retenus chez lui en passant. Je renouvelai connaissance avec tous ces Messieurs, et nous nous voyions fréquemment.

J'allai souper chez mon hôte environ pendant trois semaines. Mais ces voyages du soir commençaient à me devenir incommodes et ennuyeux, parce qu'il faisait nuit et qu'il fallait aller assez loin. Je pris donc le parti de ne plus sortir le soir et de prier l'hôte qui me logeait de me donner

1. Augustin Renard, né le 21 mai 1747; nommé, en 1775, curé de Pagny-sur-Meuse, par résignation de son oncle, Joseph Renard. Expulsé en 1791 pour avoir prêté serment avec restriction, il fut, le 21 janvier 1803, réintégré dans son ancienne paroisse. En décembre 1828, il se retira du ministère et mourut le 31 décembre 1830. (Gillant, *Pouillé*, t. III, p. 795-796.)

2. Charles Morel, né à Bar-le-Duc le 11 décembre 1749, fit ses études au collège de Bar-le-Duc. Ordonné prêtre le 18 septembre 1773, il fut aussitôt nommé vicaire à Resson. En octobre 1775 il alla à Rosières-près-Naives, en qualité de vicaire résident. Le 9 décembre 1780 il obtint la cure de Troussey. Remplacé par un intrus (1791) pour avoir refusé de prêter le serment, il partagea les années qui suivirent entre le ministère secret et l'exil. Il émigra successivement à Trèves, Liège, Warendorf en Westphalie. Arrêté le 30 avril 1798 à Nancy, il parvint à s'échapper et se réfugia chez M. Mique, qui le garda jusqu'au Concordat. Le 24 mai 1802, il fit acte de soumission aux nouveaux évêques, prêta serment à la Constitution et fixa sa résidence à Nancy. Sa paroisse lui fut rendue en 1803 et il y mourut le 8 mars 1812. (E. Mangenot, *les Ecclésiastiques*, p. 367, note 1; Gillant, *Pouillé*, t. III, p. 824.)

tous les jours, en payant, une soupe au lait pour mon souper. Ayant pris ce parti, j'en fis part à mes hôtes et je les priai de m'excuser si je ne venais plus souper chez eux. Ils me pressèrent de venir, me disant qu'ils me donneraient des lanternes, qu'ils me feraient même reconduire comme ils avaient fait en commmençant; mais je tins ferme, et les priai de trouver bon que je ne sortisse pas le soir, à cause de mes yeux et du mauvais temps dans lequel nous allions commencer à entrer; c'était au mois de novembre. Enfin ils consentirent, et je priai mon hôte de logement de me donner une soupe au lait, ce qu'il pouvait aisément faire, puisqu'il avait plusieurs vaches. Je convins avec lui, et il m'en fit donner un jour ou deux.

Le jour suivant, je vis entrer dans ma chambre qui donnait sur la rue, et dont la porte était auprès de la porte d'entrée, je vis, dis-je, entrer, entre six et sept heures du soir, une jeune fille avec un air riant, qui tenait à la main une serviette fort propre, dans laquelle on voyait bien qu'il y avait quelque chose, et qui paraissait avoir encore quelque chose dans son tablier, qui était retroussé. J'ouvris cette serviette, que cette petite déposa sur ma table, et j'y trouvai une soupe, une assiette de viande, du pain, du beurre. Elle

tira de son tablier une bouteille de bière, et me fit entendre que tout cela était pour moi. Je tâchai de me faire comprendre de la petite par mon étonnement et par mes gestes, et de l'engager à témoigner ma reconnaissance à la personne charitable qui avait tant de bontés pour moi, sans que je la connusse et sans que j'eusse rien fait demander. Elle attendit que j'eusse soupé, et remporta sa bouteille, son écuelle et son assiette.

Je crus que cela ne recommencerait plus, mais je fus bien trompé. Le lendemain elle revint avec à peu près le même viatique; je dis à peu près, parce que la soupe était différente et la viande diversifiée. Pour lors j'appelai mon hôte et lui demandai, comme je pus, quelle était la personne charitable qui m'envoyait ainsi à souper. Il me répondit en allemand que c'était un grand Monsieur; mais je ne compris pas ce qu'il me disait. M. Varin, qui venait me voir très fréquemment, étant arrivé, je lui racontai mon aventure et le priai, comme il savait l'allemand, de vouloir bien s'expliquer avec mon hôte, afin de savoir de qui me venait cette charité. Il le fit et m'apprit que c'était un des magistrats de la ville qui était fort riche.

Je différai encore quelques jours d'aller lui rendre ma visite. Mais je me mis ce jour-là à lui

écrire une lettre, non en allemand puisque je ne le savais pas, non en français parce que j'ignorais s'il le comprenait; mais je lui écrivis en latin, m'imaginant qu'un grand Monsieur l'avait appris. Dans cette lettre, je le remerciai de la charité qu'il exerçait envers moi, surtout sans lui avoir fait rien demander, et même sans me connaître. Je le priais ensuite de vouloir bien ne point m'envoyer de viande, parce que je n'avais pas l'usage d'en manger le soir; mais que s'il voulait la remplacer par quelque chose, je le priais de me prêter une lampe, parce que mon dessein était d'user de l'huile qui était plus favorable à mes yeux que la chandelle. Je donnai cette lettre à la petite fille le soir et je vis bien le lendemain que ma lettre avait fait son effet, car, je ne trouvai plus de viande, mais à la place la petite m'apporta une belle lampe toute neuve, et tira de sa poche une bouteille d'huile que ce bon Monsieur m'envoyait. Mon Dieu! que vous êtes donc bon! que votre divine providence est donc attentive à mes besoins, et même souple à mes volontés!

Oh! pour le coup, me dis-je, il faut que j'aille témoigner ma reconnaissance à ce Monsieur.

Mon hôte avait un petit garçon d'une douzaine d'années. Je l'appelai le lendemain dans la matinée

et je lui dis, en écorchant quelques mots d'allemand : « Viens avec moi chez le grand Monsieur ». Il me comprit pourtant, alla parler à son père et revint avec son bonnet. Le père le suivait et lui enseignait et la rue et la maison. Nous sortîmes donc de la maison, et cet enfant me conduisit fort bien. Après avoir sonné, je lui fis signe de s'en retourner. On vint, on m'introduisit dans une belle chambre et on alla avertir ce Monsieur qui était dans son bureau. C'était le receveur du Prince-Évêque de Munster qui avait surtout alors beaucoup d'occupations. Il arriva. Je vis un Monsieur très honnête, d'une physionomie pleine de bonté. Je lui parlai latin et le remerciai de tout ce qu'il daignait faire pour moi. Il s'excusa beaucoup du peu qu'il faisait, me dit qu'il était veuf, qu'il avait une grosse famille, qu'il voudrait bien pouvoir faire davantage, que si j'avais des besoins, je ne les lui cachasse pas, qu'il ferait tout son possible pour y pourvoir, et plusieurs autres choses, on ne peut pas plus honnêtes. Il m'invita même à souper, mais je le remerciai pour cette fois, et lui tirai ma révérence.

Il m'envoya mon petit souper à l'ordinaire, et il a toujours continué pendant tout le temps que j'ai été à Warendorf; la petite fille avait bien soin de regarder la bouteille d'huile et, quand elle était

vide, elle la prenait, que je lui dise ou que je ne lui dise pas, et le lendemain elle me la rapportait pleine. Et, comme c'était le temps d'hiver, ce Monsieur m'envoyait encore de quoi chauffer en partie mon fourneau. Il me fit inviter encore une fois à souper. J'y allai pour lors, pour ne pas lui manquer; mais je le priai instamment de vouloir bien permettre que je n'y vinsse plus; d'autant plus que j'aurais pu par là offusquer mes autres hôtes aux soupers desquels j'avais renoncé. De temps en temps il permettait à trois de ses enfants de venir me voir. Ils s'amusaient dans ma chambre pendant mon souper, et s'en retournaient après, avec la petite qui m'apportait ce souper.

Pénétrés des bienfaits que nous recevions dans cette ville, nous pensâmes à témoigner notre reconnaissance à nos bienfaiteurs. Nous nous assemblâmes donc, nous tous prêtres qui étions dans le même cas, et nous décidâmes que, de l'agrément de M. le curé de la grande paroisse où nous disions la sainte messe au nombre d'au moins cinquante, nous chanterions une messe solennelle tous les mercredis pour nos bienfaiteurs, avec exposition du Très-Saint Sacrement et bénédiction, et qu'avant cette messe nous réciterions les petites heures d'un office composé exprès

pour les bienfaiteurs[1] par mon ami M. le supérieur de Saint-Claude[2]. Nous décidâmes aussi que tous les jours, à neuf heures, il y aurait une messe basse pour nos bienfaiteurs, célébrée par nous, chacun à son tour. Ce projet fut si agréable à M. le curé qu'il l'agréa sur-le-champ, demanda lui-même les permissions nécessaires, l'annonça à sa paroisse qui en fut très édifiée et très satisfaite. Nous commençâmes lorsque les permissions furent arrivées, et nous continuâmes exactement, du moins tout le temps que je restai dans cette ville.

Outre environ cent prêtres que nous étions, il y avait, comme je l'ai déjà observé, au moins autant d'émigrés, qui, n'entendant pas l'allemand, étaient privés d'instruction. Nous proposâmes à M. le curé un autre projet que nous avions aussi formé, qui était de faire dans son église une instruction française chaque quinze jours, et de faire approuver quelques-uns d'entre nous pour entendre les confessions. Ce second projet lui

1. *Officium a clero gallicano exule recitandum pro populis qui eum hospitio receperunt, alunt, vestiunt, nutriunt.* Les hymnes sont l'œuvre de Jean-Baptiste Maigret, curé d'Agincourt. Chatrian a copié cet office dans son *Journal ecclésiastique de Nancy*, année 1796 (ancien manuscrit 186 du grand séminaire de Nancy. — A. Vacant, *la bibliothèque du grand séminaire de Nancy*, p. 86; et plus haut, p. XXXVI, s.).

2. L'abbé Voinier; voir plus haut, p. 96, note 1.

plut autant que le premier. Il en choisit quatre dont il prit les noms pour les faire approuver, et deux pour prêcher. Il eut la bonté de jeter les yeux sur moi pour l'une et l'autre fonction et, me confiant en Dieu, je ne refusai pas. Il fit donc venir les approbations, qu'il demanda lui-même, et qui furent accordées sans difficultés et sans réserves. Pour lors, il fallut travailler.

Je laissai commencer celui qui était désigné avec moi pour prêcher ; ce qui me donna un mois pour me préparer. Mais, quand mon tour vint, je tins la chaire pendant six semaines, parce que je débitai un sermon en trois séances et il en aurait pu occuper quatre, puisque le premier dura trois quarts d'heure, ce qui était beaucoup trop, à cause de la rigueur de la saison : c'était au mois de décembre et de janvier du gros hiver. J'avais commencé un second sermon, mais je n'en débitai que la première partie, pour les raisons que je dirai dans la suite. Ce discours était sur la Providence de Dieu.

Pendant ce temps, une grosse commerçante des Pays-Bas, qui était émigrée avec son mari et ses enfants, me donna une certaine quantité considérable de messes à acquitter. Elle demeurait vis-à-vis de ma chambre, et venait quelquefois me parler de ses affaires. Un jour elle me

proposa de disposer à la première communion une jeune fille qu'elle avait, de l'âge d'environ dix ou douze ans. J'y consentis et lui dis qu'elle pourrait me l'envoyer quand elle jugerait à propos. Elle commença à venir dès le lendemain, mais je ne pus pas encore achever ce bon ouvrage. Une autre bonne fille, servante d'un curé, demeurait aussi dans la même rue que moi. Elle s'offrit à me blanchir et à me raccommoder. De tout côté et pour tout, j'étais comme entouré de toute la tendresse de la divine Providence.

J'étais toujours très bien chez mes hôtes. Le boulanger avait un grand garçon à qui je tâchais d'apprendre quelques mots de français. La mère y fut si sensible que, voyant que je ne voulais pas venir à trois heures pour prendre le café chez eux, elle le faisait faire exprès après dîner, afin que je pusse le prendre, et nous le prenions en famille.

Les jours que je prêchais, je ne voulais pas dîner, car c'était vers trois heures qu'il fallait monter en chaire. J'avertissais mon hôtesse, épouse du maître boutonnier, de me donner du café pour mon dîner, et elle ne manquait pas de me le tenir prêt. Toutes ces bonnes gens venaient à mes sermons comme s'ils eussent entendu le français, et me montraient autant de satisfaction,

lorsque j'allais chez eux, que si j'eusse été un des leurs. Je voyais de temps en temps le vénérable curé de la paroisse, et les RR. PP. Jésuites. Ils me recevaient avec bonté; ils auraient désiré me rendre service, mais le bon Dieu m'avait si bien pourvu que je n'eus pas besoin de leur protection.

Je ne restai que quatre mois dans cette ville où je passai le gros hiver. Les Messieurs Varin, qui m'aimaient beaucoup, me dirent qu'ils étaient disposés à partir parce que les Français, étant déjà en Hollande et attaquant pour lors Mayence, nous pourrions fort bien être coupés et ensuite ne savoir où aller, et me demandèrent si je voulais les accompagner. Je balançai plusieurs jours. Enfin ils me prièrent de me décider, parce qu'ils ne voulaient pas retarder davantage. Je reculais toujours jusqu'à ce qu'ils me firent, pour ainsi dire, une dernière sommation. Alors je cédai; nous fixâmes notre départ au vendredi suivant, qui était le six de février [1].

J'allai avec eux chercher un certificat de M. le curé et un autre de mon charitable magistrat qui m'avait fourni mon souper tous les jours. Je les remerciai l'un et l'autre. Ils firent ce qu'ils

1. De l'année 1795.

purent pour m'engager à ne pas tant me presser; mais je résistai à leurs instances. J'allai remercier aussi mes autres hôtes qui tâchèrent aussi de me détourner de partir. Les RR. PP. Jésuites en firent autant, mais je tins ferme. J'avais un habit noir qu'on m'avait donné depuis peu et d'autres effets que je ne voulais pas emporter. L'épouse de mon hôte boulanger me déchargea de tout cela et me le paya bien plus que je ne l'aurais vendu. Quand je voulus sortir de cette maison, ils se mirent tous à pleurer et je ne pus moi-même retenir mes larmes, voyant la tendresse et l'affection que ces bonnes gens avaient pour moi. Il en fut à peu près de même de la part des autres hôtes. Celui qui me logeait voulut me porter mon paquet lorsque je sortis de chez lui, et, lorsque je l'embrassai en le quittant, il se mit à pleurer et s'en retourna en essuyant ses larmes.

CHAPITRE XIV

DE WARENDORF A EICHSTÆTT

(6 février — fin mars 1795).

…N ROUTE POUR EICHSTÆTT AVEC MM. VARIN. = CENT LIEUES …AC AU DOS EN PAYS PROTESTANTS. = PADERBORN. = …'ÉVÊQUE. = LE R. P. FELLER. = ERFURT ENCOMBRÉ DE PRÊ…RES FRANÇAIS. = CASSEL. = COBOURG. = NUREMBERG. = SPALT. = ARRIVÉE A EICHSTÆTT.

Réuni aux Messieurs Varin, mes compagnons de voyage, j'endossai le sac de nouveau et …ous sortîmes tous trois de Warendorf vers les …nze heures du matin, le vendredi 6 février[1].

Les chemins étaient encore tout couverts de …lace et de neige; cependant le temps s'adoucis…ait et nous annonçait le dégel qui vint en effet et …ui nous rendit le chemin fort difficile. Ce début …'était pas agréable, il s'en fallait de beaucoup.

1. Chatrian (*Calendrier historico-ecclésiastique*, ann. 1795) note …ue l'abbé Alaidon quitta Warendorf pour aller en Franconie …ù l'attendait une bonne place chez un chanoine de la cathé…rale d'Eichstätt.

Nous nous animâmes et nous gagnâmes Paderborn. Mais nous fûmes obligés d'attendre là au moins six à sept jours, parce qu'il n'était pas possible d'avancer à cause des eaux.

Monseigneur l'évêque de Paderborn faisait donner deux gros écus à tous les prêtres français qui passaient. Nous allâmes nous présenter au bureau pour avoir la permission de dire la sainte messe qu'on nous accorda et on y joignit deux gros écus qui servirent à payer la dépense que nous fîmes dans cette ville. M. Varin le prêtre en eut autant et on donna encore quelque chose à son frère le laïque. Nous vîmes la liste de ceux qui avaient déjà reçu avant nous : il y en avait à peu près huit cent cinquante.

L'église cathédrale de cette ville est antique, enfoncée, et pas belle; mais celle des Jésuites, où j'allai tous les jours dire la messe, est bien située, élevée, bien bâtie, vaste et bien décorée. Ce sont eux qui tiennent encore le collège, mais ils n'ont plus leur habit.

Nous vîmes dans leur maison le fameux père Feller[1]. Il était déjà fort âgé et tout voûté. En

1. Jésuite. Né à Bruxelles en 1735. Professa les humanités puis la théologie à Liège, à Luxembourg et en Hongrie. Se retira à Liège, puis à Paderborn dans le collège de son ordre, quand les Français envahirent la Belgique. Auteur d'ouvrages philosophiques et du *Dictionnaire historique*. Mourut à Ratisbonne en 1802.

conversant avec lui, il nous dit qu'il avait perdu tous ses livres et tous ses papiers, sans cela qu'il nous aurait donné son catéchisme philosophique. Nous visitâmes aussi M. l'abbé de Fontenay qui nous reçut avec bonté et nous montra sur la carte la route que nous devions tenir. Enfin, je vis là M. le curé d'Essey[1], près de Nancy. Il y était à demeure; il donnait des leçons à des jeunes gens et faisait ordinaire avec d'autres prêtres de sa connaissance.

Quand nous pensâmes que les chemins étaient un peu praticables, nous reprîmes notre route; mais nous fûmes arrêtés à trois quarts d'heure de Paderborn par un ruisseau que nous ne pûmes franchir. Par bonheur il venait des chars derrière nous. Nous les attendîmes; on nous permit de monter et par ce moyen nous passâmes. Ce jour-là nous vînmes à une abbaye où je croyais trouver mon vénérable abbé et son neveu mon bon ami[2]. Je me serais réuni à eux et probablement je ne

1. Pierre Thouvenel. (Voir Thiriet, *le Séminaire de Nancy*, p. 46). D'après Chatrian *Calendrier historico-ecclésiastique* (il a demeuré quinze mois à Trèves; de là, il est allé à Dusseldorf où il a résidé vingt-neuf mois, en qualité de secrétaire auprès de Mgr le cardinal de Montmorency, évêque de Metz. Il alla ensuite à Paderborn, qu'il habita huit années, jusqu'au Concordat. Il rentra à Nancy, le 1er septembre 1802, et fut rendu à son ancienne paroisse. Il mourut à Nancy le 5 avril 1825, étant chanoine honoraire de la cathédrale.

2. Voir plus haut, p. 98, note 1.

m'en serais plus séparé. Mais Dieu en avait disposé autrement. Ils étaient partis il y avait huit jours. Je demandai bien l'endroit où ils s'étaient retirés. On me le dit à peu près, mais on n'en était pas sûr; ce qui fit que je ne pus pas les rejoindre. Nous restâmes le dimanche dans cette abbaye où nous fûmes bien reçus, et nous en sortîmes le lundi [1].

Après plusieurs jours de marche, nous arrivâmes à Erfurt, grande ville composée de catholiques et de protestants. C'était d'abord là que nous avions voulu venir nous fixer. Mais nous y vîmes quantité de prêtres français qui vivaient à l'auberge et qui, s'étant déjà informés et ayant déjà cherché, nous dirent qu'il n'y avait pas grandes ressources à espérer. En conséquence nous n'y demeurâmes que deux jours. Je vis dans cette ville une maison d'Augustins où Luther avait demeuré et où on montrait encore sa chambre. J'y vis un temple de protestants, chose que je n'avais pas encore vue. C'était pendant le carême. Tout était tendu en noir. J'y vis un autel comme dans nos églises, un grand Christ et deux chandeliers sur l'autel; j'y vis aussi un ministre en chaire qui lisait. Il était en

1. Les dimanche 15 et lundi 16 février 1795.

habit court, noir, en petit manteau, et une fraise blanche autour de son col. Je vis surtout l'église cathédrale. Elle est sur une hauteur, grande et antique. Il y a à côté une autre église que je trouvai belle et bien décorée.

J'avais déjà fait cinquante lieues à pied, le sac au dos, depuis Warendorf, et je me rebutais un peu du métier. Ne sachant où aller, je résolus de prendre la diligence pour Leipzig et de là me rendre à Prague. Je proposai mon projet à mes compagnons qui furent d'avis de venir me rejoindre à pied à Leipzig où je devais les attendre. J'allai à la diligence en effet, je retins la première place parce qu'il n'y avait encore personnne. J'offris des arrhes et demandai qu'on m'inscrivît. Mais on ne voulut ni l'un ni l'autre. Je craignis en conséquence d'être mal placé dans la diligence s'il y venait plusieurs personnes. Cela me fit changer de dessein : je repris mon sac et partis avec mes deux compagnons.

Nous étions au milieu des protestants; nous n'avions plus espérance de ressources; aussi nous n'en demandâmes point dans tous ces pays-là. Il faut cependant avouer que plusieurs de nos confrères ont été bien traités par eux dans certains endroits, et moi-même, comme je le dirai dans

la suite. Quoi qu'il en soit, nous nous en tînmes au petit ordinaire que nous faisions dans les auberges et il nous suffit. Mais que j'étais triste dans tout ce pays-là ! Je ne voyais plus aucun monument de piété, ni sur les églises, ni sur les chemins, ni dans les maisons. Je gémissais intérieurement : « Mon Dieu ! disais-je, est-il donc possible qu'un méchant religieux ait fait tant de mal? Ne vous laissez pas vaincre. Seigneur, éclairez ces pauvres gens et ramenez-les dans votre bercail. »

Enfin nous arrivâmes à Cassel, capitale de la Hesse. On nous arrêta à la porte. On nous fit parcourir une partie de cette grande ville, le sac au dos. On nous conduisit chez le commandant, ensuite à la grand'garde ; puis, nous étant défendu de loger dans la ville, on nous mena dans un faubourg où, grâce à Dieu, nous trouvâmes pourtant à nous reposer.

J'appris que, dans cette grande ville toute protestante, il y avait une chapelle catholique, que c'était un jour de dimanche ; et, depuis plusieurs jours, nous n'avions pu ni entendre ni dire la messe. Je me préparai dès le lendemain matin. Notre hôte, quoique protestant, avait une servante catholique. Il lui dit de nous conduire à la chapelle. Nous y allâmes avec bien de la

joie. Nous la trouvâmes très belle. C'est le landgrave défunt qui l'a fait bâtir. Nous demandâmes la permission d'y célébrer et elle nous fut accordée. Pendant le jour nous vîmes aussi quelque chose de la ville et nous remarquâmes qu'elle était très grande et avait des promenades et des rues fort belles.

Nous avions besoin de la consolation et du bonheur que nous eûmes dans cette ville, car nous continuâmes notre route encore quelque temps parmi les protestants. Nous approchâmes cependant de Bamberg. Avant d'y arriver, nous vînmes sur la rive du Mein. Comme nous ne vîmes point de pont, nous le passâmes sur un bateau. Nous voyions déjà cette ville, mais nous fîmes encore deux bonnes lieues avant d'y arriver. On nous y laissa entrer sans nous arrêter. Nous nous avançâmes bien avant pour nous loger et nous nous rabattîmes dans une bonne auberge. Là nous trouvâmes quelqu'un qui nous dit que tous les prêtres français étaient logés dans les communautés religieuses, en passant. Nous demandâmes à qui il fallait s'adresser pour obtenir cette grâce. On nous indiqua un chanoine de la cathédrale chez lequel nous nous rendîmes après le dîner. Il nous donna un billet de logement chez les RR. PP. Carmes, pour trois jours.

la permission de dire la sainte messe, et à chacun un petit écu.

Avec notre billet, nous fûmes admis chez les RR. PP. et volontiers; mais nous leur fîmes grâce d'un jour. Après avoir vu un peu cette grande ville qui ne me parut pas belle, excepté certains quartiers, l'église cathédrale qui est antique, et qui est, à ce que je crois, ornée de quatre tours, et l'église des pères Jésuites, que je trouvai fort belle, nous en partîmes, ne sachant toujours où nous allions, et ne pensant pas même à nous fixer. Nous retombâmes encore parmi les protestants; c'était la misère.

Nous arrivons à Cobourg, petite ville assez agréable; là est le château du prince; il allait passer la revue d'une partie de ses troupes, ou plutôt du contingent qu'il envoyait à l'armée. Nous vîmes défiler cette troupe, mais je ne voulus pas aller voir passer la revue. « Rafraîchissons ici, dis-je à mes compagnons, et allons plus loin. » Ils furent de mon avis et nous allâmes coucher à quelques lieues de là.

Nous marchions tous les jours dans la boue, dans l'eau, sur de très mauvaises chaussées, souvent dans des traverses. Nous vivions très mincement. Nous couchions sur la paille dans des chambres remplies de fumeurs de pipes, quelque-

fois même de femmes qui nous regardaient et prier, et manger, et nous coucher. Et cependant nous nous portions bien, en sorte que le bon Dieu m'a donné des forces extraordinaires dans ce voyage. Ces pauvres protestants me prenaient pour le père de ces deux jeunes compagnons que j'avais avec moi. Ils donnaient souvent des signes de compassion, quand ils nous voyaient prier. Ils nous demandaient où étaient nos femmes, ce qu'elles étaient devenues, parce qu'ils s'imaginaient que nous étions mariés, comme leurs ministres. Nous en trouvions souvent qui s'apitoyaient sur notre sort, qui ne nous faisaient pas payer cher ce qu'ils nous fournissaient. Je récitais souvent ma prière pour ces pauvres aveugles, et je le faisais de grand cœur.

Marchant toujours, nous arrivâmes à Nuremberg[1], autre grande ville, mais toute protestante, à la réserve d'une maison de l'ordre teutonique et peut-être quelques catholiques. On ne voulut pas nous laisser entrer dans la ville à une porte à laquelle nous nous présentâmes. Il fallut donc

1. L'abbé Alaidon, dans les pages qui précèdent, paraît avoir brouillé ses souvenirs et ses notes. Il semble impossible qu'il ait suivi l'itinéraire qu'il indique : Paderborn, Erfurt, Kassel, Bamberg, Cobourg, Nuremberg. Il faut probablement rectifier ainsi : Paderborn, Kassel, Erfurt, Cobourg, Bamberg, Nuremberg.

marcher trois quarts d'heure à peu près, très fatigués, pour faire le tour de la ville et pour arriver à un faubourg qu'on nous avait indiqué. Nous y trouvâmes une bonne auberge, à la vérité, mais nous y payâmes fort cher. Ayant couché dans cette auberge, nous tâchâmes d'entrer dans la ville. Nous y parvînmes sans obstacle, et nous allâmes droit à la chapelle catholique où on nous permit de célébrer, ce qui nous causa beaucoup de joie. Après la messe, nous nous informâmes où logeait un certain Monsieur qui délivrait, disait-on, des passeports pour entrer en Bavière, car enfin nous étions déterminés à nous y fixer, et nous n'en étions pas éloignés. Nous y parvînmes et nous le priâmes de nous en accorder; mais il nous répondit qu'il ne le pouvait pas, parce qu'il venait de recevoir la défense d'en donner davantage. Nous n'allâmes pas plus avant dans cette ville; nous revînmes dans notre auberge où, après avoir fait un déjeuner dînant, nous nous remîmes en route.

Nous dirigeâmes nos pas vers une petite ville nommée Spalte[1], dans le diocèse d'Eichstätt. Il y avait là plusieurs prêtres français qui tous y avaient trouvé des ressources. Nous désirions

1. Spalt, en Franconie.

bien trouver encore quelques restes, mais il n'y avait plus moyen. Un bon chanoine de la collégiale de cette ville, je crois même que c'était M. le doyen, nous fit rafraîchir, et nous donna encore quelque chose, aussi bien que M. le curé de la ville, qui avait tous les jours huit prêtres français à sa table. Chez M. le doyen il y avait une vieille demoiselle qui nous dit que nous ne trouverions pas à nous placer dans cette ville, mais qu'elle nous conseillait d'aller à Eichstätt, où il n'y avait qu'une huitaine de prêtres, et qu'au moins là nous trouverions des messes qui contribueraient beaucoup à notre entretien. Nous goutâmes cet avis et nous nous mîmes à chercher Eichstätt, où nous arrivâmes à la fin du mois de mars [1], après avoir fait plus de cent lieues de marche, et toujours le sac au dos, sans avoir fait ni maladie ni mauvaise rencontre, quoique dans un temps des plus fâcheux, et dans des pays protestants pendant plus de soixante lieues.

1. De l'année 1795.

CHAPITRE XV

PREMIER SÉJOUR A EICHSTÆTT

(Avril 1795 — 25 juillet 1796).

EICHSTÆTT. = SON PRINCE-ÉVÊQUE. = PAROISSES. = CHAPITRES. = MONASTÈRES. = HOSPICES. = LE COMTE-CHANOINE WALDERDOF. = M. GAILLARD, PÈRE DE TOUS LES PRÊTRES FRANÇAIS. = INSTALLATION A EICHSTÆTT. = LE R. P. SCHEIL, PRÉFET DU COLLÈGE DES PÈRES JÉSUITES. = LOGEMENT AU GRAND SÉMINAIRE. = PLUS D'UN AN DE VIE HEUREUSE. = APPROCHE DES ARMÉES FRANÇAISES : DE NOUVEAU MISÈRE ET SAC AU DOS POUR LA SAXE ET LA POLOGNE.

EICHSTÆTT est une ville épiscopale et capitale de la principauté du même nom. C'est l'évêque qui est prince, et prince souverain. Cette ville est sur les confins de la Franconie, et voisine de la Bavière dont une partie est du diocèse d'Eichstätt. Elle est située dans une colline fort resserrée, de manière que, quoiqu'elle puisse s'étendre, elle ne peut s'élargir à cause des montagnes qui la rétrécissent nécessairement : il y a cependant des maisons qui s'élèvent des deux côtés en forme d'amphithéâtre jusqu'à la moitié

des montagnes, et qui forment un coup d'œil fort agréable.

Le prince a sa résidence dans cette ville, sur une montagne en avant. Il a un château en forme de citadelle et, dans un des faubourgs, il a encore un autre palais. Il a un chapitre illustre par sa noblesse, dont tous les chanoines sont comtes; il a de plus un évêque suffragant. Il y a dans cette ville deux paroisses dont la première contient entre sept et huit mille âmes, et la seconde peut-être mille. Dans la première il y a un petit chapitre qui fait tous les jours l'office canonial; les chanoines ont une petite croix qui pend à un ruban noir; mais les chanoines de la cathédrale en ont une grande qui pend à un large ruban rouge avec un liséré or et sont vêtus en violet. La seconde paroisse a son office dans l'église abbatiale des religieuses bénédictines de Sainte-Walburge, où reposent les reliques de cette sainte abbesse, d'où tous les ans on recueille une eau précieuse que l'on révère et qui souvent opère plusieurs guérisons.

Outre ces trois églises, il y a à Eichstätt l'église du séminaire ou du collège qui est celle des RR. PP. Jésuites, dont quelques-uns conduisent encore le collège de cette ville, et l'église des RR. PP. Dominicains, dont la maison est nombreuse. Dans

un des faubourgs il y a un monastère des religieuses de la congrégation de la réforme du Bienheureux Pierre Fourier, et un couvent de Capucins. De l'autre côté de la ville, mais à une demiheure, il y a une grosse abbaye de Génovefains appelée Reydorff, et aux environs un monastère de religieuses de la même congrégation. Dans la ville il y a deux hôpitaux, l'un pour les malades, l'autre pour les vieillards; en outre un établissement pour des orphelins de l'un et l'autre sexe; un pour des hommes pauvres, veufs ou garçons, mais qui peuvent encore travailler. A côté de la ville coule une rivière assez semblable à la Meuse à quelque distance de sa source.

Lorsque nous arrivâmes à Eichstätt, on nous arrêta à la porte et on nous conduisit chez le Monsieur qui était chargé de viser les passeports. Il demanda les nôtres. Quelque temps après il nous les renvoya et nous fit conduire chez les RR. PP. Dominicains pour y souper et y coucher. Nous y fûmes reçus, mais, le lendemain, il fallut en sortir. Nos Messieurs Varin, qui parlaient allemand, apprirent de quelqu'un qu'il y avait plusieurs prêtres français chez un grand comte chanoine de la cathédrale, nommé M. de Walderdorf, et entre autres deux prêtres de notre pays. Nous allâmes leur rendre visite. Mes com-

pagnons y trouvèrent un de ceux qu'ils connaissaient, et moi j'y reconnus un de mes vénérables confrères du séminaire, M. le curé de Chaleines[1], que j'avais vu ci-devant à Luxembourg.

Nous voilà enchantés de nous revoir. Nous racontons nos aventures et nous témoignons notre désir de rester dans cette ville, s'il est possible; c'était une chose assez difficile. Cependant la divine providence, qui m'avait amené, sut bien aplanir et surmonter tous les obstacles. Nous fîmes part de notre dessein à l'intendant de M. le comte, nommé M. Gaillard, natif de Sénones, dans notre pays. Il s'était déjà montré comme le père de tous les prêtres français et même des émigrés qui avaient passé par cette ville, et il a toujours continué depuis. Il nous dit que M. le comte ne pouvait pas en prendre davantage, et nous le crûmes bien, puisqu'il en avait sept qui demeuraient habituellement chez lui; mais que, cependant, il s'intéresserait pour nous, et que cela pourrait réussir; qu'il fallait d'abord aller chercher nos permissions de demeurer au

1. Jean-François Connesson, né à Beurey le 1er avril 1740, était curé de Chalaines depuis le mois de juillet 1772. Il fut rendu à sa paroisse le 21 janvier 1803 et mourut le 4 décembre 1827. (Gillant, *Pouillé*, t. III, p. 604). (Voir aussi plus loin, p. 191, note 1.)

moins quelques jours, et de dire la sainte messe.

Un de nos confrères vint nous conduire jusqu'à la maison où il fallait aller, mais il n'y entra pas avec nous. On nous accorda ces permissions pour deux jours seulement; on nous donna un gros écu à chacun et on nous engagea à partir.

Je répondis au Monsieur et lui dis que j'avais fait plus de cent lieues à pied; que j'étais extrêmement fatigué; que, d'ailleurs, il me fallait faire raccommoder mes souliers, et que je ne pouvais pas lui promettre de partir si vite; il n'insista pas, et nous nous retirâmes.

Je vins raconter notre réception à M. Gaillard, qui voulait me faire rester dans la ville, et qui avait même déjà travaillé à me loger chez le maître de la poste aux chevaux. Il avait arrangé avec l'homme et la femme ce que je donnerais par jour pour être logé et nourri. Et, comme ils avaient presque toujours des messes à faire dire, il les avait engagés à m'en charger, en sorte que, par ce moyen, j'avais pour les payer. « Vous avez vos permissions, me dit-il, eh bien! venez avec moi. » Il me conduisit à la maison de la poste qui est une auberge, dit que j'étais celui pour lequel il avait fait un arrangement et je fus reçu. « Vous viendrez nous voir, ajouta-t-il, et si on vous dit quelque chose, vous viendrez me

le dire. » Je remerciai beaucoup mon Monsieur Gaillard et je commençai déjà à dîner dans mon nouveau domicile. Je mangeais en famille, et j'avais un assez bon ordinaire; mais surtout j'avais bonne chambre et bon lit. Quant aux Messieurs Varin, mes compagnons de voyage, ils ne purent rester dans la ville; ils cherchèrent et trouvèrent à se fixer dans la principauté, mais à sept ou huit lieues plus loin.

Ce jour-là même je fis connaissance avec le R. P. préfet du collège dont on m'avait déjà parlé, nommé le père Scheil. Je trouvai en lui précisément l'homme qu'il me fallait. Il me reçut avec tant de bonté, tant de douceur et tant d'intérêt, que je pris aussitôt confiance en lui. Je lui racontai mes aventures, mon arrivée à Eichstätt, l'arrangement qu'on avait déjà fait pour moi chez le maître de poste qu'il connaissait fort bien. Il me dit que je pouvais demeurer là et que s'il pouvait me rendre service, il le ferait très volontiers. Je lui demandai la permission de venir le voir de temps en temps, et il me le permit. C'est ainsi que la divine Providence, après m'avoir exercé pendant quelque temps, commença à me faire respirer et à me dédommager des peines que j'avais eues, mais elle ne s'en tint pas là.

Je restai dans mon auberge environ trois semaines, sans que personne me dit la moindre chose. Mais, au bout de ce temps, il vint un sergent de ville me dire qu'un magistrat me demandait, et qu'il fallait venir chez lui. J'y allai. Ce Monsieur me demanda qui j'étais, depuis quand j'étais dans la ville et combien je comptais y demeurer. Je lui répondis que j'y étais depuis trois semaines et que j'y demeurerais jusqu'à ce qu'on m'en chassât. « Cependant, ajouta-t-il, il y a des défenses pour vous d'y rester. — Monsieur, répliquai-je, j'espère que ces défenses ne me regardent pas, et que je continuerai à y faire ma demeure. » Comme il était très bien disposé, il ne me fit plus d'instance, et je le quittai. Je vins aussitôt conter mon histoire à M. Gaillard qui me dit d'être tranquille, et qu'il parlerait à ce Monsieur. Depuis ce temps on ne me fit plus de difficulté. Au contraire, plusieurs personnes m'accueillirent et se montrèrent très favorables envers moi.

Je continuai donc à demeurer dans mon auberge, et je fis connaissance avec M. le curé de la paroisse qui me vit avec plaisir, et m'invita à venir le voir, et j'eus en lui une sorte d'ami. Cependant, je souffrais de loger dans une auberge, quoique j'y fusse assez bien, parce qu'il y avait

souvent du monde, et que d'ailleurs personne n'y parlait français, ce qui me gênait beaucoup. Je pris occasion, et pour cela et pour d'autres raisons, de venir passer une huitaine au séminaire qui est dans la même maison que le collège. Mon bon père préfet m'y fit préparer une chambre, et convint de ce qu'il m'en coûterait pour ma nourriture. Je m'y trouvai fort bien, et si bien qu'au bout des huit jours je dis au R. P. préfet que je désirerais beaucoup pouvoir continuer à y demeurer. « Cela ne dépend pas de moi, me dit-il, mais faites une supplique au prince; je la lui porterai, et je suis persuadé qu'il vous en accordera la permission. » Je fis ce qu'il me conseilla, et la chose réussit en effet quelque temps après. Ainsi, après trois mois et demi de demeure à la poste, je vins habiter le séminaire d'Eichstätt. J'y fus logé gratis, et j'y eus quantité d'autres avantages, surtout celui de ne pas sortir pour dire la messe et de pouvoir aller à l'église quand je le jugerais à propos. Je pouvais aussi avoir là une bonne société et les livres que je désirais.

J'entrai la veille de Saint Jean-Baptiste[1] et, les jours suivants, le bon père préfet me dit : « Ah! çà, voyons ce dont vous avez besoin ; nous irons

1. Le jeudi 23 juin 1796.

ensemble chez un marchand, et vous y prendrez ce qui vous est nécessaire. La sœur du prince m'a donné de quoi vous rhabiller, et s'il n'y a pas assez, elle est disposée à y ajouter. » C'était lui qui avait parlé de moi à cette charitable dame et qui l'avait ainsi disposée à mon égard. Il prit donc son moment et me conduisit avec lui : « Allons, voyons, dites librement. » Je demandai un chapeau, deux mouchoirs, une paire de bas et de la toile pour deux chemises ; c'était ce qui m'était alors le plus nécessaire, et je m'en tins à cela. « Mais est-ce là tout? me dit-il, ne voulez-vous pas un habit? » Je remerciai. « Mais ne vous faut-il pas autre chose? » Je crois cependant que j'acceptai encore pour une paire de culottes, mais je n'en suis pas sûr. « Oh! vous êtes bien réservé, ajouta-t-il. — Mon père, lui répondis-je, il ne faut pas abuser des bontés qu'on a pour moi. Je puis quant à présent me passer du reste; ainsi, nous nous en tiendrons là, s'il vous plaît. » Il dit à la marchande de faire faire les chemises, arranger le chapeau, garnir les bas, et qu'il paierait toutes les façons. Nous revînmes, et je lui témoignai le désir que j'avais d'aller témoigner ma reconnaissance à cette dame. « Cela n'est point nécessaire; elle ne voulait pas même que vous sussiez que cela venait d'elle. Je me charge

de lui faire vos actions de grâce. — Je vous en supplie donc, mon révérend père, lui dis-je. »

De temps en temps, je recevais des honnêtetés de mon bon père préfet, quelquefois de M. le curé, quelquefois aussi des dames religieuses de la Congrégation[1] qui avaient recueilli chez elles deux religieuses de Blamont que j'allais voir, et chez qui j'allais souvent célébrer la sainte messe. Tous les mois aussi M. Halemayer, secrétaire du prince, me donnait six francs, parce que, commençant déjà à parler français, il m'avait engagé à aller trois fois par semaine chez lui, pour causer français avec lui. Souvent je ne le trouvais pas, mais il donnait exactement le gros écu.

Le temps froid arrivait. J'avais bien un fourneau dans ma chambre, mais point de bois. Il fallait aussi de la lumière. La divine Providence pourvut à tout. Le prince-évêque, sans doute à la recommandation du père préfet, car je ne l'avais pas vu et il ne me connaissait pas, me fournit une partie du bois nécessaire, et un chanoine à qui jamais je n'avais parlé fournit le reste. Ce chanoine se nomme M. de Keselstatt. J'allai le

1. De la Congrégation Notre-Dame, instituée par saint Pierre Fourier. Cette congrégation avait, en effet, une maison à Blamont (Meurthe).

voir pour le remercier. Il m'invita à le voir et j'y allais d'autant plus volontiers que je lui trouvais quelque ressemblance avec un chanoine, un de mes meilleurs amis. Le R. P. préfet me fournit de l'huile. Il payait aussi mon blanchissage, en sorte que je ne faisais de dépense que pour ma nourriture qui n'allait guère qu'à douze sols de France par jour, et j'en avais habituellement dix-huit de ma messe. Cependant pour l'hiver je fis une autre dépense que j'aurais pu éviter. Ce fut de me donner une grande capote brune que je portais en forme de soutane, et avec laquelle je célébrais la sainte messe. Ainsi, tout considéré, j'étais au moins aussi bien que dans mon ménage, et je n'en avais ni la charge ni l'embarras. Tant il est vrai que Dieu sait bien dédommager des petits sacrifices que l'on fait pour lui.

Mes ressources augmentèrent encore : quatre écoliers s'adressèrent à moi pour apprendre le français. Ils me donnaient chacun un florin par mois, ce qui faisait chaque mois huit livres quatorze sols à peu près. M. le comte de Walderdorf m'invita quelquefois à dîner, pendant qu'il fut à Eichstätt. Quand il en fut parti, Monseigneur l'évêque suffragant le remplaça et même m'invita une fois par semaine. Non content de son invitation, il me fit présent d'un habit

complet d'une très belle étoffe noire. Ce Monseigneur suffragant est le frère du prince-évêque.

J'étais au séminaire depuis treize mois et j'y jouissais de tous ces bienfaits, lorsqu'il fallut en faire un nouveau sacrifice à Dieu qui me les avait procurés : les Français qui ravageaient l'Empire approchaient. Il fallut encore me sauver aussi bien que les autres.

J'avais d'abord dessein de retourner à Warendorf. Mais la crainte de rencontrer les armées m'en détourna. Le R. P. préfet et les autres pères Jésuites me disaient : « Allez-vous en à cinq ou six lieues d'ici vous cacher en Prusse, pendant huit ou quinze jours, puis vous reviendrez, car sûrement les Français ne resteront pas ici ». L'avis était sage, mais Dieu ne permit pas que je le suivisse. Quelques-uns me demandèrent comment ils devaient se conduire envers les Français : « Faites-leur politesse, leur dis-je; offrez-leur tout ce que vous avez, et sûrement ils ne vous feront point de mal; au contraire, ils seront sensibles à votre générosité, et ils n'en abuseront pas ».

Je m'arrangeai ensuite avec mes confrères qui pensaient à partir aussi bien que moi, et nous réglâmes le jour de notre départ. Mais où aller? Nous n'en savions rien; on nous dit qu'à

Ratisbonne on donnait des passeports à tous les prêtres français pour aller en Saxe et en Pologne. Il fallut donc y aller, car nous ne pouvions avoir de passeports nulle autre part, et sans passeports nous ne pouvions pas voyager.

Je fis donc mes adieux et mes remerciements à tous ceux de mes bienfaiteurs que je pus trouver, et beaucoup me témoignèrent leur sensibilité, et voulurent contribuer aux frais de mon voyage. Comme j'avais beaucoup plus que je ne pouvais porter, je laissai au R. P. préfet tout ce qui ne m'était point nécessaire et le priai d'en disposer selon mes intentions. Tout étant fini, et le jour étant arrivé, je pris de nouveau le sac, le jour de la Saint-Jacques, 25 de juillet[1] à sept heures du soir.

1. Le lundi 25 juillet de l'année 1796.

CHAPITRE XVI

DE BAVIÈRE EN SAXE

(25 juillet — 14 août 1796).

DÉPART POUR LA SAXE ET LA POLOGNE AVEC SIX COMPAGNONS. = RATISBONNE. = ABBAYE DE VALDSASSEN. = PROUESSES DE M. BIENAIMÉ. = ENTRÉE EN SAXE. = LOUIS XVIII INCOGNITO A REISSNACH. = DRESDE ET SES CINQ CENTS PRÊTRES FRANÇAIS. = CHARITÉ DES POPULATIONS CATHOLIQUE ET PROTESTANTE. = DÉPART POUR LA POLOGNE. = QUATORZE DANS LA MÊME CHAMBRE D'AUBERGE. = EN POSTE... MAIS MIEUX VAUDRAIT ALLER A PIED.

Je partis d'Eichstätt avec un curé très pieux du diocèse de Laon, nommé M. Gobert, qui demeurait chez M. le comte Walderdorf, et avec qui j'avais fait connaissance, pour aller coucher à deux lieues de la ville, chez M. le curé de Valding[1], frère de M. le curé de la grosse paroisse d'Eichstätt. C'était chez lui que logeait M. Laurent[2], curé de Champougny de notre

1. Peut-être Kinding.

2. François Laurent, né à Baudricourt, le 9 février 1743. Nommé curé de Champougny au mois d'août 1778. Il prêta le serment avec restriction et dut quitter sa paroisse en mars 1791. Inscrit sur la liste des émigrés, le 5 février 1793, il fut, en

diocèse, que nous devions prévenir, et qui devait partir avec nous. Ce bon curé, que j'avais déjà visité plusieurs fois, nous reçut fort bien ; mais en même temps il fut affligé, parce qu'il allait perdre son M. Laurent, qu'il aimait comme son frère. Nous annonçâmes l'arrivée de trois autres compagnons pour le lendemain matin, savoir de M. le curé de Chalaines[1] et de deux frères, tous deux prêtres, nommés MM. Thouand[2]. Nous allâmes nous coucher et le lendemain, fête de sainte Anne[3], nous nous levâmes bon matin, afin d'avoir dit nos messes avant que ces Messieurs arrivassent. Cela fut exécuté, et ces Messieurs arrivèrent vers sept heures du matin. On nous prépara à nous six un déjeuner dînant, et nous partîmes tous entre neuf et dix heures. M. le curé vint nous conduire assez loin et recommanda bien à son M. Laurent de revenir chez lui le plus tôt qu'il pourrait.

1803, réintégré dans sa paroisse et mourut en 1806. (Gillant, *Pouillé*, t. III, p. 607.)

1. Jean-François Connesson (Voir p. 143, note 1 et 191, note 1).

2. Les deux frères Jean et ..... Thouand. Jean avait été député du clergé pour les élections de bailliages de Lorraine aux États généraux. Il était curé de Domjulien. Au retour de l'exil, après le Concordat, il rentra dans son ancienne paroisse avec le titre de desservant, au mois de février 1803. Le 25 mars 1810, pendant qu'il célébrait la messe paroissiale, il fut, à l'âge de quatre-vingts ans environ, frappé d'apoplexie foudroyante. (Communication de M. l'abbé G. Plumet, curé de Domjulien.)

3. Le mardi 26 juillet 1796.

Nous fîmes environ six lieues ce jour-là sans rien prendre, et nous vînmes souper et coucher à une petite ville nommée Balaingries[1]. J'avais extrêmement soif quand j'arrivai. Je commençai par boire un gobelet de bière, puis on apporta du lait froid dont je pris encore. Aussitôt je me sentis mal ; je sortis sur la porte ; M. le curé de Chalaines, qui me vit mal, me suivit. Je tombai dans une très grande faiblesse et sans connaissance. Par bonheur la nature se soulagea. Je revins petit à petit. On me conduisit au lit ; je dormis bien, et le lendemain je me trouvai en état de suivre mes six compagnons, car il en était arrivé un nouveau, dans cette petite ville, qui était M. Bienaimé[2].

Nous arrivâmes le 28 au soir à un village à trois quarts d'heure de Ratisbonne. Comme on n'y laissait pas entrer les étrangers, nous laissâmes nos paquets dans ce village, et, le lendemain matin, nous tâchâmes de nous glisser,

1. Sans doute Beilngries.

2. François Bienaimé, né à Chalaines le 8 février 1752, avait obtenu au concours, le 5 février 1783, la cure de Gigney, après avoir été vicaire dans diverses paroisses. En 1792 il dut s'exiler et se réfugia dans l'abbaye Bernardine de Günderstall. Il fut ensuite précepteur des fils d'un seigneur polonais qui dut engager toute sa fortune pour répondre de lui. Il rentra dans sa cure après le Concordat et fut nommé, le 22 mars 1804, curé de Saint-Laurent de Pont-à-Mousson. Il y mourut le 7 décembre 1835. — Son frère plus jeune, l'abbé Mansuy Bienaimé, fut arrêté et déporté à Rochefort. (E. Mangenot, p. 319.)

comme des gens du lieu, et nous réussîmes. Nous trouvâmes dans cette ville un nommé M. Passetems[1], prêtre du diocèse, qui me reconnut pour m'avoir vu chez mes sœurs à Nancy. Ce Monsieur nous rendit tous les services qu'il put, nous conduisit dans les maisons où il fallait aller pour avoir nos passeports que nous obtînmes ce jour même. Après les avoir obtenus et vu quelques hôtels des députés à la diète, des différents électeurs, après avoir été faire notre prière à la cathédrale, nous dînâmes chez un protestant qui nous servit en maigre le vendredi. Nous parcourûmes encore un peu la ville, qui est fort grande, composée de catholiques et de protestants, qui y dominent quoiqu'ils ne soient pas les plus nombreux. Ensuite, nous en sortîmes pour venir coucher à notre village.

J'oubliais de dire que les hôtels des députés sont fort beaux et bien bâtis; la cathédrale est antique et élevée; elle ne m'a pas paru fort vaste, mais elle est assez décorée. Il y a d'ailleurs là un pont très grand sur le Danube qui arrose les murs de cette ville.

Le lendemain matin, nous partîmes. Les deux

1. Jean Passetems, né à Auzainvilliers, le 24 juillet 1759, était vicaire à Bourmont (Haute-Marne) en 1791. Installé à Fontenoy-le-Château (Vosges), le 22 mars 1803, il mourut le 25 février 1822. (Voir Thomassin, *l'Abbé Rouyer*, p. 350, note.)

frères allèrent en avant, parce que nous étions trop de sept pour entrer dans les communautés religieuses qui recevaient et donnaient asile aux prêtres français qui passaient. C'étaient encore beaucoup d'être cinq. Cependant, nous nous tînmes ensemble pendant longtemps. Nous vînmes de suite dans deux maisons de Récollets qui nous reçurent avec beaucoup de charité. Mais ensuite nous tombâmes dans le pays de Bayreuth qui appartient au roi de Prusse, et qui est protestant. Nous trouvâmes quelques chariots vides; nous demandâmes qu'on nous y laissât monter pour aller plus vite, et, moyennant quelque petite reconnaissance, on y consentit. Nous nous en trouvâmes si bien que nous cherchâmes un autre char lorsque nous eûmes quitté le premier. Les deux frères qui avaient été en avant se rejoignirent à nous. Insensiblement notre nombre alla jusqu'à onze; car, à chaque instant, nous rencontrions des confrères âgés, épuisés, n'en pouvant plus; et ce fut à pareil nombre que nous arrivâmes à une fameuse abbaye de Bernardins, nommée Valrassen[1], sur les confins de la Bavière, à deux lieues d'Eger, ville de Bohême. Il y avait déjà dans cette abbaye au moins une douzaine

1. Sans doute Waldsassen.

d'autres prêtres français, et il en arriva encore après nous; nous y fûmes tous reçus pour souper et pour coucher. Mais le lendemain il fallut en partir, pour faire place à ceux qui arrivaient continuellement.

M. Bienaimé, qui parlait fort bien allemand, sut si bien manier M. l'abbé et le Père procureur qu'il nous obtint des lits à presque tous de notre bande, tandis que les autres couchaient sur la paille, et une chaise pour partir le lendemain. Cette voiture nous conduisit environ à deux lieues, et elle était accompagnée de deux soldats, afin que sans doute nous ne nous écartions pas de la route.

Nous entrâmes pour lors sur les terres de Saxe, autre pays protestant.

Mais, avant d'aller plus loin, je me rappelle qu'étant au moins une vingtaine de prêtres français dans une petite ville, nommée Reissnach, nous eûmes la consolation de voir le roi de France, Louis XVIII. Il n'était point si gros qu'autrefois, mais il se portait fort bien. Comme il gardait l'incognito, nous nous contentâmes de paraître pour le voir monter en voiture, sans rien dire.

Quand il fut parti, nous continuâmes notre route, et nous vînmes à Plauen, ville de Saxe.

Nous y fûmes assez mal logés chez un protestant qui était dur. A force de paroles douces, il s'humanisa un peu. M. le curé de Chalaines fut indisposé là, ce qui fit que nous y demeurâmes un jour.

Deux de la bande firent un tour de ville et louèrent une voiture dans laquelle nous partîmes le lendemain matin. Nous mîmes quelques jours à traverser la moitié de la Saxe, et nous fûmes et mal logés et mal nourris, parce qu'il y avait tant de prêtres français qui avaient pris la même route, que, presque tous les jours, le soir, nous nous trouvions vingt, trente dans la même auberge. Il nous fallait donc coucher sur la paille ; trop heureux quand nous avions pu avoir une soupe ou des pommes de terre et du pain. Avec cela, il fallait porter le sac et marcher par les grandes chaleurs de l'été. Il est vrai que deux de mes confrères, MM. les curés de Chalaines et de Champougny, qui n'avaient rien à porter, me rendirent de très grands services et portèrent alternativement mon sac au moins la moitié du chemin.

A force de marcher, nous découvrîmes enfin, à peu près à une lieue de distance, la ville de Dresde, capitale de la Saxe, située dans un très beau bassin. Comme c'était le premier terme de

notre voyage, nous en fûmes fort réjouis. Nous y arrivâmes et, à la porte, on nous arrêta. Il fallut montrer nos passeports; on les examina. Ensuite on nous donna un soldat qui nous conduisit jusqu'à la seconde porte qui est presque à un quart d'heure de la première. Là on nous fit entrer dans le bureau de consigne. On nous y fit attendre longtemps. Après avoir de nouveau examiné nos passeports, on nous accorda la permission de demeurer seulement trois jours et, au lieu de nous laisser entrer à la ville, on nous conduisit dans une auberge du faubourg qui était tout près. On parla à l'aubergiste pour nous tenir pendant ces trois jours, mais pas davantage. Nous déposâmes nos sacs tous dans la même chambre. Il en vint encore après nous plusieurs autres; en sorte que nous étions douze ou quatorze dans cette chambre où nous mangeâmes, et où le soir on étendait de la paille qui nous servait de litière. Il s'y trouva entre autres un conseiller du parlement de Metz qui était si pauvre qu'il n'avait pas pour payer. Il sollicita dans la suite une place à l'hôpital où il mourut quelque temps après.

Dans le temps que nous arrivâmes, il y avait quatre ou cinq cents prêtres français, et il en arrivait encore tous les jours. Pour aller dans

la ville, nous passâmes par une porte un peu éloignée de celle où on nous avait arrêtés. On avait là beaucoup de compassion de nous, jusque-là que plusieurs personnes nous mettaient de l'argent en mains, en passant auprès de nous. D'autres faisaient porter des billets d'invitation à dîner. On donnait ces billets aux premiers qu'on trouvait n'être pas encore invités, et ces billets portaient qu'ils en amèneraient avec eux un, ou deux, ou trois, ou même plus, à telle maison, à telle rue, tel numéro. On nous permettait de dire la sainte messe. Le premier jour on en donnait la rétribution; mais le jour suivant c'était à ceux qui n'avaient pas encore paru.

Deux de nos confrères se promenant dans la ville, une fille vint leur apporter un billet d'invitation qui était pour quatre. Ils revinrent à l'auberge où nous étions rentrés, mon compagnon et moi, et nous demandèrent si nous voulions aller dîner avec eux. « Très volontiers, répondîmes-nous. » Nous partîmes pour nous rendre à l'heure fixée. C'était à près d'un quart d'heure, dans une maison qu'on appelle la maison de fondation parce qu'il y a là une fondation pour l'éducation de six jeunes demoiselles nobles, outre une autre fondation pour des orphelines ou pauvres filles, les unes et les autres catho-

liques. Les six jeunes nobles, séparées des autres, avaient pour institutrice une demoiselle respectable, mais presque toujours infirme. C'était elle qui avait envoyé le billet d'invitation. Elle nous reçut très honnêtement, nous donna un fort bon dîner, qui fut suivi du café. Comme elle parlait fort bien français, cela nous mit à notre aise pour la conversation.

Après le repas nous allâmes voir le R. P. Jésuite directeur de cette maison, qui nous fit beaucoup d'accueil; et, comme je ne pouvais plus dire la messe à la grande église, je lui demandai la permission de venir la dire dans la sienne les autres jours que j'avais encore à rester à Dresde, et il y consentit. Quand nous voulûmes sortir de la maison, la demoiselle nous donna encore à chacun un petit écu, au moins.

Il y eut même plusieurs protestants qui donnèrent à manger et de l'argent à nos confrères. Ils y furent excités par leurs ministres dont l'un monta en chaire le jour de saint Laurent[1], harangua son peuple qu'il avait assemblé et lui dit, entre autres choses, qu'il les exhortait tous à faire tout le bien qu'ils pourraient à ces prêtres français qui avaient tout quitté et s'étaient réduits à

1. Le mercredi 10 août 1796.

la misère pour le soutien d'une religion dont la leur était sortie.

J'aurai occasion de causer dans la suite de la ville de Dresde; continuons notre voyage.

J'avais encore là quelque volonté de retourner en Westphalie en m'embarquant sur l'Elbe jusqu'à Magdebourg. Je le proposai à mon compagnon, mais il n'y consentit pas; ainsi nous suivîmes la bande. Nous prîmes donc la résolution d'aller en Pologne pour laquelle nous avions des passeports. Pour y arriver plus vite et avec moins de fatigue, nous nous décidâmes au nombre de quatre à prendre la poste. Un de la société qui savait l'allemand avait déjà trouvé à Dresde des jeunes seigneurs polonais qui lui proposèrent de leur donner des leçons de français et de lui obtenir à cette fin la permission de demeurer à Dresde avec eux. Les deux autres voulurent aller à pied et partirent avant nous.

Je croyais que nous allions être à merveille en prenant la poste, et que nous irions bien vite; mais je fus bien trompé et mes compagnons aussi. On chargea un chariot découvert de paquets et de malles, et on nous fit monter dessus. A peine trouvâmes-nous de la place pour nos paquets, et d'ailleurs nous étions très mal assis. Nous partîmes cependant ainsi de Dresde

vers les cinq heures du soir. Nous marchâmes le reste du jour, qui était un vendredi[1]; toute la nuit, tout le samedi, toute la nuit suivante, et une partie de la matinée du dimanche sur de pareilles voitures, où nous étions continuellement en danger de tomber, n'ayant rien pour nous retenir et étant d'ailleurs accablés de sommeil. La seconde nuit, à deux heures du matin, il faisait une pluie d'orage. Il fallut partir par ce temps-là, n'ayant ni manteau ni parapluie. Par bonheur, la pluie ne dura pas, et nous avions de si mauvais chevaux qu'ils ne purent nous conduire qu'à une demi-lieue et qu'on fut obligé d'en changer aussi bien que de voiture, et dans tout ce temps nous ne fîmes guère qu'une trentaine de lieues. Nous quittâmes une poste si gênante et si dispendieuse, et nous nous remîmes à marcher.

1. Le 12 août 1796.

CHAPITRE XVII

EN SAXE

(14—18 août 1796).

L'ABBAYE DE NOVECELLE ET SON ABBÉ. = EN LUSACE. = RÉCEPTION PAR LES OFFICIERS ET LES MAGISTRATS MUNICIPAUX. = UN SUPERBE REPAS. = LES QUATRE GAILLARDS ET LES DEUX VIEILLES SERVANTES. = UNE MAUVAISE NUIT. = ENTRÉE EN POLOGNE.

Nous apprîmes qu'à quatre lieues de l'endroit où nous étions, la veille de l'Assomption [1], il y avait une abbaye de Bernardins, nommée Novecelle. Nous décidâmes qu'il fallait y aller passer cette grande fête, pour pouvoir y célébrer la sainte messe; ce que nous n'avions pu faire, ni même l'entendre le dimanche, parce que nous étions au milieu des protestants. Nous partîmes bien à temps. Mais comme nous nous arrêtâmes longtemps dans un village sur notre route pour tâcher d'avoir une voiture que nous ne pûmes pas avoir, nous ne pûmes aller jusqu'à l'abbaye,

1. Le dimanche 14 août 1796.

parce que nous ne voulûmes pas y arriver à une heure indue. Nous couchâmes donc dans un village qui en est à une lieue, et le lendemain, dès le matin, nous partîmes, conduits par des catholiques de ce village, qui y allaient à la messe.

Nous y arrivâmes vers les sept heures et nous demandâmes à parler à M. l'abbé. M. Bienaimé, un de mes compagnons qui parlait fort bien l'allemand, fut conduit pour le trouver, et quelques instants après nous l'aperçûmes qui causait avec lui, et qui venait du côté où nous étions. Nous allâmes à sa rencontre et il nous reçut de la manière la plus honnête. Nous lui demandâmes la permission de dire la messe et de nous reposer ce jour-là chez lui. « Bien volontiers, nous dit-il; vous vous reposerez non seulement aujourd'hui, mais tant qu'il vous plaira. » Il nous fit donner des chambres, où nous nous préparâmes à célébrer. Après la messe on nous donna à déjeuner, et on nous annonça que nous mangerions à la table de M. l'abbé. Nous assistâmes aux offices et à la messe solennelle qui fut chantée par M. l'abbé avec beaucoup de pompe et de dignité. Quelque temps après nous fûmes introduits dans la salle à manger. Les religieux qui étaient de la table nous accueillirent beaucoup, en attendant que M. l'abbé parût.

Enfin il arriva, nous salua d'un air riant et nous témoigna qu'il était content de nous voir, nous invita à prendre place à table et, comme j'étais le plus ancien, il me fit mettre à sa droite. Il nous écoutait tous avec le plus vif intérêt, se montrant très sensible à notre situation. Je lui parlai de M. l'abbé de Morimont. Je lui dis que je l'avais vu depuis notre sortie de France, que j'avais été avec lui pendant quelque temps. Il me demanda où il était, me dit qu'il aurait bien dû venir dans son abbaye, qu'il l'aurait reçu avec bien du plaisir, qu'il était leur père, parce que cette abbaye dépendait de Morimont.

Et les religieux nous traitaient aussi comme de vrais amis. Après le dîner ils cherchèrent à nous amuser, jusqu'à ce qu'il fallût aller à l'office. Nous y allâmes avec eux, dans leur église qui est fort belle et fort bien décorée. Une pareille réception nous fit oublier tous nos maux; nous admirions l'aimable providence qui savait si bien les adoucir.

Sur le soir il arriva deux ou trois autres prêtres français qui partagèrent notre bonne fortune. Le vénérable abbé était un homme de cœur excellent; il recevait ainsi tous ceux qui passaient. Il était arrivé, en même temps que nous, deux religieux bernardins français. Quand M. l'abbé eut

vu leurs papiers et qu'il fut convaincu qu'ils étaient de l'ordre : « Pour vous, leur dit-il, vous resterez ici, je vous y reçois comme de nouveaux enfants que Dieu m'envoie, et, dès ce moment, vous serez comptés au nombre de mes religieux ». Nous aurions bien désiré tous être Bernardins pour demeurer avec un homme si charmant. Mais au moins cet aimable abbé nous retint autant qu'il put, car, l'heure du souper étant arrivée, nous nous rassemblâmes tous dans la salle où nous trouvâmes déjà M. l'abbé qui nous attendait. Étant à table, il nous dit : « Ah çà ! messieurs vous avez besoin de vous reposer ! Vous resterez demain ici. Il vous faut au moins y demeurer jusqu'à jeudi, et alors nous verrons. » Nous le remerciâmes de sa charité. Remarquez que c'était le lundi[1] qu'il nous faisait cette offre gracieuse. Il fut fort gai à souper. Il nous interrogeait, il nous pressait de boire et de manger. Enfin, après nous avoir bien égayés, il se retira et nous fit conduire dans nos chambres où nous eûmes de très bons lits, ce qui était pour nous une chose extraordinaire, après avoir couché si longtemps sur la paille. Nous y dormîmes fort bien, et cela nous remit à merveille.

1. Le lundi 15 août 1796.

Nous convînmes entre nous de demeurer encore le mardi jusqu'après dîner seulement, pour ne pas être à charge, et pour ménager les bonnes dispositions de M. l'abbé et de ses religieux pour ceux de nos confrères qui viendraient après nous. M. l'abbé nous renouvela ce qu'il nous avait dit la veille. Il nous dit qu'il était obligé de s'absenter, mais qu'il reviendrait jeudi et qu'il espérait qu'il aurait encore le plaisir de nous voir. Nous lui répondîmes que nous étions très reconnaissants de ses bontés, mais que nous le priions de vouloir bien nous permettre de nous avancer, afin que nous puissions trouver plus aisément à nous placer. Il se rendit avec peine à nos raisons, et nous fit donner à chacun six francs. Un religieux me donna aussi une bonne paire de bas. M. l'abbé partit, et nous tînmes aussi notre parole.

Après dîner on nous donna un guide qui nous conduisit à peu près à deux lieues, où nous fûmes obligés de passer en nacelle un fleuve nommé l'Oder. L'abbaye de Novecelle est sur les confins de la Saxe au milieu des protestants. Les religieux en ont été chassés une fois par ces sortes de gens, et ils s'y sont rétablis comme par miracle. M. l'abbé a la première voix dans les assemblées, après le prince-électeur.

Au sortir de cette abbaye, nous entrâmes dans la Lusace, qui appartient en grande partie à l'électeur de Saxe, mais où je crois que le roi de Prusse possède aussi quelque chose. Nous arrivâmes dans une petite ville où il y avait garnison. Quelques officiers, nous ayant aperçus, vinrent à nous, nous demandèrent qui nous étions. Un d'entre eux parlait français. Il fut touché de notre état, fit une petite collecte auprès de ses amis et nous rapporta de quoi payer notre dîner. Nous lui témoignâmes notre reconnaissance, et nous allâmes coucher plus loin.

Le lendemain, après avoir fait quatre lieues sans rien prendre, nous vînmes à une autre petite ville nommée Schilikau[1]. Il y avait aussi garnison. On nous arrêta à la porte. Après avoir montré nos passeports, on nous fit conduire par un soldat chez le major ou le commandant de la troupe. Il était sur la porte de sa maison avec deux ou trois officiers. Lorsque nous approchâmes : « Vous êtes Français, messieurs, nous dit-il, d'où venez vous et où allez-vous? » Nous répondîmes à toutes ses questions. Il nous fit entrer et nous fit servir à déjeuner.

A peine commencions-nous qu'il vint un

1. Sans doute Züllichau.

sergent de ville nous dire que les magistrats avaient appris que nous étions arrivés, et qu'il venait de leur part pour nous dire de l'accompagner à l'hôtel de ville où ils étaient assemblés. Nous le suivîmes sans délai. Quand nous y fûmes arrivés, il demanda nos passeports et les porta à ces Messieurs. Nous demeurâmes environ une heure dans une antichambre et nous entendions beaucoup parler et comme disputer. Nous ne savions trop que penser. Cependant, à la fin, ces magistrats sortirent et vinrent à nous d'un air riant. « Nous venons, messieurs, nous dirent-ils, de plaider votre cause et nous nous félicitons aussi bien que vous de l'avoir gagnée. Il y a trois jours que nous avons reçu de nouveaux ordres de ne laisser passer aucun Français ; mais, comme vous êtes les premiers, nous voulons bien prendre sur nous de vous laisser passer, voulant vous témoigner, messieurs, combien nous prenons de part à votre triste sort. » J'ai oublié de prévenir que toute cette ville est protestante, et les magistrats aussi.

Ils ajoutèrent, du moins le premier de ces magistrats nous dit : « Nous vous prions, messieurs, de vouloir bien accepter le dîner que nous avons donné ordre qu'on vous préparât à l'auberge; vous serez servis à la française, et

nous désirons que vous soyiez contents. Le même homme qui vous a amenés ici vous conduira dans cette auberge, et, après le dîner, je vous prie de me faire l'honneur de venir prendre le café chez moi. »

Nous fûmes stupéfaits, et grandement étonnés d'une si belle réception et de tant de bontés, surtout après l'inquiétude que nous avions eue. Nous remerciâmes ce Monsieur de notre mieux, et, comme il était temps de dîner, le sergent de ville nous conduisit. On nous introduisit dans une belle chambre où nous trouvâmes une table garnie de linges très fins et très propres, couverts, salières d'argent, etc. On servit le dîner à l'instant. La soupe fut accompagnée d'entrées et d'un très bon bouilli. Ce premier service fut remplacé par des rôtis, salade, etc. On nous donna à boire vin blanc et vin rouge; ensuite vint un beau dessert en fruits et en pâtisserie : tout était en effet et cuit et assaisonné comme dans les bonnes tables de France. Nous trouvâmes tout excellent et, comme nous avions grand appétit, nous mangeâmes bien.

Vers les deux heures, nous allâmes chez ce magistrat si honnête qui nous accueillit en riant, nous demanda si nous avions bien dîné et si on avait exécuté ponctuellement leur ordre. Nous lui

répondîmes que oui, que nous étions parfaitement contents, que nous lui témoignions notre reconnaissance, et le priions de la faire agréer à Messieurs ses confrères.

Ce Monsieur avait invité leur ministre prédicateur à venir prendre le café avec nous. Comme il n'était pas encore arrivé, nous attendîmes environ un quart d'heure. Il entra; c'était un beau jeune homme fort honnête. Il parla allemand avec celui de la bande qui le savait[1]. On servit alors le café et la conversation allemande continua. Selon que nous l'expliqua ensuite notre confrère allemand, le ministre lui demanda en quoi consistait le serment qu'on avait exigé de nous, et que nous avions refusé de faire; et, qu'après l'explication qu'il lui en avait donnée, le ministre avait répondu qu'il connaissait nos principes, et que, selon ces principes, nous ne pouvions pas, en conscience, prêter le dit serment[2]. Nous, nous causions tantôt avec le magistrat, peu avec le ministre, en latin.

A trois heures nous nous levâmes pour partir. M. le magistrat nous dit : « Eh! messieurs

1. L'abbé Bienaimé (voir p. 155, note 2).

2. Dans une de leurs réunions, les ministres protestants du pays de Genève mirent en délibération la question suivante : le clergé de France devait-il refuser le serment à la Constitution civile? Ils conclurent à l'affirmative, ajoutant que, en cette circonstance, la conduite des prêtres français avait été d'accord avec leurs principes. (Abbé Sicard, l'*ancien Clergé*, t. III, p. 34.)

vous avez encore le temps, asseyez-vous. J'ai une petite campagne à une demi-lieue d'ici qui est sur votre chemin; je veux que vous la voyiez; j'irai vous conduire jusque-là. » Nous restâmes donc jusqu'à quatre heures. Alors ce Monsieur nous dit : « Allons, messieurs, puisque vous voulez partir, il est temps ». Il nous mit à chacun dans la main un rouleau de petites pièces de monnaie qui faisaient à peu près douze francs. Son épouse et sa demoiselle nous présentèrent des fruits pour nous rafraîchir. Nous prîmes nos sacs, après avoir salué toute la compagnie, et nous sortîmes.

Les habitants nous voyant chargés de nos sacs, et sachant sans doute qui nous étions, s'apitoyaient sur nous et nous regardaient tous avec compassion. Nous suivîmes ce bon magistrat qui conservait toujours son ton honnête et sa joie. Il nous conduisit en effet à sa campagne, où nous ne trouvâmes rien de beau, ou du moins d'extraordinaire. Quand nous eûmes vu sa maison, et fait deux ou trois tours de jardin, il nous mena du côté de la cour qui est devant sa maison, et nous vîmes une bonne voiture attelée de deux chevaux de maître. « Je vous prie, messieurs, dit ce magistrat bienveillant, je vous prie d'accepter ma voiture; elle vous conduira chez les vôtres,

c'est-à-dire chez des catholiques, et mon garçon vous annoncera. Adieu, messieurs, je vous souhaite un bon voyage. » Nous montâmes en voiture, admirant la charité fine et délicate de cet aimable magistrat. Nous priâmes pour lui et remerciâmes la divine Providence de nous avoir fait trouver des personnes si charitables, parmi des peuples qui nous sont d'ailleurs si opposés.

Nous avions eu un jour charmant, contre notre attente, et nous eûmes aussi une nuit très mauvaise à laquelle nous ne nous attendions pas. Ainsi permettiez-vous, ô mon Dieu, et le bien et le mal, et vous vouliez modérer l'un par l'autre, afin que l'un fût le contrepoids de l'autre, et que nous ne perdions pas le mérite de nos peines et de nos fatigues.

On nous descendit donc de voiture à la porte d'une maison honnête. Par malheur, le maître était en campagne. Deux vieilles servantes, voyant arriver quatre hommes, eurent sans doute peur. Elles nous reçurent fort froidement, sans nous proposer même de nous asseoir, nous disant que le maître n'y était pas, et qu'il ne reviendrait que fort tard. Notre Allemand causa avec elles, leur dit que nous ne demandions rien qu'à coucher : elles ne s'humanisèrent pas. Nous voulions presque sortir de la maison, mais il était nuit, nous ne

savions s'il y avait une auberge dans le village. Comme nous agitions cette affaire, le maître arriva. Il fut tout ébahi de voir quatre gaillards chez lui. Nous lui parlâmes tant beau que nous pûmes. Nous lui demandâmes seulement des lits. Il répondit qu'il n'en avait point. « Eh bien! monsieur, lui dîmes-nous, donnez-nous de la paille dans votre grange, et permettez-nous d'y passer la nuit; voilà ce que nous vous demandons ». Il écouta cette proposition ; on nous étendit un peu de paille dans la grange, entre les deux grandes portes, sous lesquelles il y avait de grandes ouvertures. Ce fut là que nous allâmes tâcher de reposer, mais inutilement, car le froid qui jouait de part et d'autre sous ces portes nous empêcha de dormir. Nous attendions la pointe du jour avec une sorte d'impatience. Dès que nous vîmes que nous pouvions nous conduire, nous ouvrîmes une porte de la grange et nous cherchâmes à nous réchauffer en marchant. Nous rîmes beaucoup du contraste du jour avec la nuit, et nous bénîmes le bon Dieu de sa conduite envers nous.

Dès le jour même sa divine Providence vint nous consoler. Nous arrivâmes dans un village où était un père récollet qui en était desservant. Il nous reçut avec beaucoup de bonté. Il nous fit déjeuner, nous conduisit au château où il n'y avait

que le concierge qui nous fit encore prendre le café. Le bon père récollet s'intéressa pour nous procurer une voiture qu'il nous trouva en effet. Lorsque nous y fûmes montés, on apporta des bonnets à mes confrères et à moi, à qui on en avait vu un sur la tête, on me donna un mouchoir blanc de belle toile. Le voiturier eut ordre de nous conduire à une abbaye de Bernardins nommée Obra, et alors nous commençâmes à entrer en Pologne[1].

1. Le jeudi 18 août 1796.

CHAPITRE XVIII

EN POLOGNE

(19 août — fin novembre 1796).

ABBAYE D'OBRA. = ABBAYE DE PRÉMONT. = LE COMTE ET LA COMTESSE DE BIOCHE. = DEUX VOYAGES A POSEN. = M. LE CURÉ DE CHAMPIN. = LES AUBERGES DE POLOGNE. = DOYEN D'UNE COLLÉGIALE DE POSEN. = RETOUR A BIOCHE. = REFUS D'UN PERMIS DE SÉJOUR. = LE PRINCE JABLONOWSKI.

Ce fut un vendredi, veille de saint Bernard[1], que nous arrivâmes à l'abbaye d'Obra[2], où M. l'abbé de Clairlieu[3] s'était retiré après la

1. Le vendredi 19 août 1796.

2. Obra, petite ville du diocèse de Posen, sur l'Obra. Elle avait en 1221 une église paroissiale dédiée à Ste Elisabeth. — Comme tous les couvents ou abbayes de Cîteaux du diocèse de Posen, l'abbaye d'Obra fut fondée en 1231 par Bronisz, seigneur du lieu, connu par sa générosité. L'église abbatiale fut érigée en 1596, par l'abbé Belecki et le couvent de briques en 1630, par l'abbé André Chlewski. Les religieux étaient Cisterciens; ils portaient l'habit blanc et le capuchon brun. Ils avaient pris le nom de Bernardins en adoptant, en 1113, la règle de St-Bernard. Les abbés d'Obra se transportèrent à Bledzewo et Obra n'eut plus que des prieurs. Le dernier mourut en 1836, un an après la suppression du couvent par le gouvernement prussien et, le 21 février de la même année, l'église devint paroissiale et le couvent maison de santé pour les prêtres malades.

3. Melchior de Gurouski, nommé abbé de Clairlieu par le roi

mort du roi Stanislas, dont il était devenu abbé, et où il était mort depuis quelques années. Nous y fùmes très bien reçus par M. le prieur et les autres religieux; on nous y traita avec beaucoup de charité. On nous fit rester le jour de la fète, sans cependant nous permettre de dire la messe, parce que nous n'avions pas la permission de l'ordinaire; mais nous eûmes part à toute la solennité et à tout le régal de la fête. L'abbaye n'a pas de grands bàtiments, mais elle a de très beaux jardins. Le lendemain, jour de dimanche[1], nous voulûmes en partir, malgré l'invitation de M. le prieur qui nous donna une voiture pour nous conduire à une autre abbaye, aussi de Bernardins, nommée Prémon, et, avant de monter en voiture, il nous donna à chacun une valeur de six francs.

On nous rendit à Prémon[2] pour le dîner.

Stanislas Leczinski, vers 1751, résigna cette charge en 1768, après la mort du roi, et se retira dans l'abbaye plus considérable d'Obra, en Pologne, sa patrie et en devint abbé. (Cf. H. Lepage, *L'abbaye de Clairlieu*, p. 131.)

1. Le 21 août 1796.

2. Prémont = Przment. Dans les anciennes chroniques : Prement; *abbas Prementensis*. Ville autrefois, aujourd'hui village. — Fondé par Bronisz en 1278 ou 1285, à Wieleu dans le district de Babimost, le couvent fut érigé en abbaye au temps du roi Jagellon, en 1418. Mais, dépendant d'un couvent allemand d'Altemberg, il fut soupçonné d'en propager l'influence; et les religieux ne se crurent plus en sûreté. Le roi Jagellon les transporta alors à Przment où ils construisirent une église et un

M. l'abbé n'y était pas. Nous fûmes reçus par M. le prieur, mais pas si affectueusement qu'à Obra. Cependant, nous fûmes bien nourris et bien couchés, et les religieux nous voyaient avec plaisir. Cette abbaye est assez grande, mais elle est triste et antique. M. le prieur se conduisit cependant très charitablement à notre départ. Il nous donna une voiture pour nous mener jusqu'à quatre ou cinq lieues plus loin.

Jusqu'alors nous avions toujours voyagé sans trouver où nous fixer. Mais enfin Dieu mit fin pour quelque temps à nos courses. En allant de Prémon à Kostan [1], nous apprîmes qu'il y avait un prêtre français chez le seigneur d'un village nommé Bioche [2]. Comme ce village était sur notre

couvent en bois. Entre 1651 et 1696, à la suite d'un incendie, ils élevèrent une des plus belles églises de la Posnanie avec de magnifiques stalles et confessionnaux en bois sculpté, style renaissance tardive. Une des deux tours hautes de 60 mètres fut renversée par un cyclone. Le couvent en briques est de l'année 1757. Vers la fin du XVIIIe siècle, l'abbaye très appauvrie devint couvent. Le dernier supérieur mourut en 1826, époque à laquelle le gouvernement prussien s'empara du couvent et de ses biens; et l'église devint paroissiale.

1. Kosten = Kościan, ville principale du district de ce nom. Couvents de Dominicains et de Bernardins, dont les églises ont été transformées, la première en église protestante, la seconde, ainsi que le couvent, en maison de correction, par ordre du gouvernement allemand.

2. Bioche = Biatcz, dans le district de Kościan, avec une église paroissiale, bâtie en 1696, par le propriétaire d'alors, François Gajeuski.

route, et que nous passions près du château. MM. Bienaimé et Connesson descendirent de voiture pour aller voir ce prêtre français, et lui demander quelques renseignements. Il introduisit nos deux compagnons chez le seigneur. Ce Monsieur et Madame son épouse sont des personnes fort pieuses et fort charitables. Ils accueillirent très bien nos confrères et les invitèrent à dîner. Ces confrères remercièrent, disant qu'ils avaient encore deux compagnons qui les attendaient sur une voiture qui devait nous conduire tous jusqu'à Kosten. « Eh bien! dirent Monsieur et Madame, allez dire à vos compagnons que nous les invitons aussi à dîner, et renvoyez votre voiture. » Ils vinrent nous annoncer cette bonne nouvelle et aussitôt nous descendîmes de voiture pour les suivre. Nous donnâmes quelque chose au voiturier, et il s'en retourna.

M. le comte et Mme la comtesse nous voyant arriver avec nos sacs furent touchés de compassion, nous reçurent avec la plus tendre affection, et, dès le moment, s'occupèrent à nous placer tous les quatre. Ils firent préparer un fort bon dîner pendant lequel ils parlèrent des maisons où ils pourraient nous envoyer et ils en trouvèrent quatre où ils voulurent nous conduire le jour même.

Mme la comtesse, après dîner, écrivit deux lettres à deux personnes de sa connaissance et fit conduire à ces personnes M. Connesson et M. Gobert, en voiture. M. le comte fit mettre les chevaux à sa voiture et m'y fit monter avec lui, pour me conduire chez Monsieur son parent. Mme la comtesse prit elle-même une autre voiture et conduisit M. Bienaimé. Nous voilà tous en campagne et tous séparés. Mais cela ne dura pas. Je revins avec M. le comte. Nous n'avions pas trouvé son parent; son épouse y était, cela est vrai, mais elle ne voulut rien décider sans son mari, et je crois que Dieu le permit ainsi. Le village, la maison, la situation, le défaut d'église, tout me déplaisait. La dame ne savait point le français; je ne savais ni allemand ni polonais. Je sentis que je m'ennuierais dans une telle place... Je revins donc avec plaisir chez M. le Comte. Mme la comtesse ne fut pas plus heureuse et ramena M. Bienaimé. M. Connesson revint aussi le même jour, et M. Gobert le lendemain. Nous demeurâmes ensemble encore deux ou trois jours. Mme la comtesse écrivait et envoyait ses lettres. Enfin on trouva à placer MM. Bienaimé, Connesson et Gobert. M. le comte et Madame me dirent : « Pour vous, qui êtes le plus ancien, vous resterez

ici ». J'en fus dans la joie de mon cœur et les remerciai de leur bonté.

Mes confrères s'en allèrent donc, ou plutôt furent conduits à leurs places et je demeurai chez ces personnes si charitables. M. le curé de la paroisse me permettait de dire la sainte messe. Cependant, comme je n'avais pas la permission de l'ordinaire, il me dit qu'il fallait aller à Posen pour la demander. M. Connesson, qui n'était pas éloigné, vint faire une visite à la maison. Il me dit qu'il devait aussi aller à Posen[1] pour la même cause. Nous convînmes donc du jour, et nous y allâmes ensemble. Avant d'y aller, M. le comte me donna de l'argent pour faire ma route, et me dit de revenir chez lui avec confiance. Il m'avait offert une voiture, du moins pour quelques lieues. Je le remerciai, parce que je devais rejoindre M. Connesson et je ne savais pas encore à quel endroit, car nous ne savions pas encore le chemin. Cependant M. le comte insista et il me fit conduire à une bonne lieue. J'attendis là longtemps M. Connesson. Mais, voyant qu'il n'arrivait jamais, je me mis à marcher lentement, et,

1. L'abbé Chatrian a noté (*Calendrier historico-ecclésiastique*) que l'abbé Alaidon était à Posen en septembre 1796. Il est question ici du second voyage que l'abbé Alaidon fit à Posen. Le premier occupa la fin du mois d'août (voir p. 188, s.).

après avoir fait environ une lieue, je le trouvai qui m'attendait à l'entrée d'un bois.

Nous voyageâmes encore une bonne lieue et nous entrâmes chez M. le curé d'une petite ville nommée Champin[1]. Nous savions que ce bon curé avait reçu chez lui un M. Thouand, qui avait d'abord été de notre bande, et qui nous avait quittés à Dresde avec M. le curé de Champougny[2] dont nous étions inquiets, parce que nous ne savions ce qu'il était devenu. Ce brave curé faisait monter dans sa voiture deux prêtres français qui avaient couché chez lui, pour les conduire du côté où nous allions. Il quitta ces Messieurs et vint nous recevoir avec bonté; M. Connesson lui demanda s'il n'avait pas chez lui un prêtre français à demeure, il répondit que oui; le jeune homme, qui n'était pas loin, entendit la voix de M. Connesson, accourut, en présence de M. le curé, se jeter à son cou. Il m'embrassa ensuite, ce qui fit connaître à M. le curé que nous étions amis. M. le curé, qui aimait déjà ce jeune homme, et qui d'ailleurs était fort charitable, mêla sa joie à la nôtre et continua à nous bien traiter. Nous dînâmes là fort bien. M. le curé

1. Champin = Czempin, dans le district de Koscian, avec une église du XV[e] siècle.

2. L'abbé François Laurent (voir p. 153, note 2).

aurait bien désiré avoir sa voiture pour nous faire conduire, mais cela n'était pas possible. Nous partimes vers trois heures, conduits par notre jeune confrère, et, après qu'il nous eut conduits pendant une heure et enseigné le reste de notre chemin, nous le quittâmes, et vînmes coucher à une ville nommée Mouchina[1].

En Pologne, on ne trouve dans les auberges ni nourriture ni lits. Aussi les personnes qui voyagent mènent avec elles leurs provisions et leur couchage. Comme nous n'avions ni les uns ni les autres, nous fûmes si mal que nous ne pûmes pas même avoir des œufs. Nous fûmes obligés d'aller acheter chacun un pain à demi cuit, que nous mangeâmes pour notre souper avec un peu de viande qu'un Monsieur, qui avait fait faire sa cuisine par son domestique, nous donna, et nous couchâmes sur la paille. Le lendemain, nous partîmes de bon matin et nous arrivâmes à Posen vers les dix heures après avoir fait près de cinq lieues.

Nous entrâmes dans cette ville par un petit sentier, pour ne pas être arrêtés à la porte. Nous allions de côté et d'autre sans savoir où nous allions, dans l'intention pourtant de trouver

1. Mouchina = Mosina.

quelque Français, mais nous n'en rencontrâmes point. Je regardai, par hasard, par une petite rue qui était à notre droite et j'aperçus trois ou quatre prêtres qui causaient ensemble. Je dis à mon compagnon : « Allons parler à ces Messieurs, peut-être nous apprendront-ils quelque chose ». Nous y vînmes, nous nous adressâmes à un vénérable et lui demandâmes en latin s'il ne pourrait pas nous indiquer quelque Français. Ce bon Monsieur salua sa compagnie et nous fit entrer chez lui. Nous lui contâmes le sujet de notre voyage, et il nous dit : « Demeurez ici, et je vous ferai faire votre affaire ». Il appela son domestique pour nous conduire chez M. le suffragant, lui donna même un billet de recommandation pour nous, et nous dit : « Allez, messieurs, faire votre affaire, et vous reviendrez dîner ici : je vous attendrai ». M. le suffragant, très bien disposé, nous accueillit, nous accorda notre permission, et nous revînmes dîner chez ce Monsieur à qui la Providence nous avait adressés.

C'était un doyen d'une collégiale de Posen, qui faisait en même temps les fonctions de curé. Il logeait dans la maison des Jésuites, qui est superbe. Il ne voulut pas nous laisser partir le même jour et nous couchâmes aussi chez lui. Le

lendemain, il fit chercher une voiture pour nous reconduire. Il n'en trouva point, mais Dieu lui-même y pourvut. Étant à quelque distance de Posen, nous trouvâmes un char qui retournait à vide à Mouchina : on nous accorda d'y monter. Nous arrivâmes de bonne heure dans cette ville où, après un petit rafraîchissement, nous nous mîmes à marcher, et nous vînmes coucher à Champin, chez notre bon curé qui nous reçut aussi bien que la veille. Nous n'avions plus, de là, que deux lieues à faire pour nous rendre dans nos demeures respectives. Nous les fîmes aisément dans la matinée du lendemain, et j'arrivai à Bioche[1] pour le dîner. Monsieur et Madame parurent très contents de me recevoir, et crurent que j'allais rester tranquillement chez eux ; mais point du tout.

Quatre ou cinq jours après arriva à M. le comte une lettre de la part du commissaire du district, qui lui annonçait qu'il avait appris qu'il avait réfugié chez lui un Français, outre celui qu'on lui avait déjà accordé ; qu'il l'avertissait qu'il ne pouvait le garder sans une nouvelle permission, sous peine de cinquante ducats d'amende. Monsieur et Madame furent affligés de cette lettre.

1. Le dimanche 28 ou lundi 29 août 1796.

Ils n'osaient m'en parler et chargèrent le prêtre français qui était chez eux de me prévenir. Je me soumis à cette nouvelle épreuve, et alors M. le comte me fit part de la lettre. Il me dit qu'il fallait retourner à Posen, pour tâcher d'obtenir la permission de rester chez lui. Il me donna de nouveau de l'argent pour ma route et une voiture jusqu'à Kosten qui était à une bonne lieue.

Je partis donc[1]. A Kosten je pris M. Gobert qui était dans le même cas que moi, et nous vînmes encore dîner à Champin. Ce bon curé ne se lassait pas de nous voir, et souffrait des difficultés qu'on nous faisait. A Mouchina, nous eûmes à peu près le même souper, mais sûrement le même coucher, et nous arrivâmes le lendemain à Posen chez M. le doyen qui fut étonné de nous revoir sitôt, mais qui nous reçut au moins aussi bien que la première fois. Il se donna toutes les peines possibles pour nous obtenir cette permission. Il n'y eut pas moyen. M. Gobert, qui apprit que les Pères Dominicains de Kosten le tiendraient chez eux gratis, y alla, espérant que ces religieux obtiendraient eux-mêmes la permission de le garder. Pour moi, M. le doyen voyant qu'il ne pouvait l'ob-

1. Au commencement de septembre 1796.

tenir, me dit : « Demeurez ici, je vous conduirai chez un de mes amis, en attendant que je puisse vous placer ».

Je restai chez ce vénérable doyen trois ou quatre jours. Lorsque M. Gobert partit, je lui donnai une petite lettre pour remettre à M. de Bioche, pour lui apprendre ce qui me regardait, lui annonçant que je ne pourrais pas retourner chez lui, faute de permission; le remerciant et le priant de vouloir bien conserver mon paquet, jusqu'à ce que j'aurais trouvé une place, et une occasion.

Enfin M. le doyen fit chercher une voiture qui vint à l'heure fixée. Il m'y fit monter avec lui et me conduisit à deux bonnes lieues de Posen, chez M. le curé d'un village nommé Choinisa[1]. Ce vénérable curé, que M. le doyen avait prévenu, nous reçut comme un véritable ami. Il commença à me donner le nom de frère et consentit que je demeurasse chez lui, du moins jusqu'à ce qu'on m'aurait trouvé une place. M. le doyen s'en retourna donc et me laissa là. Je demeurai environ trois semaines chez ce charitable confrère, bien logé, bien nourri, et ayant sans

1. Choinice = Chojnica. Église du XVIe siècle, bâtie par André Przestawski, doyen de la cathédrale de Posen et seigneur de ce village.

cesse à remercier mon bon curé de ses attentions à mon égard.

Une dame, qui était dans l'étendue de cette paroisse, m'ayant vu chez M. le curé, témoigna qu'elle pourrait bien me prendre, m'envoya même deux chemises qui me furent très utiles, puisque je n'avais pas mon paquet. Elle parla de son projet à son mari, mais il ne consentit pas. Ainsi je restai chez mon cher curé. Un seigneur de l'endroit m'envoya un jour chercher par un domestique que je suivis. Étant arrivé chez lui, il me demanda si je voulais y rester, que mon occupation serait d'apprendre un peu de géographie à ses enfants. Je lui répondis qu'étant déjà âgé je ne pouvais guère me charger d'instruire des enfants qui ne sympathisaient pas beaucoup avec les vieilles gens. Il fit instance et dit qu'il me donnerait le logis, la nourriture, et trente ducats. Je craignais toujours de m'engager; d'un autre côté je craignais d'être à charge à mon vénérable curé. Je pris donc le parti d'accepter. Ce seigneur me dit qu'il allait en une de ses campagnes où étaient son épouse et ses enfants, et qu'il m'enverrait sa voiture pour venir le rejoindre. Il partit. J'attends huit, dix jours; point de nouvelles. Enfin cependant sa dame vint, avec une jeune demoiselle d'environ huit à neuf

ans. J'allai lui rendre visite et lui demandai si son mari lui avait parlé de ce qu'il m'avait proposé. Elle me répondit que oui, qu'elle y consentait elle-même très volontiers, qu'elle allait me faire préparer une chambre et que je pourrais venir l'occuper quand elle serait prête. « Eh bien ! madame, lui dis-je, en attendant j'irai chercher mon paquet ». Elle y consentit; me donna de l'argent et une voiture pour mon voyage.

M. Gobert, ayant appris que j'étais dans ce village, était venu me rejoindre et notre bon curé l'avait reçu aussi chez lui. Je lui proposai de venir avec moi, parce qu'il avait laissé son sac à Kosten où il n'avait pas pu obtenir la permission de demeurer. Nous partîmes donc ensemble, et la voiture nous conduisit à Posen où nous couchâmes. M. le doyen de Posen nous procura une autre voiture le lendemain, qui nous mena à Champin pour le dîner, et, après dîner, nous fîmes environ deux lieues à pied pour voir M. le curé de Chaleines[1], qui était dans le château du prince Jablonowski, neveu de Stasnislas, roi

1. L'abbé Connesson (voir p. 143, note 1). M. Gillant dit que M. Connesson était un prêtre de grand mérite et que, réfugié en Russie où il a été bien accueilli, il s'est fait un nom dans la haute société. En 1814, il retrouva des amis dans l'armée des alliés et, par suite, il rendit de grands services à ses paroissiens de Chalaines. (Gillant, *Pouillé*, t. III, p. 604, note 3.)

de Pologne, dans un village nommé Ratsatt[1]. Il fut charmé de nous voir, d'autant plus qu'il ne savait ce que nous étions devenus. Nous lui donnâmes des nouvelles de son bon ami M. le curé de Champougny[2], que nous avions découvert. Lui nous fit part de sa bonne fortune, nous fit ensuite annoncer au prince qui nous fit inviter à rester chez lui et à manger à sa table. Nous attendîmes donc l'heure du souper, et, quand il fut temps, M. Connesson nous présenta à lui.

Ce bon prince, qui était fort âgé, nous reçut avec une grande bonté, et, comme on lui dit que j'étais de Commercy, il me fit beaucoup de questions sur ce que Stanislas y avait fait, et à Nancy et à Lunéville où il avait demeuré dans sa jeunesse. Je lui dis tout ce que j'en savais. Ensuite il revint sur notre sort, nous plaignit amèrement, jusqu'à répandre des larmes, tâcha de nous consoler, n'oublia rien pour nous bien traiter, nous engagea à demeurer plusieurs jours chez lui ; et, quand il fut temps de nous retirer : « Ah çà ! nous nous reverrons demain, » nous dit-il. Nous fûmes enchantés de cette réception ; nous félicitâmes

1. Village de Ratzatt = Racat. Belle résidence du prince Jablonowski, appartenant aujourd'hui à un prince allemand. L'église a été transformée en temple protestant.

2. L'abbé François Laurent.

notre confrère de sa bonne fortune; nous convînmes que nous resterions encore le lendemain pour dîner, mais pas davantage. Le lendemain, M. Connesson en prévint le prince, qui y consentit, en nous invitant à revenir. Après le dîner il fit mettre des chevaux à une voiture, et nous fit conduire à Bioche.

Je racontai ma trouvaille à M. le comte et à Mme la comtesse, qui n'en parurent pas émerveillés. Nous couchâmes chez eux et, le lendemain, ils nous donnèrent une voiture pour nous conduire jusqu'à Posen, et M. le doyen de Posen nous en donna une qui nous remit dans notre village. J'entrai enfin dans la chambre qu'on m'avait préparée et d'abord je m'y déplus. Cependant je tâchai de prendre le dessus. On avait là beaucoup d'égards pour moi. La dame me témoignait le plaisir qu'elle avait de m'avoir, et je peux dire que j'étais bien. Cela dura environ un mois. Mais quelque occasion que j'eus de parler morale commença à me mettre mal dans l'esprit de certaines gens. Ce que voyant, je pris le parti de remercier la dame, et je me retirai chez mon bon curé, où je ne restai que deux jours, parce qu'il arriva encore une signification de la part du commissaire de district d'avoir à partir, puisque je n'avais pas de permission de rester dans le pays.

CHAPITRE XIX

RETOUR A DRESDE

(Fin novembre — décembre 1796).

DÉPART DE POLOGNE. = L'ÉVÊQUE DE POSEN. = REFUS DE PRÊTER SERMENT DE FIDÉLITÉ AU ROI DE PRUSSE. = LA VILLE DE POSEN. = AU CHATEAU DE MOUCHINA. = LE GROS PAPA DE BONNE MINE. = GÉNÉROSITÉ DU SEIGNEUR D'OSSIAC ET DE SON FILS. = EN COSTUME POLONAIS. = LISSA. = FRAUSTÄDT.

Fatigué de tant d'obstacles et de tant de courses, d'ailleurs souffrant de me voir si éloigné, je dis à mon compagnon, M. Gobert : « Voyez ce que vous voulez faire; pour moi mon parti est pris de me rapprocher, et de retourner à Eichstätt; si vous voulez y revenir, nous partirons ensemble ». Il y consentit bientôt, d'autant plus qu'il n'avait point de permission de rester dans le pays, non plus que moi. Nous annonçâmes notre résolution à notre bon curé, qui nous plaignit beaucoup de voyager dans un temps qui commençait à devenir dur. C'était au mois de novembre, et nous parlions de faire à peu près cent cinquante

lieues. « La Providence viendra à notre secours », lui répondis-je. Nous le remerciâmes de sa charité envers nous, et le lendemain, fin de novembre [1], il nous fit conduire en voiture jusqu'à Posen, nous ayant recommandé d'aller voir Monseigneur l'évêque de cette ville, pour lequel il nous donna une lettre.

Nous quittâmes donc ce charitable curé, et nous vînmes faire nos adieux à ce doyen bienfaisant de Posen qui nous avait rendu tant de services. Il nous admit de nouveau chez lui; il n'était pas d'avis que nous quittassions le pays. « Si vous voulez aller à Varsovie, nous dit-il, j'y ai des amis, je vous donnerai des lettres pour eux, et je suis bien sûr que vous en serez bien reçus. » Il nous proposait là de nous éloigner encore de soixante et dix lieues de plus. Je le remerciai, et lui dis que j'aimais beaucoup mieux me rapprocher. Puisque Varsovie était sous la même domination, nous essuierions probablement les mêmes difficultés. Nous allâmes ensuite rendre nos hommages à Monseigneur l'évêque qui était un ancien Jésuite, mais de grande famille de Pologne. Nous lui remîmes la lettre de notre curé; ce respectable prélat nous reçut et nous parla

1. De l'année 1796.

avec beaucoup d'intérêt, et nous engagea encore à rester. « Si vous aviez la moindre maladie, nous disait-il, ou si vous vouliez faire serment de fidélité au roi de Prusse, vous pourriez obtenir la permission. — Mais, monseigneur, répondis-je, grâce à Dieu nous nous portons bien. Nous ferions bien serment de ne rien faire contre la volonté de Sa Majesté, mais nous ne voulons pas nous engager. » Quand il vit que nous étions décidés à partir, il nous donna à chacun un frédéric en or, c'est-à-dire à peu près un louis. Après lui avoir demandé sa bénédiction, nous nous retirâmes et nous revînmes chez M. le doyen, qui chercha une voiture pour nous conduire le lendemain.

Avant de sortir de Posen, je remarquerai que cette ville est une des grandes villes de Pologne après Varsovie et Cracovie ; qu'elle est assez bien située ; qu'il y a de beaux bâtiments et de belles églises. La cathédrale est assez bien, mais mal placée, tout à fait au bout de la ville, et la rue, à ce que je crois unique, qui y conduit, a l'air d'un village. Il peut y avoir entre seize et vingt mille habitants, dont sept à huit mille juifs, qui y exercent toute sorte de métiers. Elle est arrosée d'une rivière nommé la Warta. Elle est enfin la capitale de la grande Pologne, à présent Prusse

méridionale, parce que cette partie de la Pologne est actuellement sous la domination du roi de Prusse.

M. notre vénérable doyen nous fit mener jusqu'à Mouchina. Comme nous arrivâmes de bonne heure, nous allâmes voir M. le curé, avec qui mon compagnon avait fait connaissance. Il dînait au château ce jour-là, et nous dit que nous y dînerions avec lui. Il nous y conduisit. Mon compagnon y était déjà connu aussi. A l'ombre de ces deux ailes, j'y fus reçu. Je vis d'abord une forte dame que je pris pour la dame du lieu, mais je me trompais. C'était une Française qui avait une éducation de jeunes demoiselles de la maison, où elle paraissait jouir d'une grande considération. Elle alla elle-même avertir de notre arrivée le seigneur et la dame et vint nous dire qu'ils nous invitaient à dîner, à souper et à coucher. Nous acceptâmes, et nous fûmes très bien traités.

Le lendemain, nous partîmes, après avoir remercié cette demoiselle, et l'avoir priée de témoigner notre reconnaissance à Monsieur et Madame. Nous n'avions que deux lieues jusqu'à Champin où nous vînmes faire nos adieux à M. le curé. Il n'avait plus chez lui ce jeune prêtre de notre société qu'il n'avait pu obtenir la

permission de conserver. Nous dînâmes chez lui et nous vînmes coucher à Ossiac[1], où ce jeune prêtre avait trouvé place pour enseigner l'allemand et le français au fils et aux demoiselles du seigneur de ce lieu.

En y arrivant, nous vîmes un bon gros papa de bonne mine qui vint à nous lorsque nous nous approchâmes, qui nous accueillit beaucoup. C'était le seigneur lui-même; il nous fit conduire chez notre confrère, après nous avoir invités à rester. Notre confrère fut fort étonné de nous voir, et encore plus lorsque nous lui dîmes que nous partions pour nous rapprocher. Lui nous raconta comme il était bien et nous vîmes par nous-mêmes qu'il ne nous en avait pas trop dit. Il nous introduisit devant Monsieur et Madame qui étaient l'un et l'autre des personnes respectables par leur vertu, aussi bien que par leur âge. Nous ne pûmes pas parler avec Madame, parce qu'elle ne savait pas le français, mais nous nous entretînmes avec Monsieur qui parlait bien latin. Nous lui racontâmes nos aventures et notre retour. « Rien ne vous presse, messieurs, nous dit-il, restez ici tant qu'il vous plaira, et vous me ferez plaisir ». Ils examinèrent bien ce

1. Ossiac = Ossieck; appartenait en 1796 à Sylvestre Zarrewski.

qui pouvait nous manquer, firent faire une chemise à mon compagnon qui en avait besoin, demandèrent notre linge pour le blanchir, enfin cherchèrent tous les moyens de nous obliger.

Nous voyant angariés là pour quelques jours, je dis à Monsieur et à Madame que nous désirions aller faire nos adieux à Bioche. Ils nous donnèrent une voiture et une lettre pour M. leur fils aîné, qui était à moitié chemin, pour l'engager à nous bien recevoir et à nous fournir lui-même une autre voiture et à nous conduire à Bioche. Ce jeune Monsieur, que j'avais déjà vu, qui avait voulu me prendre chez lui, et qui, à ma place, avait pris M. le curé de Champougny[1], me reconnut, nous fit politesse, me demanda pourquoi je n'étais pas venu demeurer chez lui, nous donna très bien à dîner, et, après, nous fit effectivement conduire à Bioche. M. le comte et Mme la comtesse, fort surpris de nous voir, nous écoutèrent avec attention, s'attendrirent, en leur faisant nos adieux, jusqu'aux larmes, et me donnèrent environ deux gros écus.

Après avoir causé environ une demi-heure avec eux et leur avoir témoigné notre reconnaissance, nous remontâmes en voiture pour revenir

1. M. l'abbé François Laurent (voir p. 153, note 1).

chez ce jeune seigneur qui nous l'avait donnée. Il nous dit qu'il ne fallait pas partir, qu'il connaissait plusieurs seigneurs, qu'il nous enverrait huit jours chez l'un, huit jours chez l'autre, et que sûrement la permission de rester viendrait enfin. Nous le remerciâmes, le quittâmes, et revînmes chez M. son père pour coucher. Nous restâmes encore le lendemain tout entier chez ce respectable seigneur, mais, malgré ses instances, nous partîmes le jour suivant vers les dix heures du matin. C'était un vendredi. Ce seigneur si bon nous fit préparer à déjeuner, ensuite se dépouilla d'une capote toute neuve qu'il avait, et m'en revêtit. J'eus beau le remercier, le prier de vouloir bien ne pas se priver ainsi, il n'y eut rien à faire. Il fit aussi chercher une autre capote pour mon compagnon, qu'il le força d'accepter, nous donna encore de l'argent à chacun, fit préparer une voiture à laquelle il fit atteler quatre bons chevaux, fit mettre le dîner dans la voiture et nous donna son homme d'affaires, lui recommandant bien de ne pas nous laisser dépenser un liard, de nous mener à Lissa[1], à six lieues de là, et de nous conduire de sa part chez M. le curé de cette ville.

1. Lissa = Leszno, ville appelée par les Allemands Polnisch Lissa.

Ainsi nous partîmes d'office, habillés en Polonais; mon bon curé de Choincisa[1] m'avait donné déjà un bonnet et des bottes. Là, je m'en revêtis aussi bien que de ma capote. Ainsi, bien fourré, je fus préservé du froid. Nous allions grand train et nous arrivâmes avant midi au lieu fixé pour le dîner. L'homme d'affaires fit la cuisine et nous servit avec autant de respect que si nous avions été avec le maître. Nous étions à Lissa entre trois et quatre heures. On nous conduisit chez M. le curé, homme vénérable. Il nous dit qu'il était bien fâché de ne pouvoir nous loger, que sa maison venait d'être réparée, et qu'il n'avait point de lits montés. Il indiqua un habitant où nous pourrions être, et dit que l'homme d'affaires de M. d'Ossiac nous y conduisît. Il ne voulut pas absolument partir avant de nous avoir vus logés. Nous le remerciâmes et le priâmes encore de témoigner toute notre reconnaissance à son maître charitable.

De Lissa nous vînmes à pied, le lendemain, à Fraustädt[2], où nous demeurâmes environ trois jours. Nous fûmes logés à l'auberge, où nous ne fûmes pas si mal que dans bien d'autres endroits. Nous fîmes d'ailleurs connaissance d'un bon père

1. Chojnica.
2. En polonais Wschowa.

récollet de la maison qui était dans cette ville, qui nous donna à dîner et à déjeuner un jour. Mais, comme il n'était pas le maître, il ne put faire davantage. Le troisième jour de notre séjour dans cette ville, le bourgmestre, chez qui nous allâmes, nous reprit d'abord sévèrement de ce que nous avions osé demeurer dans cette ville sans sa permission. Mais il s'adoucit parce que le bon père récollet lui parla. Cependant, il nous dit qu'il fallait partir le lendemain. Nous l'avions déjà prévenu, car nous avions déjà loué une voiture pour nous conduire de là à Dresde, c'est-à-dire à cinquante-six lieues, ou environ. Nous nous mîmes en voyage le mardi matin, et notre voiturier nous conduisit si bon train que nous arrivâmes à Dresde le samedi pour dîner. Je ne dis rien sur ce voyage, parce que nous le fîmes d'une manière ordinaire, et sans nous arrêter que pour dîner et coucher. Je ne sais pas même les noms des lieux où nous passâmes.

CHAPITRE XX

A DRESDE

(Décembre 1796 — 28 avril 1797).

ARRIVÉE A DRESDE. = UTILITÉ DU COSTUME POLONAIS. = CATHOLIQUES ET PROTESTANTS. = LE PRINCE ÉLECTEUR. = LA PRINCESSE CZARTORYSKA FILLE DU PRINCE JABLONOWSKI. = DÉPART DE DRESDE POUR LA BOHÊME.

Nous descendîmes de voiture à une petite demi-lieue de Dresde, dans une auberge où nous restâmes un jour. Nous entrâmes cependant à la ville le jour même pour aller voir quelques confrères et prendre des instructions auprès d'eux. Comme nous étions habillés en Polonais, nous passâmes aux portes, sans qu'on nous dît mot. Nous nous avançâmes dans la ville; tout le monde nous regardait comme de véritables Polonais. Les prêtres français surtout nous considéraient avec de grands yeux. Ils devinèrent cependant que nous étions Français, mais que nous revenions effectivement de Pologne. Nous trouvâmes enfin celui de notre société que nous

avions laissé à Dresde, qui nous rendit tous les services dont nous avions besoin. Nous vîmes même chez lui quelques prêtres de notre diocèse qui furent tout ébahis de voir notre costume, qui me rendait si méconnaissable qu'un curé de notre ville ne me reconnut qu'à la voix. Nous leur dîmes que notre projet n'était pas de demeurer dans cette ville, mais de retourner incessamment à Eichstätt et de vouloir bien nous conduire chez quelque voiturier, pour voir ce qu'il nous demanderait pour nous conduire au moins à moitié chemin. Ils nous accompagnèrent chez plusieurs; mais ils demandèrent si exorbitamment cher que nous ne pûmes convenir avec eux. D'ailleurs mon compagnon commença à avoir une fluxion.

Il fallut donc nous décider à rester du moins quelques jours. Nous vînmes donc loger dans la ville, et dans une auberge que nous indiquèrent nos amis. Nous n'y fûmes que trois jours et nous allâmes dans une autre où nous restâmes environ une huitaine. Comme il faisait déjà froid et que, ne faisant pas grande dépense, nous avions des chambres fort tristes, cela ne nous accommodait pas. Nous avions néanmoins été chercher nos permissions et de demeurer et de dire la sainte messe, et on nous avait volontiers accordé l'une

et l'autre. Malgré cela je parlais toujours de partir. Ayant appris qu'il venait toutes les semaines une voiture qui pourrait nous conduire à bon marché à une vingtaine de lieues, nous allâmes trouver le voiturier, et nous convînmes avec lui. Mais quand nous vînmes avec nos paquets, il était parti. Alors je pensai que Dieu n'approuvait pas notre retour dans ce moment-là et je quittai mon projet. Ainsi je restai à Dresde.

Cette ville est grande, bien située, bien bâtie, a de belles rues, un beau pont sur l'Elbe qui la traverse, et la partage en deux villes : savoir la vieille et la neuve. La cour du prince électeur est brillante. Lui et toute sa famille sont catholiques et très pieux. Il y a une très belle église pour les catholiques qui sont entre cinq et six mille dans cette ville, qui contient quarante ou cinquante mille âmes. Mais il n'y a point de cloches à cette église.

L'exercice de la religion est concentré dans cette église. Le ministère extérieur s'exerce en secret, parce que c'est la secte protestante qui domine. Elle s'est opposée même à ce que l'électeur fît monter dans la tour de son église une grosse cloche qu'il avait fait fondre. Les catholiques ne peuvent point y avoir de propriétés ni faire de commerce sans permission. Les prêtres

catholiques ne peuvent y recevoir l'abjuration d'aucun protestant sans le consentement, par écrit, des ministres. Cependant, outre l'église dont j'ai parlé, il y a trois autres chapelles catholiques, une dans une maison de fondation, une à l'hôpital des catholiques et une aux casernes.

Le marché de la ville vieille se tient tous les jours sur une très grande place, et a plutôt l'air d'une foire que d'un marché.

Dans la ville neuve il y a un bâtiment superbe et très vaste, où est une bibliothèque publique où on peut aller tous les jours, et on y est reçu fort honnêtement. Ce sont des Jésuites qui jusqu'alors ont été aumôniers de la cour et confesseurs des princes et princesses aussi bien que prédicateurs. J'ai été très édifié de l'assiduité du prince-électeur et de toute sa famille aux grandes messes, aux prédications, aux bénédictions et à l'adoration du Très Saint Sacrement, et de leur piété qui paraît d'autant plus solide qu'ils la soutiennent par les aumônes et par les bonnes œuvres.

Je restai donc dans cette ville où la nourriture n'est pas bien chère. Je cherchais à me loger lorsqu'un nommé M. Dupont, qui avait été professeur à Saint-Claude[1], me proposa de partager la

1. Au séminaire Saint-Claude de Toul.

chambre qu'il avait. Je l'acceptai bien vite. Il en prévint la personne chez qui il avait cette chambre; on m'y monta un lit et je l'occupai dès le lendemain moyennant deux gros écus que je donnai pour me chauffer tout l'hiver et le paiement du lit que je donnais tous les mois.

L'homme chez qui je demeurais était au service d'un seigneur polonais qui allait souvent chez la princesse Czartoryska[1], fille du prince Jablonowski qui nous avait si bien reçus en Pologne. Par son moyen je fus introduit chez cette princesse qui me fit quelque cadeau et qui m'invita à dîner à peu près une fois par mois. J'eus une pareille invitation chez M. le curé du prince-électeur et une troisième chez un des confesseurs de la cour.

Comme, à raison du grand nombre de prêtres français qui étaient encore à Dresde, nous ne pouvions dire la sainte messe dans la grande église que quatre ou cinq jours l'un, j'allai voir le révérend Père qui était directeur de la Maison de fondation, que j'avais déjà vu à mon premier passage à Dresde, et je lui demandai la permis-

1. La princesse Dorothée Jablonowska, née en 1760, morte à Rome en 1844, mariée au prince Joseph-Clément Czartoryski, descendant de la branche de Korec. Ce prince Joseph a beaucoup fait en Pologne pour le développement de l'industrie et de l'agriculture.

sion de venir dire la messe tous les dimanches et fêtes à six heures du matin, pour la commodité des personnes qui communiaient à ce moment, et il y consentit. Je lui demandai encore de venir les jours ouvriers à mon tour, qui revenait dans cette chapelle tous les deux ou trois jours. Il y consentit encore. Enfin, comme ceux qui disaient la messe dans cette chapelle, ou partirent, ou se retirèrent ailleurs, j'obtins enfin la permission de dire la sainte messe tous les jours. Il me fallait faire un grand chemin et souvent avant le jour, pendant l'hiver. N'importe, le bonheur valait bien la peine.

J'en étais là, lorsque j'appris que mon bon ami, M. le supérieur de Saint-Claude[1], n'était qu'à environ dix lieues de nous. Comme il sut aussi que j'étais à Dresde, il écrivit à M. Dupont et à moi pour nous engager à faire réimprimer le petit office qu'il avait composé autrefois pour nos bienfaiteurs et dont la troisième édition était épuisée. Nous nous chargeâmes de la besogne et, l'ouvrage étant fini, nous le lui envoyâmes. Je lui écrivis en même temps et lui témoignai le désir que j'avais de me réunir à lui. Il me répondit que je demandais une chose difficile; que lui-même

1. L'abbé François-Léopold Voinier (voir p. 96, note 1).

n'avait pas de permission de demeurer en Bohême ; que cependant il chercherait et que s'il trouvait quelque place il m'en donnerait avis. A peu près quinze jours après, il m'écrivit, me dit que je pouvais venir le joindre, m'indiqua la route, et les personnes à qui je pouvais m'adresser et chez qui je pouvais loger.

Je disposai donc tout pour mon départ. J'allai remercier tous ceux et celles qui m'avaient fait du bien, entre autres la demoiselle institutrice dans la Maison de fondation, qui m'avait fait plusieurs honnêtetés. Je fis ensuite mon paquet et pris un homme pour le porter.

CHAPITRE XXI

EN BOHÊME

(28 avril — août 1797).

MARCHE FORCÉE. — DE PRESBYTÈRE EN PRESBYTÈRE. — ARRIVÉE A TÖPLITZ EN BOHÊME. — MON SUPÉRIEUR DE SAINT-CLAUDE. — CHEZ LE CURÉ DE MERZLICH. — LES EAUX DE TÖPLITZ. — L'ABBAYE D'OSSAC ET DOM EDMOND. — L'ÉVÊQUE DE TOUL DONNE L'AVIS DE SE PRÉPARER A RENTRER EN FRANCE.

J'avais demeuré à Dresde environ cinq mois, lorsque j'en partis. Je ne dis pas où j'allais, parce qu'on me l'avait défendu. Plusieurs confrères, croyant que je revenais en France, cherchaient à m'en détourner. Je les laissai dans leur croyance, et je partis le vendredi d'après Quasimodo [1].

La première journée, je fis trop de chemin, parce que nous nous égarâmes, mon guide et moi. Nous arrivâmes donc sur le soir chez le premier curé qui m'avait été indiqué. Comme

1. Le 28 avril 1797.

j'étais en sueur, que je rafraîchis dans une chambre où il y avait un air pesant et de mauvaise odeur, je me trouvai mal. Je sortis, et le guide s'en étant aperçu sortit avec moi. Alors je tombai en faiblesse. Je revins, mais je retombai une seconde fois. M. le curé, qu'on appela, vint aussitôt et me fit donner tous les secours qu'il put : on me prépara un bon lit où j'allai me reposer; j'y dormis bien et je ne sentis plus aucun mal le lendemain. Je fis mes excuses à M. le curé, je le remerciai et lui dis que je me trouvais assez bien pour continuer ma route. « Non, vous ne partirez ni aujourd'hui ni demain, me répondit-il ; vous vous reposerez, et nous verrons comment cela ira ». Je restai donc chez lui ces deux jours-là; je payai mon guide qui s'en retourna à Dresde, où il répandit la nouvelle de mon accident, en sorte que quelques-uns crurent que j'étais mort, ou que j'allais mourir.

M. le curé me traita fort bien, me fit acquitter des messes dont il me donna la rétribution, et le lundi[1], après m'avoir fait déjeuner, il me permit de pousser plus loin. J'étais déjà en Bohême alors. Comme il y avait poste dans ce village pour aller à Töplitz où j'allais, je priai

1. Le lundi 1er mai 1797.

M. le curé de me permettre de laisser mon paquet chez lui, et de me l'envoyer ou par la poste, ou par une occasion sûre. Il y consentit et je partis. Je ne fis pas deux lieues ce jour-là; j'arrivai chez mon second curé désigné, mais il n'était pas chez lui. J'y trouvai un vicaire bien honnête et bien aimable. Il avait déjà dîné. N'importe, il me fit préparer un bon petit dîner dont je fus fort content. Comme je savais que mon supérieur de Saint-Claude m'attendait, je voulus, après dîner, continuer mon chemin. « Oh! vous ne partirez pas, me dit cet aimable jeune homme; M. le curé reviendra tantôt, et il sera bien aise de vous voir ». Je me laissai gagner, et j'attendis M. le curé, qui revint en effet et qui me fit amitié.

Le lendemain, après avoir dit la sainte messe, je remerciai M. le curé, et M. le vicaire eut la bonté de me conduire fort loin. Nous nous quittâmes, après lui avoir témoigné ma reconnaissance. Alors je descendis une montagne si haute qu'il me fallut trois quarts d'heure pour la descendre. C'était dans un bois, et il n'y avait qu'un chemin fort étroit et fort raboteux. J'eus un peu de peur; cependant j'allai mon chemin et je n'eus aucune mauvaise rencontre. Quand je pus voir à travers le bois, j'aperçus

une fort belle et vaste plaine qui me réjouit. Au bas de cette montagne, je marchai encore un bon quart d'heure, et j'arrivai à mon troisième gite.

Ce lieu s'appelle Mariachêne [1], et c'est un grand pèlerinage du pays. Je devais là m'adresser à un révérend père carme, que j'y trouvai en effet. Il avait été prévenu de mon arrivée, et il m'attendait. Il me reçut bien, me fit dîner avec lui et ensuite vint me conduire jusqu'à moitié chemin de Töplitz, où je devais me réunir à mon bon ami; il m'indiqua où je devais aller le chercher et ensuite il me quitta.

A mon arrivée, je suivis exactement le chemin indiqué, et je parvins à la maison où venait coucher mon bon supérieur; c'est-à-dire à un quart d'heure de la ville. Mais il n'y était pas. Son hôtesse, bonne femme de village, me conduisit à la ville dans la maison où il passait la journée. Il n'y était pas non plus. Enfin, une heure après environ, il arriva. Que nous eûmes de joie de nous voir et de nous embrasser! Il me fit des reproches sur mon retard. Je lui racontai tout ce qui m'était arrivé, et il m'excusa. Comme il ne mangeait pas à la maison, il me mena souper dans une auberge voisine, et

1. Mariaschein.

ensuite me ramena dans cette maison, où il m'avait fait préparer une chambre et un lit.

Je demeurai deux ou trois jours avec lui pendant lesquels mon paquet arriva. « Ah çà! me dit-il, vous ne pouvez pas demeurer ici, puisque moi-même je n'y suis qu'en cachette depuis onze mois. Mais je vous ai trouvé une place chez un bon curé, du moins pour quelque temps, à trois lieues d'ici. Demain je vous y conduirai, ou du moins bien près, si je ne puis aller jusque-là. » Nous partîmes en effet le lendemain. Il me conduisit dîner à Bilin, petite ville, chez M. le curé qu'on appelle M. l'archidiacre. Ce Monsieur nous reçut très bien, nous fit boire de l'eau d'une source près de sa ville, qui fait des petits globules comme le vin de Champagne, et qui est excellente mêlée avec du vin. On en fait là un grand commerce. Il nous amusa beaucoup et nous invita à venir le voir souvent. Nous lui tirâmes notre révérence; et mon ami vint me montrer le village de Merzlich dont M. le curé voulait bien me recevoir chez lui, et me dit qu'il était trop tard pour venir jusque-là et retourner, mais qu'il viendrait me voir dans trois ou quatre jours. Je l'exhortai à tenir sa parole; nous nous embrassâmes et prîmes chacun notre chemin.

Je trouvai M. le curé de Merzlich chez lui lorsque j'arrivai. C'était un bon prêtre, qui gémissait sous le poids du ministère, et qui s'en acquittait bien. Il me reçut charitablement, causa un certain temps avec moi et m'introduisit dans la chambre qu'il me destinait. Quoique sa maison est assez grande, cependant il n'avait que cette chambre à donner. Elle était très saine et j'y avais une vue charmante. Ce bon curé me tint gratis chez lui. Je lui offris de lui acquitter quelques messes quand il jugerait à propos. Il ne voulut pas. Au contraire, il me fournissait lui-même des honoraires.

Mon cher supérieur vint comme il l'avait promis, et M. le curé, qui le connaissait déjà, le reçut avec plaisir; mais il retourna le même jour, et j'allai le conduire. En chemin faisant je lui dis que comme je me trouvais à même de prendre les eaux, j'avais envie de les prendre en effet. « Eh bien! quand vous voudrez vous viendrez à Töplitz, nous irons consulter le médecin, et il vous dira ce qu'il faut faire. » Nous, nous nous dîmes au revoir, et je revins chez mon curé à qui je communiquai mon projet, que j'exécutai huit jours après.

Étant venus à Töplitz, nous allâmes voir un médecin qui me conseilla non seulement de me

baigner mais encore de boire de l'eau d'une source qui commençait là à être en vogue. Je suivis ses avis mais je ne retirerai aucun fruit ni des bains ni de la boisson. Il est vrai que je ne me baignai que les jambes et que je cessai de boire. Ce qui me faisait le plus de bien, c'est que j'étais avec mon ami, que je voyais tous les jours, et avec lequel j'allais prendre un dîner frugal à une demi-lieue de la ville, dans une maison située au milieu d'un bois charmant.

Après avoir passé quinze jours à Töplitz fort agréablement, mais qui me coûtèrent, parce que là tout est fort cher à cause du grand nombre de personnes qui viennent prendre les bains, je retournai chez mon bon curé de Merzlich, où je demeurai cinq à six semaines, toujours bien accueilli. Au bout de ce temps, ce brave curé devait recevoir de ses parents qui venaient passer quelques jours chez lui, et il n'avait pas d'autre chambre que la mienne. Je lui dis qu'il était juste de leur faire place, et que j'irais voir mon ami; il me fit des excuses et me dit que je reviendrais donc dans tel temps qu'il me désigna. Je lui répondis que oui, et je partis.

J'allai saluer M. le curé de Bilin, qui m'invita à rester chez lui. Je lui dis que pour le moment je ne le pouvais pas, mais que, dans quelques

jours, je profiterais de son offre. J'avais une lettre à remettre à un religieux de l'abbaye d'Ossac que je désirais voir. J'y allai. Cette abbaye est à deux petites lieues de Bilin, très bien située, très vaste, avec des jardins et promenades immenses.

En y arrivant, je me présentai à l'homme de chambre de M. l'abbé. Je fus enchanté de sa mine, de sa politesse, de sa facilité à parler très bien latin. Je dis que j'étais l'ami de M. le supérieur[1] et celui dont il avait parlé à M. l'abbé. Cet homme si honnête m'introduisit chez son maître que je trouvai extrêmement affable et plein de charité. Cet aimable abbé donna ses ordres et me conduisit dans une belle chambre pour me reposer en attendant le souper. Je fis cependant ma commission au religieux de la maison que je vis aussi bien que son abbé. Je demeurai dans cette abbaye deux ou trois jours, où j'étais très bien régalé à la table de M. l'abbé et où lui et tous ceux qui mangeaient avec lui, de même que les autres religieux, me firent toute sorte d'accueils.

Ne voulant pas abuser des bontés qu'on y avait pour moi, je remerciai le vénérable abbé qui me demanda pourquoi je ne restais pas à l'abbaye. Je tâchai de lui faire agréer mes raisons, mais il

1. De Saint-Claude.

me dit de revenir, et qu'il me verrait avec plaisir. Les religieux m'en dirent autant. Je le promis, je les saluai tous, et je partis pour revenir chez M. le curé de Bilin. J'y demeurai environ huit jours, et j'y fus très bien chez ce respectable et aimable curé. J'allai voir ensuite mon bon curé de Merzlich qui m'invita à revenir chez lui.

Mais pendant ce temps-là nous reçûmes une lettre du secrétaire[1] de Monseigneur notre évêque qui nous avertissait de nous approcher pour rentrer en France. Je quittai donc Merzlich pour rentrer à Töplitz arranger notre départ avec mon bon supérieur. Il me dit d'aller l'attendre à l'abbaye d'Ossac, où il voulait venir faire ses adieux. Je m'y rendis et j'y demeurai environ une dizaine de jours. Le vénérable abbé n'y était pas, mais je n'y fus ni moins bien reçu ni moins bien traité, toujours à la table de M. l'abbé.

Je fis, pendant ce temps-là, connaissance avec presque tous les religieux, qui, recevant chacun de M. l'abbé trois cents florins de pension, vivaient cependant et mangeaient tous ensemble, séparés de M. l'abbé, et faisaient toujours l'office divin. Je reçus d'eux beaucoup d'amitié. Il y en avait un, entre autres, nommé dom

1. L'abbé Guillot, nommé plus loin (p. 235).

Edmond, qui était aux petits soins à mon égard. Il venait cinq ou six fois par jour dans ma chambre voir si j'avais besoin de quelque chose, m'offrir à manger et à boire, m'inviter à aller causer avec tous ses confrères, surtout après souper, m'offrir des honoraires de messes; en un mot, il me comblait de bontés. Il me fit même chanter la grand'messe le jour de saint Étienne abbé[1], qui était une de leurs grandes fêtes. J'avais là véritablement tous les agréments possibles, mais enfin mon supérieur de Saint-Claude arriva. C'était le moment fixé pour le départ, et il fallut s'arracher à tous ces bons religieux. Le procureur de M. l'abbé me donna un habit presque tout neuf; le père Edmond m'apporta encore un autre habit. Je voulais les laisser tous les deux; mais ce bon père me fit tant d'instances que j'en reçus un, qui me parut plus léger que celui que j'avais et plus commode pour marcher pendant la chaleur. Nous restâmes encore deux jours dans cette abbaye pendant lesquels le bon père Edmond s'occupa à nous procurer une

1. Il s'agit évidemment de Saint-Etienne Harding, troisième abbé de Citeaux, les Bernardins étant des Cisterciens. Mais les Bollandistes fixent sa fête au 17 avril, et l'abbé Alaidon était à l'abbaye d'Ossac à une époque beaucoup plus tardive. Sans doute, en cette année 1797, le lundi de Pâques tombant le 17 avril, la fête avait été renvoyée.

voiture. Il nous en fournit en effet une fort bonne et, pour mettre le comble à sa charité, il vint lui-même nous conduire jusqu'à Bilin. Il avait le cœur si tendre qu'il pleura lorsque nous quittâmes l'abbaye, et encore plus amèrement lorsqu'il nous embrassa pour la dernière fois à Bilin.

CHAPITRE XXII

DE BOHÊME A CONSTANCE

(août — 11 septembre 1797).

VISITES D'ADIEU. = LE CURÉ ET LE SEIGNEUR. = ENCORE A L'ABBAYE DE WALDSASSEN. = LES PETITS OUVRAGES DU BON SUPÉRIEUR DE SAINT-CLAUDE. = LES PETITS ÉTUIS A CURE-DENTS. = VISITE AU PRINCE-ÉVÊQUE D'EICHSTÆTT ET A SON SUFFRAGANT. = LE BON PETIT SOUPER. = AVIS DE HATER LE RETOUR EN FRANCE. = AUGSBOURG.

Ce n'était point notre chemin de passer par Bilin, par Merzlich et autres lieux, mais nous ne devions pas manquer de témoigner notre reconnaissance à ces charitables Messieurs, non plus qu'à plusieurs autres de la connaissance de mon bon compagnon de voyage, le supérieur de Saint-Claude. Enfin nous fîmes un détour d'environ dix ou douze lieues qui, s'il eut ses peines, eut pour nous ses agréments et ses avantages.

Notre tendre père Edmond nous charria donc jusqu'à Bilin et nous y déposa. Étant obligé de se retrouver à l'abbaye pour dîner, il nous

embrassa en pleurant, comme s'il eût perdu ses meilleurs amis, et remonta en voiture. Pour nous, nous restâmes toute la journée et nous couchâmes chez M. le curé qui nous combla d'honnêtetés. Le lendemain, ne pouvant point nous donner de voiture, au moins il fit porter nos paquets jusqu'à Merzlich où nous arrivâmes de bonne heure. Je rangeai le reste de mes petites affaires qui étaient encore là; j'y laissai ce qui me parut être de trop pour le voyage, et, après le dîner, nous remerciâmes ce bon curé. Il fit aussi porter nos paquets jusque chez l'autre curé que nous voulions saluer en passant.

Nous prîmes là nos paquets et nous vînmes coucher à une bonne lieue, chez un curé Prémontré chez lequel nous fûmes fort bien. Mon compagnon me conduisit ensuite chez un vénérable doyen chez qui nous fûmes encore mieux. Nous passâmes trois ou quatre jours dans sa paroisse qui n'était qu'à onze lieues de Prague. Il invita à souper avec nous le seigneur du lieu qui était un homme respectable et plein de bonté Ce seigneur, à son tour, nous invita à dîner le lendemain. Y étant allés vers midi. nous trouvâmes la dame qui venait d'arriver de Prague d'où elle était partie de bon matin ce jour-là même. J'aurais bien désiré voir cette ville, mais. n'ayant

point d'occasion, je craignais de me fatiguer et de ne pouvoir plus faire mon voyage qui était fort long. Je renonçai donc à ce projet.

Ce Monsieur et cette dame nous invitèrent à demeurer plusieurs jours et nous dirent que, tant que nous serions là, ce serait chez eux et non chez M. le curé que nous mangerions. Ils invitèrent M. le curé à nous faire compagnie, nous comblèrent de bontés, et nous retinrent tant qu'ils purent. Lorsque nous leur annonçâmes que nous voulions partir : « Mais rien ne vous presse, nous dirent-ils, restez ici. Où voulez-vous aller dépenser le peu que vous avez? » Nous étions confus de toutes ces bontés. Nous les priâmes de trouver bon que nous avancions, puisque nous avions quelque espérance de rentrer. « Eh bien! messieurs, nous vous donnerons demain une voiture, puisque vous voulez absolument partir, et il faut que M. le doyen vous donne une recommandation auprès de MM. ses confrères, afin qu'ils vous fournissent des voitures, ou du moins qu'ils vous donnent des personnes pour porter vos paquets. » M. le doyen, qui était là, fut fort de cet avis et nous dressa lui-même une supplique fort pressante à MM. ses confrères pour les prier de nous rendre ces bons offices.

Ce Monsieur et cette dame firent donc préparer une voiture le lendemain et, après le déjeuner, signalèrent leur libéralité d'une manière extraordinaire; car, sans savoir ce qu'eut mon compagnon qui était là et bien connu et bien aimé, j'avoue, pour la gloire de la divine Providence, que je reçus, tant du Monsieur que de la dame, sept ducats en or, qui font près de trois louis et demi. « Cela vous aidera un peu, nous dirent-ils, à payer les frais de votre voyage. » Pleins de reconnaissance, nous montâmes en voiture, et on nous conduisit jusque chez un curé, environ à quatre lieues de là.

Ce Monsieur curé, sur la recommandation de son confrère, nous reçut bien et nous donna aussi une voiture. Ainsi, dans tout le reste de la Bohême, nous eûmes ou voiture ou quelqu'un pour porter nos paquets, du moins tant que nous voulûmes, et nous fûmes bien reçus.

Au sortir de la Bohême, nous nous trouvâmes à l'abbaye de Valrassen [1], où j'avais passé il y avait environ un an [2]. Nous nous y reposâmes deux jours, après lesquels nous passâmes, en suivant notre route, dans deux endroits où il y avait des

1. Sans doute Waldsassen.
2. Au commencement du mois d'août de l'année 1796, avec dix confrères (voir plus haut, p. 157).

hospices habités par des religieux de ladite abbaye, qui nous reçurent aussi. Les derniers étaient dans une petite ville moitié catholique et moitié protestante, où nous avions été hébergés par un R. P. capucin qui faisait les fonctions de curé, lorsque nous y passâmes la première fois. Nous étions alors dans le Palatinat. Nous fûmes conduits après chez un brave curé chez lequel nous arrivâmes le treize du mois d'août[1]. Nous avions eu une journée fort pénible. Dieu nous fit trouver là le moyen de nous reposer. Ce curé vraiment édifiant nous reçut, nous retint le lendemain et le jour de la fête de l'Assomption de la Sainte Vierge[2], me fit même chanter sa messe de paroisse ce jour-là, ce qui me causa beaucoup de plaisir, nous permit enfin de partir le soir, après un bon déjeuner, et nous donna un guide qui se chargea de nos sacs.

Mon compagnon était admirable dans toute cette route. Il avait de petits ouvrages qu'il avait faits lui-même. Il les plaçait fort à propos et décidait souvent par là ceux qui d'abord paraissaient indifférents, ou semblait récompenser ceux qui nous recevaient bien. Par là il gagnait son

1. De l'année 1797.
2. Le mardi 15 août de l'année 1797.

monde, et ordinairement même on lui payait ses ouvrages bien au delà de ce qu'ils valaient et il avait la bonté de partager avec moi tout ce qu'il recevait. En chemin faisant nous rencontrâmes un prêtre français qui faisait de beaux petits étuis pour mettre des cure-dents. Nous lui en achetâmes chacun une douzaine et nous aurions bien fait d'en prendre davantage : nous aurions trouvé où les placer.

Nous avançions petit à petit et nous nous trouvâmes dans un pays où mon compagnon était encore connu pour y avoir demeuré. Nous allions de curés en curés et tous étaient bien aises de le revoir. Pour moi, j'étais reçu par-dessus. Enfin nous arrivâmes à un pèlerinage où il avait demeuré. Nous y restâmes trois jours avec des prêtres français qui y avaient demeuré avec lui. Nous eûmes là l'honoraire de nos messes plus que suffisant pour notre nourriture. Un curé des environs nous avait conseillé d'y demeurer, disant qu'il ne fallait pas tant nous presser. Nous ne l'écoutâmes pas, et nous nous en sommes repentis.

Ce pèlerinage est dans le diocèse d'Eichstätt. Nous en partîmes et nous nous rendîmes chez un curé, encore un bon ami de mon compagnon, où nous fûmes également bien reçus. De là nous passâmes dans une petite ville où les RR. PP.

capucins nous virent avec plaisir. Là nous apprîmes que le prince-évêque d'Eichstätt était à sa campagne, qui n'est éloignée de là que de deux lieues, avec son frère M. le suffragant. Je proposai à mon compagnon d'y aller pour faire mes adieux et témoigner encore une fois ma reconnaissance à l'un et à l'autre. Y ayant consenti, nous vînmes au château du prince, près d'une petite ville nommée Balaingries[1], sur une montagne fort escarpée.

Nous déposâmes nos sacs dans une maison à côté de la première porte, et nous nous avançâmes près de la seconde porte d'entrée où était le corps de garde. Mais les soldats nous reçurent assez mal. On nous dit que le prince et M. son frère n'y étaient pas, qu'ils étaient allés voir la chasse au cerf, mais qu'ils devaient revenir dans peu. Nous attendîmes donc environ une heure, après laquelle ils revinrent en effet. Nous allâmes de nouveau nous présenter à la sentinelle; même réception que la première.

Nous commencions un peu à nous décourager lorsque je vis venir un Monsieur qui était un officier du prince. Je dis en moi-même : « Voici mon affaire ». En effet, ce Monsieur, nous voyant

1. Sans doute Beilngries.

près de la porte, nous demanda ce que nous voulions. Je lui dis : « Monsieur, j'ai demeuré à Eichsttät longtemps; M. le suffragant a eu des bontés pour moi. Je voudrais avoir l'honneur de le voir et de lui témoigner ma reconnaissance avant de partir. » Il appela aussitôt un soldat et lui ordonna d'aller voir si M. le suffragant était visible. Ce soldat obéit alors et revint dire à ce Monsieur qui causait avec nous : qu'il allait sortir avec le prince, et que nous le verrions en passant.

Deux ou trois minutes après je vis débusquer le prince et son frère, qui venaient de notre côté. Lorsqu'ils furent auprès de nous, je me mis à genoux pour demander la bénédiction du prince, qui, nous l'ayant donnée, nous fit lever, me fit plusieurs questions sur mes voyages et sur mes compagnons qu'il connaissait et me fit donner deux gros écus. Je pris la liberté de lui présenter le plus beau de mes étuis dans lequel il y avait un cure-dent; j'en présentai un autre à M. le suffragant; l'un et l'autre daignèrent les accepter. Le prince ordonna qu'on nous fît rafraîchir et nous quitta. Un de sa suite nous conduisit au château et on exécuta les ordres du prince. Après avoir fait un bon goûter, comme il était encore bonne heure, nous fîmes encore deux bonnes lieues avant le coucher.

Nous couchâmes à l'auberge, parce que M. le curé du lieu n'était pas chez lui. Comme mon compagnon partageait avec moi ce qu'il recevait, je lui donnai à mon tour la moitié de ce que j'avais reçu du prince. Le lendemain, nous partîmes d'assez bon matin et nous vînmes dire la messe à deux lieues, dans l'église d'un petit village où nous trouvâmes un bon vicaire qui nous fit déjeuner après. Comme il devait revenir chez son curé, presque à une lieue de là et sur notre route, il nous accompagna, nous fit abréger notre chemin et, l'ayant quitté, nous nous rendîmes pour dîner chez M. le curé de Valding, d'où nous étions partis lorsque nous sortîmes d'Eichstätt pour aller en Pologne. Il nous reçut avec bien de la joie, nous demanda des nouvelles de son M. Laurent, et nous lui répondîmes qu'il était en chemin pour revenir chez lui. Après avoir bien dîné et bien causé, nous voulûmes venir coucher à Eichstätt. Nous n'avions plus que deux lieues; nous les entreprîmes et nous arrivâmes vers les cinq heures du soir[1].

Quand nous fûmes près de la ville, pour ne pas être arrêtés à la porte si on nous voyait arriver avec nos sacs, je conduisis mon compagnon par

1. Le lundi 21 ou mardi 22 août 1797.

un sentier détourné chez les dames religieuses de la Congrégation qui sont hors de la ville. C'était précisément une religieuse française qui était au tour; elle fut enchantée de me revoir, me donna la clef du parloir et alla avertir Mme la supérieure de mon arrivée. Cette bonne mère vint aussitôt et nous fit apporter un bon petit souper. Elle nous témoigna beaucoup de bontés, se chargea d'avoir soin de nos sacs et de faire blanchir nos linges. Comme c'était l'heure de leur souper, je la priai de ne pas se déranger, me proposant de la revoir dans un autre temps.

Après avoir pris notre réfection nous nous arrangeâmes pour entrer dans la ville et nous y entrâmes sans qu'on nous dît le moindre mot. Nous sonnâmes chez M. le comte de Walderdorf. Ce fut M. Gobert, mon ancien compagnon de voyage, qui vint nous ouvrir. Il y était revenu il y avait environ un mois. Nous nous embrassâmes avec bien du plaisir. Il nous introduisit chez M. Gaillard, l'intendant de la maison, qui nous reçut et nous fit rester à la maison. Il en prévint M. le comte qui y consentit bien volontiers.

Je restai chez M. le comte environ quinze jours pendant lesquels j'allai voir mes anciens bienfaiteurs qui tous me firent amitié. Je leur fis à tous

un petit détail de ce que j'avais fait depuis que j'étais sorti d'Eichstätt, et ils parurent l'écouter avec beaucoup d'intérêt. Mon compagnon, mon brave supérieur[1], craignant de gêner, ne resta que trois jours avec moi dans cette maison. Il alla visiter un curé de ses amis à huit ou dix lieues d'Eichstätt, chez lequel il passa une huitaine de jours, et ensuite il revint me rejoindre.

Comme nous nous disposions à partir, nous nous informions du chemin le plus court pour nous rendre à Strasbourg. Mais sur ces entrefaites il nous arriva une lettre du secrétaire de Monseigneur notre évêque[2] qui nous engageait à nous hâter, afin de profiter des heureuses circonstances qui se présentaient alors[3]. Ce fut le mardi[4] que nous reçûmes cette lettre. Nous allâmes aussitôt chez le commissionnaire d'Eichstätt à Augsbourg qui part tous les mercredis. Nous convînmes avec lui pour nous mener, nous et nos paquets, jusqu'à Augsbourg, et il fut

1. L'abbé François Voinier (voir p. 96, note 1).
2. L'abbé Guillot (voir p. 235).
3. C'était durant les premiers mois de 1797, qui précédèrent le coup d'État du 18 fructidor (4 septembre 1797). Les prêtres émigrés et déportés pouvaient rentrer en France, sans encourir la peine de mort. Plusieurs curés des diocèses de Nancy et de Toul quittèrent le lieu de leur exil et regagnèrent leur patrie. (Voir E. Mangenot, *Mgr Jacquemin*, p. 65; E. Martin, *Histoire*, t. III, p. 181, 188-189.)
4. 5 septembre 1797.

arrêté que nous partirions à sept heures du matin. M. Gobert, mon ancien compagnon, voulut aussi partir avec nous. Nous fîmes nos adieux, et nous partîmes en effet ce mercredi, 6 du mois de septembre, à l'heure fixée, pour nous rendre à Augsbourg et de là à Constance pour recevoir et les ordres, et la bénédiction de Monseigneur, qui était dans cette dernière ville.

Arrivés à Augsbourg qui est une grande ville, partie catholique, partie protestante, fort commerçante à ce qu'il m'a paru, généralement bien bâtie, mais irrégulière, nous nous informâmes du jour auquel partait la diligence pour Constance et on nous dit que c'était le samedi. Cela nous accommoda fort bien. Nous allâmes aussitôt retenir nos places, et, après, nous eûmes le temps de bien célébrer la fête de la Nativité de la Sainte Vierge[1] dans l'église des R. P. Jésuites, où nous eûmes le bonheur de dire la sainte messe, ce jour-là et le lendemain. Je fit connaissance d'un de ces révérends pères et je vis avec bien du plaisir qu'ils avaient encore leurs robes, qu'ils avaient aussi le collège, et qu'ils y vivaient comme avant leur suppression.

Nous partîmes de cette ville le lendemain vers

1. Le vendredi 8 septembre 1797.

les onze heures du matin dans la diligence qui, pour faire trente-six lieues, courut le reste de ce jour, la nuit, le dimanche et la nuit suivante, et enfin nous rendit à Meersbourg sur le lac, à cinq heures du matin le lundi[1]. Pendant qu'on déchargea la voiture et que le bateau fut préparé, nous eûmes le temps de dire la sainte messe et de prendre quelque chose. Nous montâmes en bateau vers les sept heures. Nous mîmes cinq quarts d'heure à traverser le lac et on nous débarqua au port de Constance.

1. Le lundi 11 septembre 1797.

CHAPITRE XXIII

A CONSTANCE

(11 septembre 1797 — 15 février 1799).

ARRIVÉE A CONSTANCE. = L'ESPOIR DE RENTRER EN FRANCE S'ÉVANOUIT. = VISITE A L'ÉVÊQUE DE TOUL. = TABLE COMMUNE FONDÉE PAR L'ARCHEVÊQUE DE PARIS. = LE BON SUPÉRIEUR DE SAINT-CLAUDE DANS LE TYROL. = LE TYROL OU EICHSTÄTT? = INSTALLATION A CONSTANCE. = PLUS DE CINQ CENTS PRÊTRES FRANÇAIS ET DE DEUX MILLE ÉMIGRÉS. = ORGANISATION DE LA TABLE COMMUNE. = CONFÉRENCES D'ÉTUDES POUR LES PRÊTRES. = SERMONS ET CATHÉCHISME POUR LES ÉMIGRÉS ET LEURS ENFANTS. = ÉTABLISSEMENT D'UNE INFIRMERIE. = RECHERCHE DES MALADES. = M. L'ABBÉ PICHET. = LA VILLE DE CONSTANCE ET SES ENVIRONS.

Il y avait ce jour-là une foire dans cette ville, et beaucoup de monde. Au milieu de ce monde, un soldat aperçut que j'avais un sac. Il m'arrêta. Il me fallut le suivre à travers cette foule pour aller parler au sergent de garde qui était sur le port. Ce sergent me demanda qui j'étais, où j'allais, si je venais demeurer ici. Je répondis à toutes ces questions et, à la dernière, je dis que je voulais seulement dîner à Constance, et que j'irais coucher à Schaffouse. Sur cela il

me laissa aller et je fus encore obligé de percer la foule pour entrer dans la ville.

Pendant ce temps-là, mes compagnons étaient entrés. Par bonheur nous étions convenus d'une auberge qui est à l'entrée de la ville. J'aperçus cette auberge et, y étant entré, je les y trouvai qui commençaient à être inquiets de moi.

Nous laissâmes nos sacs dans cette auberge et nous nous dépêchâmes d'aller rendre visite à Monseigneur notre évêque[1], parce qu'en effet nous voulions partir tout de suite pour aller à Schaffouse. Nous étions devant la cathédrale, lorsque nous aperçûmes M. Guillot, secrétaire de Monseigneur, qui sauta à notre cou, et nous dit : « Mes amis, vous venez trop tard. Le décret qui nous rappelait[2] est cassé[3]. Tout est renversé et il y en a un nouveau qui chasse tous nos confrères du terrain de la République ; ainsi, il vous faudra demeurer ici. »

Nous fûmes atterrés de cette nouvelle et bien fâchés d'être venus. Il nous conduisit chez Mon-

1. Mgr des Michels de Champorcin.
2. Le décret du 24 août 1797 (voir p. XLII.)
3. C'était la loi du 19 fructidor (5 septembre 1797). Le curé de Troussey, Charles Morel (voir p. 118, note 2), qu'Alaidon avait rencontré à Warendorf, avait quitté cette ville en mars 1797 pour rentrer en France. Il dut y exercer le ministère secret et vivre de charité ; il fut arrêté à Nancy, le 11 floréal an VI (lundi 30 avril 1798). (Voir E. Mangenot, *les Ecclésiastiques*, p. 367, note 1.)

seigneur qui nous répéta la même chose. Nous gémîmes et nous causâmes quelque temps avec lui ; ensuite M. Guillot dit : « Ce n'est pas tout, il faut tout de suite vous chercher une chambre et vous introduire à la table commune ». Ce Monsieur logeait vis-à-vis de Monseigneur chez un chapelain de la cathédrale. Il y avait précisément dans cette maison une belle chambre vide que ce chapelain nous loua. Il nous conduisit ensuite chez M. Leriche, secrétaire de Monseigneur l'archevêque de Paris[1], qui était à la tête de la table commune à laquelle il nous admit, en sorte que tout fut arrangé dans la matinée et pour le logement et pour la nourriture. Nous allâmes à onze heures pour dîner à la table commune où nous trouvâmes entre trente et quarante prêtres qui la composaient. Dans la soirée, nous allâmes chercher la permission de demeurer à Constance. On nous l'accorda sans difficulté, et par là nous nous vîmes fixés dans cette ville, sans nous y attendre quelques moments auparavant. Vous êtes juste, Seigneur, et nous adorons et adorerons toujours votre sainte volonté sur nous.

Mon bon supérieur de Saint-Claude[2] ne resta avec moi que huit jours. Il s'ennuyait dans cette

1. Mgr de Juigné.
2. L'abbé Voinier.

ville. Il me proposa de retourner du côté d'Eichstätt, dans un pèlerinage où il était demeuré. Mais, fatigué et rebuté de voyager, je ne pus m'y résoudre. Il me laissa donc et partit, me disant qu'il allait faire un tour, et que, s'il trouvait une place pour lui et une pour moi, il reviendrait chercher son sac et qu'il m'emmènerait avec lui. Comme il m'avait dit qu'il reviendrait au bout de quinze jours, j'attendis tranquillement quinze jours, même trois semaines, mais voyant, qu'au bout d'un mois, de six semaines, je n'en recevais point de nouvelles, je commençai à craindre qu'il ne fût malade, ou qu'il ne lui fût arrivé quelque autre accident. Je fus dans cette inquiétude encore environ quinze jours.

Enfin, deux mois après son départ, je reçus sa première lettre qui avait été beaucoup retardée. Il me faisait le détail de son voyage et m'annonçait qu'il était dans le Tyrol, à soixante lieues de Constance, chez un vénérable curé vicaire épiscopal du diocèse de Coire, chez qui il était très bien, et m'invitait à venir le rejoindre, parce qu'il m'avait trouvé une place chez les RR. PP. capucins du même lieu. Nous étions alors au mois de novembre. Les montagnes du Tyrol étaient couvertes de neige. L'entrée en ce pays n'était pas permise. Il fallait aller par des chemins

dérobés très difficiles et faire ces chemins à pied et tout seul. Tous ces obstacles m'effrayèrent et, malgré le désir que j'avais d'être réuni à lui et de profiter de la trouvaille qu'il avait faite, je lui répondis que je ne pouvais pas entreprendre un pareil voyage.

Il me récrivit, me pressa de nouveau, et me dit que je pouvais prendre un compagnon avec moi; qu'il espérait qu'il trouverait encore quelque chose pour lui. Je ne pus encore me déterminer à faire l'entreprise; je lui dis seulement d'entretenir les personnes qui me voulaient du bien dans leurs bonnes dispositions à mon égard, et que, lorsque la saison le permettrait, je tâcherais d'aller profiter de leur bonne volonté. Il m'écrivait souvent et me pressait toujours, et je lui répondais toujours à peu près la même chose.

D'un autre côté, je recevais des nouvelles des religieuses d'Eichstätt qui, sur ce que je leur avais écrit que je m'ennuyais à Constance, m'invitaient à revenir, disant que toutes mes connaissances me verraient avec plaisir. J'étais partagé : j'aurais voulu être avec mon ami; j'aurais voulu être à Eichstätt. Je ne savais de quel côté aller. Je communiquai le tout à Monseigneur, qui me dit : « Où voulez-vous aller? Restez ici puisque vous y êtes. Si nous pouvons rentrer, vous êtes bien

plus près. Et d'ailleurs vous pouvez plus facilement avoir des nouvelles. » Ces raisons me déterminèrent à rester, un peu malgré moi, mais enfin je restai, et j'entretins toujours commerce de lettres avec mon supérieur, et avec les personnes d'Eichstätt.

J'avais pour compagnon de chambre M. Gobert, qui avait été mon compagnon de voyage en Pologne, avec lequel je m'accordai fort bien. Nous achetâmes du bois, qui est fort cher à Constance, pour chauffer un gros poêle de terre qui était dans notre chambre, et qui la rendait fort bonne en hiver. Nous allions l'un et l'autre manger à la table commune qui était près de la maison où nous étions logés. Comme M. Guillot partit pour se charger d'une éducation qui lui avait été proposée, il vint un autre curé occuper sa chambre. Ce Monsieur nous demanda de venir se chauffer dans notre chambre, en payant sa part de la dépense pour le bois. Nous y consentîmes et ainsi les frais diminuèrent, et même encore plus dans la suite, par l'arrivée d'un chanoine qui logea dans la chambre de M. le curé, qui nous demanda la même grâce, et à qui nous l'accordâmes aux mêmes conditions.

Cette table commune à laquelle nous allions avait été dressée et entretenue par les soins chari-

tables de Monseigneur l'archevêque de Paris[1], qui avait chargé M. Leriche, son secrétaire, d'y admettre tous les prêtres qui le demanderaient, pourvu qu'ils fussent munis de bons témoignages et pour le prix de quinze kreutzers pour le dîner et pour le souper, c'est-à-dire entre dix et onze sols de France. C'était un curé qui était chef de cuisine. Il avait sous lui plusieurs prêtres et un laïque, aussi un simple tonsuré. Ces deux derniers faisaient les gros ouvrages; les autres servaient à éplucher les légumes, à scier le bois, à servir les tables. L'ordinaire était, à dîner, une soupe, du bouilli, des légumes et du pain; à souper, une soupe, des légumes et du pain. On servait tout cela dans de grands plats, et profonds parce qu'on ne servait qu'un de ces plats pour six qui composaient la même table. L'accommodage n'était pas délicat; mais cependant il était bon et on y mangeait de fort bon appétit. Je ne parle pas de la boisson, qui était de l'eau de Constance, qui n'est pas bonne, selon les médecins même, qui conseillaient d'y mêler ou un peu de vinaigre ou un peu de vin.

Nous n'étions d'abord qu'environ trente-quatre à cette table. Mais elle augmenta bientôt, jusqu'au

1. Mgr de Juigné, dont la charité était inépuisable.

nombre de soixante et douze, et parmi eux j'y vis MM. Toussaint[1] et Masson[2], de la communauté des prêtres de Saint-Sébastien de Nancy, et M. le curé de Bouxières-aux-Dames[3], avec qui je fis connaissance. Il en vint encore d'autres et on fit une seconde table qui fut aussi nombreuse que la première. Elle était déjà presque remplie lorsque je vis arriver M. Lallemand[4], curé de Saint-Léon de Toul, et son neveu Ponsubi[5]. Je me hâtai de

1. Charles-Fiacre Toussaint.

2. Jean-Pierre Masson, né en 1758, prêtre en 1783, vicaire commensal à Bouxières-aux-Dames en 1784, entré à la communauté de la paroisse Saint-Sébastien en 1785.

3. Jean-Baptiste Henrion, né à Vandœuvre le 11 février 1752. Ordonné prêtre à Toul le 23 mars 1776, il fut nommé vicaire commensal à Vandœuvre, puis, en novembre 1783, curé de Bouxières-aux-Dames. Ayant à plusieurs reprises refusé de prêter le serment, il dut se réfugier à Trèves et se fixa aux environs de Constance. Rentré en France pendant les premiers mois de 1798 il s'y fit missionnaire. Nommé curé de Saint-Nicolas-de-Port en janvier 1803, il mourut dans cette charge le 4 juin 1823. (Mangenot, *les Ecclésiastiques*, p. 165, n. 4.)

4. Sébastien Lallemand, né à Toul le 16 janvier 1741, fils d'un serrurier de la ville. Il fit profession religieuse chez les chanoines réguliers de Notre-Sauveur à l'abbaye de Domèvre-sur-Vezouse et fut nommé par ses confrères curé de Saint-Léon de Toul. Ayant refusé de prêter le serment, il se retira chez son beau-frère Ponsubi. On conserve à la cathédrale de Toul de nombreux actes de baptême et de mariage signés par lui pendant la Révolution. Après le Consulat, il fut nommé curé de la cathédrale de Toul et mourut dans cette charge, le 30 avril 1815. La ville étant alors assiégée par les armées alliées il fut inhumé dans la chapelle des évêques, à la cathédrale, aux pieds de Mgr Drouas. .

5. Neveu de l'abbé Lallemand et comme lui fils d'un serrurier il fut, comme lui aussi, chanoine régulier de Notre-Sauveur. En 1791 il avait quitté le monastère.

les conduire chez M. Leriche pour les faire admettre, et de fait ils y furent admis.

On faisait la lecture et de l'écriture sainte et de l'histoire ecclésiastique à la première table, mais non pas à la seconde; il y avait un vénérable prêtre que l'on avait établi pour présider. C'était lui qui faisait les prières, nommait les lecteurs, assignait les places à ceux qui arrivaient et annonçait tout ce qu'on voulait que nous sussions. Chacun était obligé de se fournir de serviette, de couvert et de gobelet; le reste était aux frais de la table, ou de ceux qui l'avaient dressée.

A mon arrivée à Constance, j'y trouvai les RR. PP. Ferri[1] et Matha[2], le premier, lecteur, le second, vicaire de la maison des Cordeliers de Toul. J'y trouvai de même déjà plusieurs prêtres du diocèse de Toul. Mais il en vint de jour en jour davantage. J'y vis arriver le Père Gabriel, capucin, MM. les curés de Domjulien[3], de

1. Le R. P. Pierre Ferry, né à La Chapelle-Thiaville, le 27 avril 1750. Quand le Directoire du département décréta la fermeture du couvent des Cordeliers de Toul, Ferry, avec trois de ses confrères, refusa de sortir. Mais, à la persuasion du maire, et pour éviter des troubles, les quatre religieux quittèrent Toul le 7 mai 1792. (Mangenot, *les Ecclésiastiques*, p. 268.)

2. Pierre-Jean Mathard, né à Offroicourt, le 5 mai 1747, demeura aussi à Toul, dans son couvent, après la suppression des ordres religieux.

3. Un des deux frères Thouand, dont il a été parlé précédemment (voir plus haut, p. 154, note 2).

Saizerais[1], de Domèvre[2], de Rebeuville[3], etc., en sorte que nous étions plus de trente du diocèse. Il y avait bien d'autres prêtres à Constance, car on disait qu'il y en avait plus de cinq cents, parmi lesquels il y en avait au moins cent cinquante qui désiraient avoir place à la table commune, et qui ne purent l'y trouver.

Outre ce grand nombre de prêtres, il y avait à Constance plusieurs évêques, à la tête desquels était Monseigneur l'archevêque de Paris[4], qui nous édifiaient tous, nous consolaient, et s'intéres-

1. Ni les archives paroissiales de Saizerais ni les archives départementales de la Meuthe-et-Moselle n'ont gardé trace d'un curé de Saizerais en fonction en 1791.

2. Laurent Durand, nommé curé de Domèvre-en-Haye en février 1785. En 1788, à la suite des plaids annaux, il inspira et rédigea les longues protestations de la municipalité de Domèvre au district de Pont-à-Mousson au sujet des exigences injustifiées des seigneurs contre lesquels il défend avec vigueur les intérêts de ses paroissiens. Elu maire le 7 février 1790, par 36 voix sur 40, il démissionna le 8 août suivant, jugeant que le rôle du curé n'était pas compatible avec la sévérité dont le maire doit user quelquefois. Il refusa de prêter serment et, le jour même, la désobéissance publique d'un marguillier le contraignit à interrompre les vêpres. Il continua son ministère jusqu'au 14 août 1791, date de l'arrivée de l'intrus Dominique Debout. Le dimanche 22 janvier 1792, il sonna sa messe pendant que le curé intrus en était à l'élévation. Un grand tumulte s'ensuivit, et la municipalité demanda son expulsion. Il était encore à Domèvre le 30 mars 1792. Il s'exila volontairement en exécution de la loi du 26 août 1792. (Communication de M. l'abbé J. Chaudeur, curé de Domèvre-en-Haye.)

3. L'abbé Lecomte fut curé de Rebeuville de 1772 à 1792, époque à laquelle il partit pour l'exil. (Communication de M. l'abbé L. Ferriot, curé de Rebeuville.)

4. Mgr de Juigné.

saient à procurer des secours à ceux qui en manquaient. Il y avait aussi au moins deux mille émigrés, en sorte qu'on ne voyait pour ainsi dire que des Français, ce qui apportait beaucoup d'argent à Constance, où tout n'était pas à bon marché. Le nombre néanmoins augmenta encore de beaucoup lorsque les Français s'emparèrent de la Suisse. Alors la plupart de ceux qui avaient habité cette république refluèrent sur Constance. C'est alors que j'y vis arriver M. le doyen de la cathédrale[1], M. son frère le grand archidiacre[2], MM. de la Roche Ennor[3], Lacour[4],

1. Claude-François Pagel de Ventoux. Originaire de Metz, il s'appelait tout simplement Pagel, comme son frère (Voir la note suivante). Ayant acheté la seigneurie de Ventoux il en prit le nom. Ordonné prêtre à Toul, il fut nommé vicaire général le 25 octobre 1767, doyen de la cathédrale le 15 février 1768, chanoine de la cathédrale le 9 août 1770. Il menait grand train, ayant quatre domestiques et un équipage. Il habitait rue Pierre-Hardie.

2. Dominique-René Pagel, frère du précédent. Chanoine de la cathédrale depuis le 29 janvier 1742, il avait été nommé grand archidiacre le 28 décembre 1787 et n'était entré en charge que le 12 décembre 1788. Il demeurait rue Michatel, chez le colonel de Sainte-Croix, son oncle.

3. Joseph-Charles-Jean-Baptiste de La Roche Ennor, chanoine de la cathédrale de Toul depuis l'année 1761. Il avait une très belle maison de campagne au pied du mont Saint-Michel, près de la loge des gardes. Il s'est distingué surtout par son assiduité au chœur et sa piété.

4. Jean-Étienne Lacour, né à Toul. Chanoine de la cathédrale depuis le 17 août 1751. Prédicateur très estimé il avait prêché des stations, avec un très grand succès, à Paris, Beauvais, Soissons, Strasbourg, Besançon, Lyon. Il parla devant Louis XV.

Pallas[1], Sirejean[2], M. le théologal[3], M. Pichet[4], M. Raulin[5], de Saint-Dié, M. le curé de Remire-

Il était charitable au point de donner aux pauvres jusqu'à ses culottes.

1. Bernardin Pallas, dit *le dévôt* ou *le jeune* pour le distinguer de son cousin Adrien Pallas, *le saint*, et de son frère *le diable*, tous les deux, comme lui, chanoines de la cathédrale. Officier dans un régiment de dragons, il avait refusé un duel et quitté l'armée. Ordonné prêtre à Toul, il fut, grâce à son cousin *le saint*, nommé chanoine de la cathédrale même avant son ordination. Il exerçait avec un grand zèle toutes les fonctions du ministère et, pendant longtemps, fut chapelain de la congrégation des hommes à la chapelle Saint-Vaast. Au rétablissement du culte il rentra dans sa maison et se fit une vie paisible en dirigeant une petite maîtrise d'enfants de chœur qu'il avait fondée. Très lié avec M. de Vercly il ne se lassait pas, comme lui, de se montrer généreux pour l'église paroissiale. Il fonda une bourse au séminaire et mourut en 1820 ou 1822 (voir aussi plus haut, p. VIII.)

2. Charles-Louis Sirejean, né à Nancy, chanoine de la cathédrale le 30 avril 1770. Rentré à Toul avant la fin de la Révolution, il vécut caché dans une maison de campagne fictivement vendue à son domestique. Le culte rétabli il fut simple prêtre habitué; fidèle aux offices paroissiaux, « vivant au traiteur » et employant tout ce qu'il pouvait économiser à doter la cathédrale. Il mourut en 1820.

3. Claude-Martin Daulnoy, prêtre du diocèse de Toul; en possession de la prébende théologale depuis le 21 décembre 1785. Prédicateur très suivi, très pieux, très charitable quoique pauvre.

4. Jean Pichet, né à Courdeuil (Dordogne) le 12 novembre 1730. Prieur commendataire de Saint-Jacques-du-Mont à Sionne, agent de l'abbé de Saint-Evre et membre du bureau ecclésiastique de Toul. Après un long séjour en Suisse, il en fut chassé et se réfugia à Augsbourg. En 1802, il prêta serment de soumission aux nouveaux évêques et de fidélité à la Constitution et choisit Toul comme domicile. Il mourut le 9 avril 1814 simple prêtre habitué de la paroisse Saint-Gengoult, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. (Mangenot, *les Ecclésiastiques*, p. 118, n. 3.)

5. Chanoine de la cathédrale de Saint-Dié. Se consacrait aux sœurs de la Providence, fondées par l'abbé Moye. (Voir Marchal, *Vie de M. Moye, passim.*)

mont[1], M. Thiébaut[2], chanoine de cette ville, etc. Je tâchai de rendre des petits services à tous ces Messieurs pour les logements, pour les permissions, etc. Ah! j'oubliais M. Vautrin, chanoine de Saint-Gengoult[3], qui est mort à Constance, aussi bien que le Père Raguet, dominicain, et M. Gaillot[4], vicaire de la cathédrale, qui vint avec M. Vautrin et qui avait beaucoup de soin de lui dans sa maladie. Il en vint tant d'autres qu'ils ne purent trouver à loger, et furent obligés de chercher ailleurs.

On craignit à Constance que tant de prêtres rassemblés ne perdissent leur temps et que tant

1. L'abbé Rémy. Voir Didelot, *Remiremont-les-Saints*, p. 311.

2. Jean-François Thiébaut. Né à Rouvre-la-Chétive en 1748. Ordonné prêtre en septembre 1771, vicaire commensal à Blenod, curé d'Andilly en mars 1776, chanoine chapelain des dames de Remiremont en 1778. Il résigna sa cure à son jeune frère Claude en mai 1779. Il fut plus tard receveur des grandes aumônes du chapitre. En 1793 il habitait Toul. Émigrant en Suisse avec quelques confrères, ils furent arrêtés au mois de mai et accusés d'avoir voulu éluder les lois des 21 et 23 avril qui substituaient au bannissement la déportation à la Guyane. Après deux mois de détention ils furent remis en liberté, leur bonne foi ayant été démontrée devant le tribunal, et l'abbé Thiébaut gagna la Suisse. Au rétablissement du culte il fut nommé succursaliste à Saint-Etienne près Remiremont. (Mangenot, p. 211-216 et note 1 de la p. 211.)

3. Né à Toul; fils d'un avocat au bailliage. Mort à Constance, dans l'exil.

4. Né à Toul: fils d'un cordonnier. Il habitait rue du Salvateur. Vicaire du chœur ou chanoine de Saint-Gérard, musicien du chapitre. Il avait une belle voix et passait pour un artiste distingué. En 1784 il était titulaire de la chapelle Saint-Gengoult, à la cathédrale de Toul.

d'émigrés n'oubliassent leur religion. On pria quelques prêtres de bonne volonté de faire tous les jours des conférences sur l'écriture sainte, sur l'histoire sainte, sur la théologie, et on en pria d'autres de faire des sermons pour les dimanches. On y faisait même des catéchismes pour disposer les enfants émigrés à la confirmation et à la première communion. En conséquence il y avait sermon tous les dimanches dans l'église des RR. PP. cordeliers qui, quoique grande, était cependant remplie. Il y avait dans la même église conférence ecclésiastique tous les jours, et, trois fois par semaine, catéchisme dans la maison de Monseigneur l'archevêque de Paris.

Comme de temps à autre il y avait des malades, et que nous avons eu même plusieurs morts à Constance, M. Leriche, sous la protection de Monseigneur l'archevêque, trouva moyen d'établir une infirmerie où on recevait et soignait les prêtres malades et même les émigrés qui y allaient; en sorte que nous avions là tous les secours spirituels, et les corporels pendant la maladie. Ces derniers cependant n'étaient pas gratis, à moins qu'on n'eût rien, car la charité ne manquait pas. Elle était poussée jusqu'au point d'avoir nommé des prêtres dans chaque quartier de la ville pour informer des malades qui y seraient,

afin qu'on pût les visiter, les soulager, les veiller même dans les cas de nécessité, s'ils ne pouvaient ou s'ils ne voulaient pas aller à l'infirmerie.

J'ai été indisposé deux fois à Constance et une fois j'ai été à cette infirmerie. J'ai été très parfaitement content et très édifié de la charité qu'exerçaient MM. les infirmiers, qui étaient des prêtres vénérables qui s'étaient consacrés à cette bonne œuvre.

Mais où trouvions-nous pour payer les dépenses que nous faisions? Dans le soin de la Providence. Elle procurait des messes à tout ce grand nombre de prêtres, et, quand les honoraires manquaient, elle envoyait d'autres ressources. J'avais mon bon supérieur qui m'envoyait des messes, non seulement pour moi, mais aussi pour plusieurs confrères auxquels je les distribuais; et cette ressource ne m'a pas encore manqué jusqu'à présent. M. Pichet, quelque temps après qu'il fut arrivé, commença aussi à me donner douze livres de France, moyennant quoi j'ai pu aisément me tirer d'affaire. Ce M. Pichet ne s'est pas contenté de me donner à moi, mais il donnait et donne encore à plusieurs autres, ce qui le rend d'autant plus recommandable qu'il ne se donne à lui même que le strict nécessaire, et qu'il fait tout cela en secret. Il est d'ailleurs très pieux, exact à dire la

messe tous les jours, fréquente les églises, assiste aux solennités, en un mot est fort édifiant.

Après avoir parlé de ce qui se faisait à Constance, il ne me reste plus qu'à en donner une petite description.

Constance est située sur le lac qui porte son nom. Ce lac à, dit-on, dix-huit lieues de long, sur deux, trois quelquefois quatre de large. Le Rhin se jette dans ce lac et en sort à une des portes de Constance, et sépare cette ville de la Souabe. Elle touche tellement à la Suisse qu'auprès de deux portes de la ville il y a des guérites où il y a, lorsqu'il est nécessaire, des sentinelles suisses. Du côté de ces deux portes aussi bien que du côté de la Souabe, les environs sont fort beaux et riants pendant l'été. Elle a d'un côté une abbaye de chanoines réguliers qui est située dans la Suisse ou la Turcovie, qui est alliée de la Suisse. Cette abbaye est très considérable et a une petite église fort jolie. Ce sont des chanoines réguliers, à peu près comme les nôtres, qui l'habitent. De l'autre côté de la ville est une grosse abbaye de Bénédictins qui ont une belle maison, mais une pauvre petite église. Ces deux églises servent de paroisses aux habitants qui sont hors de la ville.

Il y a beaucoup de vignes aux environs, mais le vin pourrait être meilleur si on le faisait bien.

On a sur une hauteur, à une petite demi-lieue de la ville, un pèlerinage assez fréquenté des habitants de la ville. C'est une chapelle dédiée à la Sainte Vierge, qu'on appelle Lorette, parce que, dit-on, elle est bâtie sur le modèle de Lorette. De là on découvre une grande partie du lac, et on voit au moins à vingt ou trente lieues. Surtout on y découvre les montagnes de Suisse et du Tyrol qui sont toujours couvertes de neige, excepté peut-être au mois d'août. Il y a aussi, à une petite lieue de Constance, un couvent de religieuses qui est seul au milieu des bois, et on appelle ce couvent Sainte-Catherine.

Pour la ville, on dit qu'autrefois elle était fort grande, mais à présent elle n'est pas considérable. Elle est plus longue que large, peu peuplée, car on n'y compte pas six mille âmes. Elle n'a rien de bien remarquable. Il y a un évêque qui est prince. Il ne demeure point à Constance, mais à Meersbourg, au delà du lac, où est aussi le séminaire. Il y a une cathédrale qui n'est pas grande, mais qui est bien proportionnée, saine, dans laquelle il y a plusieurs chapelles fermées de grands grillages et bien décorées.

Il y a un évêque suffragant qui réside à Constance. M. le doyen du chapitre porte une croix pectorale à peu près semblable à celle des

évêques et officie en mitre et en crosse. MM. les chanoines sont habillés en violet et en été et en hiver, et ont aussi des croix. Il y a en outre deux chapitres, dont l'un est Saint-Étienne, qui ont une belle église. L'autre est Saint-Jean dont l'église est petite. Les uns et les autres portent au chœur le rochet et le camail noir doublé de rouge, orné de boutons rouges, et ils portent une petite croix sur leur habit. Il y a aussi deux autres petites paroisses dont l'une est Saint-Paul, dans la ville, et l'autre Saint-Josse, dans le faubourg. Un couvent d'Augustins, un de Cordeliers, un de Capucins, une petite maison de Dominicains et une petite maison de Dominicaines qui tiennent des écoles.

J'ai vu dans cette ville, près de la porte du lac, une grande salle que l'on dit être la salle du concile qui s'est tenu dans cette ville. Elle sert à présent à plusieurs marchands qui viennent aux foires. J'y ai vu le buste de Jean Huss sur le devant d'une maison où on prétend qu'il avait consacré tous les pains qui étaient sur la boutique. J'ai vu, à une demi-lieue de la ville, les tours dans lesquelles on dit qu'il fut enfermé. Il y a enfin à Constance de beaux moulins sur le Rhin. J'ai entendu dire à bien des personnes qu'ils n'en avaient jamais vu de si beaux. Pour

ce qui est du reste, il n'y a rien de beau à Constance : vieille ville, vieilles rues et irrégulières, mauvais pavé et sale, mauvaise eau, fréquents brouillards, air assez mauvais pendant l'été. Cependant j'y ai resté environ dix-huit mois, quoique je ne m'y plusse pas. Au bout de ce temps, il a fallu en sortir[1].

1. Ce qui arriva, comme nous le verrons, le vendredi 15 février 1799.

CHAPITRE XXIV

DE CONSTANCE A EICHSTÆTT

(15 février — 2 avril 1799).

L'ARMÉE FRANÇAISE A UNE DEMI-LIEUE DE CONSTANCE. = DÉPART POUR EICHSTÄTT. = UBERLINGEN ENCOMBRÉ DE PRÊTRES ET D'ÉMIGRÉS FUYANT CONSTANCE. = MARCHES PÉNIBLES. = PASSAGE DU DANUBE. = ULM. = TERREUR DES POPULATIONS. = AUGSBOURG. = ACCIDENT DE VOITURE. = DIFFICULTÉ D'ENTRER EN BAVIÈRE. = SÉPARATION. = DONAUWŒRTH. = M. L'ABBÉ AUBRY. = ARRIVÉE A EICHSTÄTT. = INSTALLATION DÉFINITIVE AU SÉMINAIRE DU PRINCE-ÉVÊQUE, PRÈS DE L'ÉVÊQUE DE TOUL. = PAX.

Depuis que les Français s'étaient emparés de la Suisse, nous commençâmes à être inquiets, parce qu'ils vinrent s'établir jusqu'à une demi-lieue de Constance. Ce voisinage ne nous plaisait pas, nous craignions toujours qu'un beau jour ou une belle nuit ils ne vinssent nous gober tous. Nous eûmes deux ou trois alertes, mais on nous tranquillisa et on nous dit qu'on nous avertirait quand il serait temps de partir. Cela ne nous rassurait pas beaucoup. Cependant nous restâmes bien dix mois dans ces perplexités.

Enfin, nous fûmes avertis que les Français, dont quelques officiers venaient presque tous les jours à Constance, viendraient occuper cette ville le 15 de février 1799. En conséquence, nous allâmes demander des certificats de conduite et de demeure, et des passeports; ce qu'ayant obtenu, nous fîmes de nouveau nos paquets, nous les mîmes à la diligence, et j'adressai le mien aux dames religieuses d'Eichstätt, où je pris la résolution de revenir. Les Français devaient, disait-on, arriver à dix heures du matin; nous sortîmes de Constance vers les neuf heures et demie, MM. Toussaint, Masson, Gobert, Varin et moi. Les chemins étaient couverts de neige, et nous eûmes de la peine à marcher déjà ce jour-là, car il commença à tomber de la neige de nouveau et à pleuvoir. Nous fîmes cependant deux bonnes lieues pour venir au bord du lac, vis-à-vis Uberlingen. Nous attendîmes pendant quelque temps un bateau qui enfin se trouva; nous y montâmes, passâmes le lac dans l'espace de trois quarts d'heure à peu près, et nous vînmes descendre à la porte de cette petite ville.

Nous vînmes donc de Constance coucher à Uberlingen, que nous trouvâmes plein d'émigrés et de prêtres qui tous se sauvaient aussi bien

que nous. Nous trouvâmes cependant encore place dans une auberge, par la recommandation de notre hôte qui avait écrit à celui qui la tenait. Beaucoup demeurèrent dans cette ville quelque temps, mais nous en sortîmes le lendemain après avoir dit la sainte messe, et nous vînmes, à travers la neige et le froid, et même le dégel, à trois lieues de là. Nous nous proposions d'aller jusqu'à Klosterwald, qui est une abbaye de dames bernardines; mais il faisait si mauvais et j'étais si harassé que je proposai à M. Varin, qui était alors avec moi, de nous arrêter dans un village à une lieue de cette abbaye. Les trois autres compagnons étaient derrière nous. Nous les attendîmes, croyant qu'ils resteraient avec nous, mais nous ne les vîmes pas passer. S'imaginant que nous étions toujours en avant, ils continuèrent leur route et vinrent coucher à l'abbaye. J'eus des inquiétudes à leur égard, et ils en eurent sur notre compte, mais nous nous retrouvâmes le lendemain.

En effet, nous louâmes, dans le village où nous avions couché, un traîneau qui nous mena bon train à l'abbaye. Nous y trouvâmes nos compagnons qui y étaient arrivés la veille. Ils y avaient été bien reçus et nous le fûmes de même. Nous passâmes là le dimanche. Nous y vîmes M. le

curé de Rambervillers[1], qui y était à demeure depuis plusieurs années et qui nous rendit service.

Nous en partîmes le lundi[2] et nous vînmes coucher dans un couvent de dames dominicaines qui nous reçurent parfaitement bien. Je crois que nous y demeurâmes deux jours. Elles voulaient nous retenir plus longtemps; mais nous les remerciâmes et nous nous avançâmes pour coucher dans une petite ville, où nous restâmes aussi deux jours à cause du mauvais temps, mais à l'auberge. Voyant quelque lueur de beau temps, nous nous mîmes en chemin, mais nous nous trompâmes. Il fallut revenir sur nos pas par des traverses où nous enfoncions, où nous glissions.

A force de fatigues, cependant, nous arrivâmes à un moulin où il nous fallait passer le Danube; mais il était débordé des deux côtés d'un pont de bois qui nous paraissait très mauvais. On alla à cheval dans un village au delà de ce fleuve, chercher un grand chariot sur lequel nous passâmes, mais certainement pas sans crainte. Nous n'avions qu'une bonne lieue pour arriver à une abbaye,

1. Nommé Gérard. (Voir E. Martin, *Histoire*, t. III, p. 126, 163.)
2. 18 février 1799.

aussi de dames bernardines. Les chemins étaient si mauvais à cause du dégel que nous ne pouvions presque pas nous tirer. Nous mîmes plus de deux heures pour faire cette lieue. Nous en fûmes plus fatigués que d'avoir marché toute une journée. Nous arrivâmes cependant enfin, et on nous reçut bien. Nous y demeurâmes à peu près trois jours, bien logés et bien nourris.

De cette abbaye, nous vînmes à Riedlingen. MM. Toussaint et Masson[1], qui s'étaient séparés de nous à Klosterwald, y étaient et même se proposaient de s'y fixer. Nous renouâmes encore avec eux. J'allai voir en arrivant M. Raulin[2], de Saint-Dié, qui s'était aussi réfugié là. Je ne le trouvai pas, mais je vis sa société. J'avais chaud quand j'arrivai et je fus refroidi dans cette maison. Nous en sortîmes pour chercher une voiture pour aller plus loin. Nous avions déjà trouvé un grand char qui retournait à vide, et nous nous étions déjà accommodés avec le conducteur, mais Dieu en disposa autrement.

Je commençai à sentir un mal être. Nous allâmes dîner dans une auberge. Sur la fin du dîner, je me sentis faible, je sortis, et je tombai

1. Voir plus haut, p. 241, notes 1 et 2.
2. Voir plus haut, p. 245, note 5.

en faiblesse. Je revins bientôt, mais le mal ne passa pas. On me chercha une chambre, parce qu'on vit bien que je ne pouvais pas partir en cet état. L'ayant trouvée on m'y conduisit et j'y fus assez mal pendant huit ou neuf jours[1]. Mais mes compagnons, et surtout M. Masson, me rendirent tous les services qui furent en leur pouvoir, jusqu'à coucher dans ma chambre pour avoir soin de moi pendant la nuit. A force de bons soins et des remèdes que je pris, ma santé commença à se rétablir; en sorte que, comme on craignait de jour en jour l'arrivée des Français, je voulus partir avec tous les autres et je montai avec plusieurs sur un char qu'on avait loué pour nous conduire jusqu'à Ulm. Nous arrivâmes dans cette grande ville. Tout y était en rumeur. On craignait les Français. On avait peine à trouver à y loger. A force de courir, nous trouvâmes chez un protestant, chez lequel nous fûmes fort chèrement.

Il se présenta là une occasion d'aller plus loin. Un jeune homme, qui avait un char et deux bons chevaux, s'offrit de nous conduire à Kaimbourg[2] le lendemain. Nous fîmes prix avec lui et, en effet,

1. Du mardi 26 février au mardi 5 ou mercredi 6 mars.
2. Je n'ai trouvé ce nom ni dans le dictionnaire de Neumanns (*Orts und Verkers Lexikon*) ni sur les cartes. Peut-être est-ce la ville de Günzbourg qui répond à peu près à la situation.

il nous conduisit dans cette ville, avec bien de la peine, à cause des mauvais chemins. M. le doyen de la cathédrale[1], M. son frère[2] et M. Sirejean[3] s'étaient réunis à nous à Ulm. Ils vinrent avec nous sur la même voiture, et nous logeâmes tous ensemble à Kaimbourg, non seulement dans la même auberge, mais dans la même chambre où il vint encore quatre autres Français, en sorte que nous étions douze dans la même chambre. Nous y mangions et nous y couchions sur la paille que l'on avait étendue pour nous servir de lit. Nous restâmes là cinq jours, ne sachant quel chemin prendre.

Cependant MM. Toussaint et Masson se décidèrent à s'embarquer sur le Danube pour aller jusqu'à Ratisbonne et saisirent pour cela le moment où passe le coche d'eau qui part toutes les semaines d'Ulm pour Vienne. Ils y trouvèrent place et partirent. Pour nous, nous attendîmes le départ du messager de Kaimbourg pour Augsbourg, et nous profitâmes de sa voiture. J'en avais besoin, car j'étais toujours faible, et j'avais même peine de dire la sainte messe.

Arrivés à Augsbourg, je voulus descendre de

1. M. Pagel de Ventoux (voir plus haut, p. 244, note 1).
2. M. Pagel, chanoine de Toul (voir plus haut, p. 244, note 2).
3. Chanoine de Toul (voir plus haut, p. 245, note 2).

la voiture comme elle avançait toujours. Je manquai de périr. Je vous dois, ô mon Dieu! ma conservation dans ce moment. Sans votre puissant secours, la roue m'aurait saisi et j'étais perdu. Je ne puis encore y penser sans frémir, mais je me rappelle pour vous témoigner ma reconnaissance. Délivré de ce danger, je suivis la voiture jusqu'à l'auberge où elle s'arrêta. Nous demandâmes à dîner, mais on nous dit qu'il n'y avait plus rien; si on pouvait nous loger, on nous répondit que non. Il nous fallut donc aller chercher bien loin une petite auberge dont le maître, qui était catholique, voulut bien nous recevoir.

Nous croyions ne rester que vingt-quatre heures à Augsbourg, et partir le lendemain avec le commissionnaire d'Eichstätt. Nous allâmes en effet le trouver. Il consentit très volontiers à nous conduire et nous fixa l'heure du départ. Pour ne pas le manquer, nous vînmes dîner dans son auberge, et, quand tout fut prêt, nous montâmes sur sa voiture. Cela alla fort bien jusqu'à une demi-lieue de la ville. Mais malheureusement on nous arrêta à la barrière de la Bavière, et, parce que nous n'avions point de permission pour entrer dans ce pays, on ne voulut pas nous laisser passer. Nous eûmes beau dire que nous ne demandions que le passage

pour aller à Eichstätt, on n'écouta rien. Il fallut descendre de voiture, prendre nos paquets et revenir à Augsbourg; et, pour s'assurer de nous, on nous reconduisit jusqu'aux portes.

Cela ne nous amusa pas du tout. Nous rentrâmes un peu honteux, mais nous ne perdîmes pas courage. Je dis à mes deux compagnons, MM. Varin et Gobert : « Messieurs, il n'est pas juste que vous restiez ici, par rapport à moi. Vous pouvez marcher, prenez une autre route, vous irez toujours en avant et moi je vous suivrai à la première occasion que je trouverai. Ces Messieurs partirent, et je restai encore six ou sept jours à Augsbourg.

On n'accordait qu'avec grand'peine la permission d'y demeurer deux ou trois jours; mais je n'allai point en demander, parce que mon dessein n'était pas de demeurer dans cette ville. Je découvris pendant ce temps-là qu'il y avait un messager de Donauwœrth qui venait toutes les semaines au marché. Je m'informai de son auberge et, le jour de son arrivée, j'allai le voir. Je lui proposai de me conduire à Donauwœrth. Il le voulut bien et le lendemain effectivement, jour bien remarquable, c'était le vendredi saint[1], vers

1. 22 mars 1799.

les trois heures du soir, je montai dans sa voiture. Nous couchâmes en chemin et, le samedi saint, j'arrivai tranquillement à Donauwœrth, sans avoir éprouvé la moindre difficulté.

Je trouvai à Donauwœrth un prêtre de notre diocèse, nommé M. Aubry, qui habitait cette ville depuis plusieurs années. Il avait déjà rendu service à plusieurs prêtres et même à des évêques. Il se prêta aussi à tous mes besoins, me conduisit lui-même dans une auberge où il me recommanda. Comme je l'avais prié de me trouver, s'il était possible, quelque voiture, il en parla aux personnes de l'auberge qui lui dirent qu'il y avait des chars des environs d'Eichstätt qui avaient conduit des provisions pour l'armée, qui devaient repasser le jour même et qu'ils feraient tout leur possible pour m'en procurer un. Ils furent fidèles à leur parole. Apprenant qu'ils étaient dans la ville, ils envoyèrent vite un grand garçon courir après. Je le suivis. Nous atteignîmes ces chars à la porte de la ville. Ce jeune homme parla à un des voituriers qui me fit monter sur son char volontiers, sans me rien demander. Ainsi je partis vers les deux heures après midi, le samedi saint, de Donauwœrth, sans avoir même le temps ni de voir ni de remercier M. Aubry. Nous fîmes encore ce jour-là cinq ou

six lieues, car nous vînmes coucher à Monheim, petite ville à cinq ou six lieues d'Eichstätt.

J'aurais bien désiré reposer le saint jour de Pâques[1]; mais ces ces pauvres gens voulaient se rendre chez eux. Je leur dis que je leur dirais la sainte messe avant de partir. J'allai en effet de bon matin trouver à la sacristie le vénérable curé du lieu qui, ayant vu mes papiers, m'accorda la permission de la célébrer. Je montai à l'autel un peu après six heures et tous mes voituriers étaient à la messe. Je revins les joindre à l'auberge où nous déjeunâmes et nous partîmes vers les huit heures du matin.

Nous voyageâmes ce jour-là jusque vers une heure sans nous arrêter et nous allâmes fort lentement, parce que la plus grande partie de notre chemin fut par des traverses qui étaient encore fort mauvaises. Enfin nous trouvâmes une auberge seule sur la route que nous rejoignîmes. Ce fut là que les voituriers s'arrêtèrent pour prendre quelque chose et faire rafraîchir leurs chevaux. Ils me firent entendre qu'ils ne pouvaient me conduire plus loin, parce qu'ils ne venaient point jusqu'à Eichstätt. Bien loin de vouloir quelque chose pour m'avoir conduit, ils

1. Le 24 mars 1799.

me donnèrent une messe à dire pour eux. Je les remerciai et je me mis en chemin pour faire les deux lieues qui me restaient jusqu'à Eichstätt où j'arrivai vers les cinq heures du soir.

Ayant encore un paquet, je ne voulus pas me présenter aux portes de la ville de peur d'être arrêté. J'allai le déposer pour la seconde fois chez mes bonnes religieuses de la congrégation qui vinrent me recevoir de nouveau avec bonté. Je priai Mme la supérieure de vouloir bien envoyer chez M. le comte de Walderdorf prier M. Connesson de venir jusque chez elle. Il vint aussitôt, accompagné de M. Varin. L'un et l'autre me témoignèrent beaucoup d'amitié. Je priai la Révérende Mère de permettre que je laissasse mon paquet, et j'entrai dans la ville avec ces deux amis, sans qu'on s'aperçût que j'étais voyageur. On me mena dans une auberge où je demeurai huit jours, et, pendant ce temps, je présentai une supplique au prince-évêque pour obtenir de nouveau une chambre dans son séminaire qu'il a daigné m'accorder et où je suis encore à présent, y jouissant des mêmes avantages que j'y avais dans le temps de ma première demeure dans cette maison. J'en ai même un de plus, savoir : d'y être avec Monseigneur notre évêque, à qui le prince y a donné un appartement où il a d'un côté

M. Duport son grand vicaire, et de l'autre son domestique.

Mais Dieu a voulu que j'achetasse un peu tous ces avantages, car je n'ai jamais fait de voyage si pénible, si coûteux ni si dangereux que ce dernier. Qu'il en soit béni et loué. J'attendrai ici s'il lui plaît ou qu'il m'appelle à lui, ou qu'il me permette de retourner à mes fonctions pastorales, n'ayant uniquement à cœur que de faire sa sainte volonté. Amen.

CHAPITRE XXV

REMARQUES GÉNÉRALES

L'ALLEMAGNE. = LA POLOGNE. = LA BOHÊME.

Lorsque j'étais en France, je m'étais formé de l'empire d'Allemagne une idée bien fausse; je regardais ce pays comme barbare, mauvais et inculte. Je m'imaginais en conséquence que tous les hommes qui l'habitaient tenaient de la nature du climat et qu'il n'était guère possible de vivre parmi eux. Mais dès que je fus entré dans ce pays je me vis bien obligé de changer d'idée. Je vis des terres fertiles, des hommes laborieux, plus riches dans les campagnes, mieux montés, mieux nourris que nos paysans. J'y trouvai des hommes de bon cœur, compatissants, charitables. Il est vrai que le pays des Ardennes, par lequel j'entrai, est inculte en partie; mais on n'y manque de rien et le produit de ce pays est excellent.

C'est là aussi que je commençai à éprouver que

la langue allemande, quoique dure à prononcer, ne mettait cependant point de dureté dans le cœur, et que l'on était aussi bon que partout ailleurs, et peut-être davantage. Ce que j'ai vu là, je l'ai trouvé dans tous les pays que j'ai parcourus. Partout j'ai trouvé des hommes amis de l'humanité et portés à la soulager. J'ai trouvé quelqu'autre pays inculte, comme une partie de la Westphalie, de la Saxe, etc., mais tout le reste bien cultivé, et produisant en abondance.

Il y a beaucoup de protestants en Allemagne. Eh bien! il y a encore parmi eux des âmes charitables. Outre ce que j'en ai rapporté, je me rappelle un trait qui mérite d'avoir ici sa place : dans une petite ville, nous nous trouvâmes tant de monde dans une auberge, qu'il n'était pas possible d'y loger tous. Un des Messieurs Varin alla faire un tour, et, par hasard, il entra dans la maison d'un ministre protestant qui tenait la place du premier ministre, qui était absent, et lui demanda s'il ne pourrait pas nous loger chez lui. Ce ministre lui fit politesse et lui répondit que nous pouvions venir loger chez lui, qu'il ferait ce qu'il pourrait. Nous y allâmes sur le dire de M. Varin après que nous eûmes soupé à l'auberge. Ce ministre nous reçut bien, voulait nous donner à souper. Nous le remerciâmes. Il fallut cependant

recevoir un verre de bière èt des fruits. Il nous régala ensuite de musique, faisant toucher du clavecin à un petit garçon, son fils. Sa femme et sa grande fille se tenaient à un coin de la chambre, n'osant nous approcher. Quand il fut temps de nous coucher, il leur parla. Elles apportèrent de la bonne paille fraîche qu'elles étendirent dans leur belle chambre, la couvrirent de draps bien blancs, d'oreillers, de couvertures, ensuite se retirèrent en nous saluant très honnêtement. Le ministre fit de même. Nous nous couchâmes et nous dormîmes fort bien. Le lendemain matin, il fit préparer le café, dont nous le remerciâmes. Il fit porter nos paquets jusqu'à la voiture que nous avions trouvée et nous fit toute sorte de bons souhaits en nous quittant. On pourrait rapporter quantité d'autres traits qui prouveraient que, parmi ces gens-là même, plusieurs ont un très bon cœur.

En Allemagne, le seigle est beaucoup plus commun que le froment. Dans certains pays, le pain de seigle n'est pas bien fait, mais partout ailleurs il est très bon, plus salutaire même que le pain de froment parce qu'il rafraîchit, et est fort savoureux. J'y suis tellement fait que je le préfère. Peu de pays en Allemagne où il y ait des vignes, ce qui fait que le vin y est rare et cher.

Mais on a pour boisson de la bière qui est bonne en beaucoup d'endroits. On ne boit du vin que chez les riches, ou dans les auberges. On mange ordinairement peu de pain, beaucoup de viande, légumes, pâtes, peu ou point de fruits et généralement point de dessert. J'ai mangé de la bouillie de farine d'avoine que j'ai trouvée fort bonne, et qui m'a guéri d'une infirmité fort longue et fort gênante. On y prend beaucoup de café. Les pauvres le mêlent avec de l'orge, des carottes, de la chicorée desséchée, et très peu de sucre, et on le prend deux, trois fois le jour dans certains pays. Les riches le prennent au moins aussi bon qu'en France, et, ordinairement, il leur coûte à peu près autant.

Quant à la manière de s'habiller elle est à peu près la même pour les hommes, excepté que l'usage en Allemagne est de porter un manteau sur ses habits. Dans certains pays, les femmes portent des voiles comme les religieuses à l'église. Dans d'autres, elles se coiffent de bonnets souvent fort riches et portent des habits galonnés. Dans d'autres, elles ont toutes les modes de France et les suivent, cependant décemment.

J'ai vu en Allemagne beaucoup d'extérieur de religion, beaucoup de pèlerinages, beaucoup de confessions, de communions, de bénédictions,

d'expositions, de processions fréquentes, des quarante heures plusieurs fois l'année. Le chapelet en public dans toutes les églises, à une messe le matin, quelquefois même encore sur le soir. Beaucoup de personnes aux enterrements, les cimetières bien entretenus, des croix sur toutes les fosses. Dans certains pays, ils tiennent les fosses plus hautes que le reste. Aux grandes fêtes pendant l'année, ils ont soin de relever ces fosses et de les orner de fleurs.

Les églises sont généralement fort décorées, quelquefois un peu trop, mais bien bâties, belles, beaucoup plus riches que les nôtres en calices, en ciboires, en ostensoirs, tous dorés ou presque tous. Presque point d'églises qui n'aient calice ordinaire et d'autres pour les grandes fêtes et souvent en grand nombre. Partout des orgues et de la musique, dans les campagnes comme dans les villes; mais les sonneries ne sont pas si belles, ni si d'accord qu'elles étaient chez nous. Il y a dans les églises des corps entiers de saints et de saintes richement habillés, qui sont dans des châsses sur[1] les autels et que l'on découvre aux jours de grandes fêtes. J'en ai vu jusqu'à six ou sept dans une même église. Il y a à Eichstätt, dans la

1. Il faut sans doute lire : sous les autels.

cathédrale, un ostensoir très renommé pour sa richesse et sa beauté.

Cette cathédrale n'est pas bien grande, et d'ailleurs elle est enfoncée. Mais il y a une belle chapelle de saint Willibald, son premier évêque. Ses reliques y reposent. On y montre encore sa crosse, qui est à peu près comme une béquille.

Dans l'archevêché de Trèves, MM. les vicaires sont tout ensemble vicaires, chantres, sacristains, sonneurs et maîtres d'école. Il faut qu'ils préparent tout à MM. les curés, qu'ils les aident à s'habiller à la sacristie, qu'ils fassent balayer l'église, qu'ils la parent, etc. Mais cela n'est point ailleurs. Les prêtres sont habillés comme nous. Ils ne sortent point sans manteaux, mais ils ne sont point si astreints à la soutane que nous. Ils ont des bonnets carrés, mais fort aplatis, et des houppes toutes petites. Généralement point de frisure et presque point de poudre dans toute l'Allemagne.

En Pologne, du moins dans cette partie où j'ai été, les choses sont un peu différentes. Dans les grandes villes, les églises sont généralement bien bâties et belles. Mais, dans les campagnes, il y en a plusieurs qui ne sont qu'en bois, et d'autres qui sont trop petites, car MM. les curés, en Pologne, en Bohême, en Allemagne, ont

presque tous, deux, trois, quelquefois quatre villages qui viennent à la même messe de paroisse. De temps en temps, en Bohême et dans le reste de l'Allemagne, ils vont célébrer leur messe paroissiale dans leurs annexes. Mais en Pologne cela ne se fait pas, parce qu'il n'y a point d'églises dans ces endroits. Dans tous ces pays, il n'y a ni pain bénit ni offrandes. En Pologne, le peuple, les dimanches et fêtes, s'assemble dans l'église. Il y chante ou le chapelet ou des cantiques, environ pendant une heure. On fait ensuite l'instruction qui est suivie de la grand' messe. M. le curé la chante à l'autel et l'organiste seul, s'accompagnant de son orgue, chante le Kyrie, le Gloria, etc. On n'approche pas tant des sacrements en Pologne qu'en Allemagne. Il n'y a pas non plus tant d'expositions et de bénédictions, en un mot, pas tant d'extérieur.

En Bohême, MM. les curés ne peuvent plus conduire leurs peuples en pèlerinage, comme autrefois ; mais une partie des peuples y va toujours. Il y a un homme qui a une bonne voix et qui parle aisément. Celui-là se met à la tête. Il harangue les pèlerins; quelquefois, à l'église, il entonne ce qu'il faut chanter et tous chantent ensuite. Ils partent tous ensemble en récitant le

chapelet et s'en vont quelquefois fort loin, de sorte qu'ils ne reviennent qu'après deux, trois, six, huit jours et souvent davantage; à leur retour le même homme les harangue de nouveau, les fait chanter, et ensuite les congédie.

Mais en Pologne cela ne se fait pas, parce que les peuples ne sont pas leurs maîtres. Ils sont presque tous, dans les campagnes surtout, vassaux ou serfs des seigneurs qui possèdent tous les biens. Ces seigneurs ont chez eux leur commissaire, qui est logé dans l'enceinte du château et qui mange à la table du maître. Ces commissaires reçoivent les ordres du seigneur, et vont les porter aux paysans qui sont obligés de marcher, de travailler sous les yeux du commissaire, et sujets à être punis, s'ils ne travaillent pas bien. Les seigneurs cèdent quelques terres à ces pauvres gens, des chaumières, et ils vivent, à ce qu'il paraît, fort pauvrement. Les seigneurs, qui sont de haute noblesse, et qui ont beaucoup de villages dépendant d'eux, en afferment quelques-uns aux nobles de moindre extraction et qui sont pauvres, et ceux-ci ont les droits des seigneurs à l'égard des peuples de la campagne.

Je ne sais comment se chauffent ces pauvres gens pendant l'hiver; mais les seigneurs n'ont point de provisions de bois chez eux. Comme ils

ont tous de bons chevaux ou plutôt comme ils peuvent employer leurs vassaux comme ils veulent, ils envoient chercher un sapin dans les bois, qui sont tous ou presque tous des sapins. On amène cet arbre dans leur cour; ils ont un homme qui le coupe en petits morceaux et, quand il avance d'être découpé, on va en chercher un autre, et ainsi de suite; et à mesure qu'on découpe, à mesure on porte sur le feu, ou dans les chambres où il y a du feu.

Les jeunes seigneurs polonais sont habillés à la française, et leurs dames aussi. Mais les vieux conservent toujours leur costume : une grande capote, presque à l'anglaise, mais garnie de rubans sur les coutures, un bonnet fourré et orné d'une peau garnie de son poil ou de sa laine en dehors, des moustaches sous le nez et des bottes aux jambes.

Les pauvres sont toujours en bottes, en bonnet, en moustaches et ont pour habit des peaux de moutons dont la laine est en dedans et la peau en dehors.

MM. les curés et vicaires même sont presque toujours en bottes aussi. Ils portent assez régulièrement la soutane, mais soutane de velours en hiver et soutane de soie en été. Sous leur soutane même ils ont des devants d'une autre

soutane de soie qu'ils boutonnent tandis que l'autre est lâchée. A l'église ils font l'office à peu près comme nous.

Il y a en Pologne un usage qui m'a paru singulier et le voici : s'il arrive qu'un homme quitte sa femme et qu'il soit quelques mois sans reparaître, la femme obtient un monitoire pour réclamer son mari et si, après la troisième publication, le mari ne revient pas, on permet à la femme de former une nouvelle alliance et de se remarier.

Le pays que j'ai vu en Pologne n'est pas beau. Il est tout sable et extrêmement sec. Peu de rivières et même peu de ruisseaux. En conséquence il y a beaucoup de moulins à vent, tous en bois. J'en ai vu plus de quarante dans certains endroits; presque partout on en voit, et don Quichotte aurait eu bien à faire dans ce pays-là.

Je ne parle pas de l'accueil qu'on nous y a fait. On peut en juger par ce que j'en ai dit plus haut.

La nourriture en Pologne est assez semblable à celle d'Allemagne et la boisson la même, car il n'y a point de vignes. Ce pays est plat, point de montagnes et beaucoup de bois. Le sol ne laisse pas que d'être très fertile. On ne savait, chez le brave curé où j'ai demeuré, ce que c'était de

manger des pommes de terre. J'en vis dans son jardin. Je le priai d'en faire cuire et nous en mangeâmes. Il ne parut pas y prendre goût, mais depuis il nous en donna souvent et en fit manger à ses domestiques.

Voilà à peu près ce que j'ai vu et ce que j'ai éprouvé pendant l'espace de huit ans que je fus sorti de France. J'ai passé bien des choses sans doute, mais je crois avoir rapporté les plus considérables. On peut juger par là combien la Providence de Dieu est admirable, combien elle est féconde en ressources. Je le croyais sans doute avant mon exil; mais il était nécessaire, pour me convaincre de plus en plus de ses ressources infinies et de son attention à disposer toujours les cœurs en faveur de ceux qui s'abandonnent à elle. Confions-nous y donc dans tous les événements de la vie et elle aura soin de nous comme la plus tendre de toutes les mères.

O sainte et aimable Providence de mon Dieu, je vous adore, je vous bénis et vous remercie de tous vos bienfaits. Rendez à ceux et à celles qui vous ont servi d'instruments à mon égard tout ce qu'ils m'ont fait, et accordez-leur votre royaume éternel. Amen.

OUVRAGES CITÉS

DANS LA *NOTICE*

ET DANS LES NOTES DU *JOURNAL*

I. — *MANUSCRITS*

ARCHIVES de Meurthe-et-Moselle.

ARCHIVES municipales de Nancy.

CAHIER DE LA SŒUR GABRIELLE. Ce cahier, communiqué par la sœur Gabrielle, supérieure de la Maison-Dieu de Toul, porte, en tête, la note suivante : « Pour répondre au désir de notre chère Mère, j'écris ces quelques lignes bien imparfaites sur la Maison-Dieu, des souvenirs qui m'ont été transmis par nos vénérables Mères : sœur Stanislas, supérieure de la dite maison près de quarante ans; sœur Dorothée, qui a passé 57 années de sa vie religieuse, et de sœur Augustine, qui a été occupée quarante-quatre ans à l'instruction des jeunes filles de la ville de Toul. »

CHARLOT (Le chanoine). Notes manuscrites (dites « Nécrologue »).

CHATRIAN (Abbé Laurent). *Journal ecclésiastique du diocèse de Nancy pour servir de suite à celui de Toul, 1779 à 1810*, 30 volumes, in-12. Autrefois à la bibliothèque du Grand Séminaire de Nancy, n° 186.

CHATRIAN. *Calendrier historico-ecclésiastique*, 1792-1802, 5 volumes, et 1803-1806, 5 volumes. Autrefois à la bibliothèque du Grand Séminaire de Nancy, n[os] 190 et 191.

DELALLE (Monseigneur). *Notes manuscrites.*

LIVRE-JOURNAL *du monastère des*

religieuses bénédictines de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement de l'autel, situé dans la ville et diocèse de Toul, transféré à Saint-Nicolas-du-Port en 1812.

II. — *IMPRIMÉS.*

AMI *de la religion* (L'), t. XXXI.

BASTON. Voir LOTH.

BEUGNET (L'abbé). *Les prêtres auxiliaires de l'ancienne paroisse de Saint-Nicolas*, dans *Bulletin paroissial de Saint-Nicolas de Nancy*, décembre 1907.

BEUGNET (L'abbé). *Nicolas Alaidon*, même recueil, août 1908 [1].

DELESTRE (François). *Six années de la Révolution française*. Paris, 1819.

DENIS (A.). *Toul pendant la Révolution*. Toul, 1891.

DIDELOT. *Remiremont-les-Saints*. Nancy, 1887.

FRANÇOIS (Madame). *Études sur Toul ancien. Les Toulois aux XVIIe et XVIIIe siècles*. (D'après des souvenirs de famille rédigés par M. Bataille, père de l'auteur). Toul, 1891.

GILLANT. Voir ROBINET.

GUILLAUME (L'abbé). *Histoire du diocèse de Toul et de celui de Nancy*. Nancy, 1866-1867.

GUILLAUME (L'abbé). *La Cathédrale de Toul*, dans *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, t. XIII, 1863.

GUILLAUME (L'abbé). *La mère Aimée de Vassimont*, dans *Semaine religieuse de Lorraine*. Nancy, mai, 1868.

GUILLAUME (L'abbé). *Notice sur l'Abbaye de Saint-Mansui*, dans *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*. Nancy, t. XXIX, 1879.

GUILLAUME (L'abbé). *Quelques fleurs sur une tombe*. Toul, 1857.

GUILLAUME (L'abbé). *Vie épiscopale de Monseigneur Osmond, évêque de Nancy*. Nancy, 1862.

LEPAGE (H.). *L'abbaye de Clairlieu, ordre de Cîteaux*, dans *Bulletin de la Société d'archéologie lorraine*. Nancy, t. V. 1855.

LOTH (L'abbé Julien). *Histoire du cardinal de la Rochefoucauld et du diocèse de Rouen pendant la Révolution*. Évreux, 1893.

LOTH et CH. VERGER (L'abbé Julien). *Mémoires de l'abbé Baston, chanoine de Rouen, d'après le manuscrit original*. Paris, 1897-1899.

MANGENOT (L'abbé Eugène). *Les ecclésiastiques de la Meurthe martyrs et confesseurs de la foi pendant la Révolution française*. Nancy, 1895.

MANGENOT (L'abbé E.). *Monseigneur Jacquemin, évêque de Saint-Dié*. Nancy, 1892.

1. J'ai eu connaissance de ce travail trop tard pour l'utiliser.

MARCHAL (J.). *Vie de M. l'abbé Moÿe de la Société des Missions étrangères, fondateur de la Congrégation des Sœurs de la Providence en Lorraine et des Vierges chrétiennes, directrices des écoles de filles au Su-Tchuen, en Chine*. Paris, 1872.

MARIN (E.). *Jean-Francois Mougenot, supérieur ecclésiastique de la Congrégation de la doctrine chrétienne*. Paris, 1908.

MARTIN (L'abbé E.). *Histoire des diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Dié*. Nancy, 1900-1903.

NEUMANS. *Orts und Verkehrs Lexikon des Deutschens Reichs*. 4e édition. Leipzig et Vienne, 1905.

OFFICIUM *a Clero Gallicano recitandum pro populis qui eum hospitio receperunt, alunt, vestiunt, nutriunt*. 4e édition, imprimée à Dresde en 1797.

PISANI (Abbé P.). *L'église de Paris et la Révolution*. Paris, 1908-1910.

REVUE *ecclésiastique de Metz*, 1911.

ROBINET (L'abbé). *Pouillé du diocèse de Verdun*, t. I. Verdun, 1888; continué par l'abbé GILLANT, t. II-IV. Verdun, 1904.

SICARD (L'abbé). *L'ancien clergé de France. Les évêques avant et pendant la Révolution*. Paris, 1894-1903, 3e édit.

THIRIET (L'abbé H.-J.). *L'abbé Gabriel Mollevaut, docteur en théologie, premier curé de la paroisse Saint-Vincent-Saint-Fiacre à Nancy* (extrait de la *Semaine religieuse de Nancy*, revu et augmenté). Nancy, 1886.

THIRIET (L'abbé H.-J.). *Le séminaire de Nancy jusqu'à la Révolution*. Nancy, 1888.

VACANT (L'abbé A.). *La bibliothèque du Grand Séminaire de Nancy*. Nancy, 1897.

TABLE DES NOMS DE PERSONNES[1]

1. Les chiffres qui suivent point et virgule indiquent la page; ceux qui suivent une virgule, les notes.

Les chiffres en caractères gras renvoient aux renseignements biographiques.

Abréviations : ab. = abbé d'un monastère : — ar. = archevêque ; — c. = curé ; — ch. = chanoine ; — év. = évêque ; — i. = intrus ; — j. = jésuite ; — m. = maire ; — s. = seigneur ; — v. = vicaire ; — v. g. = vicaire général.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE III

LE PASSEPORT

(Mai — juillet 1792).

CHAPITRE IV

EN FUITE

(Juillet — 11 septembre 1792).

CHAPITRE V

L'EXIL

(11 septembre — octobre 1792).

CHAPITRE VI

AU MILIEU DES BAGAGES DE L'ARMÉE

(Octobre 1792).

CHAPITRE VII

EN LUXEMBOURG. PÈLERINAGE A SAINT-HUBERT

(Octobre 1792 — avril 1793).

CHAPITRE VIII

TRÈVES

(Avril — 11 mai 1793).

CHAPITRE IX

SÉJOUR A RAMBROUCK

(11 mai 1793 — mai 1794).

CHAPITRE X

DE RAMBROUCK A COLOGNE

(Été de 1794).

CHAPITRE XI

COLOGNE. LE PRÉSIDENT POPOL

(Été de 1794).

CHAPITRE XII

DE COLOGNE A WARENDORF

(Été et automne de 1794).

CHAPITRE XIII

A WARENDORF

(Octobre 1794 — 6 février 1795).

CHAPITRE XIV

DE WARENDORF A EICHSTÆTT

(6 février — fin mars 1795).

CHAPITRE XIX

RETOUR A DRESDE

(Fin novembre — décembre 1796).

CHAPITRE XX

A DRESDE

(Décembre 1796 — 28 avril 1797).

CHAPITRE XXI

EN BOHÊME

(28 avril — août 1797).

CHAPITRE XXII

DE BOHÊME A CONSTANCE

(Août — 11 septembre 1797).

CHAPITRE XXIII

A CONSTANCE

(11 septembre 1797 — 15 février 1799).

CHAPITRE XXIV

DE CONSTANCE A EICHSTÆTT

(15 février — 2 avril 1799).

CHAPITRE XXV

REMARQUES GÉNÉRALES

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79, A PARIS

LES GRANDS ÉCRIVAINS FRANCAIS

ÉTUDES SUR LA VIE
LES ŒUVRES ET L'INFLUENCE DES PRINCIPAUX AUTEURS
DE NOTRE LITTÉRATURE

Notre siècle a eu, dès son début, et lèguera au siècle prochain un goût profond pour les recherches historiques. Il s'y est livré avec une ardeur, une méthode et un succès que les âges antérieurs n'avaient pas connus. L'histoire du globe et de ses habitants a été refaite en entier; la pioche de l'archéologue a rendu à la lumière les os des guerriers de Mycènes et le propre visage de Sésostris. Les ruines expliquées, les hiéroglyphes traduits ont permis de reconstitué l'existence des illustres morts, parfois de pénétrer jusque dans leur âme.

Avec une passion plus intense encore, parce qu'elle était mêlée de tendresse, notre siècle s'est appliqué à faire revivre les grands écrivains de toutes les littératures, dépositaires du génie des nations, interprètes de la pensée des peuples. Il n'a pas manqué en France d'érudits pour s'occuper de cette tâche; on a publié les œuvres et débrouillé la biographie de ces hommes fameux que nous chérissons comme des ancêtres et qui ont contribué, plus même que les princes et les capitaines, à la formation de la France moderne, pour ne pas dire du monde moderne.

Car c'est là une de nos gloires, l'œuvre de la France a été accomplie moins par les armes que par la pensée, et l'action de notre pays sur le monde a toujours été indépendante de ses triomphes militaires : on l'a vue prépondérante aux heures les plus douloureuses de l'histoire nationale. C'est pourquoi les maîtres esprits de notre littérature intéressent non seulement leurs descendants directs, mais encore une nombreuse postérité européenne éparse au delà des frontières.

Beaucoup d'ouvrages, dont toutes ces raisons justifient du reste la publication, ont donc été consacrés aux grands écrivains français. Et cependant ces génies puissants et charmants ont-ils dans le monde la place qui leur est due? Nullement, et pas même en France.

Nous sommes habitués maintenant à ce que toute chose soit aisée; on a clarifié les grammaires et les sciences comme on a simplifié les voyages; l'impossible d'hier est devenu l'usuel d'aujourd'hui. C'est pourquoi, souvent, les anciens traités de littérature nous rebutent et les éditions complètent ne nous attirent point : ils conviennent pour les heures d'étude qui sont rares en dehors des occupations obligatoires, mais non pour les heures de repos qui sont plus fréquentes. Aussi, les œuvres des grands hommes complètes et intactes, immobiles comme des portraits de famille, vénérées, mais rarement contemplées, restent dans leur bel alignement sur les hauts rayons des bibliothèques.

On les aime et on les néglige. Ces grands hommes

semblent trop lointains, trop différents, trop savants, trop inaccessibles. L'idée de l'édition en beaucoup de volumes, des notes qui détourneront le regard, l'appareil scientifique qui les entoure, peut-être le vague souvenir du collège, de l'étude classique, du devoir juvénile, oppriment l'esprit ; et l'heure qui s'ouvrait vide s'est déjà enfuie ; et l'on s'habitue ainsi à laisser à part nos vieux auteurs, majestés muettes, sans rechercher leur conversation familière.

L'objet de la présente collection est de ramener près du foyer ces grands hommes logés dans des temples qu'on ne visite pas assez, et de rétablir entre les descendants et les ancêtres l'union d'idées et de propos qui, seule, peut assurer, malgré les changements que le temps impose, l'intègre conservation du génie national. On trouvera dans les volumes en cours de publication des renseignements précis sur la vie, l'œuvre et l'influence de chacun des écrivains qui ont marqué dans la littérature universelle ou qui représentent un côté original de l'esprit français. Les livres sont courts, le prix en est faible ; ils sont ainsi à la portée de tous. Ils sont conformes, pour le format, le papier et l'impression, au spécimen que le lecteur a sous les yeux. Ils donnent, sur les points douteux, le dernier état de la science, et par là ils peuvent être utiles même aux spécialistes. Enfin une reproduction exacte d'un portrait authentique permet aux lecteurs de faire, en quelque manière, la connaissance physique de nos grands écrivains.

En somme, rappeler leur rôle, aujourd'hui mieux

connu grâce aux recherches de l'érudition, fortifier leur action sur le temps présent, resserrer les liens et ranimer la tendresse qui nous unissent à notre passé littéraire; par la contemplation de ce passé, donner foi dans l'avenir et faire taire, s'il est possible, les dolentes voix des découragés : tel est notre objet principal. Nous croyons aussi que cette collection aura plusieurs autres avantages. Il est bon que chaque génération établisse le bilan des richesses qu'elle a trouvées dans l'héritage des ancêtres, elle apprend ainsi à en faire meilleur usage; de plus, elle se résume, se dévoile, se fait connaître elle-même par ses jugements. Utile pour la reconstitution du passé, cette collection le sera donc peut-être encore pour la connaissance du présent.

J.-J. Jusserand.

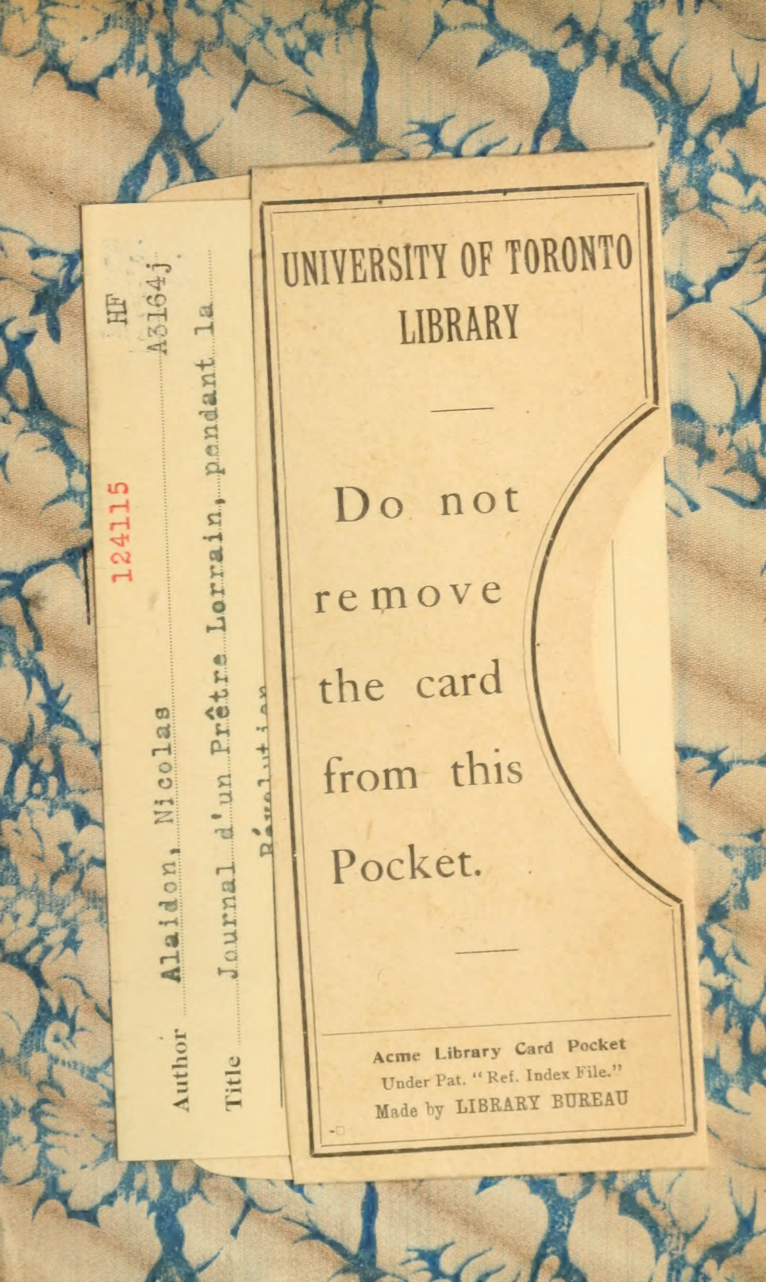
TURGOT par M. Léon Say de l'Académie française.	**CHATEAUBRIAND** par M. de Lescure.
THIERS par M. P. de Rémusat sénateur, de l'Institut.	**FÉNELON** par M. Paul Janet de l'Institut.
BERNARDIN DE St-PIERRE par M. Arvède Barine.	**SAINT-SIMON** par M. Gaston Boissier secrétaire perpétuel de l'Acad. française.
MADAME DE LAFAYETTE par M. le comte d'Haussonville de l'Académie française.	**RABELAIS** par M. René Millet.
MIRABEAU par M. Edmond Rousse de l'Académie française.	**J.-J. ROUSSEAU** par M. Arthur Chuquet professeur au Collège de France.
RUTEBEUF par M. Clédat professeur de Faculté.	**LESAGE** par M. Eugène Lintilhac.
STENDHAL par M. Édouard Rod.	**DESCARTES** par M. Alfred Fouillée membre de l'Institut.
ALFRED DE VIGNY par M. Maurice Paléologue.	**VICTOR HUGO** par M. Léopold Mabilleau professeur de Faculté.
BOILEAU par M. G. Lanson.	**ALFRED DE MUSSET** par M. Arvède Barine.

JOSEPH DE MAISTRE par M. George Cogordan.	**MALHERBE** par M. le duc de Broglie de l'Académie française.
FROISSART par Mme Mary Darmesteter.	**BEAUMARCHAIS** par M. André Hallays.
DIDEROT par M. Joseph Reinach.	**MARIVAUX** par M. Gaston Deschamps.
GUIZOT par M. A. Bardoux membre de l'Institut.	**RACINE** par M. Gustave Larroumet membre de l'Institut.
MONTAIGNE par M. Paul Stapfer professeur de Faculté.	**MÉRIMÉE** par M. Augustin Filon.
LA ROCHEFOUCAULD par M. J. Bourdeau.	**CORNEILLE** par M. G. Lanson professeur de Faculté.
LACORDAIRE par M. le comte d'Haussonville de l'Académie française.	**FLAUBERT** par M. Émile Faguet de l'Académie française.
ROYER-COLLARD par M. E. Spuller.	**BOSSUET** par M. Alfred Rébelliau.
LA FONTAINE par M. G. Lafenestre membre de l'Institut.	**PASCAL** par M. É. Boutroux membre de l'Institut.

FRANÇOIS VILLON par M. G. Paris de l'Académie française.	**FONTENELLE** par M. Laborde-Milaà.
ALEXANDRE DUMAS PÈRE par M. Hippolyte Parigot	**CALVIN** par M. A. Bossert.
ANDRÉ CHÉNIER par M. Émile Faguet de l'Académie française.	**VOLTAIRE** par M. G. Lanson.
LA BRUYÈRE par M. Morillot professeur de Faculté.	**MOLIÈRE** par M. G. Lafenestre membre de l'Institut.
AGRIPPA D'AUBIGNÉ par M. Samuel Rocheblave.	

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD. — 11-1911-1740.





124115
HF
A3164j
Author Alaidon, Nicolas
Title Journal d'un Prêtre Lorrain, pendant la Révolution
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY
Do not remove the card from this Pocket.
Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU

